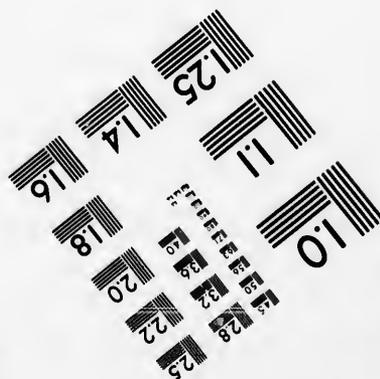
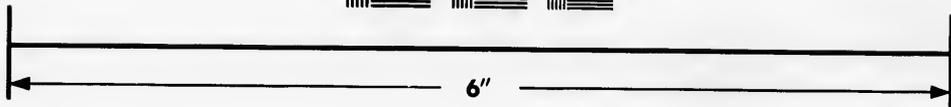
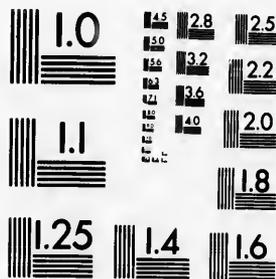


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1993**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

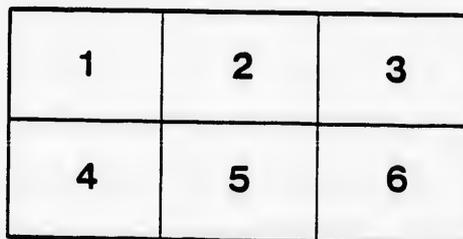
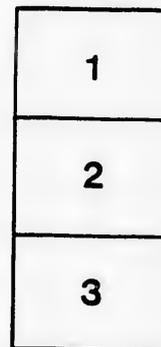
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

17

ditte  
d'été  
vues  
mais  
roul

Paris  
50 p  
O.  
grès  
vues  
et in

A  
avait  
très  
urés

Ce

reul

## CINQUANTE ANS DANS L'ÉGLISE ROMAINE.

### 1. La Bible et le prêtre de Rome.

Mon père, Charles Chiniquy, né à Québec, avait étudié au séminaire de cette ville dans l'intention d'être prêtre. Mais, peu de temps avant de faire ses vœux, ayant été témoin d'une grande iniquité commise dans les hautes régions du clergé, il quitta la robe sacerdotale, étudia la loi et devint notaire.

Marié en 1807, à Reine Perrault, fille de Michel Perrault, il s'établit à Kamouraska, où je naquis, le 50 juillet 1809.

Quatre ou cinq ans plus tard, mes parents émigrèrent à Murray Bay (la Mal-Baie). Cet endroit était alors mon berceau : il n'y avait pas encore d'écoles... et ma mère eut à me montrer à lire et à écrire.

Avant de quitter le séminaire de Québec, mon père avait reçu du supérieur, comme marque d'estime, une très belle Bible française et latine. Cette Bible fut le premier livre que je lus. C'est dans la Bible, dans lequel ma mère me lisa les chapitres qu'elle m'intéressait, et je les lisais avec un plaisir incroyable.

Certains chapitres ont un si grand attrait pour moi, que je les relis jusqu'à ce que je les susse par

922.5714

C539

1885

QL

Sp

crifice d'Isaac par Abraham, l'histoire de Moïse et des plaies d'Égypte, le beau cantique de Moïse après le passage de la Mer Rouge, l'histoire de Samson, les principaux événements de la vie de David, plusieurs Psaumes, et tous les discours de notre Seigneur Jésus-Christ, avec le récit complet de ses souffrances et de sa mort, tel que St-Jean nous le donne.

Combien d'heures délicieuses j'ai passées auprès de ma mère, à lire les pages si sublimes et si simples du Livre divin !

Souvent elle m'interrompait pour me demander si je comprenais bien ce que je lisais, et quand elle s'en était convaincue par mes réponses, elle m'embrassait et me pressait sur son cœur, pour m'exprimer son bonheur.

Un jour, je lisais les souffrances de notre Seigneur, et mon cœur d'enfant était tellement impressionné, que ma voix tremblait.... Ma mère qui le remarqua, voulut me dire quelque chose sur l'amour de Jésus pour nous, mais elle ne put parler que par ses sanglots.... elle pencha sa tête sur mon front, et je sentis couler ses larmes sur mes joues.... Je me mis aussi à pleurer, et mes larmes se mêlèrent aux siennes. Le saint Livre échappa de mes mains : je me jetai dans les bras de ma mère.

Il n'y a pas de paroles humaines pour redire ce qui se passa dans son âme et la mienne pendant cette heure bénie !

Jamais je n'oublierai les impressions que je reçus en ce moment, où le cœur de ma mère et le mien s'unirent si intimement aux pieds de Jésus Christ.

Il y avait comme un parfum du ciel dans ces larmes qui coulaient sur moi. Il me semblait,...

semble encore qu'il y avait comme une harmonie céleste dans la voix et les sanglots de ma mère.

Malgré les soixante ans qui se sont écoulés depuis cette heure solennelle, où Jésus me révéla pour la première fois quelque chose de ses douleurs et de son amour, mon âme tressaille encore de joie, chaque fois que j'y pense.

Nous demeurions à près d'un quart de lieu de l'église; les chemins, pendant les jours de pluie, étaient très mauvais, et les habitants des environs, souvent incapables de se rendre aux offices, se réunissaient le dimanche au soir dans notre maison

Alors mes parents me plaçaient sur une table, au milieu de l'assemblée, et je redisais par cœur à tous ces braves gens, les plus belles portions de l'Ancien et du Nouveau-Testament. L'attention avec laquelle on m'écoutait, les applaudissements qu'on me donnait, et, le dirai-je? les larmes de joie que ma mère cherchait vainement à cacher et que je voyais couler, me donnaient la hardiesse et la force dont j'avais besoin.

Puis, quand j'étais fatigué, ma mère, qui avait une très belle voix, chantait quelques-uns des beaux cantiques dont sa mémoire était remplie.

Plus d'une fois, lorsque le temps me permettait d'aller à l'église avec mes parents, les *habitants*\*) me faisaient monter dans une calèche, à peu de distance des murs du temple, et avec le silence et l'attention des mieux soutenus, ils m'écoutaient pendant que je leur répétais quelques-unes des paroles que le Ciel a fait tomber sur la terre pour éclairer et sauver les pauvres enfants déçus d'Adam.

Un jour, mon père était occupé à écrire dans son étude, ma mère cousait en chantant un cantique, et

\*) Mot qui désigne les agriculteurs au Canada.

926  
C53  
189  
P  
C2

j'étais dehors m'amusant à donner la nourriture et à parler à un joli merle si bien apprivoisé qu'il me suivait partout, lorsque j'aperçus le curé de la paroisse arrivant près de la barrière.

Sa vue me fit mal... c'était la première fois qu'il venait chez nous... C'était un petit homme trapu, aux larges épaules, avec un ventre d'une grosseur monstrueuse. Ses cheveux étaient longs et mal peignés.... Son triple menton semblait fatigué sous le poids de ses deux grosses joues, reluisantes de graisse. Je rentrai précipitamment dans la maison pour dire à mes parents: « Voici M. le curé qui arrive! »

J'avais à peine fini de parler que M. le Révérend Courtois franchissait déjà le seuil de la porte, et mon père venait à sa rencontre pour lui donner la main et lui souhaiter la bienvenue. Ce prêtre était né en France, où il avait failli être guillotiné sous le règne de la terreur. Échappé à travers mille dangers des mains de ceux qui le poursuivaient, il s'était d'abord réfugié en Angleterre, avec beaucoup d'autres prêtres français de ce temps-là. Ensuite il était venu offrir ses services à l'évêque de Québec, qui l'avait bien accueilli, et lui avait donné la cure de la Mal-Baie.

Causeur intéressant et animé, le premier quart d'heure de sa conversation fut tout ce que l'on pouvait désirer... Mais voici que, tout à coup, il semble préoccupé d'une sombre pensée, et cessé de parler.... Un malaise étrange s'empare de chacun et le réduit au silence. Ce calme ressemblait à celui qui précède la tempête. Enfin M. le curé, se tournant vers mon père, lui dit: « Est-il vrai, M. Chiniquy, que vous lisiez la Bible et que vous la fassiez lire dans votre maison.

— Oui, M. le curé, je lis la Bible, et mon enfant la lit aussi.... Bien mieux, il en a appris par cœur un

grand nombre des chapitres les plus intéressants. Si vous le désirez, il vous en récitera quelques-uns.

— Je ne suis pas venu pour cela, répondit froidement le prêtre.... Mais est-ce que vous ne savez pas qu'il vous est défendu, par le concile de Trente, de lire la Bible en français ?

— Je ne vois pas quel mal il pourrait y avoir pour moi de lire la Bible en français plutôt qu'en latin ou en grec, puisque je connais ces trois langues.

— Mais votre enfant, vous ne pouvez, en conscience, lui laisser lire la Bible : l'Église vous le défend absolument.

— C'est sa mère qui le dirige dans la lecture de la Bible, répliqua mon père, et je ne puis concevoir que nous offensions Dieu en continuant d'agir à ce sujet comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour.

— M. Chiniquy, repartit le curé, je sais que vous avez étudié la théologie pour être prêtre ; vous connaissez, par conséquent, les devoirs de votre pasteur. Vous devez savoir que je ne puis vous permettre de garder cette Bible. Je viens donc la chercher pour la brûler.... »

Mon grand-père était un intrépide marin espagnol (le nom originaire de notre famille est Etchiniquia), et mon père avait trop de sang et trop de fierté espagnole pour entendre patiemment une pareille sentence dans sa propre maison.

Il se leva avec la vitesse de l'éclair... Je me pressai tout tremblant contre ma mère, qui tremblait aussi.

Au premier moment, je crus que quelque scène violente et déplorable allait avoir lieu entre mon père et le prêtre, car sa colère était terrible.

Mais il y avait une autre chose qui me faisait trembler : je craignais que le prêtre ne mit la main sur ma Bible, qui était là, sur la table devant lui. Car cette

belle Bible m'appartenait depuis le jour de l'an, mon père me l'ayant donnée pour mes étrennes.

Heureusement que mon père put contenir le premier mouvement de sa colère. Ses lèvres tremblaient... il marchait à grands pas d'un bout à l'autre de la maison, et il murmurait entre ses dents des paroles que nous ne pouvions comprendre.

Le prêtre suivait des yeux tous les pas de mon père ; ses mains serraient avec un mouvement convulsif sa grosse canne à pomme d'argent. Sa figure portait les marques évidentes de la frayeur la mieux fondée. Il était manifeste que l'ambassadeur de Rome ne se sentait pas le plus fort sur le terrain où il s'était si imprudemment aventuré.

Après ces dernières paroles : « Je viens donc la chercher pour la brûler », le prêtre était resté muet ; le silence qui régnait autour de lui était menaçant comme le calme qui précède la foudre.

Enfin, après avoir marché à pas rapides un temps considérable sans prononcer un mot, mon père s'arrêta brusquement devant le prêtre et lui dit : « Est-ce là, monsieur, tout ce que vous avez à dire ici ? »

— Oui, monsieur, répondit le prêtre.

— Eh bien ! vous voyez cette porte par où vous êtes entré ?... reprenez-la et sortez d'ici ».

Le prêtre ne se le fit pas dire deux fois : il sortit bien plus vite qu'il n'était entré.

J'éprouvai une joie inexprimable lorsque je vis que ma Bible allait me rester. Je sautai au cou de mon père et l'embrassai en le remerciant d'avoir remporté une si glorieuse victoire. Et, pour le récompenser à ma manière d'enfant, je montai sur la table et je débitai de mon mieux le combat de David avec Goliath. Comme on doit le supposer, dans ma pensée mon père

92  
C5  
18  
Q  
2

était David, et le prêtre de Rome le géant impie, frappé à mort par la pierre du berger d'Israël.

Vous le savez, ô mon Dieu ! c'est à cette Bible, lue sur les genoux de ma mère, que je dois par votre miséricorde le bonheur de connaître la vérité toute entière aujourd'hui.

Cette Bible, ainsi lue dans mon enfance, a laissé dans mon âme des rayons de lumière que toutes les ténèbres et les sophismes de Rome n'ont jamais pu éteindre.

## II. Le moine et le célibat.

Au mois de juin 1820, mes parents m'envoyèrent à St-Thomas, dans une excellente école.

Ma mère avait là une sœur mariée à un riche menuisier nommé Étienne Eschenbach. Ils n'avaient point d'enfants, et me reçurent comme si j'eusse été leur fils.

Le village de St-Thomas était déjà considérable. Les deux belles rivières qui viennent unir leurs eaux rapides dans son sein, avant d'arriver à la chute d'où elles se précipitent dans le bassin qui les relie au Saint-Laurent, alimentaient plusieurs moulins et manufactures.

Le commerce des grains, des farines et du bois y était très considérable, la pêche et la chasse abondantes, et la vie aisée sous tous les rapports.

Les familles Taché, Cazeault, Fournier, Dupuis, Fréchette, Tétu, Couillard, Dubergès, qui comptaient parmi les plus anciennes et les plus respectables du Canada, étaient à la tête du mouvement intellectuel et matériel de la localité ; elles y gardaient haut et honoré le nom de Canadien français. J'y rencontrai un aïeul maternel : St-Amour-des-Plaines, brave et vieux

92  
C5  
18  
Φ  
CS

soldat, qui nous montrait les nombreuses cicatrices dont il était couvert, en nous racontant avec des paroles de feu, les nombreuses batailles où il avait reçu ses blessures. Il nous chantait aussi des chansons guerrières du bon vieux temps, avec l'entrain d'un jeune homme.

L'école de M. Allen Jones, où l'on m'avait placé, méritait la haute réputation dont elle jouissait.

Je n'ai jamais vu de maître plus dévoué, plus capable et plus sincèrement aimé de ses élèves.

Né en Angleterre, d'une des plus honorables familles, il avait reçu la plus parfaite éducation anglaise. Il avait aussi été à Paris faire un cours complet d'études en français; en sorte qu'il possédait et enseignait ces deux langues également bien. Aussi était-il environné d'élèves qui lui venaient de tous les coins du Canada.

L'élite de la jeunesse de St-Thomas assistait avec moi aux classes de M. Jones.

Mais, comme il était protestant, son école était mal vue du curé qui fit tout ce qui était en son pouvoir pour engager mes parents à m'envoyer à une autre école qu'il dirigeait lui-même.

Ce curé se nommait Loranger. C'était un homme maigre, de taille moyenne, qui semblait toujours embarrassé de ses bras et de ses trop longues mains.

Sa manière de prêcher n'avait rien d'attrayant, et il était loin d'être populaire parmi les gens instruits du village.

Le docteur Taché, que sa haute capacité a porté plus tard à la tête des affaires politiques du Canada, était bien l'homme le plus avancé de l'endroit. Sa maison était une de celles où j'allais le plus souvent... Car je m'étais lié d'une amitié bien intime avec Louis Cazeault, son neveu, mort depuis, à la tête de l'université Laval.

il n  
ven  
U  
ten  
que  
était  
M  
touj  
Ror  
soci  
tant  
M  
deva  
char  
nous  
Cé  
mes  
la tou  
nour  
So  
rem  
je ne  
quoi  
coute  
tous  
Il y  
se mé  
pait u  
C'éta  
conqu  
quitte  
Il ét  
maison  
à voir,

M. Taché n'avait pas encore besoin des prêtres, et il ne cachait pas alors, comme il le fit depuis, le souverain mépris qu'il avait pour eux.

Une fois par semaine les principaux du village tenaient dans sa maison une réunion où les plus hautes questions d'histoire, de religion et de philosophie étaient traitées et chaleureusement discutées.

Mais, les prémisses comme les conclusions étaient toujours contraires aux prêtres et à la religion de Rome. Ces réunions tenaient plus de la nature des sociétés secrètes que de toute autre chose, sans pourtant en avoir le caractère absolument exclusif.

Mon ami Cazeault m'avertissait quand ces réunions devaient avoir lieu. Nous nous placions dans une chambre voisine de l'assemblée, où, sans être vus, nous entendions tout ce qui se disait.

Ce que j'entendis alors, et ce que plus tard je vis de mes yeux dans St-Thomas, m'aurait perdu sans retour, si la toute puissante Parole de Dieu, dont ma mère m'avait nourri depuis ma plus tendre enfance, ne m'eût soutenu.

Souvent, ce que j'entendais me faisait peur, me remplissait d'horreur. Mais, chose déplorable et dont je ne puis assez rougir et demander pardon à Dieu, quoique ma conscience me dit que je faisais mal d'écouter ces discours, j'aimais à les entendre, et j'avais toujours besoin de savoir ce qui allait se dire.

Il y avait, à St-Thomas, un personnage à part qui ne se mêlait à aucune société, mais qui, cependant, occupait une place considérable dans la pensée de tous. C'était un moine, dit Récollet, ou Capucin, que la conquête du Canada par l'Angleterre avait forcé de quitter son monastère.

Il était bon horloger, gagnait bien sa vie, et sa petite maison blanche au beau milieu du village faisait envie à voir, par sa propreté.

92  
C5  
18  
Q

Le Frère Marc (c'était son nom) était un homme bien fait, haut de taille, avec de belle et larges épaules. Ses mains étaient blanches comme la neige, sa longue robe noire, serrée autour du corps par un cordon blanc, était d'une propreté parfaite.

Il vivait sans bruit avec sa sœur, qui lui servait de ménagère.

Le Frère Marc avait pour habitude de consacrer chaque jour environ deux heures à la pêche, lorsque le temps le permettait. Et, comme j'étais moi-même très amateur de pêche, je le rencontrais souvent sur les bords des belles rivières de St.-Thomas. Sa vue m'était de bon augure, car lorsqu'il découvrait quelque endroit où le poisson était le plus abondant, le bon Frère ne manquait jamais de me faire signe de venir vers lui, et il m'appelait d'aussi loin qu'il lui était possible de se faire entendre. Je lui en étais très reconnaissant, aussi je finis par m'attacher à lui étroitement.

Il m'invitait souvent à sa charmante petite maison, si propre et si bien rangée, et j'y allais toujours avec un plaisir nouveau. Son excellente sœur rivalisait avec lui d'amitié pour moi.

Il y avait sur la figure du bon Capucin un mélange de timidité et de dignité que je n'ai jamais rencontré ailleurs. Il aimait les enfants, et rien n'était plus gracieux que son sourire de bonheur lorsqu'il voyait que je comprenais et appréciais ses actes de bienveillance à mon égard.... Mais ce rayon de bonheur était bien rapide et bien fugitif.... Un sombre nuage de tristesse venait bientôt couvrir son beau front....

Lorsque son ordre religieux fut dissous, lors de la conquête du Canada, le pape en avait délié les membres des vœux de pauvreté et d'obéissance.... Ils pouvaient donc s'enrichir par leur industrie, leur

travail et leur bonne conduite, si la Providence les favorisait. Ils pouvaient, en un mot, gagner honorablement leur vie.

Le pape le leur avait permis!

Quelle étrange et inconcevable folie!!

Être obligé de demander au pape la permission de vivre honorablement de son travail au Canada!!

Ces pauvres moines avaient aussi été déliés de leurs vœux d'obéissance, c'est-à-dire qu'ils n'étaient plus obligés d'être les esclaves d'un homme, de lui obéir avec la docilité même du bâton que vous tenez à la main!

Le pape leur avait permis d'aller au ciel en ne suivant que les lois de Dieu et de leur pays.

Quel brave homme que le pape, pour accorder une pareille faveur à ses semblables!

Mais, ô grand Dieu! dans quel épouvantable abîme de dégradation, dans quelle inconcevable folie faut-il que des hommes soient tombés pour croire qu'il leur faille un diplôme de Rome pour jouir de ce droit!

Telle est cependant la pure et simple vérité. Cet excès de folie, de dégradation, d'iniquité, est un des dogmes fondamentaux de l'Eglise de Rome. Le pape soi-disant infallible assure au catholique-romain qu'il est damné sans ressource, s'il ne croit pas cela!

Mais le pape, qui avait relevé les moines canadiens de leurs vœux de pauvreté et d'obéissance, avait été inflexible à l'égard du célibat.

Et quel que fût le désir du Frère de suivre sur cette question les lois de Dieu, quel que fût son besoin de vivre dans la sainte union du mariage, avec l'épouse que le Ciel même lui aurait choisie, la chose était impossible: le pape y avait mis son veto! Le pauvre moine était obligé de croire qu'il serait à jamais damné, s'il écoutait la voix de Dieu qui dit: *Propter*

92  
C5  
18  
P

*fornicationem autem, unusquisque uxorem suam habeat; unaqueque virum suum habeat.* « Pour éviter la fornication, que chaque homme ait sa femme, et que chaque femme ait son mari ». (1. Cor. VII, 2.)

Il était défendu au Frère Marc de lire l'Évangile. Tout accès à la lumière qui donne la vie à l'homme lui était ainsi fermé. Il était ne lui pas permis de savoir que Dieu lui-même a dit: « Il n'est pas bon que l'homme reste seul: donnons-lui une compagne semblable à lui. »

Le Frère Marc était une de ces natures aimables et aimantes, dont l'âme et le cœur devaient souffrir les tortures de l'enfer dans le célibat forcé que lui imposait le pape.

Comme son existence devait lui être à charge! Comme la vie devait lui paraître amère!

Loin des régions de la lumière, de la vérité et de la vie, cette âme, enchaînée aux pieds de l'inexorable divinité que le catholique-romain adore sous le nom de Souverain Pontife, se débattait en vain et faisait d'inutiles efforts pour détruire dans sa personne des lois que Dieu lui-même a faites dans son amour et sa sagesse infinie!

Un jour, j'étais à causer avec cinq ou six élèves de l'école, en face de la maison du cher Frère Marc, lorsque tout à coup des cris déchirants se firent entendre: « Mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de moi... Au secours, je me meurs! »

Ces cris venaient évidemment de la maison du moine. Car sa sœur, égarée, hors d'elle-même, criait à des hommes qui passaient: « Au secours! Mon pauvre frère se meurt... il baigne dans son sang! Pour l'amour de Dieu venez vite! »

P  
voir  
mois  
ne v  
teur.  
tout  
J'a  
été s  
le voi  
Qu  
que n  
donne  
utile,  
conjun  
trer.  
resta i  
rester  
Cett  
dont o  
river à  
mable.  
Ce t  
inconce  
homme  
avec de  
me fais  
en ente  
la foule  
Pauvr  
Il avai  
Il s'éta

Plusieurs d'entre nous courent vers la porte pour voir et pour donner leur faible secours. Mais la demoiselle, nous arrêtant à la porte : « Pas d'enfants, je ne veux que des hommes, courez chercher le docteur..... Vite! mon pauvre frère se meurt, il perd tout son sang! »

J'aimais le cher Frère Marc, il avait toujours été si bon pour moi!.... Je voulais, à tout prix, le voir.

Quoique bien jeune et bien faible, il me semblait que mon respect, mon amitié pour cet homme, me donneraient des forces... que je pourrais lui être utile, si l'on me permettait d'aller jusqu'à lui... Je conjurai donc sa sœur avec instance de me laisser entrer. Mais toutes mes prières furent inutiles : elle resta inexorable, et force me fut de me retirer et de rester dans la rue.

Cette conduite me semblait étrange. Le mystère dont on voulait envelopper le malheur qui venait d'arriver à mon vieil ami, me causait un trouble inexplicable.

Ce trouble s'accrût bientôt et se tourna en une inconcevable confusion, lorsque je vis plusieurs des hommes qui étaient entrés dans la maison en sortir avec des rires convulsifs, en disant des choses qui me faisaient rougir. Je fus saisi d'une telle horreur en entendant les obscénités qui se débitaient parmi la foule, que je m'éloignai l'âme et le cœur brisés.

Pauvre Frère Marc!

Il avait cessé d'être homme!

Il s'était fait eunuque!

O Église de Rome! combien d'âmes tu as torturées! Combien de cœurs tu as flétris avec ton célibat, dont Satan seul a pu te donner le code impie!

L'infortunée victime de la plus dégradante des religions ne mourut pas des suites de son acte de désespoir; mais je cessai d'aller chez lui.

Quelques mois plus tard, j'étais seul à la pêche, dans un endroit isolé et solitaire. La pêche était abondante, et j'étais complètement absorbé par le plaisir que j'éprouvais à remplir si vite mon panier de superbes poissons, lorsque je sentis une main me toucher doucement l'épaule.

C'était la main du Frère Marc!.....

Je crus que j'allais me trouver mal, tant sa présence me causa de peine, de surprise et de joie tout ensemble.

D'une voix affectueuse, mais embarrassée et tremblante, il me dit: « Mon cher enfant, pourquoi ne venez-vous donc plus me voir? »

Je baissai les yeux, je n'osais le regarder en face. Ses bontés pour moi me le faisaient aimer... Mais l'heure fatale où j'avais tant souffert à son sujet, lorsque ses cris déchirants avaient attiré cette multitude dont les paroles impures résonnaient encore à mon oreille, pesait sur mon cœur d'un poids qu'il ne pouvait soulever.

Je ne savais que répondre.

Il répéta sa question avec le ton d'un coupable qui demande grâce: « Pourquoi, mon cher enfant, ne venez-vous donc plus me voir.... vous savez que je vous aime....? »

« Mon cher frère Marc, lui répondis-je, je vous suis mille fois reconnaissant de vos bontés pour moi... Je voudrais pouvoir en jouir encore... Mais

92  
C5  
18  
P  
C

c'es  
puis  
J'  
J'  
J'  
ranc  
à la  
com  
Il  
Mais  
Il ne  
si pl  
mais  
Je  
et de  
étran  
Ces l  
aussi,  
comp  
Il n  
cœur..  
Je n  
me se  
d'émot  
moine  
Ah!  
tableau  
et roug  
et il c  
cœur :  
heureu  
Et le  
prêtre  
que j'e  
cris de

c'est impossible... Vous devez savoir pourquoi je ne puis plus aller chez vous”.

J'avais dit ces paroles sans oser lever les yeux.

J'étais enfant.....

J'en avais toute la timidité et l'heureuse ignorance..... Mais j'éprouvais une invincible horreur à la pensée de l'action que cet infortuné avait commise.

Il fut deux ou trois minutes sans me répondre. Mais j'entendais bien ses soupirs et ses sanglots. Il ne pleurait pas..... il criait... et ses cris étaient si pleins de douleur et d'angoisse, que je n'en ai jamais entendu de semblables.

Je ne pus me contenir : j'étouffais de tristesse et de frayeur en entendant ces sanglots et ces cris étranges ; heureusement que je pus pleurer..... Ces larmes me soulagèrent, et lui firent du bien aussi, car elles lui dirent combien j'étais plein de compassion et d'amitié pour lui.

Il me prit dans ses bras et me pressa sur son cœur... Mais je ne pouvais parler, ni lui non plus.

Je m'assis sur une pierre humide et froide. Je me sentais tout tremblant et affaibli sous le poids d'émotions trop fortes pour mon âge... Le pauvre moine se jeta à genoux, sur le sable, près de moi.....

Ah ! si j'étais peintre, je ferais le plus beau tableau qui se soit jamais vu !... Ses yeux, gonflés et rougis par les larmes, étaient levés vers le ciel, et il criait avec un accent qui me déchirait le cœur : „ Mon Dieu ! mon Dieu ! que je suis malheureux ! “

Et les vingt-cinq ans que j'ai depuis vécu comme prêtre de Rome m'ont appris que les cris déchirants que j'entendis ce jour-là, n'étaient que l'écho des cris de désolation qui sortent de tous les couvents,

de tous les monastères et de toutes les demeures des prêtres de Rome.

Oui, mon Dieu, vous savez que je dis la vérité lorsque, en votre présence, j'assure au monde que partout où il y a des prêtres, des moines et des religieuses condamnés à vivre en dehors des voies de la vie que vous avez vous-même tracées à l'homme, il y a des larmes amères qui coulent, des soupirs mal étouffés qui montent vers le ciel, des cœurs en détresse qui vous crient: Oh! que je suis malheureux!

---

### III. La confession des enfants.

Aucune parole ne saurait faire comprendre à ceux qui n'en ont jamais fait l'expérience, l'inquiétude, le trouble, la consternation qui s'emparent du cœur d'un pauvre enfant catholique, lorsqu'il entend annoncer du haut de la chaire, par son prêtre, d'un ton grave et solennel: „Cette semaine, vous enverrez vos enfants à confesse. Faites leur bien comprendre que cette action est une des plus importantes de leur vie; qu'elle va décider, pour plusieurs d'entre eux, de leur bonheur ou de leur malheur éternel“.

„Si par sa faute ou la vôtre, père et mère, votre enfant fait une mauvaise confession, s'il cache ses péchés, s'il commence à mentir au prêtre, qui tient la place de Dieu même, sa faute sera irréparable. Le démon s'emparera de son cœur, il s'accoutumera à mentir à son confesseur, ou plutôt à Jésus-Christ, dont il est le représentant; sa vie sera une suite de sacrilèges; sa mort et son éternité seront celles des réprouvés! Apprenez-lui donc à bien s'examiner sur

*ses pensées, ses désirs, ses paroles et ses actions, afin qu'il se confesse sans déguisement.»*

J'étais là, dans l'église de St-Thomas, lorsque ces paroles tombèrent sur moi comme un coup de foudre.

J'avais souvent entendu dire à ma mère, lorsque j'étais auprès d'elle, et à ma tante, depuis mon arrivée à St-Thomas, qu'une mauvaise confession, surtout la première, pouvait causer la perte éternelle de celui qui la faisait.

Cette terrible semaine allait donc décider de mon éternité!... Je sortis de l'église pâle et consterné. De retour chez mes parents, je me mis à table, mais je ne pus prendre aucune nourriture, tant j'étais troublé! Je montai à ma chambre, afin de commencer mon examen de conscience et tâcher de me rappeler toutes mes pensées, toutes mes paroles et toutes mes actions coupables....

Quoique je n'eusse guère plus de dix ans, c'était vraiment pour moi une tâche herculéenne. Je me mis à genoux pour prier la Sainte Vierge de venir à mon secours; mais j'étais tellement obsédé par la crainte d'oublier quelque chose et de faire une mauvaise confession, que je balbutiais mes prières sans la moindre attention à ce que je disais.

Ce fut bien pis encore lorsque j'entrepris de faire l'énumération exacte de mes péchés. Ma mémoire se troublait... ma tête tournait... mon cœur battait avec une vitesse qui m'épuisait... les sueurs coulaient de mon front....

Après un temps considérable de ce désolant travail, je perdis presque tout espoir de pouvoir me rappeler toutes mes fautes.

La nuit suivante, je fus longtemps sans fermer l'œil; et lorsque le sommeil s'empara de moi, ce n'était pas un sommeil, c'était un effroyable cauchemar.

92  
C5  
18  
P  
C

Dans un songe affreux, je me sentis précipité dans l'enfer pour n'avoir pas dit tous mes péchés au prêtre. Je m'éveillai, le matin, fatigué, consterné par les fantômes de cette terrible nuit.

Ainsi se passèrent dans un trouble inconcevable, les trois jours qui précédèrent ma première confession. J'avais constamment devant moi ce prêtre au visage sévère, qui ne m'avait jamais souri... Il m'apparaissait dans mes pensées du jour et mes songes de la nuit, comme le ministre d'un Dieu inexorable, trop justement irrité contre moi à cause de mes péchés.

On m'avait bien promis le pardon, si je faisais une bonne confession, mais l'on m'avait aussi montré ma place en enfer, si ma confession n'était pas aussi parfaite que possible.

Or ma conscience troublée me disait qu'il y avait quatre-vingt-dix-neuf chances contre une que ma confession allait être mauvaise, soit que j'oublie quelques péchés par ma faute, soit que je vinse à manquer de cette contrition dont on m'avait tant parlé, mais dont la nature et les effets étaient comme un chaos dans mon intelligence.

C'est ainsi, ô cruelle et perfide Église de Rome, que tu avais déjà ôté de devant mon jeune cœur ce Jésus si bon, si miséricordieux, dont l'amour et les compassions m'avaient fait verser de si douces larmes de bonheur quand j'étais auprès de ma mère!

Ce n'était pas ce Sauveur qui appelait à lui les enfants pour les embrasser et les bénir, que tu allais me faire adorer, craindre et aimer.

C'était aux pieds d'un homme, au visage pâle et sévère, digne représentant de ton impitoyable dieu, que ta main impie allait torturer et souiller mon cœur d'enfant!... Tu allais me faire pâlir d'horreur aux pieds de ton implacable divinité; tandis que l'incomparable

am  
me  
et  
E  
men  
ren  
C  
rem  
écol  
de f  
avai  
pas,  
Il  
il pa  
sorte  
de ne  
riant  
J'a  
je m  
n'étai  
aisée,  
En  
à gen  
Je t  
prière  
ce qu  
Dan  
la con  
que le  
nificat  
doctrin  
que m  
du prè  
Et, c  
mieux

ami des pécheurs, le doux Jésus de l'Évangile, ne me demandait que des larmes de repentir, d'amour et de joie.

Enfin, le jour de la confession, ou plutôt du jugement et peut-être de la condamnation arriva... Je me rendis auprès du prêtre...

Ce n'était plus le Révérend Loranger, il avait été remplacé par M. Beaubien, qui n'aimait pas plus notre école que son prédécesseur. Il s'était même permis de faire contre l'école hérétique un sermon qui nous avait excessivement blessés. Mais, s'il ne nous aimait pas, je dois avouer que nous le lui rendions bien.

Il avait alors un léger défaut de prononciation : il parlait du bout de la langue et bégayait un peu. En sorte que nous le tournions souvent en ridicule, un de nos amusements favoris était de le contrefaire, en riant aux éclats.

J'avais dû m'examiner sur le nombre de fois que je m'étais moqué de ce prêtre, et cette circonstance n'était pas de nature à rendre ma confession plus aisée, ni plus agréable.

Enfin, le moment si redouté arriva... J'allai me jeter à genoux aux pieds de mon confesseur.

Je tremblais de tous mes membres... Je répétais la prière préliminaire à la confession, sans trop savoir ce que je disais, tant j'étais troublé par la crainte.

Dans l'instruction qui nous avait été donnée avant la confession, on avait réussi à nous faire accroire que le prêtre est le représentant, presque la personification de Jésus Christ... La conséquence de cette doctrine, dans mon esprit, fut de me porter à penser que mon plus grand péché était de m'être moqué du prêtre.

Et, comme on nous avait dit qu'il valait toujours mieux commencer sa confession par les plus gros

péchés, mon premier aveu fut: « Mon père, je m'accuse de m'être moqué d'un prêtre. »

Autant il m'en avait coûté de faire cet aveu, autant je me sentis soulagé lorsqu'il fut fait.

Mais je ne devais pas en être quitte à si bon marché.

A peine avais-je prononcé ces derniers mots: « moqué d'un prêtre, » que ce prétendu représentant de l'humble Sauveur me répliqua brusquement, en se tournant de mon côté pour me regarder en face et mieux me connaître: « De quel prêtre vous êtes-vous donc moqué, mon petit garçon? »

Me couper la langue m'aurait assurément moins coûté que de lui dire: « C'est de vous. »

Je restai donc quelque temps silencieux...

Mais mon confesseur, devenant excessivement nerveux, et comme irrité de mon silence, repartit d'un ton impérieux: « De quel prêtre vous permettez-vous ainsi de vous moquer? »

Je vis qu'il fallait répondre.... Heureusement que son ton d'aigreur m'avait donné du nerf et de la hardiesse.

— C'est de vous, monsieur, que je me suis moqué.

— Mais combien de fois cela vous est-il arrivé, mon petit garçon, de vous moquer de moi?

— J'ai cherché à me rappeler le nombre de fois, mais je n'en jamais été capable.

— Il faut pourtant en dire le nombre, car c'est un grand péché que de se moquer de son curé.

— Je ne suis pas capable de vous donner ce nombre.

— Eh bien, je vais aider à votre mémoire, en vous interrogeant... Dites moi bien la vérité... Pouvez-vous vous être moqué de moi dix fois?

— Bien plus que cela, monsieur.

92  
C5  
18  
P  
C5

vo  
—  
ça  
—  
gran  
de v  
de  
donc  
de n  
Da  
prévu  
du pr  
Je n'o  
la hon  
Mais  
me dé  
tourné  
Il m'  
toute la  
Je m  
suis mo  
— Qu  
vous éte  
— J'ai  
de la la  
enfants d  
rire à vos  
— Avez  
— Pres

— Cinquante fois ?

— Bien plus que cela encore.

— Cent fois ?

— Mettez cinq cents fois... et peut-être d'avantage.

— Mais, mon petit garçon, vous passez donc tout votre temps à vous moquer de moi ?

— Je ne passe pas tout mon temps à cela, mais ça nous arrive bien souvent, par malheur.

— Oui, vous pouvez dire par malheur, car c'est un grand malheur et un grand péché pour vous que de vous moquer ainsi d'un prêtre qui tient la place de notre Seigneur Jésus Christ... Mais, dites-moi donc, pour quelle raison vous moquez-vous ainsi de moi ?

Dans mon examen de conscience, je n'avais pas prévu qu'il faudrait dire pourquoi je m'étais moqué du prêtre, et je fus comme foudroyé par sa question... Je n'osais répondre... Et je restai longtemps muet par la honte qui m'accablait...

Mais mon interrogateur, avec une persévérance qui me désolait, insistait pour savoir en quoi je l'avais tourné en ridicule.

Il m'assura que je serais damné, si je ne lui disais toute la vérité.

Je me décidai donc à parler, et lui dis : « Je me suis moqué de vous pour plusieurs choses. »

— Quelle est la première chose pour laquelle vous vous êtes moqué de moi ?

— J'ai ri de vous, parce qu'il vous parlez du bout de la langue... Il nous arrive souvent, parmi les enfants de l'école, de prêcher comme vous, enfin de rire à vos dépens.

— Avez-vous fait cela souvent ?

— Presque tous les jours, principalement dans nos

jours de congé, et surtout depuis que vous avez prêché contre notre école.

— Quelle autre raison avez-vous eue pour rire de moi, mon petit garçon ?

J'hésitai longtemps à répondre... Chaque fois que j'ouvrais la bouche, le cœur me manquait... Mais, à force d'être pressé par le prêtre, je lui dis :

— Le bruit court, dans le village, que vous aimez les filles, que vous allez voir les demoiselles Richard presque tous les soirs... Et cela nous amuse joliment.

Le pauvre prêtre fut atterré par ma réponse... il cessa de me questionner sur ce chapitre... Puis, changeant de propos, il me dit : « Quels sont vos autres péchés ? »

Je me mis à les lui confesser, à mesure qu'ils se présentaient à ma mémoire... Mais le sentiment de la honte qui m'accablait en disant à cet homme tous mes péchés était mille fois plus grand que celui d'avoir offensé Dieu. En effet, ce sentiment de respect humain absorbait tellement ma pensée, qu'il ne laissait pas la moindre place aux sentiments religieux.

Mais, lorsque j'eus confessé tous les péchés dont je me souvenais, le prêtre commença à me faire les questions les plus étranges sur des matières que ma plume se refuse à décrire.

— Je lui répondis : « Mon père, je ne comprends pas ce que vous me demandez »

— C'est sur le sixième commandement (le septième dans la Bible) que je vous interroge. Confessez bien tout, car vous irez en enfer, si vous me cachez quelque chose

Et là-dessus, le voilà entraînant ma pensée et mon imagination dans un cloaque d'idées impures où Dieu merci, je n'avais pas pénétré jusqu'alors.

92  
C5  
18  
φ  
C5

ou  
au  
so  
sa  
co  
per  
fré  
cor  
dix  
tem  
J  
de  
qu'i  
C  
oise  
dété  
pitié  
A  
press  
ce fu  
d'hon  
je lui  
plusie  
enten  
je ne  
mes  
ce qu  
Veuil  
l'amor  
le suis  
Le

Je lui répondais : « Je ne vous comprends pas, »  
ou : « Je n'ai jamais fait ces choses. »

Alors, faisant un habile détour, il entamait une autre matière, puis il revenait tout doucement sur son sujet favori, *les péchés honteux*.

Les questions qu'il me faisait étaient tellement sales et obscènes, que je rougissais et sentais mon cœur se soulever de honte et de dégoût.

J'avais été plus d'une fois avec des jeunes gens si pervers, que je regrettais infiniment de les avoir fréquentés. Mais aucun d'eux ne m'avait scandalisé comme ce prêtre. Aucun d'eux ne m'avait dit la dixième des choses que cet homme mettait complètement à nu devant les yeux de mon âme.

J'avais beau lui dire que je n'étais point coupable de ces horreurs, que je ne comprenais pas même ce qu'il me disait, il ne voulait pas lâcher prise.

Comme un vautour s'acharne à déchirer le pauvre oiseau tombé sous sa griffe, ainsi ce prêtre semblait déterminé à souiller mon âme et à la torturer sans pitié.

A la fin, il me fit une question si dégoûtante, l'expression dont il se servit était tellement sale, que ce fut pour moi comme un choc électrique : je frémis d'horreur... Je me trouvai si plein d'indignation, que je lui dis d'une voix assez forte pour être entendu de plusieurs : « Monsieur, je suis bien méchant, j'ai vu, entendu et fait bien des choses que je regrette, mais je ne suis pas coupable de ce dont vous me parlez : mes oreilles n'ont jamais rien entendu de si sale que ce qu'elles viennent d'entendre de votre bouche... Veuillez cesser de me faire ces questions... Pour l'amour de Dieu, ne m'instruisez pas plus que je ne le suis dans le mal ! »

Le reste de ma confession fut court. Mon ton dé-

92  
C5  
18  
φ  
C2

cidé avait porté coup et fait rougir le prêtre... Il s'arrêta soudain... Il me donna ensuite quelques bons conseils, qui auraient pu m'être utiles si les profondes blessures qu'avaient reçues mon âme n'avaient tellement absorbé ma pensée, que je ne faisais presque aucune attention à ce qu'il me disait.

Il m'imposa une légère pénitence et me congédia.

Je sortis du confessionnal irrité et confus... J'avais tellement honte de ce que je venais d'entendre, que je n'osais lever les yeux... Je m'en allai dans un coin retiré de l'église pour faire ma pénitence, c'est-à-dire pour réciter les prières qu'il m'avait ordonnées.

Je restai longtemps dans l'église... J'avais besoin de calme et de silence après la rude épreuve que je venais pour la première fois, de traverser.

Mais c'est en vain que je cherchai du repos. Les infâmes questions qui venaient de m'être faites, le nouveau monde d'iniquités et d'horreurs que le prêtre venait de me dévoiler, les fantômes impurs dont mon imagination d'enfant venait d'être souillée; tout cela me bouleversait et me torturait d'une manière si étrange, que je me mis à pleurer à chaudes larmes.

O Dieu, qui sondez les cœurs et les reins, vous savez mieux que moi ce qui faisait couler ces larmes si abondantes et si amères... Vous connaissez mieux le cœur et les pensées de l'homme qu'il ne les connaît lui-même... Pourquoi donc ces larmes? Pourquoi cette désolation profonde? Était-ce à cause de mes péchés que je pleurais...?

Hélas! je le confesserai à ma honte... Non, ce n'étaient pas mes péchés qui m'arrachaient ces pleurs. J'avais pourtant déjà commis bien des péchés pour lesquels votre Fils a versé son sang et pour lesquels j'aurais pu avec raison verser des larmes...?

Pendant, je l'avoue à ma juste confusion, ce

n'é  
je  
de  
éloi  
de  
< A  
Si e  
ce  
envo  
lettr  
avec  
Il  
qu'e  
dont  
J'  
que  
aigu  
Puis  
égale  
sortir  
porte  
couv  
sous  
il ver  
Que  
état s  
Il  
paren  
visage  
fessio  
Eta  
Alo  
ces la  
Mai  
de di

le prêtre... Il  
suite quelques  
tiles si les pro-  
âme n'avaient  
faisais presque

me congédia.  
onfus... J'avais  
'entendre, que  
ai dans un coin  
ce, c'est-à-dire  
rdonnées.

J'avais besoin  
épreuve que je  
rser.

du repos. Les  
être faites, le  
s que le prêtre  
impurs dont  
souillée; tout  
l'une manière  
raudes larmes.  
es reins, vous  
der ces larmes  
naissez mieux  
qu'il ne les  
armes? Pour-  
ce à cause de

e... Non, ce  
nt ces pleurs.  
péchés pour  
pour lesquels  
es...?  
confusion, ce

n'étaient pas mes péchés qui me désolaient... Mais  
je pensais à ma mère qui avait pris tant de soin  
de son pauvre enfant, et qui avait si bien réussi à  
éloigner de lui les images impures dont on venait  
de souiller sa pensée et son cœur! Je me disais:  
«Ah! si ma mère avait entendu cet interrogatoire!  
Si elle voyait les sales pensées qui m'accablent en  
ce moment! Si elle savait à quelle école elle m'a  
envoyé, quand elle m'a conseillé dans sa dernière  
lettre d'aller à confesse! Comme elle pleurerait  
avec moi!»

Il me semblait qu'elle ne pouvait plus m'aimer;  
qu'elle allait voir écrites sur mon front les souillures  
dont ce prêtre venait de profaner mon âme.

J'étais honteux, triste et désolé comme un enfant  
que sa bonne mère vient de revêtir d'un habit neuf,  
auquel elle a longtemps travaillé de ses propres mains.  
Puis, après lui avoir donné un baiser dont le ciel seul  
égale la sainteté et la douceur, elle laisse un instant  
sortir son enfant à quelque distance du seuil de la  
porte; là, il fait un faux pas, tombe par terre et  
couvre de poussière et de boue cet habit précieux,  
sous lequel il s'était trouvé si heureux! Que de larmes  
il verse sur son malheur, lorsqu'il rentre au logis!  
Que de regrets, lorsqu'il vient se montrer dans un  
état si humiliant!

Il me semblait de même que mes amis, mes  
parents, et surtout ma mère, allaient voir sur mon  
visage la trace des ordures dont on venait au con-  
fessionnal de salir mon imagination et mon cœur!

Etait-ce l'orgueil qui me faisait ainsi pleurer?

Alors, ô mon Dieu! je vous prie de me pardonner  
ces larmes!

Mais n'était-ce pas plutôt un reste de ce sentiment  
de dignité dont vous avez laissé des traces dans les

âmes créées à votre image, qui me faisait verser ces pleurs....? Je me sentais profondément humilié à la pensée que cette confession, qui devait me rapprocher de Dieu, m'en avait éloigné....

Je ne quittai l'église que lorsque les ténèbres de la nuit m'y forcèrent. J'arrivai chez mon oncle tout honteux, comme un enfant qui vient de commettre une mauvaise action et qui craint d'être découvert.

Cet oncle, quoique catholique-romain de nom, ainsi que la plupart des principaux du village de St.-Thomas, ne croyait aucunement à l'église de Rome. Il se moquait des prêtres, de leurs messes, de leur purgatoire, et surtout de leur confession. Il ne cachait pas que, dans sa jeunesse, il avait été scandalisé par les paroles et les actions d'un prêtre au confessionnal. Me voyant revenir de confesse tout triste et confus, il me lança quelques plaisanteries qui ne firent qu'augmenter mon trouble et ma peine. « Si tu n'es pas meilleur à l'avenir, me dit-il, tu seras toujours plus savant, si ton confesseur t'a fait les belles questions que le mien me fit la première fois que j'allai à confesse. »

Mais ma tante, qui était très dévote romaine, me dit: « Tu dois te sentir le cœur plus léger, depuis que tu as dit tous tes péchés? »

Je lui fis une réponse évasive, mais je ne pus lui cacher la confusion et la tristesse dont j'étais accablé....

Je croyais être le seul à qui le prêtre eût fait ces dégoûtantes questions.... Mais, quelle ne fut pas ma surprise lorsque le lendemain j'appris par les discours de mes compagnons d'école, qu'ils n'aient pas été plus édifiés que moi au « saint tribunal de la pénitence. »

92

C5

18

Φ

C2

Seulement, au lieu de s'en affliger, la plupart en riaient entre eux.

« Le prêtre t'a-t-il fait telle et telle question ? me demandaient-ils, en riant aux éclats. Je refusais de leur répondre, et je leur disais : « N'avez-vous pas honte de parler de ces choses ? » « Ah ! ah ! te voilà bien scrupuleux, me répondaient-ils ; si ce n'est pas péché pour M. le curé de nous parler sur ces matières, comment serait-ce donc péché pour nous ? »

Je restais confondu et ne savais que répondre.

Je m'aperçus bientôt que les jeunes filles de l'école n'avaient pas été moins souillées et moins scandalisées que les jeunes garçons par les questions du prêtre. Quoiqu'elles s'éloignassent assez de nous pour nous empêcher d'entendre tout ce qu'elles disaient à ce sujet, j'en compris suffisamment pour me convaincre qu'elles avaient entendu à peu près les mêmes questions.

Les unes en paraissaient indignées, les autres en riaient à cœur joie.

Je serais bien coupable si j'induisais à penser que ce prêtre de Rome était plus pervers que les autres, ou qu'il ne remplissait pas les devoirs de son ministère en faisant ces questions. C'était bien alors mon idée, et je détestai cet homme de tout mon cœur jusqu'à ce que je fusse mieux instruit. J'avais été injuste à son sujet. Car ce prêtre ne faisait que remplir son devoir, il ne faisait qu'obéir au pape et à ses théologiens... Je ne dirai donc pas que son crime, mais que son malheur était d'être prêtre de Rome : c'était d'être, comme je l'ai été moi-même, enchaîné aux pieds du plus grand ennemi que la sainteté, la vérité de Dieu ait jamais eu sur la terre... le pape.

Le malheur de M. Beaubien, comme celui de tous

les prêtres de Rome, était de s'être obligé par d'affreux serments à croire qu'il n'avait pas le droit de penser par lui-même, de se conduire par les lumières de sa propre raison, de suivre, en un mot, la voix de sa conscience.

Beaucoup de catholiques, souvent même des protestants refusent de le croire ; c'est pourtant la vérité : le prêtre de Rome n'est qu'un automate, une machine, qui n'agit, ne pense, ne parle, en matière de morale et de foi, que d'après l'ipse dixit, l'ordre, la volonté du pape et de ses théologiens !

Laisse à lui-même, M. Beaubien qui était naturellement honnête n'aurait pas fait de pareilles questions. Mais il avait lu Ligory, Dens, Debreyne, tous approuvés par les papes ; et il était ainsi obligé de prendre les ténèbres pour la lumière, le vice pour la vertu.

O Jésus ! Sauveur des hommes, ouvrez donc les yeux de tant de pauvres aveugles, comme vous avez ouverts les miens ! Montrez donc à ces multitudes que Rome trompe si indignement, que vous n'avez jamais dit aux pécheurs : « Allez à mes apôtres et à mes prêtres, et vous serez sauvés » ; mais que vous leur avez dit : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et accablés sous le poids de vos péchés, et vous serez soulagés. Croyez en moi, invoquez mon nom, et vous serez sauvés. »

Brisez donc les fers de tant de pauvres esclaves que Rome tient asservis, en leur montrant que depuis que vous êtes au ciel, vous n'avez pas changé de langage : votre Parole est restée la même, votre Évangile est immuable. Aujourd'hui encore vous dites aux pécheurs : « Venez à moi, et vous serez sauvés ».

92

C5

180

φ

C8

all  
ne  
de  
d'e  
qui  
suj  
A  
tain  
aim  
séd  
et d  
M  
et l'  
men  
Pa  
duisa  
auric  
d'être  
jama  
La  
mani  
un o  
volar  
grand  
chant p  
dans l  
Dieu  
Pen  
prêtre  
princip  
évêque  
riées ;  
même

C'est à vous seul, et non aux hommes, qu'il faut aller ; car seul vous avez les paroles de la vie éternelle.

Certains poètes ont réussi à parler du démon et de l'enfer d'une manière presque séduisante. A force d'esprit et de sophismes, ils ont pu dire des choses qui plaisent et que l'on aime à lire sur ces graves sujets.

Ainsi, à force de sophismes on a pu jeter un certain lustre sur la confession auriculaire, et la faire aimer de ceux qui sont toujours prêts à se laisser séduire par les fausses clartés de l'esprit des ténèbres et du mensonge.

Mais tous les beaux vers de Milton sur le diable et l'enfer n'empêcheront pas Lucifer d'être éternellement l'ennemi de Dieu.

Pareillement, tous les sophismes et toutes les séduisantes paroles de Rome, au sujet de la confession auriculaire, n'empêcheront point cette institution d'être pour les âmes un piège comme il n'en fut jamais.

La confession auriculaire est une honte pour l'humanité, un insulte à Dieu : c'est un acte d'idolâtrie, un outrage public à la morale de l'Évangile, un révoltant attentat à la pudeur ; c'est la prostitution au grand jour, et de la pire espèce, puisque, commençant par séduire l'âme et la pensée, elle les traîne dans la fange, sous les spécieux prétextes de glorifier Dieu et de sanctifier le monde.

Pendant les vingt-cinq ans que j'ai vécu comme prêtre de Rome, j'ai lu presque tous les livres des principaux théologiens ; j'ai confessé les prêtres, les évêques et les laïcs, les hommes et les femmes mariées ; j'ai confessé les garçons et les filles ; j'ai moi-même été à confesse des centaines de fois ; j'ai con-

92  
C5  
185  
φ  
C2

féré bien souvent avec des prêtres, savants et ignorants, et de tous les âges sur la confession auriculaire. Eh bien, éclairé de toutes les lumières que m'ont apportées ces années d'expérience et d'étude, je ne crains pas de le dire en présence de mon Dieu, et sur le bord du tombeau qui m'attend :

Jamais l'antiquité payenne, malgré l'horrible corruption de ses mœurs, n'a eu d'institution plus propre à corrompre le cœur et l'esprit que la confession auriculaire.

La confession auriculaire est la plus merveilleuse invention de Satan pour chasser Dieu du monde des intelligences et des cœurs et pour le remplacer par des idoles de chair et de boue.

Si les nations chrétiennes connaissaient mieux ce qu'elles doivent de protection et de respect à l'enfant, à la fille et à la femme, elles feraient un crime capital à l'homme non marié qui les aurait invités à le constituer le confident de toutes leurs pensées les plus secrètes, de tous leurs désirs les plus cachés, de toutes leurs actions les plus intimes.

Les nations chrétiennes ont condamné et flétri la polygamie comme une chose infâme qui ne doit pas subsister à côté de l'Évangile. Il viendra un jour où elles prohiberont aussi la confession auriculaire ; car elle livre plus que le corps, elle livre l'âme, le cœur et la pensée des femmes et des filles entre les mains d'un homme.

Dira-t-on que cet homme est un prêtre ? Mais, au nom du sens commun, comment trouvez-vous dans ce mot « prêtre » une garantie contre les penchants les plus naturels et les plus irrésistibles du cœur humain ? Dira-t-on qu'il est tenu par les serments les plus sacrés d'observer la continence et la chasteté les plus parfaites ! Mais, peut-on se figurer que ces

terri  
cont  
Ca  
mes  
rait  
touj  
lui r  
Elle  
en l  
Au  
sur  
terri  
quatr  
russé  
héroi  
puiss  
  
Peu  
essai  
Louis  
« Sais-  
— J  
si étra  
— T  
soirs,  
c'est P  
bien,  
Taché,  
l'ont f  
retourn  
monde  
rire. »

terribles serments donnent à l'homme des forces contre Dieu ?

Car la lutte du prêtre n'est pas contre les hommes, elle n'est pas contre des lois humaines : il pourrait alors rester vainqueur, un homme pouvant toujours, sinon vaincre un autre homme, au moins, lui résister ; mais la lutte du prêtre est contre Dieu. Elle est contre les lois immuables que Dieu a mises en lui.

Aussi l'histoire, les faits sont là pour attester que sur cent prêtres qui s'engagent dans ce combat terrible contre les lois du Tout-Puissant, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui se trouvent vaincus, terrassés, brisés dans des efforts qui, quoique souvent héroïques, n'en sont pas moins téméraires et impuissants.

### I. Le berger flagellé par ses brebis.

Peu de temps après mon premier et malheureux essai de la confession auriculaire, mon jeune ami Louis Cazeault m'aborda, un beau matin, et me dit : « Sais-tu ce qui s'est passé cette nuit ?

— Non, lui répondis-je. Qu'est-il donc arrivé de si étrange ?

— Tu sais que le curé va veiller, presque tous les soirs, chez M. Richard. Tout le monde pense que c'est pour voir les deux filles de la maison. Eh bien, pour le guérir de cette maladie, le docteur Taché, mon oncle, et six autres hommes masqués l'ont fouetté de la plus belle manière, lorsqu'il s'en retournait chez lui à onze heures du soir. Tout le monde le sait déjà dans le village et en crève de rire. »

92  
C5  
189  
φ  
C8

J'étais bien méchant : mon premier sentiment fut de la joie. Depuis ma confession, j'éprouvais un vrai mouvement de colère chaque fois que je pensais à ce prêtre. Ses questions m'avaient tellement blessé, que je ne pouvais lui pardonner. Je me surmontai cependant assez pour cacher le plaisir que j'éprouvais, et je répondis à mon ami : « C'est une mauvaise plaisanterie que tu fais, jamais je ne croirai cela.

— Eh bien, répondit le jeune Cazeault, viens ce soir, à huit heures, chez mon oncle ; la réunion secrète doit y avoir lieu. Nul doute qu'on va y parler de la pilule donnée au curé, la nuit dernière. Nous nous placerons dans notre petite chambre ordinaire, et, sans que notre présence soit soupçonnée, nous entendrons tout. Tu peux être certain que ça va être intéressant.

— Je m'y rendrai certainement, mais je ne crois pas un mot de cette histoire ».

Je me rendis à l'école à l'heure ordinaire ; la plupart des élèves m'y avait précédé. Ils étaient par groupes de huit à dix, engagés dans des conversations plus animées que jamais. On n'entendait, de tout côté, que des éclats de rire convulsif. Je vis bien que quelque chose d'extraordinaire s'était passé dans le village.

Je m'approchai de plusieurs de ces groupes, qui m'accueillirent tous en me demandant : « Sais-tu que le curé a été fouetté, cette nuit, en revenant de chez les demoiselles Richard.

— C'est un conte inventé à plaisir, leur répondis-je. Vous n'étiez pas là pour le voir, n'est-ce pas ? Vous n'en savez donc rien ; car si quelqu'un avait fouetté M. le curé, il ne s'en vanterait assurément pas.

mier sentiment fut  
éprouvais un vrai  
que je pensais à  
tellement blessé,  
Je me surmontai  
saisir que j'éprou-  
C'est une mauvaise  
ne croirai cela.

Cazeault, viens ce  
e; la réunion se-  
qu'on va y parler  
it dernière. Nous  
nombre ordinaire,  
çonnée, nous en-  
in que ça va être

mais je ne crois

rdinaire ; la plu-  
Ils étaient par  
ns des conversa-  
n'entendait, de  
ulsif. Je vis bien  
s'était passé dans

es groupes, qui  
t : « Sais-tu que  
revenant de chez

, leur répondis-  
r, n'est-ce pas ?  
quelqu'un avait  
rait assurément

— Mais nous avons entendu ses cris, répondirent plusieurs voix à la fois.

— Et qu'est-ce qu'il criait donc, leur demandai-je ?

— Ah ! il criait, à pleine tête : « Au secours ! au secours ! au meurtre ! »

— Mais, vous vous êtes mépris sur la voix, répliquai-je, ce n'était pas le curé qui criait, c'était une autre personne. Jamais je ne croirai qu'on batte ainsi un prêtre en plein village.

— Mais nous sommes accourus au secours, me répondirent plusieurs, en riant aux éclats, et nous avons bien reconnu la voix du curé : il n'y a que lui, dans le village qui parle du bout de la langue.

— Et puis, nous l'avons vu de nos yeux, disaient d'autres.

La cloche de l'école mit fin à ces discours. Aussitôt la classe terminée, je retournai à la maison sans vouloir en apprendre davantage sur cette affaire. Bien que je n'aimasse pas ce prêtre, plusieurs des plus anciens élèves avaient fait à son sujet des remarques qui m'avaient choqué.

Mais il n'était pas aisé de plus rien entendre sur cette question.

En arrivant à la maison, je trouvai l'oncle et la tante aux prises à ce sujet. Le premier s'efforçait de cacher qu'il était un de ceux qui avaient flagellé le prêtre ; mais il donnait des détails si précis, il était si joyeux de cette aventure, qu'on pouvait facilement deviner qu'il avait pris part à cette mauvaise action.

Son épouse était indignée, et elle se servait des termes les plus énergiques pour exprimer sa désapprobation.

Ce débat plein d'aigreur me fatiguait trop pour me tenter d'en être plus longtemps le témoin, je

me retirai précipitamment dans ma petite chambre d'étude.

92  
C5  
189  
Q  
22

Pendant le reste de la journée, je changeai dix fois de résolutions au sujet de l'assemblée du soir. Tantôt je me décidais fermement à ne pas y aller; ma conscience me disait que j'allais y entendre, comme toujours, des choses qu'il ne m'était pas bon de savoir. J'avais refusé d'assister aux deux dernières séances, et une voix secrète m'approuvait. Puis, un instant après, j'étais tourmenté par le désir de savoir d'une manière précise ce qui s'était passé la veille. La flagellation d'un curé, au milieu d'un grand village, était un fait trop remarquable pour ne pas exciter la curiosité d'un enfant. D'ailleurs, ma rancune à l'égard de ce prêtre, bien que je la cache de mon mieux, me faisait désirer de savoir que tout était vrai quant au scandale qu'on prétendait lui avoir infligé.

Mais dans cette lutte du bien et du mal dont mon pauvre cœur d'enfant fut le théâtre, pendant cette longue journée, le mal devait à la fin triompher.

Un quart d'heure avant la réunion, mon jeune ami Cazeault vint me dire : « Viens vite entendre les membres de la société qui arrivent. » Toutes mes bonnes résolutions s'évanouirent à cet appel. J'étouffai la voix de ma conscience, et quelques minutes plus tard j'étais installé dans l'angle de notre petite chambre d'où, pendant plus de deux heures, j'entendis les choses les plus étranges et les plus scandaleuses sur le compte des prêtres du Canada.

Le docteur Taché présidait. Il ouvrit la séance presque à voix basse; j'eus de la peine, au commencement de son discours, à saisir ce qu'il disait : il parlait comme un homme qui craint d'être entendu lorsqu'il communique un secret à l'oreille d'un ami.

Ma  
la  
sée  
for  
M  
éle  
sou  
par  
sa v  
tran  
pén  
Quo  
prof  
m'e  
«  
ici  
que  
soien  
plus  
depu  
semb  
« I  
semb  
de m  
Canad  
cun  
« Il  
sujet  
opinic  
instru  
savant  
« Le  
l'ignor  
masqu  
finée.

Mais après quelques phrases préliminaires, il oublia la règle de prudence qu'il s'était visiblement imposée en commençant, et il parla avec une énergie, une force vraiment foudroyante.

M. Étienne Taché était un homme naturellement éloquent, et il semblait ne traiter les questions que sous l'influence de la conviction la plus profonde. Sa parole était passionnée et entraînant. Le timbre de sa voix était net et gracieux. Ses phrases, brèves et tranchantes, ne s'arrêtaient pas à l'oreille, mais elles pénétraient jusqu'aux plus secrets replis de l'âme. Quoique je fusse bien jeune, son discours se grava profondément dans ma mémoire. Le voici tel que je m'en souviens encore :

« Messieurs, dit-il, je suis heureux de vous voir ici en plus grand nombre que jamais. Nul doute que les graves événements de la nuit dernière ne soient pour beaucoup dans les motifs qui ont décidé plusieurs à assister à ces débats, un peu moins suivis depuis quelque temps, mais dont l'importance me semble grandir d'un jour à l'autre.

« La question débattue dans notre dernière assemblée, « le prêtre », est une question de vie ou de mort, non-seulement pour notre jeune et beau Canada, mais aussi pour nos familles et pour chacun de nous en particulier.

« Il n'y a, parmi nous, qu'une seule opinion au sujet des prêtres. Je sais, et j'en suis fier, que cette opinion est non-seulement celle de tous les hommes instruits du Canada, mais encore celle de la France savante et du monde entier.

« Le règne du prêtre de Rome, c'est le règne de l'ignorance, de l'immoralité la plus effrontée sous le masque de l'hypocrisie et de la tartuferie la plus raffinée. Le règne du prêtre, c'est la mort de nos

92  
C5  
189  
φ  
C2

écoles, la dégradation de nos femmes, la prostitution de nos filles, c'est le règne de la tyrannie, c'est la perte de la liberté. Nous n'avons qu'une bonne école, je ne dirai pas dans St-Thomas, mais dans tout le comté : c'est pour notre village un inappréciable honneur d'avoir cette école dans son sein. Eh bien ! voyez-vous avec quel acharnement tous les prêtres qui nous arrivent travaillent à la détruire. Tout est mis en œuvre par ces éteignoirs afin d'éteindre ce foyer de lumière que nous avons allumé avec tant de peine, et que nous alimentons au prix de tant de sacrifices !

« Avec le prêtre de Rome vos enfants ne sont pas à vous, c'est lui qui en est le maître. Je m'explique. Le prêtre nous fait l'honneur de croire que le corps, la chair et les os de nos enfants nous appartiennent et que, par conséquent, notre devoir est de les couvrir et de les nourrir ; mais tout ce qu'il y a en eux de plus noble, de plus grand et de plus sacré : le cœur, l'âme, l'intelligence, il le revendique comme son patrimoine et sa propriété.

« Le prêtre a l'audace de nous dire que c'est à lui seul qu'il appartient d'éclairer ces intelligences, de former ces cœurs, de façonner ces âmes, comme bon lui semblera. Il a l'effronterie de nous dire que nous sommes trop imbéciles ou trop pervers pour connaître nos devoirs à ce sujet ! Nous n'avons pas même le droit de choisir nos maîtres d'école. Nous n'avons pas le droit de faire pénétrer un seul rayon de lumière dans ces intelligences, ni de donner à ces âmes qui ont tant faim et soif de vérité, une seule miette de la nourriture que les hommes éclairés de tous les siècles ont préparée pourtant avec tant de science et de succès.

« Avec leur confessionnal, les prêtres empoison-

ment dans nos enfants les sources de la vie : ils les initient à des mystères d'iniquité qui épouvanteraient de vieux galériens. Par leurs questions, ils leur apprennent les secrets d'une corruption qui porte ses germes de mort jusque dans la moelle de leurs os !

« Avant ma quinzième année, j'avais appris plus de polissonneries de la bouche de mon confesseur que je n'en ai jamais appris depuis vingt ans dans mes études et ma vie de médecin. J'interrogeai, il y a quelques jours, mon jeune neveu, le petit Louis Cazeault, sur ce qu'il avait appris dans sa dernière confession ; et, dans son ingénuité il m'a répété des choses que j'aurais honte de redire en votre présence, et que vous, pères de famille, ne pourriez écouter sans rougir.

« Et quand on pense que ces questions sont faites non seulement à nos petits garçons, mais encore à nos petites filles ! Est-ce que nous ne sommes pas les plus dégradés des hommes si nous ne mettons sur le champ la main à l'œuvre afin de briser le joug de fer et de boue sous lequel le prêtre courbe notre chère patrie, et avec lequel il nous tient, nous, nos enfants et nos femmes, enchainés à ses pieds, comme de vils esclaves ?

« En vous parlant de l'effet délétère du confessionnal sur nos enfants, vais-je oublier le mal que ce même confessionnal fait à nos femmes et à nous-mêmes ?

« Ai-je besoin de vous dire que pour la plupart de nos femmes le confessionnal est un rendez-vous de coquetterie et d'amour ?

« Ne sentez-vous pas comme moi, que par la con-

92  
C5  
18  
φ  
C5

fession le prêtre est plus maître du cœur de nos épouses que nous-mêmes ? N'est-ce pas le prêtre qui en est le confident secret et public ? N'est-ce pas aux pieds du prêtre que nos femmes vont, tous les jours, révéler tout ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré dans le sanctuaire de nos vies d'époux et de pères ?

« Ce n'est plus le mari qui est donné à la femme pour la diriger à travers les sentiers difficiles et ténébreux de la vie... c'est le prêtre !

« Nous ne sommes plus les amis, les conseillers naturels de nos femmes : ce n'est pas à nous qu'elles confient leurs inquiétudes, leurs soucis ; ce n'est pas de nous qu'elles attendent le remède aux misères de cette vie, c'est vers le prêtre, au contraire, que se tournent leurs pensées et leur cœur ; c'est le prêtre qui possède leur confiance sans partage ; c'est le prêtre, en un mot, qui est le véritable époux de nos femmes !

« Toutefois, si le prêtre était un ange, un séraphin ; s'il n'était pas fait de chair et d'os comme nous, s'il n'avait pas un cœur soumis aux mêmes lois qui nous régissent ; s'il n'avait pas une organisation absolument comme la nôtre, nous pourrions être jusqu'à un certain point indifférents à ce qui se passe entre le prêtre et nos femmes, qui sont à ses pieds, dans ses mains, je dirai plus, dans son cœur.

« Mais, qu'est-ce que mon expérience de médecin et de citoyen de St-Thomas ne m'a pas appris sur ce sujet ? C'est que le prêtre, non-seulement n'est pas plus fort, mais qu'il est en général bien plus faible que nous à l'égard de la femme. Ses prétendus vœux de chasteté parfaite, loin de le rendre plus invulné-

du cœur de nos  
pas le prêtre  
public ? N'est-ce  
mmes vont, tous  
le plus intime et  
nos vies d'époux

nable aux flèches de Cupidon, ne font que le rendre plus vite la victime de ce dieu, si petit par la forme, mais si redoutable par la force irrésistible de ses armes et par la grandeur de ses conquêtes.

« N'est-ce pas un fait public que sur les quatre derniers prêtres que St-Thomas a possédés, trois ont séduit plusieurs des femmes et des filles de nos plus respectables familles ? Et quelle garantie avons-nous que celui que nous avons aujourd'hui ne marchera pas dans la même voie ? Est-ce qu'il n'y a pas qu'un cri d'indignation d'un bout de la paroisse à l'autre, à la vue des longues veillées de ce prêtre auprès de deux filles dont les mœurs dissolues ne sont un secret pour personne ?

« Et lorsque le prêtre ne se respecte pas, ne serions-nous pas des imbéciles de continuer à l'environner d'un respect qu'il sait mieux que personne ne pas mériter ?

« Dans notre dernière séance, au commencement de la discussion, les voix étaient partagées. Plusieurs opinèrent de faire des représentations à l'évêque contre le scandale de ces visites nocturnes. Mais la majorité a été d'avis que ces représentations seraient inutiles, attendu que l'évêque ferait de deux choses l'une : ou il dédaignerait nos justes plaintes, comme c'est souvent le cas, ou il nous ôterait ce prêtre, pour nous en donner un qui ne vaudrait pas mieux.

« Cette majorité, qui a fini par être l'unanimité, s'est ralliée à ma pensée de nous faire justice nous-mêmes. Le curé est notre serviteur : nous lui payons une belle dime. Nous avons donc quelques droits sur lui. Il nous a outragés, il nous outrage impudemment tous les jours, par cet oubli des premières lois

de la morale. En allant tout les soirs dans cette maison dont le monde connaît la dépravation, il donne à la jeunesse un exemple de perversité dont on ne peut calculer les suites.

« Nous avons donc décidé, à l'unanimité, qu'il serait fouetté. Et sans vous dire par qui la chose a été faite, je puis vous assurer sur mon honneur que M. le curé Beaubien a été fustigé, la nuit dernière de manière à ne jamais l'oublier !

« Fasse le ciel que cette petite correction fraternelle rappelle à tous les prêtres du Canada que leur âge d'or est passé; que le peuple a les yeux ouverts, et que le commencement de la fin de leur empire est arrivé ».

Ce discours avait été écouté avec le plus profond silence et les applaudissements unanimes de l'auditoire témoignèrent au docteur Taché que ses paroles n'étaient que la pensée de l'expression de tous.

Lorsqu'il eut fini, un nommé Dubord se leva et parla à peu près en ces termes :

« M. le président, je n'étais pas parmi ceux qui ont donné au curé la trop juste expression de l'opinion publique avec la langue énergique du fouet... mais j'aurais voulu en être. Je me serais associé de bon cœur à la leçon qu'ils ont ainsi donnée à tous les prêtres du Canada. Je vais vous dire pourquoi.

« Ma petite fille de douze ans a été à confesse comme les autres, il y a quelques semaines, bien que malgré moi.

« Je sais par ma propre expérience que la confession est la plus dégradante de toutes les actions de la vie. Je ne conçois rien au monde de plus propre à

92  
C5  
18  
Q  
S

faire  
à so  
mod  
le re  
cette  
est à  
« A  
aussi  
la pe  
jours  
journ  
tre,  
soyez  
un se  
tion q  
Ces l  
votre  
la pla  
clave,  
servitu  
« C'  
dire e  
les ye  
« Po  
excepti  
tantes?  
la solut  
« Et  
sont-ell  
qu'elles  
prêtres  
ces nati  
fesse, p  
l'intellig

ns cette maison  
il donne à la  
nt on ne peut

animité, qu'il  
r qui la chose  
mon honneur  
é, la nuit der-  
r !

rection frater-  
nada que leur  
s yeux ouverts,  
le leur empire

e plus profond  
mes de l'audi-  
ue ses paroles  
n de tous.

rd se leva et

rmis ceux qui  
ssion de l'opi-  
ue du fouet...

serais associé  
insi donnée à  
ais vous dire

é à confesse  
maines, bien

que la confes-  
es actions de  
plus propre à

faire perdre pour toujours le respect que l'on se doit à soi-même, que cette abominable institution, toute moderne. Et qu'est-ce qu'une personne qui a perdu le respect qu'elle se doit à elle-même, surtout si cette personne est une fille ou une femme ? Tout est à jamais perdu pour elle.

« Ai-je besoin de vous le dire ? vous le savez aussi bien que moi, dans le confessionnal la langue, la pensée, le cœur de la fille se souillent pour toujours. Quoique vous ayez trop d'intelligence, aujourd'hui, pour vous dégrader aux pieds d'un prêtre, quoiqu'il y ait longtemps que vous ne vous soyez pas rendus coupables de cette bassesse : pas un seul parmi vous n'a oublié les leçons de corruption qu'il a reçu dans son enfance au confessionnal. Ces leçons se sont attachées à votre mémoire, à votre pensée, à votre cœur, à votre âme, comme la plaie du fer rouge, appliqué sur le front de l'esclave, reste à jamais le témoin de sa honte et de sa servitude.

« C'est au confessionnal que l'on s'accoutume à dire et à entendre des choses qui feraient baisser les yeux à une prostituée.

« Pourquoi les nations romaines sont-elles, sans exception, descendues au-dessous des nations protestantes ? C'est dans le confessionnal qu'il faut chercher la solution de ce problème.

« Et pourquoi les nations catholiques-romaines sont-elles toutes plus ou moins dégradées, suivant qu'elles sont plus ou moins soumises au joug des prêtres ? C'est parce que plus les individus dans ces nations, hommes et femmes, vont souvent à confesse, plus ils descendent rapidement les degrés de l'intelligence et de la morale.

92  
C5  
18  
Q  
C

« Je viens d'en avoir un exemple dans ma propre famille. Comme je vous le disais, il n'y a qu'un moment, je ne voulais pas que ma petite fille allât à confesse. Mais sa pauvre mère, qui est sous le contrôle des prêtres, voulait absolument qu'elle y allât. Et, pour ne pas avoir une scène regrettable dans ma maison, j'ai dû céder aux larmes de ma femme. Eh bien ! le lendemain de cette confession ma femme me croyait dans le village, tandis que j'étais dans mon bureau, dont la porte entr'ouverte me permettait d'entendre tout ce qui se disait dans le salon.

« Ma femme et ma fille se croyaient donc bien seules pendant la conversation que je vais vous rapporter :

« Pourquoi donc es-tu si triste et si rêveuse, depuis tu as été à confesse, ma chère Lucie ? Il me semble que tu devrais te sentir plus heureuse après avoir eu le bonheur de te débarrasser de tes péchés. »

Ma petite fille ne répondit rien à sa mère. Deux ou trois minutes plus tard, ma femme interrompit de nouveau le silence en disant :

« Mais pourquoi pleures-tu, chère enfant ? Es-tu malade ? »

« Point de réponse encore de la part de mon enfant à sa mère. Vous pouvez penser que j'avais l'oreille attentive ! Je soupçonnais l'affreux mystère qui allait bientôt se révéler. Le cœur me battait d'impatience et de colère. Une troisième fois, ma femme s'adressa à sa fille, mais d'un ton assez ferme, cette fois, pour la forcer à parler.

« En effet, mon enfant, d'une voix tremblante et entrecoupée par ses sanglots, répondit :

« Ah, maman ! si tu savais ce que le prêtre m'a

dem  
pas

Tu n  
que

se je  
d'all

si ho  
me d

appri  
parol

quée  
Louis

ceau.

ces p  
qui le

de re  
avait-

tions  
« M

« A  
reprit

la leç

sionna

peu tr

d'un à

les enf

sois ce  
dire te

pos de  
te reco

sonne ;  
il n'a p  
ôter le

demandé et m'a dit au confessionnal, tu ne serais pas moins triste que moi !

— Mais que t'a-t-il donc dit ? C'est un saint homme ! Tu ne l'as pas compris, si tu penses qu'il t'a dit quelque chose pour t'affliger.

— Chère petite maman ! répond mon enfant, en se jetant dans les bras de sa mère, ne me parle plus d'aller me confesser à ce prêtre : il m'a dit des choses si honteuses, que je ne puis les répéter. Mais ce qui me désole, c'est que les choses abominables qu'il m'a apprises ne peuvent plus sortir de ma pensée ! Ces paroles impures sont comme les sangsues qui, appliquées l'autre jour sur la poitrine de ma jeune amie Louise, n'ont pu être ôtées qu'en emportant le morceau. La chair était rongée par ces reptiles. Ainsi ces paroles sont sur mon cœur comme des sangsues qui le rongent et le dévorent. Elles ne me donnent de repos ni jour ni nuit. Quelle idée ce prêtre avait-il donc de moi pour me faire de pareilles questions ?

« Mon enfant s'arrêta là, et se mit à sangloter.

« Après quelques minutes de silence, ma femme reprit : « Je m'en vais trouver M. le curé et lui faire la leçon ; je lui dirai d'être plus prudent au confessionnal. J'ai cru, en effet, m'apercevoir qu'il va un peu trop loin dans ses questions avec les personnes d'un âge mûr ; mais je le croyais plus réservé avec les enfants. Après la leçon que je vais lui donner, sois certaine qu'à l'avenir tu n'auras plus qu'à lui dire tes péchés, et qu'il te laissera tranquille à propos des questions sans fin qu'il nous fait. Mais je te recommande de ne jamais parler de cela à personne ; surtout que ton père ne sache rien, car, déjà il n'a pas trop de religion, et cela pourrait bien lui ôter le peu qui lui en reste. »

Je ne pus me contenir plus longtemps : je me levai et entrai brusquement au salon. Ma petite fille se jeta dans mes bras en pleurant ; ma femme laissa échapper un cri de terreur, et faillit se trouver mal.

« Je dis à mon enfant : « Si tu m'aimes, mets ta main sur mon cœur et promets-moi que tu n'iras plus jamais te confesser ? Crains Dieu, mon enfant, marche en sa présence ; car son regard te suit partout ! Souviens toi qu'à tous les moments du jour et de la nuit il est prêt à nous pardonner.

« Mais ne va plus te faire souiller et dégrader aux pieds du prêtre.

« Mon enfant me le promit.

« Et lorsque ma femme fut revenue de sa surprise, je lui dis : « Madame, il y a longtemps que je sais que le prêtre est tout pour vous, et que votre époux n'est rien ! Il y a une puissance secrète et terrible qui gouverne vos pensées, votre cœur et vos affections, ainsi que vos actes : c'est la puissance du prêtre ! Vous me l'avez souvent nié. Mais la providence a voulu qu'aujourd'hui, ce pouvoir fût à jamais brisé pour vous et pour moi. Je veux être maître dans ma maison ; et, dès ce jour, l'empire du prêtre sur vous doit pour toujours être fini, à moins toutefois que vous ne préféreriez sortir de ma maison pour n'y plus rentrer. Si jamais il vous arrive encore d'aller porter au pieds du prêtre votre cœur et vos secrets, ne revenez plus ici. Assez longtemps le prêtre a dominé dans ma famille, le jour où il a souillé et flétri l'âme de ma fille doit irrévocablement signaler la chute de son règne. »

Trois autres discours suivirent celui de M. Dubord, tous remplis de détails et de faits qui démontraient à l'évidence que le confessionnal, plus que tout autre chose était la cause de la déplorable démoralisation

de  
et  
l'in  
sièc  
cor  
tou  
abo  
M  
sur  
rais  
app  
mes  
suj  
tain  
seul  
par  
n'ai  
nada  
mett  
qu'il  
diabo  
chos  
mer  
Je  
au su  
le Re  
prem  
perdu  
l'autr  
que le  
ce ha  
le dér  
la pote  
penda  
sa nou

93  
C5  
18  
Q  
C

emps : je me levai  
Ma petite fille se  
ma femme laissa  
lit se trouver mal.  
m'aimes, mets ta  
que tu n'iras plus  
on enfant, marche  
suit partout ! Sou-  
jour et de la nuit  
r et dégrader aux

ue de sa surprise,  
emps que je sais  
que votre époux  
écrite et terrible  
eur et vos affec-  
quissance du pré-  
ais la providence  
ût à jamais brisé  
e maître dans ma  
u prêtre sur vous  
ns toutefois que  
on pour n'y plus  
ore d'aller porter  
s secrets, ne re-  
prêtre a dominé  
lé et flétri l'âme  
aler la chute de

ni de M. Dubord,  
ui démontraient  
s que tout autre  
e démoralisation

de St-Thomas. Et certainement, si j'eusse pu parler et dire à cette assemblée ce que je savais déjà de l'influence corruptrice de cette institution dont les siècles de ténèbres ont doté le monde, j'aurais encore ajouté à la détermination énergique, prise par tous les membres, de mettre tout en œuvre pour en abolir l'usage.

Mais, ô Dieu ? qui connaissez tout ce qui se passe sur cette terre de misères et de péchés, que n'aurais-je pas à dire sur cette grande abomination qu'on appelle la confession, si je pouvais révéler ce que mes vingt-cinq années de prêtrise m'ont appris à ce sujet ; si je racontais, en détail, l'histoire de centaines de prêtres qui ont scandalisé les enfants, non-seulement par des questions infâmes, mais encore par des actions de la plus horrible dépravation ! Je n'ai pas moins de cent dix noms de prêtres du Canada qui se sont servis du confessionnal pour commettre avec les petits garçons ou les petites filles qu'ils avaient à leurs pieds des actions de la plus diabolique immoralité ! Mais comment redire ces choses ? Il n'y a pas de paroles humaines pour exprimer ces horreurs !

Je garderai donc le silence sur ce que j'ai connu au sujet de ces supérieurs du Séminaire de Québec, le Révérend M. P... et le Révérend A..., dont le premier est mort tranquille dans son lit, après avoir perdu des centaines de jeunes personnes et dont l'autre a été obligé de fuir, pendant la nuit, parce que le jeune\*\*\*, une des victimes de la lubricité de ce haut dignitaire, ne pouvant plus le tolérer, alla le dénoncer. Ce malheureux eut donc à choisir entre la potence et la trappe. Il se hâta de faire son paquet, pendant la nuit, et partit à la pointe du jour pour sa nouvelle destination.

Le lendemain, tout Québec était en émoi, en apprenant que le Révérend Joseph A. avait furtivement quitté sa haute position au séminaire, et renoncé à toutes les espérances que ses grandes connaissances et sa haute piété (?) pouvaient lui donner, afin d'aller s'ensevelir dans le monastère des trappistes de l'Iowa.

C'est ainsi que depuis des siècles les catholiques-romains sont joués par les hommes habiles qui les exploitent. Ils ne veulent pas de la lumière de l'Évangile ; aussi, Dieu les enveloppe-t-il d'épouvantables ténèbres. Ils ne veulent pas du joug de Jésus-Christ, et voilà qu'ils se traînent aux pieds d'hommes qui les séduisent et les trompent de la manière la plus cruelle.

Ils ferment les oreilles à la parole de Dieu, ils préfèrent les traditions des hommes, la vérité leur fait peur, ils courent après l'erreur et le mensonge. Aussi, voyez comme Dieu permet que le mensonge, l'erreur et les traditions humaines les enlacent de leurs filets trompeurs.

Voyez comme toutes les nations catholiques-romaines s'affaiblissent et tombent rapidement les unes après les autres !

O Dieu de miséricorde, jetez un regard de compassion sur mon cher Canada. Brisez les chaînes ignominieuses qui meurtrissent ses épaules. Regardez avec pitié ces multitudes de mes chers compatriotes fuyant, avec dégoût, les lieux qui les ont vus naître !

Le prêtre de Rome les chasse de la patrie en les chargeant d'un joug qu'ils ne peuvent plus porter. Car, pourquoi nos braves Canadiens vont-ils au loin chercher l'espace, la lumière, la paix, la liberté ? C'est parce que le prêtre de Rome leur ôte, dans les

patrie  
des n  
sionna  
tème  
de la  
corps.  
s'avili  
mettar  
homme

Le l  
M. Tac  
d'appr  
j'écriva  
« Pot  
ne puis  
mes ye  
depuis  
jour, pa  
En e  
flagellat  
suivis é  
le fleuv  
Baie, je  
la réuni  
m'avai  
Comb  
paix que  
les beau  
si bien

92  
C5  
18  
Q

t en émoi, en ap-  
avait furtivement  
aire, et renoncé à  
des connaissances  
donner, afin d'al-  
des trappistes de

es les catholiques-  
es habiles qui les  
a lumière de l'É-  
il d'épouvantables  
g de Jésus-Christ,  
s d'hommes qui  
a manière la plus

arole de Dieu, ils  
es, la vérité leur  
r et le mensonge.  
que le mensonge,  
les enlacent de

ions catholiques-  
t rapidement les

a regard de com-  
risez les chaînes  
épaules. Regar-  
es chers compa-  
x qui les ont vus

e la patrie en les  
vent plus porter  
s vont-ils au loin  
paix, la liberté  
leur ôte, dans les

patrie, ces quatre éléments indispensables à la vie des nations comme des individus. Et c'est le confessionnal qui, plus que tout autre chose dans le système romain, prive l'homme de la liberté, de la paix, de la lumière, de la vie de l'âme et de la vie du corps. Car c'est au confessionnal que l'homme s'avilit et se ravale au niveau de la brute, en mettant tout son être moral aux pieds d'un autre homme !

### V. La mort subite de mon père.

#### Le prêtre, le purgatoire et la vache de la pauvre veuve.

Le lendemain du jour qu'eut lieu l'assemblée où M. Taché avait rendu compte des motifs qu'il avait d'approuver la flagellation du curé de St-Thomas, j'écrivais à ma mère :

« Pour l'amour de Dieu, venez me chercher. Je ne puis rester ici davantage. Si vous saviez ce que mes yeux ont vu et ce que mes oreilles ont entendu depuis quelque temps, vous ne différeriez pas un jour, pas une heure, de venir. »

En effet, l'impression qui m'était restée de cette flagellation et de tous les discours qui s'en étaient suivis était telle, que si je n'avais pas eu à traverser le fleuve Saint-Laurent pour me rendre à la Mal-Baie, je serais parti tout seul, à pied, le lendemain de la réunion secrète où j'avais entendu des choses qui m'avaient réellement effrayé.

Combien je regrettais les jours de bonheur et de paix que j'avais passés auprès de ma mère, lui lisant les beaux chapitres de la Bible, qu'elle savait toujours si bien choisir pour m'intéresser et m'instruire !

Quelle différence entre les conversations que nous tenions ensemble après ces lectures et les discours que j'entendais à St-Thomas!

Par bonheur, le désir qu'avaient mes parents de me revoir n'était pas moins grand que le mien de retourner auprès d'eux.

Aussi, au bout de quelques semaines, ma mère venait me chercher, me pressait sur son cœur, et me ramenait tout joyeux dans les bras de mon père.

J'arrivai à la maison paternelle le 17 juillet 1821. Je passai l'après-midi et la veillée jusqu'à une heure bien avancée de la nuit auprès de mon père. Avec quel plaisir me voyait-il résoudre des problèmes assez difficiles d'algèbre et même de géométrie! (C'est M. Jones, mon maître, m'avait fait faire des progrès rapides dans ces branches d'étude). Je surpris plus d'une fois des larmes de joie dans les yeux de mon père lorsque, prenant l'ardoise de mes mains, il trouvait mes calculs justes. Il m'examina aussi sur la grammaire. Il répétait souvent: « Quel admirable maître que ce M. Jones, pour avoir fait faire tant de progrès à un enfant dans le court espace de quatorze mois!

Quelles furent douces, mais courtes pour moi, mon Dieu! ces heures de bonheur que je passai entre ma bonne mère et mon père, après une aussi longue absence!

Nous fîmes la prière en famille. Je lus ensuite le quinzième chapitre de l'Évangile de St-Luc: le retour de l'enfant prodigue. Ma mère chanta un beau cantique de joie et de reconnaissance. Et moi, je me couchai, l'âme inondée de bonheur. Mon sommeil fut le plus doux de ma vie!

92  
C5  
18  
Q  
C

m  
fr  
m  
lu  
mo  
bra  
le  
L  
son  
le  
je  
sec  
à l  
fut  
mes  
ne  
mê  
aup  
Dieu  
mes  
froid  
De  
acca  
cerc  
Je  
sur l  
Pa  
de sa  
jours

Mais, ô grand Dieu ! quel affreux réveil vous m'aviez préparé !

Vers quatre heures du matin, des cris déchirants frappent mon oreille, je reconnais la voix de ma mère !

« Qu'avez-vous donc, chère mère, pour crier ainsi ? lui demandai-je, tout étonné.

— Pauvre enfant ! tu n'as plus de père, il est mort ! »

En prononçant ces paroles, elle se jeta dans mes bras, puis elle tomba évanouie, à moitié morte, sur le plancher.

Et, pendant qu'un ami, qui avait couché à la maison, la faisait revenir à elle-même, je m'élançais sur le lit de mon père. Je le pressais sur mon cœur, je l'embrassais, je le couvrais de mes larmes, je lui secouais la tête, je lui serrais les mains, je cherchais à le lever sur son oreiller ; je ne pouvais croire qu'il fût mort ! Puis il me semblait qu'à mes cris et à mes prières, il allait revenir à la vie ! Le bon Dieu ne pouvait pas m'ôter ainsi mon père, à l'heure même ou, après une si longue absence, je revenais auprès de lui. Je me jetai à genoux pour crier à Dieu de me rendre mon père. Mais mes larmes et mes cris furent inutiles : il était mort ! Il était déjà froid comme la glace !

Deux jours après, il fut enterré. Ma mère était accablée par sa douleur, elle ne put accompagner le cercueil à l'église.

Je restai auprès d'elle, comme son unique soutien sur la terre !

Pauvre mère ! que de larmes tu as versées ! que de sanglots sont sortis de ton cœur désolé dans ces jours de suprême douleur !

Quoique bien jeune encore, j'étais assez âgé pour comprendre la grandeur de notre perte, et mêler mes larmes à celles de ma mère.

Quelle plume pourra jamais décrire ce qui se passe dans le cœur de la femme, lorsque Dieu lui enlève ainsi soudainement son époux à la fleur de l'âge, et la laisse seule, plongée dans la misère, avec trois pauvres enfants, dont deux sont trop jeunes pour savoir ce qu'ils ont perdu !

Combien les heures du jour sont longues pour la pauvre veuve, restée seule et sans ressources, au milieu d'un peuple étranger ! Combien les veilles de la nuit sont terribles pour ce cœur qui a tout perdu ! Quel vide dans la famille que l'absence éternelle de celui qui en était le père et le soutien !

Chaque objet que la pauvre veuve rencontre, chaque pas qu'elle fait lui rappelle sa perte, et enfonce plus avant le glaive qui perce son cœur.

Oh ! quelles sont amères les larmes qui coulent de ses yeux lorsque le plus jeune de ses enfants, qui ne connaît pas encore le terrible mystère de la mort, se presse sur son cœur et lui dit : « Maman ! où donc papa est-il allé ? Pourquoi ne revient-il pas ? Je m'ennuie ! Quand donc reviendra-t-il ? »

Quel affreux et solennel silence que celui qui suit cette question, si souvent répétée par le petit pauvre orphelin !

J'ai vu passer ces heures si sombres et si lentes sur l'âme de ma mère. J'ai entendu ses sanglots pendant les longues heures du jour, comme durant les heures bien plus longues encore de la nuit. Je l'ai vue, bien des fois, tomber à genoux, élevant ses mains suppliantes vers le ciel, pour conjurer Dieu d'avoir pitié d'elle et de ses trois malheureux orphelins...

Je ne pouvais faire autre chose, pour la consoler, que de l'aimer, prier et pleurer avec elle.

Il n'y avait que peu de jours encore que le corps de mon père avait été enseveli, lorsque je vis venir le Révérend Courtois, curé de la paroisse : c'était celui qui avait cherché, auparavant, à nous ôter notre Bible. Il passait pour être très riche et comme nous étions bien pauvres et bien malheureux depuis la mort de mon père, ma première pensée fut qu'il venait nous apporter des consolations et quelques secours.

Je vis que ma mère partageait mon espérance. Elle le reçut comme un ange qui arriverait du ciel. Quand on est malheureux, la moindre lueur d'espérance fait tant de bien !

Les premières paroles du prêtre, cependant, ne répondirent pas à l'espoir que j'avais conçu qu'il allait diminuer le poids d'affliction qui nous écrasait. Il chercha à être sympathique. Il dit même quelque chose sur la confiance que l'on doit mettre en Dieu, surtout dans les jours d'épreuve. Mais ses paroles étaient froides et sèches.

S'adressant à moi, il me dit : « Lis-tu encore la Bible, mon petit garçon ? »

— Oui, monsieur, lui répondis-je d'une voix qui tremblait d'inquiétude ; car je craignais qu'il ne voulût encore m'ôter ce trésor et je n'avais plus mon père pour le défendre.

— Madame, dit-il en se tournant vers ma mère, je vous ai déjà dit que ce livre ne convient ni à vous ni à votre enfant ! »

Elle baissa les yeux et ne répondit que par de grosses larmes roulant sur ses joues.

Cette question sans réponse fut suivie d'un assez long silence. Puis, s'adressant encore à ma mère, le prêtre lui dit :

« Madame, il y a quelque chose de dû pour les prières et les services que vous avez commandés pour le repos de l'âme de votre époux. Je vous serais très obligé, si vous vouliez bien me payer cette petite somme.

— Monsieur le curé, lui répondit ma mère, mon mari ne m'a laissé que des dettes. Je n'ai absolument rien que le travail de mes mains pour faire vivre mes trois pauvres petits enfants, dont l'ainé est là, devant vous. Si ce n'est pour moi, que ce soit par pitié pour ces petits orphelins ; ne nous arrachez pas le peu qui nous reste.

— Mais Madame, vous n'y pensez pas ; votre époux est mort subitement et sans préparation aucune : il est donc certain qu'il est dans les feux du purgatoire et si vous voulez qu'il en sorte, il vous faut nécessairement unir vos sacrifices personnels aux prières de l'Église et aux messes que nous offrons.

— Monsieur le curé, je vous l'ai déjà dit, mon mari m'a laissé sans aucunes ressources. il m'est impossible de vous donner de l'argent.

— Considérez, madame, que votre époux a été, pendant longtemps, le seul notaire de la Mal-Baie, et qu'il a dû faire beaucoup d'argent. Je ne puis concevoir qu'il ne vous en ait pas laissé assez pour aller à son secours, à cette heure où sa désolation et ses souffrances sont encore bien plus grandes que les vôtres.

— Il est vrai, monsieur le curé, que mon mari a fait beaucoup d'argent, mais il en a dépensé encore davantage. Grâce à Dieu, nous n'avons manqué de rien pendant sa vie. Mais il a fait, tout dernièrement

92  
C5  
18  
Q  
C

bâ  
qu  
Pu  
me  
je  
bie  
pa  
j'es  
che  
-  
me  
vot  
M  
se  
M  
n'é  
tim  
Me  
le c  
ame  
pou  
den  
par  
M  
prés  
de  
ma  
pas  
le p  
M  
égal  
j'en  
poin  
Ap  
ses y

bâtir cette maison, sur laquelle il y a encore quelque chose de dû, ce qui me fait craindre de la perdre. Puis, il a acheté, tout récemment encore, ce joli morceau de terre, qui n'est qu'à moitié payé, et que je crains aussi de perdre. En sorte que je n'aurai bientôt que le grand chemin pour partage, avec mes pauvres orphelins ! En attendant, monsieur le curé, j'espère que vous n'êtes pas l'homme qui nous arrachera la dernière bouchée de pain qui nous reste.

— Cependant, madame, il faut absolument que les messes dites et chantées pour le repos de l'âme de votre époux soient payées, répondit le curé.

Ma mère se cacha la figure dans son mouchoir, et se mit à pleurer.

Mais je ne pleurai pas cette fois avec elle. Ce n'était pas de la douleur, c'était de la colère, un sentiment d'inexprimable horreur, qui me possédait. Mes yeux étaient fixés sur cet homme qui torturait le cœur de ma mère, et qui rendait ses larmes plus amères que jamais. Mes poings étaient fermés comme pour frapper. Tous mes muscles tremblaient, mes dents s'entrechoquaient, comme si j'eusse été saisi par un froid glacial.

Mon désespoir était de me trouver si faible, en présence de ce gros homme, et de n'être pas capable de le faire sortir de la maison, pour l'éloigner de ma mère. J'avais aussi envie de lui dire : N'avez-vous pas honte, vous qui êtes si riche, de venir nous ôter le pain de la bouche !

Mais les forces physiques et morales me manquaient également pour mettre à exécution ce que je désirais, j'en éprouvais un sentiment de regret et de désappointement qui me torturait.

Après un long silence, ma mère leva sur le prêtre ses yeux rougis par les larmes, et lui dit :

« Monsieur le curé, voyez-vous cette belle vache dans le pré, à quelques pas de la maison ? Son lait et son beurre sont la principale nourriture de mes enfants : c'est une vraie providence pour nous. J'espère que vous ne nous l'ôtez pas. Mais s'il ne faut que ce sacrifice pour faire sortir l'âme de mon pauvre mari des feux du purgatoire, prenez-la pour payer les messes qu'il faut dire encore afin d'éteindre ces flammes dévorantes. »

Le prêtre se leva à l'instant, en disant : « c'est bien, madame, » et il sortit.

Nous suivions tous ses pas. Au lieu de passer par la petite barrière qui était devant la porte, il se dirige vers la vache, dans la prairie, la frappe doucement avec sa canne, la fait avancer jusqu'à la barrière qu'il ouvre, afin de conduire sa proie sur le chemin public et de l'emmener chez lui !

A cette vue, je jette un cri de désespoir : « Ah ! ma mère, voilà qu'il emmène notre vache ! Qu'allons-nous devenir ? »

Le seigneur Nairn nous avait donné cette superbe bête lorsqu'elle n'avait que trois mois. Sa mère avait été amenée d'Ecosse et appartenait aux plus belles races bovines de ce pays. Je l'avais élevée moi-même. Je la nourrissais de mes propres mains ; souvent j'avais partagé mon pain avec elle. Je l'aimais comme un enfant aime toujours l'animal qu'il a lui-même élevé. Elle semblait me comprendre et m'aimer aussi. D'aussi loin qu'elle me voyait, elle accourait pour recevoir mes caresses, avec les petites douceurs que je ne manquais jamais de lui donner.

C'est ma mère elle-même qui la trayait. Son lait si riche était une si délicieuse et si substantielle nourriture. Comme nous nous sentions heureux lorsqu'à notre déjeuner et à notre souper nous

avons à boire une pleine tasse de ce lait si pur et si frais !

Ma pauvre mère jeta aussi un cri de douleur en voyant le prêtre lui ôter cette dernière ressource que le ciel lui avait laissée pour nourrir ses enfants.

Me jetant dans ses bras, je lui dis : « Pourquoi donc avez-vous donné notre vache ? qu'allons nous devenir » Nous allons donc mourir de faim !

« Cher enfant, me répondit-elle, je ne pensais pas que le curé serait assez cruel pour nous arracher cette dernière ressource. Ah ! si je l'eusse cru si impitoyable, jamais je ne lui aurais parlé comme je l'ai fait. Oui, cher enfant, je dirai comme toi : « Qu'allons-nous devenir ? Mais ne m'as-tu pas souvent lu dans ta belle Bible, que le bon Dieu est le père de la veuve et de l'orphelin ? Nous allons le prier, ce Dieu qui veut bien être ton père et le mien. Il va nous écouter. Il va entendre la voix de nos larmes ; mettons-nous à genoux et prions le d'avoir pitié de nous et de nous rendre la vie que ce prêtre vient de nous enlever. »

Nous tombâmes tous les deux à genoux, ma mère prit ma main droite dans sa gauche et, levant son autre main vers le ciel, elle fit monter vers le trône du Dieu des miséricordes, pour ses pauvres enfants, une prière comme je n'en ai jamais entendu depuis. Ses paroles étaient souvent étouffées par ses sanglots. Mais quand elle ne pouvait plus parler par sa voix, elle parlait par ses regards brûlants, elle parlait par sa main tendue vers le ciel.

Je parlais aussi au bon Dieu avec elle, et je répétais en sanglotant ses paroles.

Quand elle eut fini de prier, elle resta pâle et tremblante. Je crus qu'elle allait mourir. Je courus chercher un verre d'eau bien froide, que je lui donnai

en lui disant : « Chère maman, pour l'amour de Dieu, ne me laissez pas seul sur la terre ! »

Après avoir bu quelques gouttes d'eau fraîche, elle se trouva mieux ; eile prit ma main, la pressa sur ses lèvres tremblantes, puis m'attirant à elle, elle me pressa sur son cœur, et me dit : « Cher enfant, si tu es prêtre un jour, je t'en conjure, ne sois pas dur envers les pauvres veuves, comme les prêtres d'aujourd'hui ! »

Et, pendant qu'elle prononçait ces paroles, je sentis des larmes brûlantes couler de ses yeux sur mes joues.

Vous le savez, Seigneur, ces larmes ne se sont jamais séchées sur les joues de votre indigne serviteur. Pas un jour ne s'est écoulé sans que j'en aie senti l'empreinte ineffaçable, pendant les vingt-cinq années que j'ai passées à croire et à prêcher les inconvenables superstitions de Rome. Je ne valais pas mieux que beaucoup d'autres prêtres. Comme eux, je croyais à la fable ridicule et impie du purgatoire; comme eux (je le dis à ma honte), j'ai souvent tendu la main pour recevoir l'argent du riche qui payait mes messes offertes pour éteindre les feux de purgatoire fabuleux. Et si ces larmes brûlantes de ma mère n'eussent pas toujours été là, sur ma joue, j'aurais été cruel, impitoyable pour la pauvre veuve, comme sont obligés de l'être tous les prêtres de Rome. Comme eux tous, j'aurais mangé un pain trempé dans les larmes de la veuve et de l'orphelin. Mais, heureusement, lorsque mon cœur dépravé par les fausses doctrines de Rome, était tenté de voler la veuve et l'orphelin, *sous le prétexte de faire de longues prières*, la voix de ma mère me criait, du fond de sa tombe : « Cher enfant, ne sois pas dur envers

ur l'amour de  
erre ! »

eau fraîche, elle  
la pressa sur  
ant à elle, elle  
« Cher enfant,  
re, ne sois pas  
me les prêtres

aroles, je sentis  
yeux sur mes

es ne se sont  
indigne servi-  
ns que j'en aie  
les vingt-cinq  
prêcher les in-  
ne valais pas

Comme eux,  
du purgatoire;  
souvent tendu  
ne qui payait  
feux de pur-  
lantes de ma  
sur ma joue,  
pauvre veuve,  
es prêtres de  
ngé un pain  
de l'orphelin.  
e dépravé par  
té de voler la  
faire de lon-  
riait, du fond  
s dur envers

les pauvres veuves, comme les prêtres d'aujourd'hui ! »

Oui, mon Dieu, j'aime à vous en rendre gloire, à vous seul dont découlent sur nous tous les dons et toutes les grâces. Si pendant les jours de ma prêtrise à Québec, à Beauport, à Kamouraska, j'ai donné presque tout ce que je possédais afin de nourrir et de vêtir le pauvre, surtout les veuves et les orphelins, ce n'est pas que je fusse naturellement meilleur que les autres ; mais c'est que vous m'aviez parlé avec des paroles que je ne pouvais oublier. C'est vous, Seigneur, qui aviez fait couler sur moi ces larmes si puissantes ; c'est vous qui aviez fait tomber des lèvres de ma mère ces paroles d'une simplicité incomparable, mais aussi d'une éloquence, d'une beauté sans pareille.

Et ces paroles et ces larmes, la main impie de Rome n'a jamais pu les effacer.

Ce n'était pas moi qui étais bon et charitable pour les veuves et les orphelins, c'était vous, Seigneur, qui étiez bon et miséricordieux pour moi, lorsque l'ange que vous m'aviez donné pour guider mes premiers pas dans la vie, écrivait dans mon âme, avec ces larmes, ces admirables leçons.

A vous donc, Seigneur, et à vous seul la gloire, les louanges et les adorations de la terre et du ciel.

Mais combien de temps encore, ô mon Dieu, laissez-vous cette insolente ennemie de votre Évangile, l'Église romaine, s'engraisser des larmes de la veuve et des pleurs de l'orphelin au moyen de cette invention cruelle et impie des peuples idolâtres : le purgatoire ?

Ayez donc pitié de tant de nations qui sont encore les victimes de cette grande imposture. Arrachez le bandeau qui couvre les yeux des prêtres et

des peuples de Rome et les empêche de voir la lumière, comme vous l'avez arraché de mes propres yeux.

Faites-leur donc comprendre que ce n'est pas vers les feux d'un purgatoire imaginaire que le pauvre pécheur doit tourner ses regards et ses espérances, afin d'être sauvé ; mais que c'est uniquement dans le sang de l'Agneau, immolé pour effacer les péchés du monde, que les âmes des coupables enfants d'Adam peuvent être purifiées, pour le temps et pour l'éternité.

#### VI. L'orgie au presbytère.

La prière de la pauvre veuve avait été entendue au ciel. Le lendemain, ma mère recevait une lettre de ses deux sœurs, Geneviève et Catherine.

La première, mariée à Étienne Eschenbach, de St.-Thomas, lui disait de tout vendre ce qu'elle avait et de venir avec ses enfants demeurer chez elle. « Nous n'avons pas de famille, lui écrivait-elle, et le bon Dieu nous a donné en abondance les biens de cette vie. Nous serons heureux de partager avec toi et tes enfants ce que nous tenons du ciel. »

La seconde sœur, mariée à Kamouraska, l'honorable Amable Dionne, lui disait : « Nous avons appris l'affreux malheur qui t'a ôté ton mari. Mais ne t'inquiète pas de l'avenir : mets ta confiance en Dieu. Nous avons perdu, dernièrement, le seul garçon que nous avions ; nous désirons le remplacer par ton aîné, Charles. Envoi-le-nous ; nous l'éleverons comme notre propre enfant, et il sera ton soutien avant peu. En attendant, fais un encan de tout ce que tu as, et rends-toi, avec tes deux plus jeunes enfants, à St-Tho-

empêche de voir la  
hé de mes propres

que ce n'est pas  
imaginaire que le  
regards et ses espé-  
e c'est uniquement  
é pour effacer les  
des coupables en-  
es, pour le temps

rière.

avait été entendue  
recevait une lettre  
Catherine.

Eschenbach, de  
re ce qu'elle avait  
meurer chez elle.  
écrivait-elle, et le  
ance les biens de  
partager avec toi  
du ciel. »

Kamouraska, l'honorable  
us avons appris  
mari. Mais ne  
onfiance en Dieu.  
seul garçon que  
mplacer par ton  
elèverons comme  
outien avant peu.  
ce que tu as, et  
enfants, à St-Tho-

mas, où Geneviève et moi nous verrons à ce que tu  
ne manques de rien. »

Peu de jours après, avait lieu l'encan de tout notre ménage. Par malheur, bien que j'eusse soigneusement caché ma chère Bible, pour qu'elle ne fût pas vendue, elle fut néanmoins mise à l'enchère et disparut, sans que j'aie jamais pu savoir entre quelles mains elle était tombée. Était-ce ma mère qui, effrayée par les menaces du prêtre, avait laissé échapper ce trésor de nos mains? Étaient-ce quelques-uns de nos parents catholiques-romain qui avaient cru bien faire en détruisant cette Bible proscrite? Je n'en sais rien; mais cette perte, alors irréparable pour moi, me fut bien sensible.

Le lendemain de l'encan, au milieu des larmes et des sanglots je disais adieu à ma pauvre mère et à mes petits frères.

Ils allaient s'embarquer dans une goëlette pour aller à St-Thomas, et je traversai en chaloupe à Kamouraska.

L'oncle et la tante Dionne me reçurent avec toutes les marques de l'amitié la plus sincère. Et bientôt, m'ayant entendu dire que je désirais être prêtre, ils me firent commencer l'étude du latin sous la direction du M. Morin, vicaire de Kamouraska.

Ce prêtre passait pour un homme très instruit. Il pouvait être âgé de quarante-cinq à cinquante ans. Il avait été curé dans une paroisse du diocèse de Montréal. Mais, comme la plupart des autres prêtres, ses vœux de célibat n'avaient pu le garantir contre les charmes d'une de ses belles paroissiennes. Un grand scandale était survenu, il avait perdu sa cure, et l'évêque l'avait envoyé à Kamouraska, où ses premiers malheurs n'étaient point connus, au moins

parmis les enfants de mon âge. Il avait toutes sortes de bontés pour moi, et je l'aimai bientôt de l'affection la plus sincère.

Un jour (c'était le premier de l'an 1822), il me prit à part et me dit : « C'est l'usage du Révérend M. Varin, curé de la paroisse, de donner un grand repas le jour des Rois. Or, les principaux du village veulent profiter de cette circonstance pour lui présenter un bouquet. Je suis chargé de composer le compliment et de choisir celui qui devra le présenter au curé. J'ai jeté les yeux sur toi pour cela. Qu'en pense-tu ? »

— Mais, je suis bien petit et bien jeune, lui répondis-je.

— Ton jeune âge ne donnera que plus d'intérêt à ce que nous voulons dire et faire, reprit le vicaire.

— Je n'ai pas d'autre objection à faire à ce que vous me demandez, pourvu que le discours ne soit pas trop long, et que vous me le donniez assez tôt pour que je puisse l'apprendre comme il faut.

Le discours était déjà préparé. Il était assez court. Et l'heure de le prononcer arriva bientôt.

L'élite de Kamouraska, composée d'une vingtaine de messieurs et d'autant de dames et de demoiselles, était réunie dans la belle et grande salle du presbytère.

M. le curé était au milieu d'eux, lorsque tout à coup, le seigneur Taché et sa femme sortent d'une chambre, en me tenant par la main, et me font avancer au milieu de l'assemblée. J'avais une couronne de fleurs sur la tête ; car j'étais censé être l'ange de la paroisse que le peuple avait appelé pour offrir à son curé l'expression de l'admiration et de la reconnaissance publiques.

Le di  
de fleur  
pour la

M. V  
bien pla  
cées, ét  
plus gra  
La blan  
rehausse  
ligence  
noirs.  
près de  
de plus  
sation.

Il éta  
fêtes ; e  
paroles

Il n'a  
fondre  
lorsque  
exprima  
apprécie

Les r  
dames c  
du festi  
chargée  
le Cana

C'étai  
à un di  
m'avait  
même d  
peut dor  
je cherch  
et se fai

Outre

Le discours fini, je présentai au curé le bouquet de fleurs symboliques que les dames avaient préparé pour la circonstance.

M. Varin était un homme de petite taille, mais bien planté sur ses pieds. Ses lèvres, fines et pincées, étaient toujours prêtes à laisser échapper le plus gracieux sourire qu'il soit possible d'imaginer. La blancheur remarquable de son teint était encore rehaussée par la couleur rose de ses joues. L'intelligence et la bonté brillaient dans ses beaux yeux noirs. Le premier quart d'heure qu'on passait auprès de lui ne laissait rien à désirer : rien, en effet, de plus aimable et de plus gracieux que sa conversation.

Il était très passionné pour ces sortes de petites fêtes ; et rien ne saurait surpasser la grâce de ses paroles et de ses manières dans ces occasions.

Il n'avait pu entendre la moitié de l'adresse sans fondre en larmes ; et bien des yeux se mouillèrent lorsque le bon curé, d'une voix pleine d'émotion, exprima sa reconnaissance et sa joie de se voir ainsi apprécié par son peuple.

Les remerciements de l'heureux pasteur finis, les dames chantèrent quelques jolis chants ; puis la salle du festin s'ouvrit et nous laissa voir une longue table, chargée des mets et des vins les plus délicieux que le Canada pût offrir.

C'était la première fois de ma vie que j'assistais à un dîner de prêtres ; et la place honorable que l'on m'avait donnée dans cette petite fête me mettait à même d'en saisir toutes les nuances. Aussi, rien ne peut donner une idée de la curiosité avec laquelle je cherchais à voir et à entendre tout ce qui se disait et se faisait parmi les joyeux convives.

Outre le curé et son vicaire, il y avait trois autres

prêtres, que l'on avait artistiquement encadrés parmi les plus jolies dames de l'assemblée.

Après nous avoir honorés de leur présence pendant près d'une heure, les dames quittèrent la table et passèrent dans le grand salon, dont les murs étaient couverts d'une des plus belles tapisseries que j'aie jamais vues.

A peine la dernière dame avait-elle disparu, que M. le curé se leva et dit : « Messieurs, portons une santé à ces aimables dames dont la présence a répandu tant de charme sur la première partie de notre petite fête. »

Et tous les convives, à l'exemple du galant pasteur, de remplir et de vider leurs longs verres à vin en l'honneur des dames.

Ensuite, le Seigneur Taché proposa la santé « du plus vénérable et du plus chéri des prêtres du Canada, le Révérend M. Varin ». Et tous les verres de se remplir et de se vider encore, excepté le mien, car j'avais été placé à côté de l'oncle Dionne, qui, me regardant d'un air sévère, après que j'eus vidé mon premier verre, m'avait dit : « Si tu bois un autre verre, je te fais passer la porte, un petit garçon comme toi ne doit faire que toucher le vin du bout des lèvres. »

Je ne saurais dire, combien de santés on proposa et but durant le temps que nous restâmes à table, après que les dames nous eurent quittés.

Après chaque santé, il fallait chanter une chanson ou conter une histoire, dont plusieurs furent suivies d'applaudissements, de battements de mains, de cris de joie et de rire convulsifs.

Quand mon tour vint d'offrir une santé, j'essayai de m'excuser, mais on ne voulut pas recevoir mes raisons : je fus donc forcé de dire à la santé de qui

je m'in  
mes de  
le curé  
à la sa

Persc  
nom, p  
assemb  
à leurs  
tirent d  
bravo !

Tout  
verres :  
jusqu'à

Tant  
duire le  
nombre

Le pr  
Noël. C  
sant bu  
laissait  
grand t  
ivresse,  
ne firent  
Il voulut  
son ver  
échappa  
il entorn  
ver. Sa  
bientôt.  
tomba lo  
les autres  
en riant

Enfin,  
à peine  
tout son

je m'intéressais le plus au monde. Je me levai sur mes deux courtes jambes, et me tournant vers M. le curé, je lui dis : « Je désire que nous buvons à la santé de notre saint-père le pape. »

Personne n'avait encore pensé au pape, et ce nom, prononcé par un enfant au milieu d'une telle assemblée, parut si étrange, si drôle à ces prêtres et à leurs joyeux convives, qu'ils éclatèrent de rire, battirent des mains et des pieds, en criant : « Bravo ! bravo ! à la santé du pape ! »

Tout le monde se leva, à l'invitation du curé ; les verres se remplirent jusqu'au bord et se vidèrent jusqu'à la dernière goutte excepté le mien.

Tant de santés ne pouvaient être bues sans produire leur effet naturel : l'ivresse chez un grand nombre.

Le premier qui succomba fut un prêtre nommé Noël. C'était un homme de haute taille et un puissant buveur. Je m'étais aperçu plus d'une fois qu'il laissait de côté son verre à pied pour se servir d'un grand *tumbler*. Les premiers symptômes de son ivresse, au lieu d'exciter la compassion de ses amis, ne firent qu'augmenter leurs bruyants éclats de rire. Il voulut prendre une carafe et remplir de nouveau son verre, mais sa main tremblait ; la carafe lui échappa et se brisa sur la table. Pour s'en consoler, il entonna une chanson bachique, qu'il ne put achever. Sa tête s'affaissa sur la table, où il s'endormit bientôt. Il essaya ensuite de se lever, mais il tomba lourdement sur sa chaise. Pendant ce temps les autres prêtres et tous les convives le regardaient en riant aux éclats.

Enfin, il fit un effort suprême pour se lever, mais à peine eut-il fait deux ou trois pas qu'il tomba de tout son long sur le plancher. — Ses deux voisins

coururent à son aide, mais ils n'étaient guère en état de le relever ; — deux fois ils roulèrent avec lui sous la table. — Enfin, un autre convive, un peu moins affecté par les fumées du vin, le prit par les deux pieds et le traîna dans une petite chambre voisine, d'où nous l'entendîmes bientôt se décharger l'estomac du trop pesant fardeau dont il était accablé.

Cette scène me parut bien étrange, car c'était la première fois que je voyais un prêtre ivre. Mais ce qui m'étonnait le plus, c'étaient les ris bruyants des autres prêtres à la vue de ce spectacle.

Pendant, je devins bientôt le témoin d'une autre scène qui me causa plus de peine encore.

Mon jeune compagnon et ami Achille Taché, fils du seigneur Taché, n'avait pas été averti, comme moi, de ne rien toucher le vin que du bout des lèvres : après avoir plusieurs fois vidé son verre, il roula, lui aussi, sur le parquet, à la vue de son père qui n'était guère en état de le secourir. Il se lamentait et criait : « J'étouffe ! » Je voulus lui aider à se relever, mais c'était au-dessus de mes forces. Je courus chercher sa mère. Elle vint avec une autre dame au secours de son enfant, mais le vivaire l'avait déjà porté dans une chambre voisine où il s'endormit, après avoir dégorgé une partie de ce qu'il avait pris.

Pauvre Achille ! c'est ainsi qu'il faisait, au presbytère de son curé, le premier apprentissage de cette vie de débauche et d'ignominie qui devait, quinze ou vingt ans plus tard, lui ôter sa belle seigneurie, son épouse et ses enfants, et le faire tomber lui-même sur les grèves solitaires de Kamouraska, sous la main meurtrière d'un assassin !

Cette première et triste expérience que j'ai faite de la vie réelle et intime du prêtre de Rome est

resté  
je m  
que  
je ch  
El

Je  
chan

Lor  
ri et  
leva  
toute  
joie n  
partag

La  
et nou  
daient

Plus  
moisel  
partie  
fut bie

D'ai  
que ie

restée si profondément gravée dans ma pensée, que je me rappelle encore avec honte la chanson bachique que le prêtre Morin m'avait fait apprendre et que je chantai.

Elle commençait par ces paroles latines :

Ego in arte Bacchi  
Multum profeci :  
Decies pintum vini  
Hodie bibi.

Je me rappelle aussi la chanson que le curé Varin chanta ; la voici :

Savez-vous pourquoi, mes amis,  
Savez-vous pourquoi, mes amis,  
Nous sommes tous si réjouis ? (*bis*)  
C'est qu'un repas n'est bon  
Qu'apprêté sans façon :  
Mangeons à la gamelle... Vive le son,  
Vive le son !  
Mangeons à la gamelle... Vive le son  
Du flacon !

Lorsque les prêtres et leurs amis eurent chanté, ri et bu pendant plus d'une heure, M. le curé se leva et dit : « Il ne faut pas laisser les dames seules toute la veillée. Est-ce que notre bonheur et notre joie ne seront pas doublés, si elles consentent à les partager avec nous ? »

La proposition fut couverte d'applaudissements, et nous passâmes au salon, où les dames nous attendaient.

Plusieurs jolis chants, exécuté par quelques demoiselles, donnèrent une nouvelle vie à cette seconde partie de la soirée. Mais cette nouvelle ressource fut bientôt épuisée.

D'ailleurs, quelques-unes des dames voyaient bien que leurs maris étaient plus d'à moitié ivres, et elles

en étaient toutes honteuses. Madame Taché, surtout, ne pouvait cacher la peine qu'elle éprouvait de ce qui était arrivé à son cher Achille. Avait-elle quelques pressentiments, comme en ont tant d'âmes, des larmes qu'elle devait verser un jour, à son sujet ? Avait-elle devant les yeux la vision d'un cadavre mutilé et sanglant : le corps inanimité de son fils tombé sous la balle d'un assassin ?

M. Varin ne craignait rien tant qu'une éclipse dans ces heures de joie bruyante, dont sa vie était pleine et dont son presbytère était le théâtre.

— Allons ! allons ! mesdames et messieurs, dit-il, point de sombres moments dans cette soirée, la plus belle de ma vie ! Il nous faut jouer au colin-maillard.

Et tout le monde d'applaudir, et de crier : Jouons au colin-maillard !

A ces cris, répétés par toutes les bouches, les messieurs, à moitié endormis par les fumées du vin, semblent se réveiller comme d'un long rêve. Les jeunes gens battent des mains pour applaudir et exprimer leur joie. Les dames, jeunes et vieilles, se rapprochent les unes des autres en se félicitant de cette heureuse idée.

— Mais, qui va le premier se bander les yeux ? demanda le curé.

Toutes les dames, à la fois, lui crient : C'est vous, monsieur le curé... c'est à vous de donner le bon exemple, et à nous de le suivre.

— Le jury qui me condamne est trop puissant et trop unanime, dit M. Varin, je sens que son jugement est sans appel : il faut me soumettre.

Et un instant après, une des dames avait attaché un beau mouchoir, tout parfumé, autour de la figure du galant curé. Elle le prit ensuite par la main, le conduisit dans l'angle le plus retiré de la chambre,

et,  
ma  
qui  
F  
hon  
qu'  
sur  
et c  
et c  
T  
ivre  
il p  
cha  
hom  
cap  
tom  
cha  
bien  
R  
que  
et lu  
deu  
tant  
T  
les c  
pinc  
le b  
« Sa  
L  
bras  
le fa  
men  
loin  
heur  
qui

et, l'ayant poussé tout doucement de sa belle petite main blanche, elle lui dit : M. Colin-Maillard, sauve qui peut ! malheur à qui est pris !

Rien n'est plus comique que de voir marcher un homme pris de vin, surtout lorsqu'il ne veut pas qu'on s'en aperçoive. Comme il se tient roide et droit sur ses jambes ! Comme ses mouvements de droite et de gauche, pour se tenir en équilibre, sont savants et compliqués !

Telle était la position du curé Varin. Il n'était pas ivre outre mesure, quoiqu'il eût bu prodigieusement : il portait à merveille l'énorme fardeau dont il était chargé. Il avait pris assez de vin pour enivrer trois hommes ordinaires, mais telle était sa prodigieuse capacité de boire, qu'il pouvait encore marcher sans tomber. Cependant, chaque pas qu'il faisait, comme chaque mot qu'il prononçait, indiquait d'une manière bien pénible et bien évidente qu'il avait trop bu.

Rien donc de plus amusant que les premiers pas que fit le pauvre prêtre pour saisir quelque victime et lui passer son bandeau. Il faisait un pas en avant, deux pas en arrière, puis il chancelait, tantôt à droite, tantôt à gauche.

Tout le monde riait aux larmes. Les jeunes gens, les dames, les demoiselles allaient à tour de rôle le pincer, lui toucher doucement tantôt la main, tantôt le bras ou l'épaule, puis on criait en s'éloignant : « Sauve qui peut ! »

Le curé allait en zigzag, étendait subitement les bras, tantôt ici, tantôt là. Ses jambes pliaient sous le fardeau. Il haletait, suait, toussait, et chacun commençait à craindre que l'épreuve ne fût poussée trop loin et au-delà des convenances, lorsque, par un heureux tour de main, il saisit le bras d'une dame, qui s'était trop approchée de lui pour l'agacer.

La dame fit de vains efforts pour s'échapper; elle se débattit, tourna sur elle-même, mais la main du curé ne voulut pas lâcher prise: elle tenait aussi ferme que celle d'un noyé.

Tandis qu'il retenait sa proie de la main droite, il voulut lui passer la gauche sur la tête, afin de reconnaître et de nommer le bel oiseau qu'il avait saisi — mais voilà que, ses jambes ployant entièrement sous son poids, il tomba et entraîna avec lui dans sa chute sa belle paroissienne! Elle roula sur lui en voulant lui échapper, et bientôt il roula sur elle pour mieux la saisir!

Cette scène, qui ne dura que quelques instants, fut pourtant assez longue et assez indécente pour forcer les dames à rougir et à se cacher la figure.

Jamais de ma vie je n'ai vu rien de plus honteux et de plus scandaleux que ce spectacle.

Le jeu finit là: nous avions tous honte de ce qui venait de se passer sous nos yeux.

Je me trompe quand je dis tous, car la plupart des hommes étaient trop pleins de boisson pour rougir, et les prêtres étaient trop ivres aussi ou trop accoutumés à cette vie de débauche pour en avoir honte.

Le lendemain, le curé Noël dit sa messe, mangea ce qu'il appelait « le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ! »

Le curé Varin et les autres prêtres, sans aucun scrupule, comme sans honte et sans remords, montrèrent aussi à l'autel et communieraient!

Or, ce curé Varin était un des *plus respectables prêtres du Canada*.

C'est ainsi, ô perfide Église de Rome, que tu trompes les peuples qui te suivent, et que tu perds même les prêtres dont tu fais tes esclaves. Tu leur imposes un joug qu'ils ne peuvent porter! Tu leur

fais  
en  
les  
en

R  
pré  
miè  
son  
D  
ans  
jour  
cœu  
nées  
tout

L  
curé  
pour  
Maia  
cet  
men  
et to

Se  
mion  
qu'il  
chaie  
reter

Le  
nion  
de s  
des i

fais faire des serments qu'ils ne peuvent tenir ! Tu en fais des menteurs et des parjures ! Tu leur ôtes les notions du bien et du mal ! Tu perds les prêtres en dégradant les peuples !

## VII. Préparation à la première communion.

### Mariolâtrie.

Rien ne peut surpasser le soin avec lequel les prêtres de Rome préparent les enfants à leur première communion. De deux à trois mois, chaque été, sont consacrés à cette préparation.

Durant tout ce temps, les enfants de dix à treize ans sont forcés de venir à l'église presque tous les jours, non seulement pour achever d'apprendre par cœur leur catéchisme, qu'ils ont dû étudier les années précédentes, mais aussi pour en comprendre toutes les doctrines.

Le prêtre qui nous instruisait était un ancien curé, qui, comme il a été dit, avait perdu sa cure pour avoir séduit une de ses jeunes paroissiennes. Mais nous ignorions cette circonstance, et comme cet homme traitait les enfants avec une bonté vraiment paternelle, nous avions pour lui tout le respect et toute l'affection possibles.

Ses discours étaient un peu longs, mais nous aimions à l'entendre ; car il savait assaisonner tout ce qu'il disait d'histoires intéressantes qui nous attachaient à sa personne tout en nous faisant aimer et retenir ses leçons.

Le catéchisme préparatoire à la première communion est comme la base de cet édifice monstrueux de superstition et d'idolâtrie que Rome érige au fond des intelligences qu'elle tient dans ses fers.

C'est alors qu'elle leur inculque ce profond respect, on pourrait dire cette espèce d'adoration dont elle veut que ses papes et ceux qui les représentent soient honorés.

C'est alors surtout qu'elle détruit de fond en comble tout ce qui peut servir de fondement aux vérités les plus sacrées de l'Évangile.

C'est alors que Jésus-Christ est entièrement détrôné des cœurs qu'il a pourtant payés si cher et dans lesquels il veut régner seul.

C'est alors que Marie est intronisée dans l'intelligence du jeune catholique-romain, non seulement sur un pied d'égalité avec son Fils, mais même de supériorité.

Et cette grande iniquité par laquelle Marie est substituée à Jésus est commise avec tant d'art, est dissimulée avec tant d'habileté, est présentée sous des couleurs si attrayantes, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, à un jeune catéchumène de s'en douter.

— Un jour le prêtre me dit : Lève-toi, mon enfant, afin de répondre à plusieurs questions importantes que j'ai à te faire.

Je me levai.

— Mon enfant, dit-il, lorsque, à la maison, tu commets quelque faute, qui est généralement le plus prompt à te punir ? Est-ce ton père ou ta mère ?

Après quelques moments d'hésitation, je répondis : C'est mon père.

— Tu as bien répondu, mon enfant. Car il est vrai que le père est presque toujours plus impatient avec ses enfants et plus prompt à les punir que la mère. A présent, mon enfant, dis-moi, qui te punit le plus sévèrement et te frappe le plus fort : est-ce ton père ou ta mère ?

— Je répondis, sans hésiter, que c'était mon père.

— C'est encore vrai, mes enfants, poursuivit le prêtre; la mère, même quand elle punit, laisse voir la bonté de son cœur: elle ne frappe pas avec la même dureté que le père. Mais, j'ai encore quelque chose à te demander, dit-il, s'adressant à moi de nouveau. Lorsque tu avais, quelquefois, mérité d'être corrigé, et que ton père prenait la verge pour te frapper, ne survenait-il pas, tout à coup, quelqu'un qui se jetait entre toi et ton père, pour lui arracher la verge des mains et l'apaiser?

— Oui, monsieur, lui répondis-je, ma mère a souvent agi ainsi: plus d'une fois je l'ai échappé belle de cette manière.

— Ce que tu dis là est encore vrai, mon enfant, non seulement en ce qui te concerne, mais encore à l'égard de tous tes compagnons ici présents. N'est-il pas vrai, mes chers enfants, que souvent vos bonnes mères viennent à votre secours lorsque vos pères veulent vous battre, et qu'ainsi vous échappez à la correction que vous méritez? Répondez.

Tous répondirent: Oui, c'est vrai!

— Encore une question, et j'aurai fini, reprit le vicaire. Lorsque tu voyais ton père armé de la verge pour te frapper, ne te jetais-tu pas, pour échapper à ses coups, dans les bras de quelqu'un?

— Oui, monsieur, répondis-je, je me suis plus d'une fois jeté ainsi dans les bras de ma mère, lorsque après avoir commis quelque faute, je voyais mon père venir à moi pour me punir. Elle demandait grâce pour moi et plaidait si bien ma cause que j'ai bien souvent échappé ainsi à la correction que je méritais.

— C'est très bien répondu! me dit le prêtre. Puis, s'adressant à tous les enfants:

— Vous avez un Père et une Mère au ciel : votre Père, c'est Jésus, votre Mère, c'est Marie. Mais n'oubliez pas que la femme, la Mère, a toujours le cœur plus tendre et plus miséricordieux que le Père.

Souvent vous offensez votre Père qui est au ciel par vos péchés, vous l'irritez contre vous. Que se passe-t-il alors au ciel? Votre Père en courroux. prend la verge, il fait gronder son tonnerre pour vous écraser, il ouvre l'enfer pour vous y jeter, et vous seriez depuis longtemps perdus, réprouvés, si vous n'aviez pas au ciel une bonne Mère qui désarme le bras irrité de votre Père. Quand Jésus est sur le point de vous punir, la bonne Vierge Marie court à lui et l'apaise. Elle se jette entre lui et vous et l'empêche de vous frapper, comme vous le méritez. Elle parle pour vous, demande pardon et l'obtient.

Comme vous devez donc l'aimer, cette bonne Mère, à qui vous devez de n'être pas tous dans l'enfer aujourd'hui!

Le jeune Chiniquy vous l'a dit, il s'est souvent jeté dans les bras de sa mère, pour éviter le châtement qu'il méritait. Elle prenait alors sa défense et plaidait si bien sa cause, que son père ne pouvait résister : la verge lui tombait des mains, et l'enfant coupable échappait à la punition qu'il avait méritée.

Ainsi, mes enfants, quand votre conscience vous dit que Jésus va vous punir, que vous avez raison de craindre l'enfer, courez à Marie : jetez-vous entre les bras de cette bonne Mère ; ayez recours à sa puissante protection auprès de son Fils, et soyez bien assurés que vous serez sauvés.

C'est ainsi, ô Sauveur du monde, que Rome a complètement changé et défiguré votre sainte religion ! Dans l'Église de Rome, ce n'est pas Jésus, c'est Marie

qui rep  
pour le  
Marie, c  
au chât  
Jésus, m  
de Rom

Jésus  
est touj  
miséric

Et voi  
n'est plu  
plus ver  
pêcheur  
leur am

Et par  
place de  
intellig

Sous l  
l'insulte  
Fils.

La pap  
lâtrie des  
le Jupiter  
ment elle  
manteau  
anciens p  
dresser à  
colère de  
gagent le  
Joseph à  
paier le

Rome  
est le Méc  
détruit ce  
assurant :

qui représente l'amour, la miséricorde infinie de Dieu pour le pécheur. Ce n'est pas vers Jésus, mais vers Marie, que le pécheur doit regarder pour échapper au châtement qu'il mérite. En un mot, ce n'est pas Jésus, mais Marie qui sauve le pécheur, dans l'Église de Rome !

Jésus veut punir, mais Marie veut pardonner ; Jésus est toujours irrité, mais Marie est toujours pleine de miséricorde.

Et voilà pourquoi Rome est devenue idolâtre. Ce n'est plus Jésus, c'est Marie qu'elle adore. Ce n'est plus vers Jésus, mais vers Marie qu'elle enseigne aux pécheurs à tourner leurs pensées, leur espérance et leur amour !

Et par cette religion impie que Rome a mise à la place de l'Évangile, elle séduit les âmes, trompe les intelligences et perd le monde.

Sous le prétexte d'honorer la Sainte Vierge, elle l'insulte et l'outrage, en outrageant son adorable Fils.

La papauté a ramené, sous un nouveau nom, l'idolâtrie des temps passés. Elle a remplacé sur ses autels le Jupiter-Tonnant des Romains et des Grecs. Seulement elle lui a mis, pour mieux tromper le monde, le manteau de Jésus sur les épaules. Et, comme les anciens prêtres des idoles invitaient les peuples à s'adresser à Junon, à Vénus, à Minerve, pour apaiser la colère de Jupiter, ainsi le pape et ses prêtres engagent les nations modernes à recourir à Marie, à Joseph, à sainte Anne, à tant d'autres saints, afin d'apaiser leur Dieu irrité !

Rome est bien obligée de reconnaître que Jésus est le Médiateur entre Dieu et les hommes, mais elle détruit cette doctrine si vraie, si belle de l'Évangile en assurant à ses dupes que ce Médiateur est toujours

en colère et sourd à leurs invocations. Elle affirme que l'efficacité de ce Médiateur ne vient pas de son amour pour le pécheur, mais uniquement de son amour et de son respect pour Marie !

Et cette doctrine diabolique, je l'ai crue, comme tous les catholiques-romains la croient ; je l'ai prêchée, comme tous les prêtres la prêchent encore.

Ah ! combien mon cœur est triste lorsque je pense à tant de belles années passées à me trainer aux pieds des saints pour obtenir un salut qui ne peut venir que de Jésus seul !

### XIII. Etudes au Collège.

Au mois d'août 1829, je terminai, au collège de Nicolet, mon cours régulier d'études classiques, commencé en 1822. J'aurais pu aisément en quatre ans apprendre ce qui me fut enseigné pendant ces sept longues années.

On nous fit consacrer trois ans à l'étude de la grammaire latine, lorsque douze mois de travail eussent été suffisants. Il est vrai que pendant ces trois ans on nous donna quelques notions de grammaire française, de géographie et d'arithmétique ; mais tout cela était si superficiel que nos maîtres semblaient plus occupés à tuer le temps qu'à développer notre intelligence.

Je dois en dire autant des classes de belles-lettres et de rhétorique. elles nous prirent deux ans, tandis qu'un an d'études sérieuses aurait amplement suffi pour apprendre ce qui nous fut enseigné pendant ces vingt-quatre mois.

Quant aux deux années consacrées à l'étude de la logique et des matières classées sous le nom de philo-

sophie, e  
si ces su  
nourritu  
un collég  
damné a  
approche  
de la scie  
ter. Dév  
un couve  
tion. Au  
du supér  
à l'élève  
son plus  
à un anin  
enchaîné.

Il ne se  
répéter q  
se guider  
tre la m  
guide ; et  
en dernier

Toutes  
des plus i  
puisables  
et mille  
Écritures :  
alin de d  
le droit de  
prosterner  
unique so  
a données

Dans le  
Rome, on  
jusqu'à qu  
Jamais plu

Elle affirme  
pas de son  
ent de sou  
ue, comme  
'ai prêché,  
e je pense  
r aux pieds  
peut venir

lège de Ni-  
ques, com-  
quatre ans  
t ces sept

ude de la  
rail eussent  
trois ans  
naire fran-  
is tout cela  
aient plus  
otre intel-

lles-lettres  
ans, tandis  
ment suffi  
é pendant

rde de la  
a de philo-

sophie, elles n'auraient pas été un temps trop long, si ces sujets eussent été honnêtement offerts en nourriture à notre esprit. Mais l'étudiant dans un collège de l'Église romaine est absolument condamné au supplice de Tantale. Pendant qu'on approche de ses lèvres les eaux rafraîchissantes de la science, on l'empêche constamment d'y goûter. Développer l'intelligence, dans un collège ou un couvent romain, est tout à fait hors de question. Au contraire, tout le travail, tous les efforts du supérieur n'ont d'autre but que de prouver à l'élève que son intelligence est son plus grand, son plus dangereux ennemi; qu'elle est semblable à un animal indompté, qu'il faut toujours tenir bien enchaîné.

Il ne se passe pas de jour que l'écolier n'entende répéter que sa raison ne lui a pas été donnée pour se guider lui-même, mais uniquement pour connaître la main de celui que Dieu désigne pour son guide; et cette main, sûre, infaillible, est toujours, en dernier lieu, la main du pape.

Toutes les ressources du langage, tous les trésors des plus ingénieux sophismes, toutes les mines inépuisables des fables et des paradoxes, tous les mille et mille textes tronqués des saints Pères et des Écritures: tout est exploité avec un art incroyable afin de démontrer à l'élève que sa raison n'a pas le droit de rien lui apprendre, sinon qu'elle doit se prosterner aux pieds du Souverain Pontife, seule et unique source des vérités et des lumières que Dieu a données au monde pour le sauver.

Dans les collèges, comme dans les couvents de Rome, on élève la jeunesse, oui, on l'élève; mais jusqu'à quelle hauteur lui permet-on de s'élever? Jamais plus haut que les pieds du pape!

Aussitôt que l'intelligence dirigée par la main du Jésuite ou du Sulpicien (ce qui est pis encore) a gravé les degrés qui conduisent aux pieds du pape, elle doit s'arrêter, se prosterner et s'endormir dans une parfaite sécurité et une molle insouciance de l'avenir. Le pape, pour elle, c'est le centre autour duquel doivent graviter toutes les intelligences; c'est le soleil du monde, la base unique de la civilisation.

Pour la plupart des hommes nés paresseux et indolents, quel inappréciable privilège que d'étudier dans un collège de l'Église romaine! Comme on est vite arrivé à la hauteur de toutes les sciences! Comme on est bientôt devenu maître de la source de toutes les lumières! On n'a qu'à baiser la pantoufle du Souverain Pontife, lui se charge de penser pour vous! C'est lui qui dira non seulement tout ce que vous devez penser, mais encore tout ce que vous devez faire! Et fût-on borné comme un âne, on s'est bientôt fait la réputation d'un savant, même d'un saint. si l'on n'accepte, en fait de connaissances philosophiques et religieuses, que ce qui émane de la bouche du pape!

J'étais arrivé à ce suprême degré de perfection à la fin de mes études, au point que J. J. Barthe, mon condisciple, écrivait, en 1844, dans son journal, à propos de mon Manuel de Tempérance :

« Monsieur Chiniquy ne fait que couronner son apostolat de tempérance avec la sainte et ardente ambition de caractère dont il donnait déjà de visibles preuves dans sa vie de collège, où nous avons si souvent été témoins de sa piété d'enfant, quand il était le modèle de tous ses compagnons, qui l'avaient surnommé le Louis de Gonzague de Nicolet. »

Ces paroles signifient  
mais que, n  
de salut qu  
rieurs, j'av  
sible toutes  
suivre que  
Je ne croy  
je ne pen  
penser. Je  
ment comm  
la main.

Quoique  
les fables d  
moins d'ac  
riques. Bie  
contre les r  
comme les s  
j'étais obli  
subir le jou

Cependant  
soumis à m  
désiraient,  
des luttes t  
telligence s  
que je leur

Je n'oubli  
professeur  
per, quelq  
l'inférieur  
je lui dis :  
complète  
rieur, s'il a  
tromper par  
des choses q

Ces paroles du rédacteur du *Moniteur Canadien* signifient que je voulais absolument être sauvé, mais que, ne connaissant point de meilleur moyen de salut que celui d'obéir aveuglément à mes supérieurs, j'avais éteint aussi complètement que possible toutes les lumières de la raison, afin de ne suivre que la raison et la volonté de mes supérieurs. Je ne croyais que ce qu'ils me disaient de croire ; je ne pensais que ce qu'ils me permettaient de penser. Je marchais, sous leur conduite, exactement comme un aveugle que son guide tient par la main.

Quoique mon esprit se révoltât tous les jours contre les fables dont on le nourrissait, je le forçais néanmoins d'accepter ces fables comme des vérités historiques. Bien que ma raison se soulevât tous les jours contre les ridicules sophismes que l'on me débitait, comme les seuls principes de la philosophie chrétienne, j'étais obligé de lui imposer silence et de la forcer à subir le joug du mensonge et de l'erreur.

Cependant, malgré toute ma bonne volonté d'être soumis à mes supérieurs aussi docilement qu'ils le désiraient, il y avait par moments dans mon âme des luttes terribles, où toutes les forces de mon intelligence semblaient se rallier pour briser les fers que je leur forgeais.

Je n'oublierai jamais qu'un jour, j'exprimai à mon professeur de philosophie, le Révérend Charles Harper, quelques doutes sur la nécessité absolue pour l'inférieur de soumettre sa raison à son supérieur ; je lui dis : — Lorsque j'aurai ainsi soumis ou lié complètement mon intelligence à celle de mon supérieur, s'il abuse de son autorité sur moi pour me tromper par de fausses doctrines, ou me commander des choses qui, suivant moi, sont mauvaises et mal-

honnêtes, ne serai-je pas perdu en obéissant; n'aurai-je pas à rendre à Dieu un compte terrible pour m'être ainsi laissé tromper?

Le professeur me répondit: — Non, vous n'aurez jamais à rendre à Dieu compte des actions que vous faites par l'ordre de vos supérieurs légitimes. S'ils vous trompaient, en se trompant eux-mêmes, ils seraient seuls responsables de l'erreur que vous auriez commise; votre péché ne vous serait point imputé tant que vous suivrez la règle d'or qui constitue la base de la philosophie, comme de la perfection chrétienne: l'humilité et l'obéissance.

Peu satisfait de cette réponse, je fis part, après la classe, de la répugnance que j'éprouvais à accepter de pareils principes, à plusieurs de mes condisciples, parmi lesquels se trouvait Joseph Turcot, mort depuis, je crois, ministre des travaux publics du Canada. Il me répondit: — Plus j'étudie la logique qu'on nous enseigne, plus je suis convaincu que tout cela est arrangé pour faire de nous des brutes.

Le lendemain, j'ouvrais mon cœur tout entier à l'homme vénérable que nous avions pour directeur, M. l'abbé Onésime Leprohon. Je le vénérais comme un saint et je l'aimais comme un père. Je lui dis franchement que j'éprouvais souvent une répugnance invincible à me soumettre à des principes qui semblaient nous conduire au plus abject des esclavages, l'esclavage de l'intelligence et de la raison! Je confiai sa réponse au papier, avec la plus stricte fidélité; la voici:

— Mon cher Chiniquy, comment Adam et Ève se sont-ils perdus dans le paradis terrestre? Et comment nous ont-ils perdus avec eux? N'est-ce pas pour avoir mis leur raison au-dessus de celle de Dieu? Ils avaient la promesse d'une vie et

d'un bon  
raison à  
pas fait,

Il en  
de la ter  
désolent  
révolte  
Dieu ré  
monde d  
et des  
et infail

En se  
le pape,  
nelle. M  
ment le  
celle de  
leur obé

— Mai  
supérieu  
coupable

— Tu  
ver, me  
ainsi que  
ordre, on  
toujours

Mais, s  
duire en  
compte  
péché da  
ton intell  
à l'intelli  
périeurs

Il fallu  
à travers

d'un bonheur éternels, à la condition de soumettre leur raison à celle de leur Souverain Maître : ils ne l'ont pas fait, et ils se sont perdus.

Il en est de même aujourd'hui : tous les maux de la terre, toutes les erreurs, tous les crimes qui désolent le monde, découlent du même principe de révolte et d'orgueil qui perdit le premier homme. Dieu régné encore sur une partie du monde, le monde des élus, par le moyen du pape, des évêques et des prêtres, qui constituent l'Église enseignante et infaillible.

En se soumettant à Dieu, qui nous parle par le pape, on marche dans la vérité, on a la vie éternelle. Mais l'on s'égare et l'on périt infailliblement le jour où, mettant sa raison au-dessus de celle de ses supérieurs, unis au pape, on refuse de leur obéir.

— Mais, lui répondis-je, si ma raison me dit que mon supérieur, ou le pape, se trompe, ne serais-je pas coupable en lui obéissant ?

— Tu supposes une chose qui ne pourra jamais arriver, me répondit M. Leprohon ; car le pape, l'Église, ainsi que ceux qui parlent en leur nom et par leur ordre, ont la promesse de ne jamais faillir et d'être toujours dans la vérité.

Mais, supposons qu'ils puissent se tromper et t'induire en erreur, Dieu ne te demandera jamais compte de l'erreur que tu auras commise, ni du péché dans lequel tu seras tombé en soumettant ton intelligence et ta conscience à la conscience et à l'intelligence de l'Église qui te parle par tes supérieurs légitimes.

Il fallut bien me contenter de cette réponse ; mais, à travers le silence respectueux dont je la fis suivre,

mon supérieur dut s'apercevoir que j'étais resté triste et inquiet.

Pour me persuader qu'il avait raison, il court à l'instant me chercher deux ouvrages écrits par le comte De Maistre: Le Pape et les Soirées de St. Pétersbourg. Il me remit ces volumes comme venant d'un des plus profonds et des plus savants penseurs de l'Église romaine.

Mon supérieur était honnête dans ses convictions; il croyait à De Maistre et à ses doctrines comme à l'Évangile: Rome l'avait approuvé!

Mais combien j'ai regretté, depuis, le temps que j'ai perdu à lire cet auteur! Car j'ai découvert que ce De Maistre est le plus éhonté menteur, en fait d'histoire, et le plus effronté sophiste qui se soit jamais servi de la belle langue française pour tromper ses lecteurs.

Pour donner une idée de l'inconcevable dégradation intellectuelle où on était parvenu à nous faire descendre, après sept années d'études au collège de Nicolet, je ne rappellerai que le fait suivant:

Au commencement de l'année 1827, le curé de Ste. Anne-la-Pérade écrivit à notre directeur la lettre suivante pour lui demander le secours des prières de toute la communauté du collège de Nicolet, afin d'obtenir du ciel la cessation d'un certain fléau.

« Depuis plus de trois semaines, un des plus respectables habitants est menacé de perdre tous ses chevaux, par suite d'un sorcilège! Du matin au soir, et pendant presque toute la nuit, on entend des coups redoublés de fouet et de bâton tomber sur ces pauvres chevaux. Ils tremblent, ils écuement, ils se débattent, ils se jettent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais on ne peut rien voir:

la ma  
que ne  
comme  
rible f

Telle  
Et, co  
cette f  
élèves  
et de l

Voilà  
superst  
sept an  
Collège

La v  
lège ro  
vent) e  
l'intelli  
grader  
Si elle  
lui met  
l'on voi  
les vent

Mais  
prêtres  
qui ten  
qu'ils v  
firme s  
humain  
des Jés  
dis ici,  
prêtres  
à l'œuv  
couvrir  
page d'  
par les

la main du sorcier reste invisible...! Priez pour que nous découvriions ce monstre, et qu'il soit puni comme il le mérite. Priez aussi pour que cet horrible fléau cesse.»

Telle était, en substance, la lettre du prêtre. Et, comme notre supérieur croyait sincèrement à cette fable, j'y croyais aussi, ainsi que ceux des élèves qui avaient ce qu'on appelle de la religion et de la piété.

Voilà sur quel rivage de puériles et dégoûtantes superstitions je devais arriver, après avoir vogué sept années de ma vie dans la barque appelée Collège de Rome.

La valeur intellectuelle des études dans un collège romain (et c'est bien pis encore dans un couvent) est donc absolument nulle. Je me trompe, l'intelligence, au lieu d'avancer, ne peut que rétrograder sous le poids des chaînes dont elle est chargée. Si elle avance, ce n'est qu'en dépit des entraves qu'on lui met, pareille à ces fiers et nobles voiliers, que l'on voit quelquefois s'avancer sur les flots, malgré les vents et la marée.

Mais je sais trop bien avec quel front d'airain les prêtres de Rome nient les vérités les plus certaines qui tendent à les démasquer, pour n'être pas assuré qu'ils vont m'accuser de mensonge dans ce que j'affirme sur l'incroyable dégradation que l'intelligence humaine doit subir lorsqu'elle est livrée aux mains des Jésuites. Pour montrer la vérité de ce que je dis ici, et pour prouver en même temps que les prêtres d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois sont à l'œuvre pour éteindre les lumières de la raison et couvrir le monde de ténèbres, je veux copier une page d'un livre écrit et vendu, aujourd'hui même, par les Jésuites de Montréal, et approuvé par les

évêques Bourget et Fabre: L'Almanach des Ames du Purgatoire, p. 52:

«On raconte que maintes fois (et sur le nombre, il y a certainement des faits prouvés) les âmes des défunts ont fait entendre dans les maisons des bruits effrayants, ont bouleversé les meubles et autres choses semblables. A Ferrare, un des plus beaux palais de la ville était demeuré inhabitable par suite du tapage nocturne qui s'y faisait régulièrement, et dont la cause naturelle avait échappé à toutes les investigations. Le propriétaire, voyant la perte considérable qui en résultait pour lui chaque année, avait tout employé, mais inutilement. Un étudiant en droit, fatigué de ces plaintes, et persuadé qu'il n'y avait au fond que de ridicules terreurs, s'offrit hardiment à demeurer dans cette maison, seul, et à prouver la cause des craintes générales, pourvu qu'on lui garantît un logement gratuit pendant dix ans dans l'une des chambres. Le propriétaire y consentit bien volontiers. L'étudiant s'installa au palais ce jour même, après y avoir fait porter ses livres et tout son bagage. La nuit vint. Notre jeune homme, plein de courage, se mit à étudier tranquillement: il avait à soutenir le lendemain une thèse importante, et son esprit n'était rempli que de cette idée. Comme il avait, d'ailleurs, de la piété, il avait fait bénir le cierge qui l'éclairait, persuadé qu'au cas où le démon tenterait quelque chose contre lui, ce saint objet le préserverait de malheur. Il étudiait donc, sinon sans émotion, du moins sans crainte appréciable, lorsque, vers le milieu de la nuit, un bruit singulier se fait entendre dans tous les appartements: on eût dit un mouvement de chaînes trainées lourdement sur le parquet. Sans s'émouvoir, notre étudiant s'apprête à voir ce que c'est, et attend avec impassibilité

bilit  
ven  
port  
cette  
deux  
adre  
sied  
rible  
bien  
Dieu  
et d  
dem  
Je c  
pour  
livre  
teur  
droit  
Et il  
fit en  
ger  
rut,  
ses  
jeun  
main  
cave  
noui  
mont  
perm  
On s  
où é  
vre,  
appe  
posés  
Après  
dit p

bilité; car il distinguait l'approche de ce bruit, qui venait de son côté. Il tenait les yeux fixés sur la porte, prêt à interpeller le nouveau venu, lorsque cette porte s'ouvre, et qu'aperçoit-il? un spectre hideux, des fers aux pieds et aux mains, qui, sans lui adresser une parole ni répondre à ses questions, s'assied à côté de lui et le regarde avec des yeux terribles. Le jeune homme commençait à trembler bien fort; mais, ayant fait une prière intérieure à Dieu, il se rassied et continue de consulter ses livres et d'écrire. « Que cherches-tu donc avec tant de soin? demanda enfin le fantôme d'une voix sépulcrale. — Je cherche un texte de loi qui m'est indispensable pour ma cause de demain. — Ce n'est pas dans ce livre que tu le trouveras, reprend l'effrayant visiteur, je vois là sur la table un Barthole, à tel endroit tu auras ce que tu veux. — Je vous remercie. » Et il poursuit son travail. Je n'oserais dire qu'il le fit en toute liberté d'esprit: on ne pouvait pas l'exiger de lui. Dès que la première lueur du jour parut, le spectre se leva, faisant de nouveau résonner ses chaînes, et sortit comme il était venu. Mais le jeune homme se lève, à son tour, sa lumière à la main, et le suit, pas à pas, jusqu'à une porte de cave, où la terre sembla s'ouvrir, et la vision s'évanouit. Il laisse son cierge bénit à cet endroit et remonte dans sa chambre. Aussitôt que l'heure le lui permit, il sortit et alla raconter l'histoire à ses amis. On se rend au palais, on visite l'endroit, on descend où était le cierge, on creuse et on trouve un cadavre, dont personne ne peut indiquer l'origine. On appela donc un prêtre; ces restes ignorés furent déposés dans un cercueil et inhumés en terre sainte. Après les cérémonies et les prières ordinaires, on dit pour le défunt un grand nombre de messes, et

depuis ce temps-là le palais fut délivré de tout ce qui l'avait rendu inhabitable. Tout le monde fut persuadé que Dieu avait permis à une âme abandonnée dans le purgatoire de solliciter ainsi le suffrage de ses frères.»

C'est l'usage des prêtres de Rome de nous citer nombre d'hommes célèbres nés dans leur Église, qui ont honoré l'humanité par leur génie, et ont reculé les limites des connaissances humaines par leurs découvertes. Mais qu'on lise l'histoire de ces grands hommes, et l'on verra que la plupart ne sont montés dans les hautes régions des sciences que malgré l'Église de Rome, et qu'ils ont presque tous été frappés de ses anathèmes pour le seul crime d'avoir osé donner à leur intelligence la liberté de s'élever au-dessus de l'horizon ténébreux marqué par la main des papes comme la dernière limite des connaissances humaines.

Galilée était assurément un grand génie. Mais tout le monde sait comment il fut incarcéré et cruellement puni par le pape pour avoir soutenu que la terre tourne autour du soleil.

Copernic était aussi un grand génie, et, de plus, c'était un prêtre. Mais qui ignore qu'il fut excommunié à cause de ses grands travaux et de ses découvertes en astronomie?

Personne ne nie que Pascal ait été un des plus grands génies que la France ait donnés au monde. Oui, mais chacun sait que Pascal a vécu et est mort excommunié.

Et Bossuet, le grand, l'incomparable Bossuet, cet homme qui a porté l'éloquence humaine à ses dernières limites, est-ce que Veillot, le célèbre rédacteur de *L'Univers*, ne vient pas de nous dire et de nous prouver que Bossuet n'était rien moins qu'un

prot  
à la  
testé  
failli  
je vo  
mes  
nie s

Ma  
Églis  
ligne  
d'un  
l'Égl  
Jésul  
les  
témo  
vrag  
miqu

« N  
mou  
la pr  
mém  
carac  
rons  
verai  
(Net  
gum

Ai  
sont  
sont  
du s  
com  
ce m  
d'ast  
Je  
ça e

protestant déguisé? Qui ignore, en effet, que Bossuet, à la tête de l'Église de France toute entière, a protesté d'avance contre le monstrueux dogme de l'infaillibilité? Il me faudrait écrire un gros volume si je voulais donner les noms de tous les grands hommes dont l'Église de Rome a essayé de briser le génie sous ses foudres!

Mais, si quelqu'un doute de la haine que cette Église porte au génie et à la science, qu'il lise les lignes suivantes, que nous copions, mot pour mot, d'un ouvrage fait par deux hommes savants que l'Église romaine ne peut répudier, puisqu'ils étaient Jésuites, et célèbres dans tout le monde lettré, les Pères Le Sueur et Jacquier. Voici leur témoignage, dans la préface de leur fameux ouvrage sur Newton et ses découvertes astronomiques:

«Newton, dans son troisième livre, suppose le mouvement de la terre. Nous ne pouvions expliquer la proposition de cet auteur sans nous servir de la même hypothèse. Nous avons donc dû assumer un caractère qui n'est pas le nôtre. Mais nous déclarons notre entière soumission aux décrets du Souverain Pontife contre le mouvement de la terre.» (!!!) (Netownis Principia, Vol. III. Coloniae Allobrogum, 1760.)

Ainsi, voilà deux témoins irrécusables, puisqu'ils sont Jésuites, qui nous informent que les papes sont encore opposés à ce que la terre tourne autour du soleil! Ils tremblent dans la crainte d'être excommuniés et damnés parce qu'ils soutiennent que ce mouvement est réel, dans leur célèbre ouvrage d'astronomie!

Je sais bien, encore une fois, qu'on peut me citer, çà est là, quelques intelligences d'élite sorties des

collèges de Rome. Oui, mais ces intelligences supérieures ont su, dès le commencement, briser les entraves avec lesquelles on voulait les arrêter; et, tout en gardant extérieurement les règles de la maison, pour avoir la paix, elles en ont mis sous leurs pieds l'esprit et les tendances: nobles et puissantes individualités, qui sont restées libres même au sein de la prison!

Mais parmi ces grands esprits qui sont sortis des collèges de l'Église romaine, et qui ont porté la lumière au sein de leur nation, combien n'y en a-t-il pas qui sont devenus, secrètement et souvent même publiquement, les plus impitoyables ennemis du prêtre et de sa religion? N'est-ce pas un fait patent que ces élèves, dont souvent les prêtres de Rome feignent de se glorifier, sont sortis du collège avec un mépris souverain, souvent une haine implacable pour le sacerdoce romain et son faux christianisme?

Ils ont vu le prêtre romain d'assez près et ils l'ont étudié assez longtemps pour connaître qu'il est l'ennemi le plus dangereux et le plus acharné de l'intelligence, de la liberté et du progrès.

Voltaire était un élève des prêtres, et cependant il leur a donné des coups dont ils ne se relèveront jamais.

La France, l'Italie, l'Espagne, le Canada, tous ces pays sont couverts d'élèves des prêtres; et ce sont ces élèves qui font à Rome la guerre la plus redoutable, parce qu'ils ont appris par leur propre expérience que partout où le clergé romain dirige l'éducation du peuple, il ne peut y avoir ni progrès ni liberté.

Lorsque la grande et noble nation française voulut, en 1792, reconquérir sa liberté, ne commença-t-elle

pas p  
Et si  
milieu  
aux pi  
avait  
soume

Cav  
c'est p  
puissa  
comm

Pap  
Canad  
aviliss  
vigour  
comm  
comba  
les a c  
sait av  
son lit  
la vie

## IX.

On  
de mo  
brûler

Ce p  
grettai  
si vive

Quo  
Virgile  
mière  
à son  
lignes  
déjà q

pas par chasser, égorger même les prêtres de Rome ? Et si naguère elle se débattait et se roulait au milieu de ses larmes, de ses ruines et de son sang aux pieds de ses ennemis, n'était-ce pas parce qu'elle avait de nouveau commis la fatale erreur de se soumettre au joug ignominieux du clergé romain ?

Cavour, en Italie, a été élevé par les prêtres, et c'est probablement pendant qu'il étudiait dans leur puissante citadelle qu'il a formé le plan de la démolir, comme l'unique moyen de sauver sa patrie.

Papineau a vécu parmi les prêtres, et cet aigle du Canada a pu voir, dans son enfance, les chaînes avilissantes dont les prêtres avaient enlacé les bras vigoureux de notre jeune et cher pays. Aussi, voyez comme toute sa noble existence a été consacrée à combattre les prêtres, et comme sa parole éloquente les a constamment flétris sans pitié ! Tout le Canada sait avec quel souverain mépris il les a repoussés à son lit de mort, au moment suprême où il échangeait la vie du temps pour celle de l'éternité.

---

### IX. L'éducation morale et religieuse du Collège.

On rapporte que lorsque Virgile était sur son lit de mort, il fit appeler ses amis et les conjura de brûler son *Énéide*.

Ce poète païen, au moment de quitter la vie, regrettait amèrement d'avoir peint sous des couleurs si vives les amours d'Enée et de Didon.

Quoique enveloppé des ténèbres du paganisme, Virgile, éclairé toutefois d'un de ces rayons de lumière que Dieu laisse tomber sur tout homme créé à son image, sentait qu'il avait péché en traçant ces lignes éloquentes, mais si brûlantes d'un feu qui n'est déjà que trop allumé dans tous les cœurs.

Eh bien, ces lignes qui faisaient rougir un païen, non seulement les prêtres de Rome nous les faisaient lire, mais ils nous obligeaient encore à les apprendre par cœur, dans leur collège de Nicolet.

Pour donner une idée de l'éducation morale qu'on reçoit dans un collège catholique, il suffit de dire que d'un bout à l'autre de l'année, l'élève s'y trouve environné d'une atmosphère où l'on ne respire que le paganisme.

C'est chez les païens qu'on allait chercher presque exclusivement les modèles d'éloquence que nous apprenions par cœur.

Il en était de même des modèles de sagesse, d'honneur, de chasteté, de patriotisme, que l'on offrait à notre admiration : c'était presque uniquement chez les peuples idolâtres qu'on allait les chercher.

Notre esprit était sans cesse occupé à admirer les chefs-d'œuvre que le paganisme nous a laissés. Virgile, Horace, Cicéron, Socrate, Homère, Tacite, Lycurgue, César, Xénophon, Démosthène, Alexandre, Lucrèce, Régulus, Brutus, Jupiter, Vénus, Mars, Minerve, Diane, etc., se pressaient tour à tour, et souvent à la fois, devant notre pensée, pour l'occuper, s'en emparer et la dominer.

Il est vrai que l'Église romaine nous présentait aussi, comme contre-poids, et pour nous attirer à elle, ses fables, ses doctrines et ses préceptes ; mais tout cela nous semblait si visiblement emprunté au paganisme, et nous paraissait si nu, si froid, si dépouillé de poésie et de vérité, que si le paganisme ancien ne restait pas absolument le maître, il conservait, au moins, une large place dans les intelligences que le romanisme voulait lui ôter.

Pour nous faire aimer l'Église de Rome, nos su-

périeurs  
briand.  
livres qu  
tacher à  
vent rem  
sait par  
qu'il vou  
voir que  
croyait p

Châtea  
catholiqu  
cherchia  
les préc  
avaient e  
confiés à  
que fût n  
sentions-r  
en voyan  
Homère,  
que la p  
dogmes r  
gine dans

Nos su  
suadés qu  
nous sera  
tentations  
les malhe  
avons to  
scapulaire  
le plus gr  
tin et so  
fut pas r  
dans nos  
laires et t  
du pagan

périeurs comptaient sur les œuvres de Châteaubriand. *Le Génie du Christianisme* était le livre des livres qui devait dissiper tous nos doutes et nous attacher à la religion du pape. Mais cet auteur, souvent remarquable par la beauté de son style, détruisait par la faiblesse de sa logique le christianisme qu'il voulait édifier. Au reste, il nous était facile de voir que cet auteur n'était pas sincère et qu'il ne croyait pas lui-même ce qu'il nous disait.

Châteaubriand, De Maistre, et tous les écrivains catholiques dont on nous faisait lire les ouvrages, cherchaient bien à nous démontrer que les dogmes, les préceptes, les pratiques de l'Église romaine avaient été apportés du ciel par Jésus-Christ, ou confiés à cette Église par les Apôtres. Mais, quel que fût notre désir de les croire, combien ne nous sentions-nous pas troublés, humiliés, dans notre foi, en voyant que Tite-Live, Tacite, Cicéron, Horace, Homère, etc., nous montraient, jusqu'à l'évidence, que la plupart de nos cérémonies, comme de nos dogmes religieux, avaient leurs racines et leur origine dans le paganisme !

Nos supérieurs, par exemple, nous avaient persuadés que les scapulaires, les médailles, l'eau bénite, nous seraient d'un grand secours pour combattre les tentations les plus dangereuses, comme pour éviter les malheurs les plus communs de la vie. Nous avions tous, par conséquent, pendus au cou, des scapulaires et des médailles que nous gardions avec le plus grand respect, que nous baisions même, matin et soir, avec l'affection la plus sincère. Quel ne fut pas notre désappointement lorsque nous vîmes dans nos auteurs grecs et latins que tous ces scapulaires et toutes ces médailles n'étaient qu'un reste du paganisme, et que les adorateurs de Jupiter, de

Vénus, de Diane, se croyaient comme nous à l'abri de tous les maux quand ils les portaient en l'honneur de leurs divinités !

Plus nous avançons dans l'étude de l'antiquité païenne, plus nous étions portés à croire que cette religion catholique, qu'on nous disait née au pied du Calvaire, n'était qu'une pâle et maladroite imitation du paganisme.

Par exemple, ce pape de Rome, qu'on nous présentait comme le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, ne ressemblait-il pas exactement au *Pontifex Maximus* de la grande république idolâtre de l'ancienne Rome ? Notre pape n'avait-il pas conservé non seulement le nom, mais tous les attributs, le faste, l'orgueil, et même les habits du grand-prêtre des idoles ?

Le culte des saints n'était-il pas absolument le même culte que celui des demi-dieux des temps passés ? Notre purgatoire ne se trouvait-il pas, presque mot pour mot, décrit par Virgile ? Nos prières à la Vierge et aux saints n'étaient-elles pas répétées par les idolâtres prosternés aux pieds des images et des statues de leurs dieux, absolument dans les mêmes termes dont nous nous servions devant les statues et les images dont nos temples étaient ornés ?

Notre eau bénite n'était-elle pas aussi employée par les idolâtres, et pour le même usage que parmi nous ?

Nous savions, par l'histoire, l'année où le magnifique temple consacré à tous les dieux avait été, sous le nom de Panthéon, bâti à Rome. Nous connaissions les noms des sculpteurs qui en avaient façonné les statues ; et aucune parole ne peut dire la honte que nous éprouvions en apprenant que, de

nos jours  
ment du p  
dans le m  
pour en o  
païens !

Lorsque  
question :  
gion de la  
d'hui ? »  
« Le seul  
ples des i  
leurs anti  
fois, l'ence  
ont encore  
pour leur  
les mêmes  
statue Jupi  
ler telle au  
cie, Agathe  
parée d'un

Je voula  
main. Ces  
verainemen  
dans ma ra

Malheure  
que nos su  
pour forme  
foi dans les  
les histoire  
païens, une  
tait. Souv  
sainte Vier  
des trucs et  
de Jupiter,

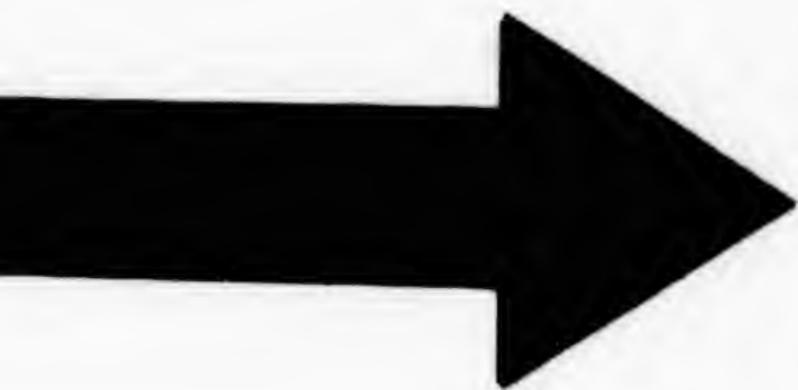
nos jours encore, sous les yeux et avec le consentement du pape, les catholiques Romains se prosternent dans le même temple, aux pieds des mêmes idoles, pour en obtenir les mêmes faveurs que les peuples païens !

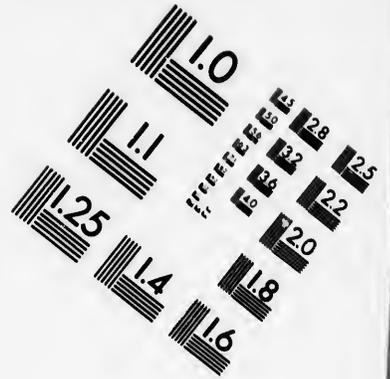
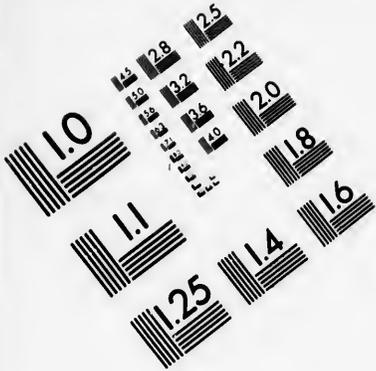
Lorsque nous nous faisons les uns aux autres la question : « Quelle différence y a-t-il entre la religion de la Rome païenne et de la Rome d'aujourd'hui ? » plus d'un écolier répondait hardiment : « Le seul changement est dans les mots : les temples des idoles sont restés là ; les idoles ont gardé leurs antiques places ; aujourd'hui, comme autrefois, l'encens brûle en leur honneur ; les peuples ont encore le front dans la poussière à leurs pieds, pour leur rendre les mêmes hommages, en implorer les mêmes bienfaits : seulement, au lieu d'appeler telle statue Jupiter, on l'appelle St. Pierre ; au lieu d'appeler telle autre Minerve, Diane, on l'appelle Marie, Lucie, Agathe, etc. C'est toujours la vieille idolâtrie, parée d'un nom chrétien. »

Je voulais être honnête et sincère catholique-romain. Ces discours, ces pensées me désolaient souverainement, d'autant plus que je ne trouvais rien dans ma raison qui pût en diminuer la force.

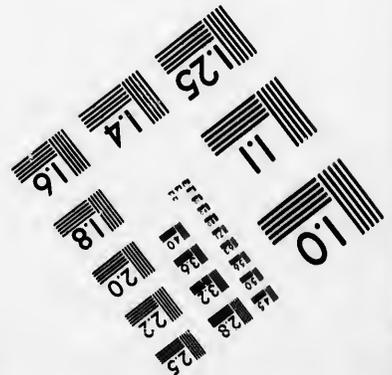
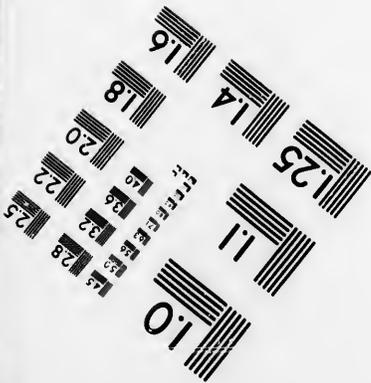
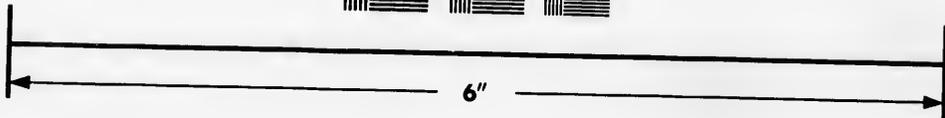
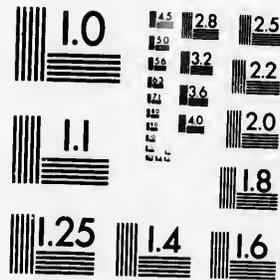
Malheureusement pour moi, plusieurs des livres que nos supérieurs nous mettaient dans les mains pour former et soutenir notre piété et affermir notre foi dans les dogmes de l'Église romaine, avaient, avec les histoires que j'avais lues dans la vie des dieux païens, une ressemblance qui vraiment m'épouvantait. Souvent les miracles que l'on attribuait à la sainte Vierge ne me semblaient qu'une reproduction des trucs et des tours de passe-passe dont les prêtres de Jupiter, de Vénus, de Minerve, se servaient pour







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

10  
E 28  
E 32  
E 25  
E 22  
E 20  
E 18  
E 16

10  
E 16  
E 18  
E 20  
E 22  
E 25  
E 28

arriver à leurs fins et duper les adorateurs de ces fausses divinités.

Quelques-uns de ces miracles de la sainte Vierge et des saints égalaient, s'ils ne les surpassaient pas, en absurdité et en immoralité, tout ce que la mythologie nous rapporte de plus hideux à l'égard des divinités païennes.

Je pourrais citer des centaines de ces miracles qui désolaient ma foi et me faisaient rougir en secret, par les rapprochements que j'étais forcé de faire en comparant la Rome ancienne et la Rome moderne dans leurs cultes respectifs.

Je ne citerai que trois de ces miracles, rapportés dans un livre hautement approuvé par le pape, *Les Gloires de Marie*.

#### PREMIER MIRACLE.

« Les grandes faveurs accordées par la sainte Vierge à une religieuse appelée Béatrice. du couvent de Fronte-Braldo, montrent combien elle est pleine de miséricorde pour les pécheurs. Le fait est rapporté par Cérarius et par le Père Rho.

« Cette infortunée religieuse, ayant conçu une passion criminelle pour un jeune homme, se décida à laisser son couvent pour s'enfuir avec lui.

« Elle était la portière du couvent, et ayant déposé les clefs du monastère aux pieds d'une statue de la sainte Vierge, elle sortit hardiment; puis mena la vie d'une prostituée, pendant quinze ans, dans un lieu éloigné.

« Un jour, ayant rencontré par hasard le procureur de son couvent, et pensant qu'elle n'en serait pas reconnue, elle lui demanda des nouvelles de la sœur Béatrice.

« Je la  
une sair  
vices. »

« Elle  
Mais po  
elle cha  
manda

Vierge l  
pieds de  
clefs, à s

« La  
sachez q  
votre pl  
vous av  
à Dieu  
attend e  
vie, de  
ai acquis

« Aprè  
Béatrice  
religieux  
Marie, e

« Le R  
avait dan  
et belle,  
aimaient  
jalousie  
tirent et  
contre la  
lui coupè

« Quelq  
là, fut in

« Je la connais bien, répondit cet homme : c'est une sainte religieuse, elle est la « Maitresse des novices. »

« Elle resta interdite et confondue à ces paroles. Mais pour comprendre ce que cela voulait dire, elle changea d'habits, s'en fut au couvent et demanda la sœur Béatrice. A l'instant, la sainte Vierge lui apparut sous la forme de la statue aux pieds de laquelle elle avait déposé ses habits et ses clefs, à son départ.

« La divine mère lui parla ainsi : « Béatrice, sachez que pour conserver votre honneur, j'ai pris votre place et j'ai rempli vos fonctions depuis que vous avez laissé votre couvent. Ma fille, revenez à Dieu et faites pénitence, car mon fils vous attend encore. Essayez, par la sainteté de votre vie, de conserver la bonne réputation que je vous ai acquise. »

« Après avoir ainsi parlé, la sainte Vierge disparut. Béatrice rentra dans le monastère, reprit ses habits religieux, et, reconnaissante des miséricordes de Marie, elle mena la vie d'une sainte. »

#### DEUXIÈME MIRACLE.

« Le Révérend père Nierenberg rapporte qu'il y avait dans une ville appelée Aragona, une fille noble et belle, appelée Alexandra, que deux jeunes gens aimaient passionnément. Un jour, emportés par la jalousie qu'ils avaient l'un contre l'autre, ils se battirent et s'entretuèrent. Leurs parents, furieux contre la fille auteur de tant de maux, la tuèrent, lui coupèrent la tête et la jetèrent dans un puits.

« Quelques jours après, St. Dominique, passant par là, fut inspiré de s'approcher du puits et de crier :

« Alexandra, venez ici ! » Aussitôt la tête de la défunte se plaça sur le bord du puits, et conjura St. Dominique d'entendre sa confession.

« Après l'avoir entendue, le saint lui donna la communion, en présence d'une grande multitude de monde; puis il lui commanda de dire pourquoi elle avait reçu une si grande faveur.

« Elle répondit qu'elle était en péché mortel lorsqu'on lui coupa la tête; mais, comme elle était dans l'habitude de réciter le saint rosaire, la sainte Vierge lui avait conservé la vie.

« Cette tête, pleine de vie, resta deux jours sur le bord du puits en présence de beaucoup de monde; et alors l'âme s'en fut en purgatoire.

« Mais, quinze jours après, l'âme d'Alexandra apparut à St. Dominique, belle et brillante comme une étoile, et lui dit qu'un des moyens les plus certains d'arracher les âmes du purgatoire était la récitation du saint rosaire en leur faveur. »

#### TROISIÈME MIRACLE.

« Une servante de Marie s'en alla un jour, prier dans une de ses églises, sans le dire à son époux; et elle se trouva empêchée, par une horrible tempête, de revenir à la maison ce soir-là.

« Accablée par la crainte que son époux ne se mit en colère contre elle, elle se recommanda à Marie. Mais, à son retour, elle retrouva son mari plein de bonté pour elle.

« Après avoir questionné son mari à ce sujet, elle découvrit que pendant cette nuit-là même, la divine mère avait pris sa forme et ses traits, et avait pris sa place dans toutes les affaires de la maison.

« Elle  
deux  
(« Gloi

Ceu  
Rome  
pareill  
des ch  
mot qu  
gion e

Aprè  
des di  
une p  
longter  
nisme;  
million  
trompe  
joie se  
recevoi  
ardent  
tombée

Mais,  
entre l  
manger  
apaiser  
le laiss  
lent de  
présent  
infecte.

O gra  
pendant  
privé de

Dans  
supérieu  
bliothéc  
tous les

« Elle raconta ce prodige à son mari, et tous les deux devinrent très dévoués à la sainte Vierge. » (« Gloires de Marie, » page 40.)

Ceux qui n'ont pas étudié dans un collège de Rome auront de la peine à croire que c'est avec de pareilles sornettes que l'on cherchait à faire de nous des chrétiens. Mais n'est-ce pas profaner un saint mot que d'appeler du nom de christianisme la religion enseignée dans les collèges catholiques ?

Après avoir lu les nombreuses métamorphoses des dieux de l'Olympe, l'écolier sent en lui-même une pitié profonde pour les nations qui ont si longtemps vécu au milieu des ténèbres du paganisme ; il ne peut comprendre comment tant de millions d'hommes se soient si longtemps laissés tromper par des fables si grossières ; il tourne avec joie ses pensées vers le Dieu du Calvaire, pour en recevoir la lumière et la vie ; il éprouve le désir ardent de se nourrir et de se désaltérer des paroles tombées des lèvres de la grande victime.

Mais, voilà que le prêtre du collège s'interpose entre lui et le Christ ; et, au lieu de lui laisser manger le pain qui donne la vie, il lui offre, pour apaiser sa faim, des aliments souillés ; au lieu de le laisser s'abreuver aux sources des eaux qui coulent des fontaines de la vie éternelle, il ne lui présente, pour étancher sa soif, qu'une eau sale et infecte.

O grand Dieu ! vous savez combien j'ai souffert, pendant mes études, de me voir ainsi absolument privé de ce pain de vie de votre parole sainte !

Dans les dernières années de mes études, mes supérieurs me confiaient souvent la charge de bibliothécaire. Or, un jour de congé, pendant que tous les élèves étaient en promenade, je m'enfer-

mai dans la bibliothèque, afin d'en examiner tous les livres.

Je ne fus pas peu surpris de voir que les ouvrages les plus propres à nous instruire étaient du nombre des livres défendus sur les tablettes de l'Index.

J'éprouvai une honte inexprimable lorsque je vis que l'on ne mettait entre nos mains que les ouvrages les plus médiocres ; qu'on ne nous donnait à lire que les auteurs du troisième rang, si je puis m'exprimer ainsi, et dont tout le mérite était de flatter les papes et de cacher ou d'excuser leurs crimes.

Déjà plusieurs élèves, plus avancés que moi, m'avaient fait cette observation ; mais je ne les avais pas crus : mon amour-propre me faisait espérer que j'étais aussi instruit qu'il était possible de l'être à mon âge ; j'avais jusqu'alors repoussé l'idée que j'étais avec le reste des élèves victime d'un système incroyable d'abrutissement moral et intellectuel.

Parmi les livres que je trouvai à l'Index, je rencontrai une superbe Bible. Elle me parut de la même édition que celle dont la lecture m'avait fait passer des heures si délicieuses lorsque j'étais auprès de ma mère.

Je la saisis avec la joie d'un avaro qui retrouve son trésor perdu depuis longtemps. Je la portai à mes lèvres et la baisai avec respect ; je la pressai sur mon cœur, comme on presse un ami dont on a été longtemps séparé.

Cette Bible me rappelait les heures les plus délicieuses de ma vie. J'en lus les divines pages jusqu'au retour des écoliers.

Le lendemain, M. Leprohon, notre directeur, m'appela dans sa chambre, après la récréation, et me dit : Tu as l'air bien préoccupé et bien triste aujourd'hui.

J'ai  
tes  
pein  
Je  
pect  
mor  
c'éta  
ma  
entr  
duqu  
En  
bien  
donn  
prom  
dex.  
lui a  
il m  
lui c  
—  
inqui  
y a  
dans  
Je n'  
vous  
vous  
Vou  
pour  
des li  
rée p  
seul l  
et de  
Cet  
les su  
dalise  
Vou

J'ai observé que tu es resté seul pendant que toutes tes condisciples s'amusaient si bien. As-tu quelque peine, es-tu malade ?

Je ne saurais assez dire combien j'aimais et respectais cet homme vénérable : il était mon ami et mon bienfaiteur tout à la fois. Depuis quatre ans, c'était lui, avec M. Moïse Brassard, qui payait ma pension au collège ; car il était survenu entre l'oncle Dionne et moi un malentendu à la suite duquel il avait cessé de me soutenir.

En lisant la Bible, la veille, j'avais désobéi à mon bienfaiteur, M. Leprohon ; car lorsqu'il m'avait donné la charge de la bibliothèque, il m'avait fait promettre de ne pas lire les livres qui étaient à l'Index. Il m'en coûtait beaucoup de le contrister en lui avouant que j'avais manqué à ma parole ; mais il m'en coûtait bien plus encore de le tromper en lui cachant la vérité. Je lui répondis donc :

— Vous avez raison de penser que je suis triste et inquiet depuis quelque temps. Je vous l'avoue, il y a une chose qui m'embarrasse singulièrement dans les règles par lesquelles vous nous gouvernez. Je n'ai jamais voulu vous en parler ; mais puisque vous voulez savoir le sujet de ma tristesse, je vais vous le dire.

Vous avez mis dans nos mains, non seulement pour les lire, mais pour les apprendre par cœur, des livres dont une partie, vous le savez, est inspirée par l'enfer ; et vous nous défendez de lire le seul livre écrit sous la dictée de l'Esprit de lumière et de sainteté.

Cette conduite de votre part et de la part de tous les supérieurs de collège, me trouble et me scandalise.

Vous le dirai-je ? cette peur que vous avez de la

Bible ébranle ma foi et me fait craindre que nous ne fassions fausse route dans notre Église.

M. Leprohon me répondit :

— Voilà plus de vingt ans que je dirige ce collège, et je n'ai jamais entendu de la bouche d'aucun élève des remarques et des plaintes comme tu m'en fais aujourd'hui.

Ne crains-tu pas d'être la victime d'une illusion du démon, en occupant ainsi ton esprit d'une question si étrange et si nouvelle pour un écolier qui ne doit chercher qu'à obéir à ses supérieurs ?

— Il se peut, lui répondis-je, que je sois le premier qui vous tienne ce langage, car il est probable que je suis le seul élève de ce collège qui ait lu la sainte Bible dans sa jeunesse. Je vous l'ai déjà dit, il y avait dans la maison de mon père une Bible qui disparut quelques jours après sa mort sans que j'aie jamais pu savoir ce qu'elle était devenue. Mais je puis vous assurer que la lecture de ce livre admirable m'a fait un bien qui dure encore. C'est donc parce que je sais, par ma propre expérience, qu'il n'y a aucun livre au monde aussi beau et aussi bon à lire, que je me trouve profondément affligé et même scandalisé par la peur que vous en avez.

Je vous l'avoue franchement, j'ai passé l'après-midi à lire la Bible. J'y ai trouvé des choses qui ont fait plus de bien à mon âme que tout ce que vous m'avez fait lire depuis six ans.

Et si je suis triste aujourd'hui, c'est parce que vous m'approuvez lorsque je lis la parole du démon, et que vous me condamnez lorsque je lis la Parole de Dieu.

Mon supérieur me dit : Puisque tu as lu la Bible, tu dois savoir qu'il y a dans ce livre des choses

d'une nature si délicate, qu'il ne convient pas à un jeune homme, encore moins à une jeune fille, de les lire.

— Je vous comprends, lui répondis-je ; mais ces choses d'une nature si délicate dont vous ne voulez pas que le bon Dieu nous instruisse, vous savez bien que le démon nous en parle nuit et jour.

Or, quand le diable attire notre pensée vers une chose mauvaise et criminelle, c'est toujours pour nous la faire aimer et nous perdre.

Tandis que quand le Dieu de toute pureté nous parle sur des choses mauvaises, mais qu'il est à peu près impossible à l'homme de ne pas connaître, c'est toujours pour nous les faire détester et nous donner la force de les fuir.

Eh bien ! puisque vous ne pouvez pas empêcher l'esprit mauvais de nous parler afin de nous séduire de ces choses si délicates et si dangereuses, comment osez-vous défendre à Dieu de nous parler de ces mêmes choses dans le but de nous mettre en garde contre leurs séductions ?

D'ailleurs, quand mon Dieu veut me parler lui-même sur une question quelconque, où prenez-vous le droit d'empêcher sa parole, toujours sainte, de pénétrer jusqu'à moi ?

Bien que l'intelligence de M. Leprohon fût aussi enveloppée que possible par les ténèbres de l'Église romaine, son cœur était néanmoins resté honnête et droit. Et pendant que je le respectais et l'aimais comme un père, tout en différant d'opinion avec lui, il m'aimait aussi comme si j'eusse été son propre enfant.

Ma réponse tomba sur lui comme un coup de foudre : il pâlit, et je vis des larmes prêtes à couler de ses yeux. Il poussa un profond soupir, et, me

regardant pendant quelque temps d'un air préoccupé, il me dit, à la fin :

Mon cher Chiniquy, ta réponse et tes raisons sont d'une force qui m'épouvante; si je n'avais que mes propres idées personnelles pour te réfuter, je ne saurais pas trop comment m'y prendre; mais j'ai quelque chose de mieux que mes faibles pensées, j'ai la pensée de l'Église et de notre saint père le pape: ils ne veulent pas que nous mettions la Bible entre les mains de nos élèves.

Cela doit suffire pour mettre fin à ton trouble.

Obéir à ses supérieurs légitimes, en tout et partout, voilà la règle qu'un écolier chrétien comme toi doit toujours suivre! Et si tu as manqué hier, j'espère que ce sera la dernière fois que l'enfant que j'aime plus que moi-même me causera cette peine!

En prononçant ces paroles, il se jeta dans mes bras, me pressa sur son cœur et m'arrosa de ses larmes, auxquelles se mêlèrent aussi les miennes.

Oui, mon Dieu! je pleurai abondamment! Mais vous le savez, Seigneur! si le regret d'avoir contristé mon bienfaiteur et mon père m'arrachait ces larmes, en ce moment, je pleurais bien plus encore en pensant qu'il ne me serait plus permis de lire votre sainte Parole!

Si donc on me demande quelle éducation morale et religieuse nous recevons au collège, je demanderai, à mon tour: Quelle espèce d'éducation peut-on recevoir dans une maison où l'on étudie durant sept ans, sans pouvoir obtenir la permission de lire l'Évangile de Jésus-Christ? Les dieux du paganisme nous parlaient tous les jours par leurs apôtres et leurs disciples: Homère, Virgile, Pindare, Horace, etc.,

et le Dieu des chrétiens n'avait pas le droit de nous dire un seul mot!

Notre religion ne pouvait donc être qu'un paganisme déguisé sous un nom chrétien.

Ce qu'on appelle christianisme dans un collège ou un couvent romain, n'est qu'un mélange de superstitions ridicules et puériles, de fables hideuses, de rêves insensés, que tous ceux qui ne parviennent pas à étouffer complètement la voix de leur raison ne peuvent accepter.

Un petit nombre font tout en leur pouvoir, pour ne croire que ce que le supérieur leur permet de croire, et ils y réussissent jusqu'à un certain point, ils ferment les yeux et se laissent conduire, absolument comme s'ils étaient aveugles!

Mais le plus grand nombre ne peut accepter le christianisme bâtard qu'on leur présente. Ils en observent bien les règles extérieures, afin d'avoir la paix; mais à peine sont-ils sortis du collège qu'ils s'en vont grossir l'armée des sophistes et des incrédules dont la France, l'Italie, l'Espagne, le Canada, tous les pays en un mot soumis à l'éducation du clergé romain, sont couverts.

Oui, je le dis le cœur navré de douleur, l'éducation morale et religieuse est absolument nulle dans un collège de l'Église romaine, parce qu'on en a expulsé le seul et unique fondement de toute morale et de toute religion: la Parole de Dieu; on en a chassé la Bible!

---

#### X. L'éducation d'un enfant protestant dans le collège ou le couvent de Rome.

Les historiens du paganisme nous disent que souvent, pendant ces époques de ténèbres, on voyait

des parents dénaturés immoler leurs enfants sur les autels de leurs dieux sanguinaires, afin d'apaiser leur colère ou d'en obtenir quelque faveur.

Eh bien ! nous voyons de nos jours une abomination plus grande encore : c'est le spectacle de parents chrétiens traînant leurs enfants dans les temples de Rome, aux pieds de ses idoles, sous le fallacieux prétexte de les y faire instruire !

Le païen n'ôtait à son enfant que la vie du corps ; le chrétien lui arrache la vie de l'âme.

Le païen était conséquent : il croyait à la sainteté, à la puissance de ses faux dieux, il les pensait maîtres des destinées humaines, il croyait qu'ils disposaient à leur gré de la vie et de la mort.

Mais le protestant est-il honnête et conséquent lorsqu'il va immoler son enfant sur les autels du pape ? Croit-il à sa sainteté, à ses lumières ? Croit-il à la mission que le prêtre de Rome s'arrogé d'instruire, d'éclairer, de sauver le monde ? S'il y croit, pourquoi ne va-t-il pas honnêtement se jeter à ses pieds et grossir le nombre de ses disciples ? Pourquoi reste-t-il, comme un traître, sous le drapeau de la lumière, de la liberté et de l'Évangile ?

Les protestants qui se rendent coupables de cette grande iniquité, donnent ordinairement pour excuse que les supérieurs du collège ou du couvent leur ont assuré que leurs convictions religieuses seraient respectées, et que rien ne serait fait pour ôter la religion de leurs enfants.

Mais nos premiers parents ne furent pas plus cruellement trompés par la parole séduisante du serpent, que les protestants ne le sont aujourd'hui par la parole trompeuse du prêtre et de la religieuse.

J'a  
par  
York  
M. L  
—  
assez  
pren  
de le  
un de  
York,  
grand  
des r  
aux l  
—  
prom  
pecter  
branl  
Mou  
Quand  
le pr  
c'est a  
tester  
Aussi,  
pecter  
ne pa  
la plu  
à ne  
d'exist  
Con  
de mo  
l'œuvr  
homm  
faitem  
quelqu  
mille p

J'avais moi-même été témoin de la promesse faite par notre supérieur à un juge de l'État de New-York, lorsque peu de jours après, ce même supérieur, M. Leprohon, me dit :

— Tu sais un peu d'anglais, et ce jeune homme sait assez de français pour que vous puissiez vous comprendre l'un l'autre. Tâche de te faire son ami et de le gagner à notre sainte religion. Son père est un des hommes les plus influents de l'État de New-York, et son fils, qui est unique, sera l'héritier d'une grande fortune. Sa conversion pourrait donc amener des résultats incalculables pour l'avenir de l'Église aux États-Unis.

— Mais avez-vous donc oublié, lui répondis-je, la promesse que vous avez faite à son père de respecter sa religion et de ne rien faire qui pût l'ébranler ?

Mon supérieur sourit de ma simplicité et me dit : Quand tu auras étudié la théologie, tu sauras que le protestantisme n'est pas une religion, mais que c'est au contraire la négation de toute religion. *Protester* ne peut constituer la base d'aucune doctrine. Aussi, quand j'ai promis au juge Pike de respecter les convictions religieuses de son fils et de ne pas changer sa religion, je promettais la chose la plus aisée au monde, puisque je m'engageais à ne point intervenir dans une chose qui n'a point d'existence.

Convaincu, ou plutôt aveuglé par ce raisonnement de mon supérieur, je me mis dès ce moment à l'œuvre avec joie afin de faire de cet intéressant jeune homme un bon catholique-romain. Et j'aurais parfaitement réussi, si une maladie grave ne l'eût forcé, quelques mois plus tard, de retourner dans sa famille pour y mourir.

Peut-être que les protestants qui liront ces lignes seront indignés contre la fourberie et la duplicité du vénérable directeur du collège de Nicolet. Mais je dirai à ces protestants : Ce n'est pas contre cet homme, c'est contre vous-mêmes que vous devez tourner votre indignation. M. Leprohon était honnête : il agissait suivant des principes qu'il croyait bons et légitimes, et pour lesquels il aurait donné sa vie, en pensant que votre protestantisme n'est qu'une misérable négation, digne du mépris de tout chrétien. Ce n'est pas le prêtre de Rome qui était inconséquent, malhonnête et traître à ses principes, c'était bien plutôt le protestant qui insultait à sa propre conscience et trahissait ses principes les plus sacrés en voulant que son fils reçût du pape son éducation ; car le prêtre de Rome n'est partout que le représentant, le serviteur du pape.

D'ailleurs, n'est-il pas vrai de dire qu'un protestant qui veut que ses enfants soient élevés par un prêtre ou une religieuse de Rome, n'a aucune religion, et que rien n'est plus ridicule que d'entendre un pareil homme demander que l'on respecte ses convictions religieuses ?

Quand un homme désire sincèrement que l'on respecte ses principes religieux, il commence par les respecter lui-même. Or, tout protestant qui traîne ses enfants aux pieds des prêtres et des religieuses, n'est qu'un vil comédien quand il parle de ses convictions et de ses principes religieux, car il n'en a pas : s'il en avait, il n'irait pas supplier le prêtre et la religieuse de les respecter, mais il saurait confier son enfant à des personnes dont le caractère et les croyances ne le forceraient pas à trembler sur ses destinées éternelles

Comr  
venir d  
la géné  
à tout  
famille,  
tant d'a  
pas lui  
maisons  
de ces a  
l'éte l  
le cours  
blime s  
Puis se  
parfum  
leurs, q  
géliques  
bonnes r  
sourire  
magique  
que sur  
qu'on est  
O hom  
toujours  
parences  
cience au  
vue et ch  
Un jou  
pêcheur,  
manesqu  
trée du g  
voile blan  
fait glisse  
tâmes l'an  
courant, s  
Mais auc

Comme le prêtre de Rome sait très bien que l'avenir du monde appartiendra à celui qui aura élevé la génération présente, et comme il veut posséder à tout prix la femme, afin de posséder par elle la famille, il environne son collège et son couvent de tant d'attractions qu'il est presque impossible de ne pas lui donner la préférence sur toutes les autres maisons d'éducation. Il fait si bon d'être à l'ombre de ces arbres magnifiques, pendant les chaleurs de l'été ! C'est si agréable de voir cette nappe d'eau, le cours rapide de cette charmante rivière, ce sublime spectacle des eaux profondes de la mer ! Puis les fleurs de ce parterre répandent un si doux parfum autour du beau et paisible couvent ! D'ailleurs, qui pourrait résister aux charmes presque angéliques de cette supérieure et de tant d'autres bonnes religieuses, dont la modestie, l'air affable, le sourire gracieux, offrent un aspect si touchant et si magique, qu'on se croirait aux portes du ciel, plutôt que sur une terre de désolation et de péché, lorsqu'on est auprès d'elles.

O homme insensé ! tu es bien toujours le même : toujours prêt à te laisser séduire par de fausses apparences, toujours prêt à étouffer la voix de ta conscience au premier objet séduisant qui s'offre à ta vue et charme ton coupable cœur !

Un jour, je m'étais embarqué dans la chaloupe d'un pêcheur, sur les bords enchantés d'une des îles romanesques que la main du Créateur a semées à l'entrée du golfe St-Laurent. En quelques minutes, la voile blanche enflée par la brise du matin, nous eut fait glisser à près d'un mille du rivage. Là nous jetâmes l'ancre, et bientôt nos lignes entraînées par le courant, allaient offrir aux poissons l'appât trompeur. Mais aucun n'y mordait : on eût dit que les agiles

habitants de ces eaux limpides s'étaient donné le mot pour nous mépriser, ou bien que ce jour-là était un jour de jeûne et que notre saint père le pape leur avait défendu de déjeûner.

C'était en vain que nous faisons aller et venir nos lignes, pour mieux attirer l'attention du poisson : nul ne répondait à l'appel.

Nous commencions à nous ennuyer, nous étions désolés à la pensée que nous perdions notre temps, et qu'au retour nous allions devenir la risée de nos amis qui nous attendaient au rivage, pour dîner avec le fruit de notre pêche.

Après plus d'une heure ainsi perdue, le capitaine dit : « Je ferai bien venir le poisson, je sais comment l'attirer autour de la chaloupe. Il semble nous fuir, mais il faut bien qu'il vienne : j'ai un appât auquel il n'a jamais résisté. »

Et voilà que, ouvrant un petit coffre qu'il avait devant lui, il en tire à pleines mains de petits morceaux de poisson bien pilé et broyé, qu'il jette à la mer.

Je le regardais faire avec curiosité, et j'accueillais avec une espèce d'incrédulité la promesse qu'il me fit, qu'avant dix minutes j'aurais sous mes yeux bien plus de maquereaux que je n'en pourrais prendre.

Cet appât, en tombant dans l'eau, se divisait en une infinité de parcelles, et les rayons du soleil, venant se jouer parmi ces débris et ces milliers d'écaillés, leur communiquaient une blancheur et un éclat singuliers.

On eût dit mille petits diamants, mais pleins de mouvement et de vie, qui s'agitaient, roulaient, couraient les uns après les autres, tout en se balançant mollement dans les eaux.

A mes  
s'éloignai  
quelque d

Pendan

si singulier

coup la li

bientôt j'e

se débattr

heureux d

Les app

parfaiteme

taines, ma

près de d

Les Jés

pêcheurs

les maque

filets.

Jamais

gieuses et

trompeurs

plus aisém

protestants

Les près

plus de la

enfants de

que les se

ou tard, les

de l'Église

Mais, di

trouver ail

plus sûres

l'abri de t

saintes reli

même, d'o

ne sont-ils

A mesure que cette multitude de petits objets s'éloignaient de nous, ils formaient, dans la mer, quelque chose qui ressemblait à la voie lactée.

Pendant que j'étais occupé à regarder ce spectacle si singulier et si nouveau pour moi, je sentis tout à coup la ligne s'arracher violemment de mes mains, et bientôt j'eus le plaisir de voir un magnifique poisson se débattre à mes pieds. Mes compagnons furent aussi heureux que moi.

Les appâts, si généreusement jetés à la mer, avaient parfaitement réussi à nous amener, non pas des centaines, mais des milliers de poissons. Nous en primes près de dix-neuf cents !

Les Jésuites et les religieuses sont les plus habiles pêcheurs du pape; et vous, protestants, vous êtes les maquereaux qui se laissent prendre dans leurs filets.

Jamais pêcheurs n'ont mieux connu que les religieuses et les Jésuites comment préparer les appâts trompeurs, et jamais plus stupides poissons ne se sont plus aisément laissé séduire par ces appâts que les protestants de nos jours.

Les prêtres de Rome se vantent eux-mêmes que plus de la moitié des élèves des religieuses sont des enfants de protestants; et ils se font gloire de publier que les sept dixièmes de ces enfants deviennent, tôt ou tard, les plus fermes disciples, les meilleurs piliers de l'Église romaine.

Mais, disent un grand nombre de protestants, où trouver ailleurs que dans les couvents des garanties plus sûres que les mœurs de nos enfants seront à l'abri de tout danger? La figure de ces bonnes et saintes religieuses, leur sourire d'ange, leurs lèvres même, d'où semble s'exhaler un vrai parfum céleste, ne sont-ils pas de sûrs indices que rien ne viendra

souiller le cœur de nos chères filles lorsqu'elles se trouveront sous leur garde?

Sourire d'ange! lèvres d'où découle un parfum du ciel! Expression de bonheur et de paix dans les paroles, dans les mouvements, dans tous les pas de la religieuse! Trompeurs appâts. Cruelles déceptions. Masques d'hypocrisie. Oui, tous ces sourires d'ange, toutes ces expressions de joie et de bonheur, tout cela n'est qu'amorces pour tromper et duper les hommes honnêtes et sans défiance.

J'ai moi-même cru, assez longtemps, qu'il y avait quelque chose de vrai dans tout cet étalage de bonheur et de paix, que je voyais se refléter sur le visage d'une partie des religieuses; mais que mes illusions ont été vite dissipées lorsque j'ai lu, *de mes yeux*, dans un livre des *Règles secrètes* des couvents, qu'une des obligations des religieuses est de montrer constamment, *surtout aux gens du dehors*, une apparence de calme et de joie, même quand le cœur est intérieurement inondé de peine et de chagrin. Et le motif qu'on donne à la religieuse pour se mettre ainsi continuellement un masque sur la figure, c'est qu'elle peut de la sorte mieux s'assurer le respect et l'estime des gens du monde, et plus sûrement attirer les jeunes filles dans les couvents!

Tout le monde connaît la fin tragique d'une des comédiennes les plus célèbres du théâtre américain. Elle avait le soir joué un rôle avec un succès parfait. Elle était si belle et paraissait si heureuse sur la scène! Sa voix était si mélodieuse! son chant si joyeux, si ravissant de gaité et de bonheur! Mais le lendemain matin, elle n'était plus qu'un cadavre. Elle s'était empoisonnée, au sortir du théâtre, car depuis quelque temps son cœur était brisé par une peine secrète dont elle ne pouvait plus porter le poids.

C'est t  
est forc  
tromper  
au mon  
l'Evangi  
se laiss  
comédie

Le par  
tesse; se  
d'amertu  
paraître

Victim  
dont l'en  
hommes,  
les joies  
jour et n  
dont on  
seulemen  
ques ger  
de Dieu  
plus cru  
reuse au  
hontes!

Ah! si  
ces cœur  
blessées  
Comme  
par des  
sont jour  
leur bonh  
leurs mis  
de Satan  
y apporta  
crouler, e  
ces cach

C'est ainsi que dans sa prison la pauvre religieuse est forcée de jouer une comédie sacrilège, afin de tromper le monde et d'amener de nouvelles recrues au monastère. Et les protestants, les disciples de l'Évangile, les enfants de la lumière et de la liberté, se laissent tromper par cette perfide et cruelle comédie!

Le pauvre cœur de la religieuse est plein de tristesse; son âme est comme noyée dans un océan d'amertume; mais, par serment, elle est obligée de paraître toujours gaie!

Victime infortunée de la plus cruelle déception dont l'enfer se soit jamais servi pour tromper les hommes, cette pauvre fille d'Adam, privée de toutes les joies que le ciel a léguées à la terre, est torturé jour et nuit par des penchants saints et légitimes, dont on lui fait des crimes impardonnables: non seulement elle doit étouffer en elle-même les quelques germes de bonheur que la main miséricordieuse de Dieu a déposés dans son cœur; mais, ce qui est plus cruel encore, elle est forcée de paraître heureuse au sein de toutes les déceptions, de toutes les hontes!

Ah! si vous saviez, comme moi, ce que souffrent ces cœurs de religieuses! Comme elles se sentent blessées à mort, ces pauvres victimes de la papauté! Comme elles meurent presque toutes jeunes, tuées par des douleurs d'autant plus poignantes qu'elles sont jour et nuit comprimées! Au lieu de parler de leur bonheur et de leur sainteté, vous pleureriez sur leurs misères profondes. Au lieu d'aider la main de Satan à élever et à soutenir ces tristes prisons, en y apportant votre or et vos enfants, vous les laisseriez crouler, et vous arrêteriez les torrents de larmes que ces cachots dérobent à vos yeux.

Au cours d'un voyage, que je fis en 1851, avec quelques amis, pour chercher dans les vastes prairies de l'Illinois, le lieu qui conviendrait le mieux pour fonder la colonie qui s'y est établie depuis, nous nous sentîmes un jour tellement accablés par la chaleur, que nous résolûmes de nous arrêter à l'ombre de quelques arbres qui se trouvaient sur le bord d'un ruisseau, et d'y attendre la fraîcheur de la nuit pour continuer notre route. Cette nuit fut calme, le ciel sans nuage, la lune parfaitement belle. Aucune parole humaine ne saurait dire combien je me sentais ému, en contemplant ce beau ciel et ces magnifiques solitudes qui se déroulaient devant nous.

Souvent nous rencontrions de petits étangs que nous croyions bien plus profonds qu'ils n'étaient, et que nous cotoyions pour ne pas risquer de noyer nos chevaux. Plus d'une fois je descendis de la voiture et je m'arrêtai pour admirer les merveilles que ces petits lacs offraient à mes yeux. Toutes les splendeurs du ciel semblaient être descendues dans ces eaux si pures et si limpides; on eût dit que les étoiles et la lune s'étaient détachées du firmament pour se baigner et se reposer au fond de ces petits bassins enchantés. Et l'âme ravie d'admiration, je m'éloignais avec regret de ce magnifique spectacle.

Quelques jours après, je revenais sur mes pas en suivant la même route. C'était pendant le jour, et j'avais hâte de revoir mes beaux petits lacs. Mais, dans l'intervalle, la chaleur ayant été excessive, le soleil brûlant, mes belles nappes d'eau s'étaient desséchées : mes charmants petits lacs avaient disparu ! Et qu'apercevais-je à leur place ? d'innombrables reptiles, aux formes les plus hideuses, aux couleurs les plus sales ! Il n'y avait plus là ni étoiles brillantes, ni lune si pure pour charmer mes regards : il n'y

avait p  
dont la

Prote  
vous ar  
lèvres s  
charman  
prairies  
tiles, de  
eaux tr

Quand  
de son  
si belles  
gieuse  
qui inté  
votre fol  
laissé tr  
pleurere  
prêtresse  
enfants,

Mais,  
les couve  
fût-elle  
encore p  
outre, n'  
marché s

D'abor  
nulle, le  
étant d'e  
l'éducatio  
espèce de  
religieuse  
aussi lon  
qu'elle so  
craindre,

avait plus que des milliers de petits crapauds noirs, dont la vue me remplissait de dégoût !

Protestants ! quand sur le chemin de la vie, vous vous arrêtez pour admirer ces figures si pures, ces lèvres si riantes des religieuses du pape, pensez aux charmants petits lacs que j'ai vu en traversant les prairies vierges de l'Illinois : souvenez-vous des reptiles, des crapauds qui fourmillaient au fond de leurs eaux trompeuses.

Quand le Soleil de Justice, le Dieu de Vérité, aura de son souffle divin flétri et desséché ces surfaces si belles, ces masques si purs, sous lesquels la religieuse cache avec tant d'art les misères hideuses qui intérieurement la dévorent, vous comprendrez votre folie, vous regretterez de vous être si aisément laissé tromper par ces perfides apparences. Vous pleurerez alors amèrement d'avoir sacrifié à ces prêtresses du paganisme moderne l'avenir de vos enfants, de vos familles, de votre patrie.

Mais, dit-on, l'éducation est à si bon marché dans les couvents ! Je répondrai : L'éducation du couvent, fût-elle deux fois moins chère qu'elle ne l'est, serait encore payée beaucoup au-dessus de sa valeur. En outre, n'est-il pas vrai que les articles offerts à bon marché sont presque toujours payés trop cher ?

D'abord, l'éducation intellectuelle y est absolument nulle, le grand but du pape et de ses religieuses étant d'enchaîner, de détruire l'intelligence. Ensuite, l'éducation morale n'y vaut guère plus, car quelle espèce de moralité votre fille peut-elle recevoir d'une religieuse qui croit qu'elle peut vivre en prostituée, aussi longtemps qu'elle le voudra, et que, pourvu qu'elle soit dévote à la sainte Vierge, elle n'a rien à craindre, ni pour le temps, ni pour l'éternité ?

Que le protestant relise, dans le chapitre qui précède, l'histoire de cette femme dont la sainte Vierge prit si bien la place au foyer domestique, que son mari ne s'aperçut pas qu'elle s'était absentée pendant toute la nuit, et il pourra se faire une idée de la moralité réelle des religieuses.

Je dis réelle, telle que Dieu la voit, et telle qu'un prêtre de Rome la connaît. Car il y a dans le couvent une moralité, une sainteté, une paix de l'âme d'apparat, qui n'est qu'une amorce pour attirer et séduire le monde. La sainteté, la moralité des couvents est comme cette lune et ces étoiles qui brillent au fond des petits lacs que le voyageur rencontre en traversant les prairies de l'Ouest : pur mirage. Il n'y a là rien de solide, rien de réel, rien de grand, rien de profond ; tout est superficiel, tout est petit, tout est faux. Pour tromper les yeux inattentifs du public on emploie beaucoup de vernis, on fait une grande dépense de coloris. Tous ces brillants dehors peuvent bien déguiser, mais ils ne changeront jamais le vide, les dangers, la nullité de l'éducation des couvents.

Et comment pourrait-il en être autrement chez des filles infortunées, qui sont constamment au pied d'un homme *non marié*, pour en obtenir les conseils, les faveurs, les lumières, le bonheur, la paix, la vie qui ne peuvent venir que du Christ ?

#### XI. La théologie de l'Église de Rome.

Un des évêques français les plus célèbres, Talleyrand, a dit : La parole est l'art de déguiser sa pensée. Si ce prélat voulait exprimer par là l'affreuse déception pratiquée par son Église, sous le nom pompeux d'études théologiques, jamais sentence n'a été plus vraie.

Théologie signifie loi de Dieu. L'étude de la théologie doit donc signifier l'étude, la connaissance de la loi de Dieu.

Rien de plus grand, de plus noble donc, que l'étude de la vraie théologie.

Aussi, comme mes pensées étaient graves et mes aspirations élevées lorsque je commençai, en 1829, avec des maîtres comme MM. Rimbault et Leprohon, mon cours de théologie, que je devais finir en 1833!

Il me semblait que les livres de théologie qui étaient sur ma table allaient me rapprocher de mon Dieu par la connaissance de ses saintes lois, qu'ils allaient purifier mon cœur, comme le charbon brûlant apporté du ciel par un séraphin avait purifié les lèvres du prophète.

Les théologiens que nous étudions étaient les auteurs des conférences d'Angers, Bailly, Bouvier, Dens, St-Thomas, mais surtout St-Liguori.

Je n'ouvrais jamais aucun de ces volumes sans adresser à Dieu et à la sainte Vierge une fervente prière, afin d'obtenir les lumières et les grâces dont j'aurais besoin plus tard pour défendre la foi et éclairer les peuples dont je serais le pasteur et le guide.

Mais, grand Dieu ! comment redire mon inquiétude et ma surprise lorsque, pour accepter les principes des théologiens que mon église me donnait pour maîtres, je vis qu'il me fallait effacer tous les principes de vérité, de justice, de pudeur, de sainteté et d'honneur que vous aviez gravés au fond de mon âme, comme vous les avez gravés dans toutes les âmes créées à votre image !

Que de longs et pénibles efforts il me fallut faire afin d'éteindre, les unes après les autres, les lumières

de la foi et de la raison que ma mère avait allumées dans le sanctuaire de mon intelligence !

Car vous le savez, Seigneur ! étudier la théologie dans l'Église de Rome n'est autre chose qu'apprendre à mentir, à se parjurer, à tromper et à voler ! C'est apprendre, en un mot, à plonger son âme, sans honte et sans remords, dans toutes espèces d'ordures !

Je sais que les catholiques romains vont bravement nier ce que j'avance ici. Je n'ignore pas, non plus, que beaucoup de protestants honnêtes, mais trop faciles à tromper, refuseront de me croire. Mais ce que je dis n'en sera pas moins vrai, et mes preuves n'en seront pas moins irréfutables. Ils nieront la vérité, les uns après les autres, mais personne ne pourra ni n'osera la réfuter.

Mes témoins sont irrécusables, puisque ce sont les propres auteurs de la théologie de Rome.

Oui, ce sont ceux-là mêmes qui ont empoisonné mon âme et souillé mon cœur, comme ils empoisonnent les âmes et souillent les cœurs de tous les prêtres, que je vais faire comparaître en face du monde, pour qu'ils rendent témoignage contre eux-mêmes

---

### Les théologiens catholiques romains enseignent le mensonge et le parjure.

Liguori, dans son traité Du Serment, à la question 4, se demande s'il est permis de se servir d'équivoques et de tromper le juge en faisant serment, et au numéro 151, il répond ainsi :

« Il est certain, et c'est l'opinion de tous les théologiens, que, *pour de bonnes raisons*, il est permis

de  
serm  
est  
lemé

«  
un j  
men  
parle  
crête  
(Sal.

Qu  
perso  
le ni

« L

oblig  
qui a  
l'assu  
core  
n'y a  
ibid,

« L  
le co  
que l  
encor  
une c

Lig  
lemer  
sous  
le fai  
désav

« Il  
qu'il  
à l'ex  
ment  
ce cri

de se servir d'équivoques, et de les soutenir par serment. Et ce que l'on entend par *bonnes raisons* est tout ce qui est utile, corporellement et spirituellement. »

« Un coupable, ou un témoin, qui est interrogé par un juge, mais d'une manière illégale, peut faire serment qu'il ne connaît rien du crime dont on lui parle, quoiqu'il le connaisse bien, sous-entendant secrètement qu'il ne le connaît pas pour en parler. » (Sal. n° 109, cum Vat. Sanch.).

Quand le crime est bien secret, et n'est connu de personne, Liguori veut que le témoin ou le coupable le nie sous serment. Voici ses propres paroles :

« La même chose est vraie, si le témoin n'est pas obligé de répondre, comme lorsqu'il sait que celui qui a commis le crime l'a fait sans malice, ainsi que l'assure Salm., D., c. 2, n° 25, et Ul., n° 145; ou encore s'il connaît le crime, mais sous secret, et s'il n'y a eu aucun scandale, comme l'affirme Card., *ibid*, n° 57. »

« Lorsque le crime est bien caché, le témoin et le coupable peuvent, même ils *doivent* faire serment que le crime n'a pas été commis. Le coupable peut encore en agir ainsi si l'on ne peut pas apporter une demi-preuve contre lui. »

Liguori se demande (Questio 2) si un accusé, légalement interrogé par un juge, peut nier son crime sous serment, lorsque la confession de ce crime peut le faire condamner et lui causer quelque chose de désavantageux. Il répond :

« Il est suffisamment probable que l'accusé, lorsqu'il craint d'être condamné à la mort, à la prison, à l'exil, ou à perdre ses biens, peut nier sous serment son crime, sous-entendant qu'il n'a pas commis ce crime de façon à être obligé de le confesser. »

(Salm., c. 2, n° 146; cum Soto et Bussumbug, n° 2; Lamb., c. 4, § 2, n° 4, § 3, n° 2).

« Celui qui a fait serment de garder un secret, n'est pas obligé de garder ce serment, s'il doit en arriver à lui-même ou à d'autres quelque dommage notable. »

« Si quelqu'un a fait serment devant un juge de dire la vérité, il n'est pas obligé de dire les choses cachées. »

Liguori se demande encore si une femme accusée d'un crime d'adultère dont elle est réellement coupable, peut le nier à son mari. Il répond que *oui*, si elle a été à confesse et a reçu l'absolution. Car alors, dit-il, le péché a été pardonné, et n'existe réellement plus.

Liguori soutient qu'il est permis de conseiller un crime moindre pour en éviter un plus grand :

« Il est juste, de conseiller à quelqu'un de commettre un vol ou une fornication pour empêcher un meurtre. »

Questio 5, Liguori : « Un serviteur peut-il apporter une échelle et aider à son maître à monter pour commettre un adultère ? »

« Buss et d'autres pensent qu'il peut le faire, et je suis de la même opinion. »

Un serviteur a le droit de voler son maître; un enfant, son père; le pauvre, le riche.

« Les Salmancés disent qu'un serviteur peut, d'après son propre jugement, se payer de ses propres mains plus qu'il n'était convenu de recevoir pour son travail, s'il trouve qu'il mérite un plus fort salaire. Et cette doctrine me paraît juste, » dit encore Liguori.

« Un pauvre homme qui a caché les effets et les biens dont il a besoin, peut affirmer, devant le juge, qu'il n'a rien. »

«  
vole  
trop  
cons  
teur  
dix  
Med  
que  
mort

« L  
reliq  
dans  
Paul  
vols.

com  
ce ne  
com  
saint

Du  
de pe  
plusi  
somm  
vols,  
vols r  
si le  
l'inter

Qu  
au m  
nière  
chacu  
un do  
de pé  
lorsqu  
qu'au  
domm

« Il y a plusieurs opinions sur la somme qu'il faut voler pour commettre un péché mortel. Navarez a trop scrupuleusement dit qu'une demi-pièce d'or voicé constitue un péché mortel; tandis que d'autres auteurs, trop relâchés, soutiennent que voler moins de dix pièces d'or, ne peut être un péché grave. Tol., Med., Sanchez, etc., ont plus sagement déterminé que deux pièces d'or volées constituaient un péché mortel. »

« Est-ce un crime de voler un petit morceau de relique? Il n'y a pas de doute que cela n'en soit un dans le district de Rome, puisque Clément VII et Paul V ont excommunié ceux qui commettaient ces vols. Mais ce vol n'est pas un péché grave, s'il se commet en dehors du district de Rome, à moins que ce ne soient des reliques très rares et très précieuses, comme le bois de la croix, ou des cheveux de la sainte Vierge. »

Dubium III. « Si quelqu'un vole de temps en temps de petites sommes, soit à la même personne, soit à plusieurs, n'ayant pas l'intention de voler une grande somme ni de faire un grand dommage par ces petits vols, il ne pèche pas gravement, et tous ces petits vols ne peuvent constituer un péché mortel: surtout si le voleur n'a pas le moyen de restituer, ou s'il a l'intention de restituer plus tard. »

Quer. 44, n° 53. « Si plusieurs personnes volent au même maître, chacune en petite quantité, de manière à ne pas constituer un péché mortel, quoique chacune sache que tous ces petits vols réunis font un dommage considérable à leur maître, il n'y a pas de péché grave pour aucun de ces voleurs, même lorsqu'ils volent en même temps. La raison en est qu'aucun d'eux personnellement n'a causé un grave dommage au maître. »

Liguori, parlant des enfants qui volent leurs parents, dit :

« Salman, cité par Croix, soutient qu'un fils ne fait pas un péché grave s'il ne vole que vingt à trente pièces d'or à un père riche d'une rente de 1500 pièces d'or. Et Lugo ne désapprouve pas cette doctrine Sanchez et d'autres théologiens disent qu'un enfant qui vole deux ou trois pièces d'or à un père riche, ne pèche pas gravement. Bannez soutient qu'un enfant doit voler au moins cinquante pièces d'or à un père riche, pour commettre un péché mortel ; mais Croix repousse cette doctrine, à moins que le père ne soit un prince. »

Les théologiens de Rome assurent que l'on peut, que l'on doit même déguiser sa foi :

« Quoiqu'il ne soit pas permis de mentir, il est permis de cacher ce qui est, ou de déguiser la vérité par des paroles ou des signes ambigus et douteux pour une cause juste, et quand il n'y a pas de nécessité de confesser la vérité. » (Liguori, Lib. 2, Traité 1, c. 3).

« Si par ce moyen on peut se délivrer de recherches dangereuses, il est permis d'en agir ainsi, car, en général, il n'est pas vrai de dire que lorsqu'on est interrogé par l'autorité publique sur sa foi, on soit obligé de la déclarer.

« Lorsque vous n'êtes pas interrogé sur votre foi, non seulement il est permis, mais souvent il est plus pour la gloire de Dieu et l'intérêt du prochain de cacher sa foi que de la confesser. Si, par exemple, vous êtes au milieu d'un peuple hérétique, vous pouvez faire plus de bien en cachant votre foi, que si en la déclarant vous devez causer de grands troubles, la mort, etc. C'est une témérité de s'exposer soi-même. » (Lig., Lib. 3, Traité 1, ch. 3).

Le  
«  
bon  
aucu  
men  
chos  
pape  
le p

xii. l  
l

« L  
tolér  
eux,  
rame

Ma  
persi  
ment  
culie

« F  
faire  
faute  
perm  
tomb  
mais  
(St-T

« L  
d'apo  
sont  
leque  
IV, p

Le pape a le droit de délier de tous les serments

« Lorsqu'il s'agit d'un serment fait pour une chose bonne et légitime, il semble qu'il ne devrait y avoir aucune puissance capable d'annuler de pareils serments. Cependant, quand c'est pour le bien public, chose qui tombe sous la juridiction immédiate du pape, qui a la suprême puissance sur toute l'Église, le pape a le plein pouvoir de délier de ces serments. »

---

**XII. Les catholiques romains ont le droit, et le devoir, si le pape le commande, de faire mourir tous les hérétiques.**

« Bien que les hérétiques ne méritent pas d'être tolérés, il faut néanmoins avoir de l'indulgence pour eux, afin qu'après un second avertissement, ils soient ramenés à la foi de l'Église.

Mais ceux qui, après un second avertissement, persistent dans leurs erreurs, ne doivent pas seulement être excommuniés, mais *livrés au pouvoir séculier pour être exterminés.* »

« Bien que les hérétiques qui se repentent doivent faire pénitence aussi souvent qu'ils sont tombés en faute, il ne leur est pas toutefois pour cela toujours permis de jouir des bienfaits de cette vie. Lorsqu'ils tombent de nouveau, ils sont admis à la pénitence ; mais la sentence de mort ne doit pas être révoquée. » (St-Thomas, Vol. IV, p. 91).

« Lorsqu'un homme est excommunié pour cause d'apostasie, il suit de ce fait que tous ceux qui lui sont assujettis sont déliés du serment de fidélité par lequel ils lui doivent obéissance. » (St-Thomas, Vol. IV, p. 94).

Le concile de Latran, tenu en 1215, et dont les décrets sont encore en vigueur, dit :

« Nous excommunions et anathématisons toute hérésie qui s'élève contre la foi orthodoxe de la sainte Église catholique, et condamnons *tous les hérétiques, sous quelque nom que ce soit*; car, quoique différents de visage, ils sont cependant tous unis par des liens intimes. »

Ceux qui sont condamnés doivent être livrés au bras séculier afin qu'ils reçoivent leur juste châtiment. S'ils sont laïques, leurs propriétés doivent être confisquées. S'il sont prêtres, ils seront d'abord dégradés de leurs ordres respectifs, et leurs biens appropriés à l'usage de l'église dans laquelle ils ont rempli leurs fonctions ecclésiastiques.

Les pouvoirs séculiers de tous les rangs doivent être avertis, invités, et, s'il est nécessaire, forcés par des censures ecclésiastiques de jurer qu'ils feront tout en leur pouvoir pour défendre la foi, et extirper tous les hérétiques dénoncés par l'Église qui se trouveront dans les limites de leurs territoires. Et toute personne qui prendra en main les rênes d'un gouvernement temporel ou spirituel devra se soumettre à ce décret.

Si un supérieur temporel, après avoir été averti et requis par l'Église, néglige de purger son territoire de toute hérésie, le métropolitain et les évêques de la province s'uniront pour l'excommunier. S'il demeure contumace pendant toute une année, le fait devra être signifié au souverain pontife, qui déclarera ses sujets déliés de leur allégeance et donnera son territoire aux catholiques, qui devront l'occuper à condition d'exterminer les hérétiques et de conserver ce territoire dans la vraie foi.

Les  
termin  
dulgen  
accord

Mais  
mémoi  
sentier  
et les  
Rome,  
jurer a  
Dieu, p  
prouvé

Il m  
voulais  
liques-r  
jure, l'  
grande  
à ceux  
pour en

Ceux  
de Rom  
aussi d  
chrétien  
naires c  
et dans

Mais,  
est pas

Avec  
que les  
toutes l  
tion, so  
l'échelle

Comm  
nations  
complét

Les catholiques qui prendront la croix pour l'extermination des hérétiques jouiront des mêmes indulgences, et seront protégés par les mêmes privilèges accordés à ceux qui allaient délivrer la terre sainte.

Mais pourquoi laisser errer plus longtemps ma mémoire et mes pensées dans ces épouvantables sentiers, où les meurtriers, les parjures, les menteurs et les voleurs sont assurés, par les théologiens de Rome, qu'ils peuvent tuer, mentir, voler et se parjurer autant de fois qu'ils le voudront, sans offenser Dieu, pourvu que ce soit selon certaines règles approuvées par le pape ?

Il me faudrait écrire plusieurs gros volumes, si je voulais citer tous les docteurs et théologiens catholiques-romains qui approuvent le mensonge, le parjure, l'adultère, le vol et le meurtre, pour la plus grande gloire de Dieu ! Mais ce que j'ai dit doit suffire à ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre.

Ceux qui n'ont pas été initiés aux ténébreux secrets de Rome auront de la peine à croire que des doctrines aussi dépravées, aussi anti-sociales et aussi anti-chrétiennes, soient enseignées dans tous les séminaires de l'Église romaine aux États-Unis, au Canada et dans le monde entier.

Mais, quelque incroyable que cela paraisse, ce n'en est pas moins la vérité.

Avec de pareils principes, comment être surpris que les grandes nations espagnole et française, que toutes les nations catholiques-romaines, sans exception, soient descendues si rapidement et si bas dans l'échelle morale !

Comment, se demande-t-on tous les jours, ces nations si fières, si nobles, si puissantes, ont-elles si complètement perdu leur prestige et leur gloire ?

C'est donc dans la théologie enseignée par leur Eglise qu'on doit chercher la cause première de cette épouvantable décadence.

Le grand Législateur des nations, le véritable et unique Sauveur des peuples a dit: « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »

Les peuples, comme les individus, ne seront donc forts et grands qu'en raison des vérités qui constitueront la base de leur foi et de leur vie.

La vérité, la justice, voilà le pain que Dieu a donné aux peuples pour les faire marcher, grandir et vivre!

Le mensonge, la duplicité, le parjure, le vol, le meurtre, l'adultère, sont le poison qui infiltre la mort dans toutes les parties du corps social.

Plus les prêtres de Rome, avec leur théologie, seront crus et vénérés par une nation, plus cette nation s'éloignera de la vérité, de la justice et de la vie.

Plus il y aura de prêtres, plus il y aura de crimes, comme l'a dit un écrivain aussi profond que modeste, l'abbé A. McLean. Car il y aura alors beaucoup plus de mains à l'œuvre pour démolir la société et en saper les fondements.

Comment, en effet, un homme sera-t-il jamais sûr de la fidélité de son épouse, si, comme cela arrive en France, au Canada et partout, des milliers de prêtres lui crient incessamment qu'elle peut commettre un adultère et faire ensuite serment qu'elle est pure comme un ange, pourvu qu'elle ait été se confesser à l'un d'eux ?

A quoi bon graver dans le cœur de la jeune fille le respect d'elle-même et la crainte de Dieu, si son confesseur lui permet de s'abandonner à la plus honteuse des actions, afin d'éviter ou de faire éviter à un autre un plus grand crime ?

Comme  
les cour  
rendron  
ront dro  
sous ser  
savent é

Comm  
verneme  
certain  
pourra-t  
progrès,  
pétuelle  
à chaque  
avoir le  
briser to  
appellen

Armé  
prêtre de  
plus inex  
et le plu  
nement.

Oui, l  
théologie  
détruisan  
légues à  
les instin  
de sa pro  
chus d'A  
grand na  
un mot.  
lui-même  
des hom

Comment la justice sera-t-elle administrée dans les cours civiles, et comment les juges et les jurés rendront-ils leurs jugements tant que les prêtres auront droit de dire aux témoins qu'ils peuvent mentir, sous serment, et jurer tout le contraire de ce qu'ils savent être la vérité, sous mille et mille prétextes ?

Comment un royaume, une république, un gouvernement quelconque, en un mot, sera-t-il jamais certain de pouvoir subsister un seul jour ? Comment pourra-t-il faire avancer le peuple dans les voies du progrès, de la lumière et de la liberté, s'il y a perpétuellement au sein de ce peuple des hommes qui, à chaque heure du jour et de la nuit, prétendent avoir le droit de délier de tous les serments, de briser tous les liens sociaux, afin d'arriver à ce qu'ils appellent le grand bien de l'Église ?

Armé des principes de sa ténébreuse théologie, le prêtre de Rome devient donc le plus dangereux, le plus inexorable ennemi de la vérité et de la justice, et le plus formidable obstacle de tout bon gouvernement.

Oui, le prêtre de Rome, sous le manteau de sa théologie, traverse les siècles en outrageant et en détruisant les lois les plus saintes que le ciel ait léguées à la terre ; il arrache du cœur des nations les instincts bénis et sacrés que le Créateur a mis de sa propre main au fond de l'âme des enfants déchus d'Adam, comme une planche de salut après le grand naufrage du Paradis terrestre ; le prêtre, en un mot, avec sa théologie, devient sans s'en douter lui-même le plus irréconciliable ennemi de Dieu et des hommes.

---

XIII. Le célibat.

Il me faudrait écrire un gros volume, au lieu d'un court chapitre, si je voulais raconter toutes les ruses, les pieux mensonges, les sacrilèges et monstreuises profanations de l'Écriture sainte auxquels les supérieurs des collèges et des couvents ont recours afin de persuader au jeune homme ou à la jeune fille que Dieu exige d'eux les vœux du célibat.

Les misères, les épreuves, les désappointements, les obligations de l'état du mariage leur sont présentés sous les couleurs les plus sombres et les plus propres à dégoûter, à épouvanter même la volonté la plus robuste ; tandis que les délices et la paix promises aux célibataires sont exagérées au point de tenter l'esprit et le cœur les plus froids. Tous les honneurs de la terre, toutes les joies du ciel sont promis à ceux que l'on veut attacher, par ce vœu irrévocable, au service de l'Église. Les applaudissements du monde se mêlent aux sourires des anges, dans l'imagination de la jeune victime, pour l'exalter, la séduire et l'enivrer. Le pape la fait, pour ainsi dire, gravir le sommet de la plus haute montagne, et de là lui montre toutes les gloires de la terre et tous les plus beaux trônes du ciel, en lui répétant les paroles mêmes de Satan à Jésus-Christ : « Je te donnerai toutes ces choses, si, prosterné à mes pieds, tu me promets de m'obéir parfaitement, » et de l'enchaîner à ma volonté par le vœu du célibat.

Mais, avant de fermer complètement les yeux, pour se précipiter dans cet abîme doré et fleuri, qu'on a creusé sous ses pieds, la malheureuse victime éprouve quelquefois comme un sinistre pressentiment des terribles misères qu'on lui prépare. Car la voix de l'intelligence et du sens commun, les cris de la cons-

science  
aussi co  
désiré.

Penda  
paroles  
que de j  
au ciel,  
font ent  
chutes,  
trop sou  
l'ignorant  
déchue.

Comm  
proche  
cris plain  
sanglant  
célibat r  
de l'imm  
un visage  
des sueu  
rieurs : «  
un tel sac

Oh ! qu  
fait alors  
la seule r  
décrire lo  
servé au  
rue du c

Mais, il  
sa victime  
et des an  
dans ce m  
il l'éblouit  
plus pieu  
miracles o

science et du cœur n'ont pas toujours été étouffés aussi complètement que les supérieurs l'auraient désiré.

Pendant que Satan redit à l'oreille de l'âme ses paroles séduisantes et mensongères, qu'il ne parle que de joies célestes, de couronnes d'anges, de trônes au ciel, la voix de la raison et la voix de Dieu se font entendre aussi pour parler des combats, des chutes, des hontes, des désastres, qui ne sont que trop souvent la conséquence de la témérité, de l'ignorance, de la faiblesse de notre pauvre nature déchue.

Comme autrefois, les victimes humaines, à l'approche du terrible sacrifice, faisaient entendre des cris plaintifs, et se débattaient pour éviter le couteau sanglant du prêtre des idoles : ainsi la victime du célibat romain sent, à mesure que s'avance l'heure de l'immolation, son cœur frémir de terreur. Avec un visage pâle comme la mort, des lèvres tremblantes, des sueurs froides sur son front, elle dit à ses supérieurs : « Est-il bien vrai que Jésus-Christ me demande un tel sacrifice ? »

Oh ! que l'impitoyable supérieur ecclésiastique se fait alors éloquent pour dépeindre le célibat comme la seule route du bonheur, la porte du ciel ! ou pour décrire les horreurs d'un enfer éternel, sûrement réservé au lâche qui, après avoir mis la main à la charue du célibat, regarde en arrière.

Mais, il ne s'arrête pas là : afin de mieux convaincre sa victime, il lui montre le désapointment des parents et des amis, et sa propre honte, si elle retourne dans ce monde dont elle sera l'éternelle risée. Puis il l'éblouit par les plus séduisants sophismes, par les plus pieux mensonges, en lui faisant le récit des miracles opérés par Jésus-Christ en faveur des vierges.

Enfin, il l'écrase sous une véritable avalanche de textes qui n'ont pas le moindre rapport avec les vœux du célibat, mais que l'Église romaine, par un abus sacrilège de la Parole de Dieu, détourne de leur vrai sens, afin de persuader que rien n'est plus difficile que de se sauver en dehors des vœux du célibat.

Un des textes dont les théologiens romains font l'usage le plus étrange, est celui de Matthieu XIX, 12, 13 : « Il y a des eunuques qui le sont dès le sein de leur mère; il y en a qui le sont devenus par la main des hommes; et il y en a qui se sont rendus tels eux-mêmes, à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre ceci le comprenne. »

Un jour, notre supérieur, appuyé sur ces paroles, nous fit un chaleureux discours pour nous prouver que si nous voulions obtenir l'honneur d'être prêtres de Jésus-Christ, il nous fallait faire serment de ne jamais avoir d'épouse.

Le discours, quoique plein de feu, nous parut cependant excessivement faible de logique.

Le lendemain étant un jour de congé, les étudiants en théologie qui se préparaient comme moi à la prêtrise, causèrent longuement sur les arguments du discours de la veille. Les conclusions ne nous paraissaient nullement en rapport avec les textes de l'Écriture dont on s'était servi : nous résolûment donc de présenter respectueusement à la première conférence nos vues à ce sujet; et je fus choisi pour parler au nom des autres.

J'ai heureusement conservé les notes de ce discours; les voici :

« Bien cher et vénérable directeur, vous nous avez assurés que les paroles de Jésus-Christ : « Il y a des hommes qui se sont fait eunuques pour le royaume des cieux, » doivent nous prouver jusqu'à

l'évident  
faut abs  
célibat

respectu  
gneur es  
pareille  
munir ce  
mettre e  
certains  
folie, qu'  
que moy  
nuque.

« Perm  
Sauveur,  
prouve c  
d'aller au  
commun  
claire de  
plus certa  
l'état natu  
terrestre.

« Il en  
Christ dit  
synagogue  
fera mourir

« Perme  
l'un de l'a  
« Ils se f  
pour le roy

(Ma

« De ce c  
qu'ils feron  
devons-nou  
de l'Évang  
Non, assur

avalanche de  
avec les vœux  
par un abus  
de leur vrai  
plus difficile  
u célibat.

romains font  
Matthieu XIX,  
t dès le sein  
s par la main  
dus tels eux-  
. Que celui

»  
ces paroles,  
nous prouver  
l'être prêtres  
rment de ne

nous parut  
ue.

les étudiants  
e moi à la  
rguments du  
nous parais-  
es de l'Écri-  
ent donc de  
e conférence  
ur parler au

de ce dis-

as nous avez  
st: « Il y a  
es pour le  
ver jusqu'à

l'évidence que, si nous voulons être prêtres, il nous faut absolument nous faire eunuques par les vœux du célibat. Permettez-nous donc de vous faire observer respectueusement qu'il nous semble que notre Seigneur est bien loin d'enseigner, par ces paroles, une pareille doctrine : il voulait, suivant nous, nous prémunir contre une des erreurs qui devaient plus tard mettre en danger le salut du monde. Il prédisait que certains hommes tomberaient dans un tel excès de folie, qu'ils prêcheraient même que le meilleur, l'unique moyen de gagner le ciel serait de se faire eunuque.

« Permettez-nous de vous faire observer que notre Sauveur, dans ce texte, n'approuve ni ne désapprouve ceux qui se font eunuques avec l'intention d'aller au ciel par ce moyen. Il laisse à notre sens commun le soin de juger par quelque partie plus claire de l'Évangile si véritablement l'eunuque est plus certain de son salut que l'homme qui vit dans l'état naturel où Dieu lui-même le plaça au paradis terrestre.

« Il en est de ce texte comme de celui où Jésus-Christ dit à ses apôtres : « Ils vous chasseront des synagogues : même le temps vient où quiconque vous fera mourir, croira servir Dieu » (Jean XVI, 2).

« Permettez-moi de mettre ces deux textes en face l'un de l'autre :

« Ils se feront eunuques pour le royaume de Dieu. »  
(Matth XIX, 12, 13.)

« Ils vous feront mourir pour servir Dieu. »  
(Jean XVI, 2)

« De ce que notre Seigneur dit de certains hommes qu'ils feront mourir ses disciples pour plaire à Dieu, devons-nous conclure que faire mourir un disciple de l'Évangile soit une chose très agréable à Dieu? Non, assurément. Eh bien! il nous semble qu'il ne

nous est pas plus permis de penser que le célibat conduise plus facilement au ciel que l'état dans lequel Dieu créa l'homme primitivement ; car le Sauveur a dit simplement que certains hommes s'imagineront gagner le ciel en mutilant leur corps.

« Le christianisme n'a-t-il pas toujours repoussé avec horreur l'action d'un homme qui se fait eunuque ? » Ne serait-ce pas un crime, punissable par les lois de tous les peuples civilisés, que de prêcher ouvertement que c'est une chose sainte et agréable à Dieu que de se mutiler aussi ignominieusement ?

« Comment donc oser penser et dire que Jésus-Christ ait pu encourager et sanctionner une pareille iniquité ?

« D'ailleurs, si les eunuques étaient plus certains d'aller au ciel que le reste des hommes, Dieu ne serait-il pas injuste de ne pas nous avoir donné à tous le privilège de devenir des saints à si bon marché, en nous faisant tous naître eunuques ?

« Mais notre Seigneur nous fait bien connaître qu'il n'attache aucun privilège sanctifiant au célibat, puisque, d'un membre qu'il nous a donné lui-même lorsque dans le même chapitre, répondant à la question du jeune homme : « Bon maître, que faut-il que je fasse pour être sauvé ? » il lui dit tout simplement : « Si tu veux avoir la vie éternelle, garde les commandements » et non : « Fais serment de ne jamais te marier. »

« N'est-ce pas encore là la réponse que le Sauveur me ferait en ce moment, s'il était à votre place et si je lui demandais ce qu'il me faut faire pour avoir la vie éternelle et en montrer la voie à mes frères ?

« Ne me dirait-il pas : « Garde les commandements : Tu ne tueras pas ; tu ne commettras pas d'adultère ; tu ne déroberas pas ; tu ne rendras pas de faux témoignage contre ton prochain ; honore ton père et ta mère ? »

«  
qui  
pens  
seul

«  
le re  
pens  
dans  
jeun  
série  
avoir

«  
porta  
l'Anc  
ment  
jamai  
de sa  
pourq  
pas r  
saints

Il m  
embar  
plaisir  
à la p

— A  
— N  
prie d  
lumièr  
propos  
les vo  
permet

— T  
pliqua  
tu cher  
tenir, s

« Comme vous le voyez, en énonçant les conditions qui assurent la possession du ciel, Jésus-Christ ne pense pas aux vœux du célibat : il n'en dit pas un seul mot.

« Permettez-nous donc de vous demander avec tout le respect possible : Si le célibat eût occupé dans la pensée du Sauveur la place que vous lui donniez dans votre discours, aurait-il oublié d'en parler à ce jeune homme, qui lui demandait d'une manière si sérieuse : « Bon maître, que faut-il que je fasse pour avoir la vie éternelle ? »

« Il nous semble étrange que l'on mette tant d'importance à nous faire faire des vœux sur lesquels l'Ancien comme le Nouveau Testament sont absolument muets, et dont notre Seigneur lui-même n'a jamais parlé, même aux moments les plus solennels de sa prédication ? Nous ne pouvons comprendre pourquoi on exige de nous des sacrifices qu'on n'a pas même demandés aux plus grands et aux plus saints apôtres de Jésus-Christ. »

Il me parut évident que mon discours avait autant embarrassé notre vénéré supérieur qu'il avait fait plaisir aux jeunes gens qui se préparaient avec moi à la prêtrise. Il me demanda vivement :

— As tu fini tes objections ?

— Non, pas entièrement, lui répondis-je ; mais je vous prie d'éclaircir nos doutes et de nous donner plus de lumière sur les questions que j'ai touchées. Je vous proposerai ensuite quelques autres difficultés touchant les vœux du célibat, si vous avez la bonté de me le permettre.

— Tu parles comme un véritable hérétique ! me répliqua M. Leprohon, et si je n'avais pas l'espoir que tu cherches à dissiper tes doutes plutôt qu'à les soutenir, sur une question aussi grave, j'avertirais Mon-

seigneur de te mettre de côté et de ne pas t'élever à la prêtrise. Tu parles de l'Écriture sainte comme un vrai protestant ! On dirait que tu as oublié qu'outre la Parole de Dieu écrite, il y a la tradition, dont l'autorité est la même que celle de l'Écriture.

Tu as raison lorsque tu donnes à entendre que les vœux du célibat ne se trouvent pas dans la Bible d'une manière positive et directe. Mais si le commandement du célibat n'est pas dans la Bible, il est dans la tradition.

C'est un article de foi que le célibat est imposé par Jésus-Christ, puisque les saintes traditions de l'Église nous l'assurent. La parole de l'Église, c'est la parole de Jésus-Christ même, puisque notre Seigneur a dit : « Celui qui n'écoute pas l'Église doit être regardé comme un païen et un publicain. » Il n'y a donc pas de salut possible pour quiconque ne soumet pas sa raison à ce dogme de l'Église.

On ne vous demande pas de comprendre pourquoi le vœu du célibat est commandé à ceux qui veulent être prêtres, on vous demande seulement de le croire. Votre devoir n'est donc pas de raisonner sur ces matières, mais d'obéir à l'Église, comme des enfants dociles obéissent à leur mère.

D'ailleurs, le vœu du célibat exigé par l'Église de tous ceux qui aspirent à l'honneur d'être prêtres, se comprend lorsqu'on se rappelle que les apôtres furent obligés eux-mêmes de quitter leurs femmes, comme on le voit par les paroles de saint Pierre à Jésus-Christ : « Maître, nous avons tout quitté pour vous suivre ; que nous donnerez-vous ? » (Matt. xix, 27.)

Le prêtre n'est-il pas le représentant de Jésus-Christ ? Par la prêtrise, n'est-il pas l'égal, j'oserais dire le supérieur de Jésus-Christ sous certains rapports, puisque, quand il dit la messe, il commande à Jésus-

Chr  
pas  
l'orc  
le p  
vent  
fait  
Par  
est  
fusé  
sain

On  
parla  
nube  
que  
seron

Sa  
plus  
dire  
la co  
vrai  
tenir  
vœux  
sacré  
de la  
impos  
les pl  
notre  
vœu  
tour,  
l'enne  
vaincr

Si  
grave  
plaisir

Christ, et le fils de Dieu est obligé d'obéir? Il n'est pas même au pouvoir de Jésus-Christ de résister à l'ordre du prêtre! Il descend du ciel chaque fois que le prêtre le lui commande! Le prêtre le porte où il veut, le fait rentrer dans le saint tabernacle, ou l'en fait sortir, à son gré; et Jésus-Christ ne peut résister. Par là, le prêtre est au-dessus des anges. Et, puisqu'il est au-dessus des anges, qu'il jouit de privilèges refusés aux anges mêmes, ne doit-il pas en avoir la sainteté et les vertus?

Or, Jésus-Christ ne dit-il pas positivement, en parlant des anges, qu'ils ne se marieront pas: *Neque nubent, neque nubentur?* Et n'est-ce pas des prêtres que le Sauveur voulait parler quand il disait: « Ils seront comme les anges de Dieu? » (Matt. xxii, 30.)

Saint Paul ne dit-il pas que l'état de virginité est plus saint que celui de mariage? N'est-ce pas nous dire clairement que le prêtre, dont les mains, après la consécration, touchent et portent tous les jours le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ, doit se tenir au plus haut degré de la vertu par les saints vœux du célibat? Car ce vœu est comme le lien sacré qui attache l'âme au ciel et l'élève au-dessus de la terre. Jésus-Christ, par la bouche de son Église, impose ce vœu à ses prêtres comme un des remèdes les plus efficaces contre les inclinations naturelles de notre nature déchue. D'après les saints Pères, le vœu du célibat est comme une haute et puissante tour, qui, tout en nous mettant à l'abri des traits de l'ennemi, nous permet de le combattre et de le vaincre plus sûrement.

Si vous avez encore quelques doutes sur cette grave question, soumettez-les moi: je me ferai un plaisir de les résoudre.

— Nous vous sommes reconnaissants de votre bonté, lui répondis-je. D'abord, nous vous remercions de nous avoir avoué que le célibat ne se trouve commandé à personne dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, et que ce n'est que par la tradition de l'Église que nous connaissons la volonté de Dieu à ce sujet.

Il nous avait semblé que votre intention était d'appuyer la nécessité de ce vœu sur l'Écriture sainte. Si vous nous le permettez, nous traiterons la question de la tradition, à ce sujet, une autre fois. Aujourd'hui, nous prendrons encore la liberté de discuter sur le sens que vous donnez à certains textes de l'Évangile en faveur du célibat.

D'abord, lorsque saint Pierre dit: « Nous avons tout quitté, » il n'entendait assurément pas avoir quitté sa femme, comme vous l'avez assuré, par un vœu perpétuel. Car saint Paul nous dit positivement, longtemps après, que saint Pierre non seulement vivait avec sa propre femme dans sa maison, mais qu'il voyageait avec elle, quand il allait prêcher l'Évangile. Les paroles du Nouveau Testament à ce sujet sont d'une telle clarté, qu'il n'est possible de les obscurcir ni par les interprétations les plus ingénieuses, ni par les traditions les plus respectables. Vous connaissez ces paroles; permettez-nous de les citer :

« N'avons-nous pas le droit d'être nourri à vos dépens? N'avons-nous pas le pouvoir de mener partout avec nous une femme, notre sœur en Jésus-Christ, comme le font les autres apôtres et les frères de notre Seigneur, et Céphas? Serions-nous les seuls, Barnabas et moi, qui n'aurions pas le pouvoir d'en user de la sorte? »

Saint Pierre, disant à Jésus-Christ: « N'avons-nous pas tout quitté pour vous suivre, » ne veut donc pas

don  
sure  
fem  
déta  
la p  
avai  
mèr

Vo  
mar  
de la  
pas  
vœu  
ce t  
êtes  
ni la  
les h  
de m  
dans

Vo  
d'hon  
pas, i  
la rés

Si  
que J  
il par  
la bor  
de no  
être l  
de tou  
à l'égl  
nous  
vœux  
surrec  
parfait  
Mais

donner à entendre, comme vous semblez nous l'assurer, qu'il avait fait vœu de ne plus vivre avec sa femme, mais seulement que son cœur était tellement détaché de toute chose, que notre Seigneur y tenait la première place; que tout le reste, même ce qu'il avait de plus cher au monde, comme son père, sa mère, son épouse, n'était que secondaire.

Votre second texte, que les anges de Dieu ne se marient pas, et que les prêtres, étant les vrais anges de la terre, ne doivent pas se marier, ne nous semble pas avoir plus de force que le premier en faveur des vœux du célibat. Car si vous avez la bonté de relire ce texte, vous verrez que Jésus-Christ dit: « Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant pas les Écritures, ni la puissance de Dieu. Car après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel. » (Mat. xxii, 29, 30.)

Vous voyez que lorsque notre Seigneur parle d'hommes semblables aux anges, qui ne se marieront pas, il a bien soin d'avertir que ce ne sera qu'après la résurrection qu'aura lieu cet état de choses.

Si l'Église avait pour nous la même compassion que Jésus-Christ avait pour les hommes-anges dont il parle, si l'Église où notre saint père le pape avait la bonté d'attendre après la résurrection pour faire de nous des anges, par le vœu du célibat, je crois être le fidèle interprète et le fidèle écho des pensées de tous mes amis, en vous disant que nous aurions à l'égard de ces vœux bien moins d'objections que nous n'en avons. Que l'Église nous fasse faire des vœux solennels de ne pas nous marier après la résurrection, voilà ce qui nous paraît raisonnable et parfaitement conforme à la parole de Jésus-Christ. Mais qu'elle veuille absolument nous élever à l'état

de sainteté des anges, pendant que nous ne sommes que de pauvres pécheurs dans des vases d'argile, c'est absolument contraire aux pensées et aux paroles de notre Seigneur, au moins dans le texte dont vous vous êtes servi.

Vous nous affirmez que le vœu du célibat est la meilleure garantie possible contre les penchants de notre faible nature. Mais ne craignez-vous pas que ce remède ne soit absolument et directement contraire au remède que l'Esprit-Saint lui-même nous offre à ce sujet ? Ne lisons-nous pas dans l'Évangile : *Propter fornicationem autem, quisque suam uxorem habeat ?* — Pour éviter la fornication, que chaque homme ait sa femme, et que chaque femme ait son époux. » (1 Cor. VIII, 2.)

N'est-ce pas vraiment étrange ? Dieu nous assure que le meilleur, sinon le seul remède qu'il ait jamais trouvé contre notre concupiscence, est le mariage. Et voilà que l'Église nous affirme, au contraire, qu'elle a découvert un remède bien plus simple et plus efficace, bien plus digne de l'homme et de Dieu ; un remède que Dieu lui-même ignorait quand il parlait à Adam, dans le paradis terrestre, et que le Saint-Esprit ne connaissait pas encore lorsqu'il dictait à saint Paul sa première épître aux Corinthiens ! Et ce remède nouveau, dont notre saint père le pape a seul trouvé le secret, c'est le vœu du célibat !

Mon dernier mot était à peine échappé de mes lèvres, que notre directeur, oubliant sa modération ordinaire, m'interrompit brusquement et me parla avec une véhémence que je ne lui connaissais pas.

— Je regrette infiniment, dit-il, de t'avoir permis ces misérables objections. Mais ce ne sont pas des objections que tu fais, ce sont des blasphèmes que tu prononces ! car je vois que tu es sérieux dans ce que tu dis.

D  
sain  
l'in  
Chr  
la f  
et a  
d'ol  
M  
un  
tu t  
votr  
de r  
A  
rieu  
tous  
entie  
n'éco  
Sem  
dans  
Enco  
Ma  
laisse  
Si  
si vo  
soum  
Chris  
dans  
vous  
veau  
honne  
En la  
recev  
avoir  
mages

N'as-tu pas honte de vouloir interpréter l'Écriture sainte autrement que les saints Pères et toute l'Église l'interprètent? Est-ce à toi ou à l'Église que Jésus-Christ a promis de donner son Saint-Esprit jusqu'à la fin des siècles? Est ce à toi de gouverner l'Église, et à l'Église de t'obéir? N'est-ce pas plutôt à toi d'obéir, et à l'Église de commander?

Mon pauvre Chiniquy! s'il n'y a pas bientôt en toi un changement complet, ainsi que chez ceux dont tu te prétends l'organe, je crains sérieusement pour votre avenir. Vous montrez un esprit d'incrédulité et de révolte qui m'épouvante!

Au lieu de vous soumettre à ce que votre supérieur vous dit, lorsqu'il ne vous répète que ce que tous les saints Pères, les théologiens et l'Église toute entière ont enseigné pendant tous les siècles, vous n'écoutez que votre faible et orgueilleuse raison. Semblables à Lucifer, qui crut pouvoir résister à Dieu dans le ciel, vous cherchez à lui résister sur la terre. Encore une fois, je tremble pour votre avenir!

Mais je n'ai plus qu'un mot à vous dire, et je vous laisse à vos propres réflexions.

Si vous acceptez les enseignements de l'Église et si vous êtes décidés à lui obéir comme des enfants soumis, cette Église sainte, qui est l'épouse de Jésus-Christ, deviendra votre épouse : elle vous prendra dans ses bras ; elle vous pressera sur son cœur ; elle vous élèvera à la sublime dignité de prêtres du Nouveau Testament ; elle vous donnera sur la terre un honneur supérieur à celui des rois et des empereurs. En la servant avec fidélité, vous êtes assurés de recevoir la plus glorieuse couronne au ciel, après avoir été sur la terre, l'objet du respect et des hommages du peuple chrétien.

Mais, si vous rejetez les doctrines de l'Église pour suivre les fausses lumières de votre raison orgueilleuse, dans l'interprétation des Écritures, vous devenez des hérétiques, des apostats, des protestants ! Vous vous déshonorez sur la terre, pendant cette courte vie, et vous vous perdez pour l'éternité !

Notre supérieur, après ces foudroyantes paroles, nous laissa. Mais, à peine était-il sorti, que plusieurs des ecclésiastiques se mirent à rire aux éclats.

Deux d'entre eux, dégoûtés de la faiblesse des raisons apportées à l'appui du célibat, quittèrent le séminaire peu de semaines après, et rentrèrent dans les rangs de la vie laïque.

Pour moi, je restai interdit, comme si un coup de foudre m'eût frappé. Je pleurai amèrement d'avoir si publiquement blessé mon supérieur, mon ami et mon bienfaiteur tout à la fois ; mais je n'étais pas moins affligé et profondément humilié d'avoir osé opposer ma faible raison à celle du pape et de l'Église.

Je n'avais d'abord cru combattre que les idées de mon supérieur ; et, comme il m'était permis de le croire faillible, il me semblait que je pouvais légitimement opposer ma faible raison à la sienne. Mais je m'étais aperçu, trop tard, que ce n'était pas ses opinions, mais les doctrines de l'Église qu'il avait développées. C'était donc réellement contre ma grande et infaillible Église que j'avais lutté, ou plutôt, dans ma pensée, c'était contre Dieu même que j'avais eu l'audace de raisonner, puisque mon Église n'était que la voix infaillible de Dieu.

Après une nuit d'angoisse, ma première action fut d'aller me jeter aux pieds de mon confesseur, pour le conjurer de me pardonner le crime que je croyais avoir commis. Je reçus une sévère réprimande, qu'il adoucit pourtant, à la fin, quand il vit ma sincère douleur, par les paroles les plus paternelles.

Si j'e  
de ma  
minaire  
catholique  
livrer un  
conscien

Il m'a  
complète  
mais elle  
ténacité  
j'espérais  
jours. L  
c'était l  
m'assura  
Je me d  
d'autres  
supérieur  
je ne ser  
reurs, tar  
du pape

Qu'avai  
tièrement  
autels de  
J'étais fai  
avait la fo  
elle couvr  
elle avait  
décidai d  
ne plus v  
pour elle  
de profon  
Eglise qu  
à son ser  
18 mai 18

Si j'eusse écouté la voix de mon intelligence et de ma conscience, j'aurais assurément quitté le séminaire à cette époque; mais j'étais sincèrement catholique-romain. Il me fallait donc de nouveau livrer un combat à mort à mon intelligence et à ma conscience.

Il m'avait pourtant bien semblé les avoir déjà complètement immolées et tuées plus d'une fois; mais elles revenaient chaque fois à la vie avec une ténacité qui m'épouvantait. Après une lutte terrible, j'espérais de nouveau les avoir terrassées pour toujours. Il se fit bientôt en moi un profond silence, c'était le silence de la mort. Mon confesseur m'assura que c'était la paix de Dieu, et je le crus. Je me décidai donc à n'avoir plus d'autre volonté, d'autres désirs, d'autres projets que ceux que mes supérieurs voudraient me suggérer, bien persuadé que je ne serais pas responsable devant Dieu de mes erreurs, tant que je serais parfaitement docile à la voix du pape me parlant par mes supérieurs.

Qu'avais-je, en effet, à craindre, en immolant entièrement ma raison et ma conscience au pied des autels de mon Eglise, pour ne plus suivre qu'elle? J'étais faillible, elle était infallible; j'étais faible, elle avait la force de Dieu; j'étais petit comme un atome, elle couvrait le monde de sa gloire; j'étais ignorant, elle avait toutes les lumières du Saint-Esprit. Je me décidai donc à ne plus penser que ses pensées, à ne plus vouloir que sa volonté, à ne plus vivre que pour elle et par elle. Et ce fut avec ces sentiments de profond respect et de sincère dévouement à mon Eglise que je résolus de me consacrer entièrement à son service, et que je fis le vœu du célibat, le 18 mai 1832, en recevant l'ordre du sousdiaconat.

**XIV. Immoralité de la théologie de Rome; la mère des impudicités et des abominations de la terre.**

(Apocalypse XVII, 5.)

C'est le front couvert de honte et le cœur plein d'un dégoût inexprimable, que je me sens forcé par ma conscience de révéler les turpitudes de la théologie de Rome.

Elles sont tellement immondes, qu'il ne m'est pas même possible de les exprimer dans une langue comprise par le peuple.

Quelque corrompues qu'aient été les nations païennes, il n'y a rien dans leur histoire de comparable à la dégradation du théologien et du prêtre de Rome.

Avant que la théologie de l'Eglise romaine fût sortie des antres ténébreux de l'enfer, le monde avait sans doute connu bien des souillures; mais jamais le vice n'avait été réduit en système; jamais la corruption la plus éhontée n'avait été publiquement enseignée dans les écoles de prêtres, sous le prétexte de sauver les âmes.

Non! les prêtres de Sodome même n'avaient jamais été forcés d'assister à de longues discussions où les sujets les plus immoraux, les horreurs les plus inconcevables, sont l'objet des études les plus minutieuses, et cela sous le prétexte d'honorer Dieu.

Que ceux qui comprennent le latin lisent les pages qui font suite à ce chapitre, et qu'ils disent s'il n'y a pas là de quoi faire rougir le libertin le plus débauché. Et qu'on se rappelle bien que ces horreurs sont étudiées, apprises par cœur, par des hommes appelés à vivre sans femme, voués à un célibat perpétuel.....! Car ne n'est qu'après lui avoir fait faire le vœu de chasteté, que l'on initie l'étudiant en théologie à ces mystères d'iniquité!

A-t-on  
Obliger u  
de chaste  
sous ses y  
son âme l  
moire des  
tous ses  
pas par d  
d'effrayer

Car, qu  
absolument  
profondir  
que l'espr

D'ailleu  
n'en fait p  
incompara  
que l'étud  
irrésistible  
les perdre  
l'abime cr  
n'y a pas  
(Dens, Vol.

Avant de  
time, Rom  
à ses lèvres  
Dieu de so

Quelle r  
reprochent  
de théologi

« Ces liv  
ne peut les

Cette ré  
En la fai  
accès à ce  
résulterait

A-t-on jamais vu une comédie plus sacrilège ? Obliger un jeune homme de vingt ans à faire un vœu de chasteté perpétuelle, puis, un instant après, mettre sous ses yeux les choses les plus impures ! jeter dans son âme les ordures les plus sales ! remplir sa mémoire des infamies les plus dégoûtantes ! chatouiller tous ses sens, souiller ses oreilles, son corps, non pas par des fantômes, mais par des réalités capables d'effrayer des prostituées !

Car, que l'on ne s'y trompe pas, il est impossible, absolument impossible d'étudier ces questions, d'approfondir ces mystères, sans que le corps, aussi bien que l'esprit n'en soient souillés.

D'ailleurs, l'Eglise de Rome ne le cache pas ; elle n'en fait pas même un secret aux victimes de son incomparable corruption : elle leur dit franchement que l'étude de ces questions va agir d'une manière irrésistible sur eux ! Mais pour les tromper et les perdre plus sûrement, pour les empêcher de voir l'abîme creusé sous leurs pieds, elle ajoute « qu'il n'y a pas de péché pour eux dans ces impuretés. » (Dens, Vol. I, p. 315.)

Avant de corrompre le cœur et le corps de sa victime, Rome se voit obligée de l'ensorceler : elle met à ses lèvres sa coupe empoisonnée ; puis elle chasse Dieu de son âme et la tue.

Quelle réponse Rome donne-t-elle à ceux qui lui reprochent les inconcevables impuretés dont ses livres de théologie sont remplis ?

« Ces livres sont écrits en latin, dit-elle : le peuple ne peut les lire ; ils ne font donc de mal à personne. »

Cette réponse n'est qu'un honteux subterfuge. En la fai-sant, Rome avoue que si le peuple avait accès à ces livres et pouvait les comprendre, il en résulterait un grand mal.

Mais tous ces détails d'une impureté sans égale, est-ce que tous les jours cent mille prêtres ne sont pas obligés, non seulement de les interpréter aux peuples dans toutes les langues, mais encore de les faire couler dans l'oreille, l'âme et le cœur de toutes les femmes et de toutes les filles que Rome tient dans ses fers ?

Je délie le plus hardi apologiste de l'Eglise romaine de nier ce fait : Sur cent femmes qui se confessent, il y en a quatre-vingt-dix-neuf à qui le prêtre est obligé, en conscience, de parler sur les matières traitées en latin dans le chapitre suivant. Or, en supposant que chaque prêtre confesse en moyenne cinq femmes par jour, ce qui est certainement au-dessous de la vérité, nous voyons que les cent mille prêtres romains entendent tous les jours la confession d'un demi-million de femmes.

Comment, après cela, être surpris de l'affreuse corruption qui règne dans l'Eglise catholique ? Rien de plus naturel donc, que la rapide décadence des nations soumises au joug dégradant du pape.

Les statistiques de tous les pays s'accordent à nous montrer qu'il y a deux fois plus de prostituées, de bâtards, de meurtres, de vols et de parjures chez les nations catholiques-romaines que chez les protestantes.

Comment les catholiques-romains pourraient-ils garder quelque dignité dans leurs mœurs, tant qu'il y aura parmi eux cent mille prêtres obligés, en conscience, de souiller au confessionnal l'oreille, l'âme et le cœur de leurs mères, de leurs femmes et de leurs filles ?

Que l'on ne pense pas que je parle ainsi de la corruption de la théologie de Rome par un sentiment de mépris ou de haine contre les professeurs de

théologie  
MM. les  
sont enco  
qu'on peu  
les victim  
moi, et ce  
plongés, s  
rance mo  
un joug q  
leur cœur  
sur un va  
navire, ma  
inconnus,  
j'aurais inf  
ne m'eût .

Je puis  
jamais ! C  
rissait ma  
que ce n'  
jamais eu

Il était  
souffraient  
gés de nou  
Leur consc  
imposer sil  
conscience

disait : « P  
Après ch  
tout honteu  
ces infamie  
s'attache à

Plus d'un  
logie m'a av  
qu'il regret  
sous-diacon

théologie qui m'ont initié à ces mystères d'iniquité. MM. les abbés Raimbault et Leprohon étaient et sont encore à mes yeux des hommes aussi vénérables qu'on peut l'être dans l'Église romaine. Ils étaient les victimes des mêmes illusions que moi. Comme moi, et comme tous les prêtres de Rome, ils étaient plongés, sans le savoir, dans la plus dégradante ignorance morale; ils se débattaient comme moi sous un joug qui enchainait leur intelligence et souillait leur cœur. Nous étions, tous ensemble, embarqués sur un vaisseau magnifique en apparence; mais ce navire, mal piloté, devait se briser sur des rochers inconnus, où nous avons tous fait naufrage, et où j'aurais infailliblement péri moi-même, si le Seigneur ne m'eût sauvé comme par miracle.

Je puis les plaindre, mais les haïr, les mépriser, jamais! Ce n'était pas plus leur faute si Rome nourrissait ma jeune intelligence de fables et d'ordures, que ce n'était la mienne s'ils n'avaient eux-mêmes jamais eu d'autres aliments.

Il était visible, d'ailleurs, que ces deux hommes souffraient profondément quand ils se voyaient obligés de nous entretenir de ces honteuses questions. Leur conscience d'honnête homme, qui voulait leur imposer silence était évidemment en conflit avec leur conscience de prêtres et d'esclaves du pape, qui leur disait: « Parlez! »

Après chacune de ces leçons, nous nous retirions tout honteux de ce que nous venions d'entendre, car ces infamies s'attachaient à nos cœurs comme la rouille s'attache à l'acier le plus poli, pour le dévorer.

Plus d'un de mes compagnons d'étude en théologie m'a avoué, avec des larmes de rage et de honte, qu'il regrettait de s'être engagé, par les vœux du sous-diaconat, à servir l'Église de Rome.

Un jour, l'un d'eux, nommé François Désaulniers, se trouvant indisposé, et se faisant soigner dans ma chambre, me dit, sans détour :

— Chiniquy, que penses-tu des matières qu'on nous fait étudier, depuis quelque temps? N'est-il pas souverainement honteux de nous remplir l'imagination de pareilles ordures?

— Je ne puis assez te dire, lui répondis-je. le dégoût que j'éprouve. Si j'eusse pensé qu'on dût nous faire marcher dans une pareille boue, je ne serais assurément pas enrôlé sous la bannière à laquelle j'ai cloué, comme toi, mon avenir.

— Sais-tu que je suis décidé à ne jamais être prêtre? me répliqua Désaulniers. Car lorsque je songe que les prêtres sont obligés de parler aux femmes qu'ils confessent de toutes ces matières, le cœur me manque d'avance.

— Je ne suis pas moins troublé que toi sur mon avenir, lui répondis-je. La tête me tourne et le cœur me manque aussi, lorsque j'entends les théologiens nous dire qu'il nous faudra questionner les femmes et les filles sur ces horreurs. Il me semble que c'est un rêve pénible, qui se dissipera. Je ne puis réellement croire que notre Église, si pure et si sainte qu'elle ne veut se faire servir que par des vierges, nous obligera à souiller notre langue, nos pensées, notre âme et notre corps même, en parlant à des femmes sur des questions dont la simple pensée fait rougir... Mais voici l'heure où M. Leprohon a coutume de nous visiter; veux-tu me promettre de me soutenir dans les observations que je vais lui faire à ce sujet? J'espère obtenir de lui l'assurance que nous ne serons pas obligés de nous souiller au confessionnal par ces questions. Il est si honnête et si saint lui-même qu'il n'a jamais dû faire à ses pénitentes ces honteuses questions.

Endépit d  
va nous  
de garder  
confessant

— Il y  
à notre s  
mais il n  
ion. Je su  
Nous allo  
en tenir su  
lispense d  
noraux, j  
parti est p

Quelque  
savoir con  
lui avoir e  
envers nou  
guori qui  
loigt, tout  
ions traite

— Après  
place en me  
concentré  
portais. V  
vous allez  
tions dont  
laquelle le

Sur votre  
sous-diacon  
tuelle; mai  
ce que je fai  
chose. Ava  
nait pas m  
difficultés d  
notre vie d

En dépit de ce qu'affirment les théologiens, M. Leprohon va nous donner à espérer qu'il nous sera permis de garder nos lèvres et nos cœurs chastes, même en confessant les femmes.

— Il y a longtemps que j'ai la pensée d'en parler à notre saint directeur, me répondit Désaulniers; mais il m'en coûtait toujours d'aborder cette question. Je suis donc content que tu en prennes l'initiative. Nous allons savoir mieux que jamais à quoi nous en tenir sur les mystères du confessionnal. Si on nous dispense d'interroger les femmes sur ces sujets innombrables, je consentirai à être prêtre; autrement, mon parti est pris, je ne le serai jamais!

Quelques minutes après, M. Leprohon entra pour savoir comment nous avions passé la nuit. Après lui avoir exprimé notre reconnaissance de sa bonté envers nous, j'ouvris les volumes de Dens et de Liuguori qui se trouvaient sur la table, et, montrant du doigt, tout en rougissant de honte, les infâmes questions traitées dans ces pages, je lui dis :

— Après Dieu, c'est vous qui occupez la première place en mon cœur. Depuis que ma mère est morte, j'ai concentré sur vous toute l'affection filiale que je lui portais. Vous êtes mon bienfaiteur et mon père; vous allez donc me donner les lumières et les directions dont j'ai besoin en cette heure de trouble, par laquelle le bon Dieu veut que je passe.

Sur votre conseil, j'ai reçu dernièrement l'ordre du sous-diaconat, et j'ai fait le vœu de chasteté perpétuelle; mais, je dois vous l'avouer, je ne savais guère ce que je faisais, et Désaulniers vient de me dire la même chose. Avant ces dernières semaines, il ne comprenait pas mieux que moi la nature de ce vœu, ni les difficultés qui surgiront à ce sujet, à chaque pas de notre vie de prêtre.

Mais Dens et Liguori ont développé en nous de nouvelles connaissances ; ils nous ont fait marcher dans des régions toutes nouvelles et inexplorées pour nous. Et je suis bien convaincu que non seulement tous ceux qui ont fait les mêmes vœux depuis que je suis au séminaire, mais encore tous les prêtres qui fréquentent cette maison, pourraient en dire autant.

Mais je ne parle pas ici pour eux, je ne parle que pour Désaulniers et pour moi-même. Dites-nous si nous serons réellement obligés de parler aux femmes et aux filles que nous confesserons, des matières impures et indécentes mentionnées par ces théologiens ?

— Sans aucun doute, nous répondit M. Leprohon : les vénérables et saints théologiens dont nous avons les écrits sous les yeux sont positifs sur ce sujet. Il faut de toute nécessité que vous interrogiez vos pénitentes sur ces matières. Car les femmes sont, en général, trop timides pour avouer d'elles-mêmes les péchés dans lesquels elles tombent encore plus souvent que les hommes.

— Mais, lui répliquai-je, vous nous avez fait faire serment de rester chastes toute notre vie, et voici que vous nous mettez dans l'impossibilité absolue de tenir ce serment ! Car les théologiens sont unanimes à nous dire que les questions qu'il nous faudra adresser à nos pénitentes et les aveux qu'elles devront nous faire de leurs actions impures et secrètes, agiront puissamment sur nos organes, et que nos corps en seront souillés.

Ici Désaulniers m'interrompit, en disant à M. Leprohon : Ce que Chiniquy vous dit là est justement ce qui me trouble et m'épouvante aussi. Ne serions-nous pas plus chastes et plus purs en vivant avec nos épouses ? Je pourrai bien paraître chaste aux yeux des hommes, mais que serai-je devant Dieu ?

Le  
ser  
la  
l'a  
j'ai  
vé  
ma  
hy  
L  
gie  
la  
plu  
par  
C  
visi  
Il e  
cett  
pro  
nou  
que  
anti  
l'Ég  
me  
—  
fois,  
te d  
la d  
A  
la c  
au f  
à tes  
Q  
l'org  
men  
La

Le peuple me croira fort, honnête, pur ; mais je ne serai qu'un roseau brisé, et Dieu sera témoin que la confession d'une femme m'aura fait tomber dans l'abîme, en m'arrachant la couronne de chasteté que j'aurai pourtant payée si cher ! Les hommes ne vénéreront comme si j'étais un ange de pureté ; mais ma conscience me dira que je ne suis qu'un habile hypocrite.

Le confessional est, de l'aveu de tous les théologiens, de votre aveu même, le tombeau infailible de la pureté de l'âme et du corps. Je ne serai donc plus qu'un de ces tombeaux recouverts d'or et de parfums, mais rempli de pourriture et d'infection !

Ce discours, d'une hardiesse sans pareille, avait visiblement affligé et surpris notre pieux supérieur. Il était bien rare que ses élèves lui parlassent avec cette indépendance. Il ne nous cacha pas la peine profonde qu'il éprouvait de notre hardiesse. Après nous avoir repris avec autant de fermeté et de charité que possible sur ce qu'il appelait « notre attaque anti-chrétienne contre une des plus saintes lois de l'Eglise, » il réfuta de son mieux Désaulniers ; puis il me parla à peu près en ces termes :

— Mon cher Chiniquy ! je te l'ai déjà dit bien des fois, tu t'occupes trop à raisonner quand la religion te dit que tu ne devrais qu'obéir avec l'humilité et la docilité d'un enfant.

A t'en croire, il faudrait réformer l'Eglise, aller à la confession des femmes, jeter les livres de théologie au feu, pour en faire de nouveaux plus conformes à tes idées.

Qu'est-ce que cela prouve ? C'est que le démon de l'orgueil te tourmente, comme il a toujours tourmenté les réformateurs, avant de les perdre.

La théologie de St-Thomas, de Dens et de Liguori

est approuvée par les évêques et les papes : elle est approuvée par l'Eglise toute entière.

Comment ne vois-tu pas le ridicule, l'impiété et le danger de ta position ? D'un côté sont rangés tous nos saints papes, nos vénérables évêques, nos savants théologiens et prêtres, sans compter les deux cent millions de fidèles, qui, comme une innombrable armée, les soutiennent ; — et qu'est-ce que je vois de l'autre côté, pour attaquer et renverser cette invincible armée de Dieu ? Mon pauvre petit, quoique bien cher Chiniquy !!

Comment ne trembles-tu pas d'opposer ta faible raison à la raison supérieure de tant de grands papes, de saints évêques, de nombreux théologiens, de l'Eglise toute entière ? N'est-ce pas comme si le petit grain de sable qui est là-bas, au pied de la montagne, s'avisait de renverser la montagne ? Ne dirait-on pas que la petite goutte d'eau veut repousser l'océan hors de son lit profond, ou changer les courants irrésistibles des mers polaires ?

Crois à mon expérience : suis mes conseils avant qu'il soit trop tard. Que le petit grain de sable reste tranquille à la base de la montagne ; c'est ce qui convient à son extrême petitesse. Que la goutte d'eau se laisse entraîner, sans murmure, par les grands courants des mers sans rivages, et tout ira mieux pour elle.

Tous les bons prêtres qui ont confessé avant nous se sont sanctifiés, bien que leurs corps aient été souillés par la confession des femmes. Ces misères ne sont que des infirmités de la nature humaine. Elles ne peuvent souiller une âme qui veut rester unie à Dieu.

Le rayon de soleil se souille-t-il en descendant dans la boue ? Non : ce rayon reste pur, et il retourne

sans  
cœur  
père,  
il rest  
cident

Dan  
d'état  
homm  
mère v  
besoin  
et aux  
entend  
doivent  
sure q

D'aill  
de ces  
teur m  
entre v

J'ava  
nous ré  
par un  
de nos  
l'idée d  
océan,  
montagn  
tout à la  
je n'étais

Et ce  
en desce  
pur vers  
blouissar  
l'âme gr  
pressenti  
impostur  
ni le cou  
la fausset

sans tache vers l'astre radieux d'où il émane. Le cœur d'un saint prêtre comme sera le tien, je l'espère, est semblable au rayon de soleil dans la boue : il reste pur et sans tache, même au milieu des accidents inévitables à la confession.

Dans votre ordination, vous recevrez des grâces d'état qui vous transformeront en de nouveaux hommes ; vous prierez la sainte Vierge, et cette bonne mère vous obtiendra toutes les grâces dont vous aurez besoin. Les faiblesses dont les théologiens parlent et auxquelles, je vous l'avoue, tous les prêtres qui entendent les confessions des femmes sont sujets, ne doivent pas vous troubler, puisque l'Eglise vous assure qu'elles ne vous seront pas imputées à péché.

D'ailleurs, je ne veux plus que vous me parliez de ces questions, et, autant que mon titre de directeur m'en donne le droit, je vous défends d'en parler entre vous.

J'avais eu l'espoir que notre cher M. Leprohon nous répondrait par de bonnes raisons ; mais c'était par un coup d'autorité qu'il voulait empêcher la voix de nos consciences de se faire entendre. Cependant l'idée de cette goutte d'eau en révolte contre le vaste océan, de ce grain de sable voulant renverser la montagne, m'avait singulièrement frappé et humilié tout à la fois. J'en restai tout anéanti et confus. Mais je n'étais pas convaincu.

Et ce rayon de soleil, qui ne se souillait pas, même en descendant dans la boue, et qui remontait toujours pur vers l'astre radieux d'où il émanait, tout en m'éblouissant par ses beautés, me laissait au fond de l'âme un trouble inexprimable. J'avais comme le pressentiment que j'étais en présence d'une grande imposture et d'un brillant sophisme, dont je n'avais ni le courage ni la force d'approfondir et de réfuter la fausseté.

Presque tous les mois, depuis plus de dix ans que j'étais au séminaire de Nicolet, des prêtres du diocèse des Trois-Rivières et d'ailleurs venaient, par ordre des évêques, passer des semaines entières en retraite et en pénitences forcées, pour avoir eu des relations illicites avec leurs nièces, leurs servantes ou quelques-unes de leurs belles paroissiennes. Peu de temps avant cette conversation, le curé de St-François, M. l'abbé Amiot, n'avait pas eu moins de deux enfants dans la même semaine, de deux sœurs. C'était même un fait public que l'une d'elles avait accouché au presbytère, pendant que l'évêque y était en visite pastorale.

Tous ces faits, qui étaient aussi évidents que la lumière du soleil en plein midi, s'harmonisaient bien peu avec les brillantes théories de notre directeur sur ces rayons de soleil qui ne se souillaient jamais, même en descendant dans la boue. Ils m'étaient plus d'une fois venus à la mémoire pendant son discours, et plus d'une fois j'avais ouvert la bouche pour lui demander si tous ces rayons de soleil (les prêtres) avaient réellement fait le voyage de la boue à l'astre lumineux sans emporter avec eux quelques grains de la poussière de la terre? Mais le respect que je lui portais m'avait chaque fois commandé le silence.

Lorsque je fus seul, je demandai pardon à Dieu d'avoir osé penser autrement que les papes et les théologiens de Rome, d'avoir osé un moment différer d'opinion avec ces deux mille évêques et ces deux cent millions de fidèles auxquels j'étais uni par les liens de la foi. Je m'en voulais d'avoir eu l'impardonnable présomption d'opposer un seul instant ma misérable petite intelligence à tant de grandes et saintes intelligences!

He  
Dieu  
âme,  
force  
ques  
tient  
une c  
regar  
âme  
impie  
c'est  
romai  
Dieu  
que se  
le pa  
pauvre  
Dieu  
son E  
que le  
blant,  
les ora

Les  
n'étaie  
logiens  
venais  
Ecoute  
ces the  
des am  
c'était

Dieu  
les cris  
théolog  
j'arrosa  
pitié de

Hélas ! je ne comprenais pas alors que lorsque le Dieu de la lumière et de la vérité descend dans une âme, il y répand plus de lumière, de vérité et de force qu'il n'y en a dans tous les papes, tous les évêques et les deux cent millions d'esclaves que Rome tient dans ses fers. Il me semblait alors que c'était une damnable impiété de penser par moi-même, de regarder les choses religieuses avec les yeux de mon âme et de mon intelligence. Quelque absurde et impie que soit cette pensée, c'était la mienne, comme c'est encore celle de tous les malheureux catholiques-romains ; oui, c'était ma croyance bien sincère que Dieu ne pouvait pas s'éclairer directement mais que ses lumières devaient nécessairement passer par le pape et son Eglise ! Je croyais avec tous ces pauvres aveugles, qu'il y avait entre moi et mon Dieu deux inaccessibles montagnes : le pape et son Eglise ! Je n'avais pas le droit d'aller plus haut que les pieds du pape, et c'était là que, tout tremblant, le front courbé dans la poussière, j'attendais les oracles du ciel.

Les promesses et les lumières du Saint-Esprit n'étaient que pour le pape. Or, c'était par ses théologiens seuls que ce pape me donnait ses oracles : je venais de l'entendre de la bouche de mon supérieur. Ecouter la voix de ma conscience, qui me disait que ces théologiens étaient des menteurs, des assassins des âmes, des aveugles conduisant d'autres aveugles, c'était donc courir à ma perte éternelle.

Dieu seul sait quelle terrible nuit je passai entre les cris de ma conscience et la voix menteuse des théologiens de Rome. Je me roulais sur mon lit, que j'arrosais de mes larmes ! Je criais à Dieu d'avoir pitié de moi !

Et le Seigneur, qui est riche en miséricorde, a vu mes larmes, il a entendu les cris de ma douleur; il a eu pitié de moi.

Mais l'heure de mon salut et de ma délivrance n'avait pas encore sonné: Dieu voulait me laisser plus longtemps dans la terre d'Egypte, accablé par le joug pesant et dégradant de Pharaon. Il voulait que je connusse toutes les ténèbres et toutes les plaies de cette terre d'esclavage, afin de me faire soupirer davantage après les saintes lumières et les joies pures de la terre promise, dans laquelle sa miséricorde devait plus tard me conduire. Que son saint nom en soit éternellement béni!

François Désaulniers, qui, comme il me l'avait dit, n'a jamais voulu être prêtre, est resté dans les ordres du diaconat toute sa vie. Il professait la philosophie à Nicolet. C'était un homme qui parlait peu, mais qui pensait beaucoup. Il me semble le voir encore, se retirant à l'écart et restant seul et pensif des heures entières, pendant que les autres élèves et les professeurs s'amusaient, chantaient et se promenaient sur les bords enchantés de la rivière de Nicolet. Il était bon logicien et habile mathématicien. Mais, quoique affable envers tous, il était peu communicatif: j'étais probablement le seul avec qui il s'expliquât sur les doutes et les inquiétudes dont il était constamment assiégé sur les grandes questions de l'Eglise, de la foi, de l'histoire et de la discipline ecclésiastique.

Il me répétait souvent: Je voudrais n'avoir jamais ouvert un livre de théologie. Nos théologiens n'ont ni cœur, ni âme, ni logique. Les uns approuvent le vol, le mensonge, même le parjure. D'autres nous traînent, sans honte et sans pudeur, dans des marais de boue et d'ordures qui soulèvent le cœur.

Presque tous voudraient faire de nous des assassins ! Suivant eux, Jésus-Christ ne serait qu'un chef de brigands ! Ses disciples ne devraient prêcher qu'armés du fer et du feu, afin d'exterminer les impies et les hérétiques ! Si nous croyions les théologiens, nous devrions massacrer tous les protestants, pour les mêmes raisons qu'on assomme les loups qui rôdent autour de nos bergeries. Les mains encore teintes du sang de la Saint-Barthélemy, nos théologiens nous parlent de religion, de charité et de Dieu, de façon à faire entendre qu'il ne peut y avoir au monde ni religion, ni charité, ni Dieu.

---

**XV. Quelques-uns des sujets sur lesquels le confesseur doit interroger ses pénitentes.**

Que les législateurs, les pères et les époux lisent ce chapitre, et qu'ils considèrent si le respect qu'ils doivent à leurs mères, à leurs épouses et à leurs filles ne leur fait pas un devoir de leur interdire la confession auriculaire.

Comment la femme peut-elle se conserver pure de cœur et d'esprit après avoir conversé avec un homme non marié sur ces matières ?

L'esprit plein de ces souvenirs, le cœur souillé, flétri par ces ordures, la catholique-romaine n'est-elle pas plus propre à habiter les repaires du vice qu'à figurer dans la maison d'un honnête homme ?

Voici quelques-uns des sujets sur lesquels Dens veut que les confesseurs interrogent leurs pénitents et pénitentes :

1. *Peccant uxores, quæ susceptum viri semen ejiciunt, vel ejicere conantur.* (Dens, vol. VII, p. 147.)

2. *Peccant conjuges mortaliter, si copulâ inceptâ, prohibeant seminationem.*

3. *Si vir jum seminaverit, dubium fit an femina lethaliter peccat, si se retrahat a seminando; aut peccat lethaliter vir non expectando seminationem uxoris.* (p. 153.)

4. *Peccant conjuges inter se circa actum conjugalem. Debet servari modus, sive situs; imo ut non servetur debitum vas, sed copula habeatur in vase præpostero, aliquoque non naturali. Si fiat accedendo a posterò, a latere, stando, sedendo, vel si vir sit succumbus.* (p. 166.)

5. *Impotentia. Est incapacitas perficiendi copulam carnalem perfectam cum seminatione viri in vase se debito, seu, de se, aptam generationi. Vel, ut si mulier sit nimis arcta respectu unius, non respectu alterius.* (p. 273.)

6. *Notatur quod pollutio, in mulieribus possit perfici, ita ut semen earum non effluat extra membrum genitale. Indicium istius allegat Billuart, si scilicet mulier sensiat seminis resolutionem cum magno voluptatis sensu, quâ completâ, passio satiatur.* (Vol. iv, p. 168.)

7. *Uxor se accusans, in confessione, quod negaverit debitum, interrogatur an ex pleno rigore juris sui id petiverit.* (Vol. vii, p. 168.)

8. *Confessarius penitentem, qui confitetur se peccasse cum sacerdote, vel sollicitatam ab eo ad turpia, potest interrogare utrum ille sacerdos sit ejus confessarius, an in confessione sollicitaverit.* (Vol. vi, p. 294.)

Il y a dans les quatrième, cinquième et septième volumes des œuvres de Dens encore beaucoup de ces choses *inexprimables*, sur lesquelles ce casuiste exige que le confesseur interroge ses pénitents et pénitentes, mais qu'il vaut mieux passer sous silence.

Venons-en maintenant à Liguori. Ce fameux théologien n'est pas moins ignoble que Dens, dans ses ques-

tions au  
de citer  
du pape

1. *Quod*  
pudenda

*Verius*  
odest pr  
nova spe  
natio.

2. *Eo*  
uali qui,  
præposte  
affectus

Le cél  
posé un  
à ses pér  
n'existe  
des prêtr  
Debreyne  
mondes,  
de nos j  
des quest

1. *Feci*  
facere sol  
in manun  
tuum, et  
delectatio

2. *Forr*  
ita dico u  
mitteres,

3. *Feci*  
ut tuum  
in aliquo  
motionem

lions aux femmes. C'est pourquoi je me contenterai de citer deux peccadilles sur lesquelles tout médecin du pape doit examiner ses patients :

1. *Quærat an sit semper mortale, si vir immitat pudenda in os uxoris.....?*

*Verius affirmo, quia in hoc actu ob calopem oris, adest proximum periculum pollutionis, et videtur nova species luxuriæ contra naturam, dicta irruminatio.*

2. *Eodem modo, Sanchez damnat virum de mortali qui, in actu copulæ, immiteret digitum in vas præposterum uxoris; quia, ut ait, in hoc actu adest affectus ad Sodomiam. (Liguori, tom. vi, p. 935.)*

Le célèbre Burchard, évêque de Worms, a composé un livre de questions à faire par le confesseur à ses pénitents et à ses pénitentes. Quoique ce livre n'existe plus, il a été pendant des siècles le guide des prêtres de Rome au confessionnal. Dens, Liguori, Debreyne, etc., en ont arraché les pages les plus immondes, pour les donner à étudier aux confesseurs de nos jours. J'extrais seulement quelques-unes des questions faites par l'évêque aux jeunes gens :

1. *Fecisti solus tecum fornicationem ut quidam facere solent; ita dico ut ipse tuum membrum virile in manum tuam acciperes, et sic duceres præputium tuum, et manu propriâ commoveres, ut sic per illam delectationem senem projiceres?*

2. *Fornicationem fecisti cum masculo intra coxas; ita dico ut tuum virele membrum intra coxas alterius mitteres, et sic agitando semen funderes?*

3. *Fecisti fornicationem, ut quidam facere solent, ut tuum virile membrum in lignum perforatum, aut in aliquod hujus modi mitteres et sic per illam commotionem et delectationem semen projiceres?*

4. *Fecisti fornicationem contra naturam, id est, cum masculis vel animalibus coire, id est, cum equo, cum vacca vel asino, vel aliquo animali?* (Vol. 1, p. 136.)

Parmi les questions que le confesseur doit faire à ses pénitentes, on trouve les deux suivantes dans cette même collection, p. 115 :

1. *Feciste quædam mulieres solent, quoddam molimen, aut machinamentum in modum virilis membri ad mensuram tuæ voluptatis, et illud loco verendorum tuorum aut alterius cum aliquibus ligaturis, ut fornicationem faceres cum aliis mulieribus, vel alio eodem instrumento, sive alio tecum?*

2. *Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut jam supra dicto molimine, vel alio aliquo machinamento, tu ipsa in te solam faceres fornicationem?*

3. *Fecisti quod quædam mulieres facere solent, quando libidinem se vexantem extinguere volunt, que se conjugunt quasi coire debeant et possint, et conjugunt invicem puerperio sua, et sic fricando pruritus illarum extinguere desiderant?*

4. *Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut cum filio suo parvulo fornicationem faceres, ita dico ut filium tuum supra turpitudinem tuam poneres ut sic imitaberis fornicationem?*

5. *Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut succumberes aliquo jumento et illud jumentum ad coitum qualicumque posses ingenio, ut sic coiret tecum?*

Le célèbre Debreyne a écrit tout un livre sur le même sujet, dans lequel il a entassé toutes les turpitudes imaginables, pour l'instruction des jeunes confesseurs. Ce livre a pour titre: *Mœchiologie, ou traité de tous les péchés contre le sixième [septième dans le décalogue] et le neuvième [dixième] comman-*

demen  
marité

C'est  
étudié  
le mon  
impure  
pour p  
doit fai

Ad  
tetigeri  
an tun  
et per

tactibus  
longe m  
fine ina  
fine qua  
omnes r  
fuerint

Aux f

Quæ  
ritum e  
cessaver  
tunc ips

Le T  
Etats-Ur  
aux com  
choisis e

Uxor  
recipiat

ut expell  
diu resu  
trahat, e

Pullæ  
recipiat  
acceptum

dements, ainsi que de toutes les questions de la vie mariée qui s'y rapportent.

C'est un ouvrage très renommé et généralement étudié dans l'Eglise romaine. Je ne sache pas que le monde ait jamais connu rien de comparable aux impuretés et aux infamies de ce livre. Je n'en citerai, pour preuve, que deux des questions que le prêtre doit faire au confessional.

*Ad cognoscendum an usque ad pollutionem se tetigerint, quando tempore et quo sine se tetigerint; an tunc quosdam motus in corpore experti fuerint, et per quantum temporis spatium; an cessantibus tactibus nihil insolitum et turpe acciderit; ad non longe majorem in corpore voluptatem perceperint in fine inactum quam in eorum principio: an tum in fine quando magnam delectionem carnalem senserunt, omnes motus corporis cessaverint; an non madefacti fuerint? etc., etc.*

Aux filles :

*Quæ sese tetigisse fatentur, an non aliquem pruritum extinguere tentaverit, et utrum pruritus ille cessaverit cum magnam senserint voluptatem; an tunc ipsimet tactus cessaverint? etc., etc.*

Le Très Révérend Kenrick, évêque de Boston, Etats-Unis, dans son livre sur la confession, donne aux confesseurs les instructions suivantes, que je choisis entre mille autres aussi impures :

*Uxor quæ, in usu matrimonii, se vestit, ut non recipiat semen, vel statim post illud acceptum surgit, ut expellatur, lethaliter peccat; sed opus non est ut diu resupina jaceat, quum matrix, brevi, semen attrahat, et mox, arctissime claudatur.*

*Pullæ patienti licet se vertere, et conari ut non recipiat semen, quod injuria et immittitur; sed, acceptum, non licet expellere, quia jam possessionem*

*passificam habet, et haud absque injuriâ naturae ejiceretur.*

*Conjuges senes plerumque eoeunt absque culpa, licet contingat semen extra vas effundi; id enim per accidens fit ex infirmitate naturae. Quod si vires adeo sint fractae ut nulla sit seminandi intra vas spes, jam nequeunt jure conjugii uti. (Vol. III, p. 317.)*

### XVI. Le sacerdoce de Rome, ou l'idolâtrie ancienne et moderne.

Je fus ordonné prêtre par Mgr. Sinaïe, premier archevêque du Canada, dans la cathédrale de Québec, le 21 septembre 1833.

Où trouver des paroles assez fortes pour dire la hauteur de mes pensées, l'exaltation de mes sentiments, lorsque le délégué du Souverain Pontife, imposant ses mains sur ma tête, me donna le pouvoir de créer mon Dieu en changeant le pain et le vin de l'eucharistie dans le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ ?

Les illusions de gloire qui séduisirent Ève lorsque le Tentateur lui dit : « Vous serez semblables à Dieu, » n'étaient rien en comparaison de mes visions de gloire et de grandeur, lorsque la parole réputée infaillible de mon Eglise m'assura que j'étais devenu l'égal de mon Sauveur et de mon Dieu : que j'avais reçu non seulement le droit de lui commander et d'en être obéi, mais le pouvoir de le créer... !

Les perspectives de gloire et de puissance infinies qui avaient perdu Lucifer au ciel, se présentaient à mon imagination comme des réalités, des faveurs de mon Dieu-Créateur que j'allais créer ! Car je croyais vraiment avoir reçu le privilège inaliénable de lui commander, non pas d'une manière spirituelle et mystique,

mais en

L'âm

rempli

bon Die

sublime

rendis d

jour dan

les mise

J'avai

sainteté

dit être

l'homme

vers leq

sées, mo

de mon

dignité c

toutes le

sacerdoc

de Jésus

et de sai

l'étais de

pour l'éte

Non se

mes épau

il m'avai

éternelle

pouvoir,

d'expirati

du Calvin

allait des

personne,

Je venais

sur lui !

d'une mar

absolue, r

mais en réalité, et d'une manière irrésistible, absolue!

L'âme pénétrée d'une joie inexprimable, et le cœur rempli de la plus sincère reconnaissance envers le bon Dieu qui venait de m'élever à une dignité aussi sublime, je me levai des pieds de l'évêque et me rendis dans mon oratoire, où je passai le reste du jour dans la retraite, uniquement occupé à méditer les miséricordes infinies du Seigneur à mon égard.

J'avais enfin reçu ce sacerdoce de puissance, de sainteté et de gloire que mon Eglise m'avait toujours dit être le plus grand don que Dieu pût faire à l'homme. Je le possédais donc ce divin sacerdoce vers lequel cette Eglise avait fait tourner mes pensées, mon cœur et toutes les plus saintes aspirations de mon âme depuis ma plus tendre enfance! La dignité que je venais de recevoir était au-dessus de toutes les dignités de la terre. Le saint caractère du sacerdoce, imprimé dans mon âme avec le sang même de Jésus-Christ, était comme une couronne de gloire et de sainteté que rien ne pouvait jamais me ravir! J'étais devenu prêtre du Très-Haut, pour le temps et pour l'éternité!

Non seulement Jésus-Christ venait de mettre sur mes épaules le manteau de son divin sacerdoce, mais il m'avait associé d'une manière si parfaite à son éternelle mission de Sauveur du monde, que j'allais pouvoir, tous les jours de ma vie, offrir un sacrifice d'expiration et de salut aussi parfait que le sacrifice du Calvaire! A l'avenir, le Fils éternel de mon Dieu allait descendre du ciel sur la terre, en réalité, en personne, aussi souvent que je le lui commanderais! Je venais de recevoir un pouvoir absolu, irrésistible sur lui! Tous les jours de ma vie, j'allais, non pas d'une manière spirituelle et symbolique, mais réelle, absolue, matérielle, boire son sang et me nourrir de

sa chair, de son âme, de sa divinité! Le même Sauveur Jésus-Christ, qui était mort sur la croix pour moi, et tel qu'il est assis à la droite de son Père, au ciel, allait, à l'avenir, d'une manière réelle, en personne, et tous les jours de ma vie, se reposer dans ma poitrine, mêler son sang à mon sang, unir son âme si pure à ma pauvre âme pécheresse, et vivre avec moi dans la plus parfaite union, afin de me diriger, de me soutenir et de me sanctifier pour le temps et pour l'éternité.

Quelque grandes qu'aient été les faveurs accordées à la sainte Vierge, je venais d'en recevoir de bien plus grandes encore! Ce n'était que dans son enfance que Jésus-Christ lui avait obéi; mais maintenant il allait m'obéir, bien que couronné de gloire au ciel! Plus d'une fois, le Sauveur avait refusé d'accorder les demandes de sa mère; il avait même publiquement refusé de venir à elle, lorsqu'elle l'avait appelé (Mat. xii, 46-50). Mais il ne lui serait pas possible de me désobéir lorsque je lui commanderais de venir entre mes mains, sur l'autel!

Je crus que le meilleur moyen de montrer ma reconnaissance au bon Dieu qui venait ainsi de me rendre l'objet de ses miséricordes, était de lui promettre de mener une vie sainte. Et je le lui promis. Je dis à ma langue: « Sois sainte! car tu vas être arrosée, tous les jours, par le sang de l'Agneau sans tache. » Je dis à mon cœur: « Le Fils du Dieu trois fois saint va te choisir comme son lieu de repos, tous les jours. Garde-toi donc de tout péché! Et toi, mon âme, combien ne dois-tu pas être sainte, puisque Celui devant qui les anges même ne se trouvent pas purs, va s'unir à toi, tous les jours, de la manière la plus parfaite! »

J'aperç  
pleine de  
« Je suis p  
sainteté.  
à moi-mêm  
J'ouvris la  
plus jamais

Le 21 se  
sacerdoce:  
le corps, le  
Mais je n'a  
redoutable  
demain qu  
que l'Eglise

J'avais pa  
de la nuit  
cier Dieu.  
genoux, po  
ma premièr  
le plus sain  
élevé à un  
empires et  
ce jour-là, l  
faveurs bie  
miracle au  
J'allais com  
m'obéir! L  
commanda  
plaines sang  
paraison du  
au Créateur  
ner mes o  
Puissant ser  
à son Père  
péchés du

J'aperçus, en ce moment, sur ma table, ma pipe pleine de tabac, et ma tabatière à priser. Je leur dis : « Je suis prêtre du Dieu de toute pureté et de toute sainteté. Je n'oublierai pas le respect que je me dois à moi-même en restant plus longtemps votre esclave ! » J'ouvris la fenêtre et les jetai dans la rue, pour ne plus jamais m'en servir.

Le 21 septembre 1833, j'avais reçu les fonctions du sacerdoce : le pouvoir de changer le pain et le vin dans le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ. Mais je n'avais pas pu, ce jour-là, faire usag de ce redoutable et sublime pouvoir. Ce n'était que le lendemain que je devais opérer l'incomparable miracle que l'Eglise de Rome appelle *transsubstantiation*.

J'avais passé presque toutes les heures du jour et de la nuit du 21 au 22 septembre à prier et à remercier Dieu. Bien avant que le jour parût, j'étais à genoux, pour me préparer de mon mieux à célébrer ma première messe. Ce jour allait être le plus beau, le plus saint de ma vie ! J'avais bien, la veille, été élevé à une dignité qui était audessus de tous les empires et de toutes les royautés de la terre. Mais ce jour-là, le 22, j'allais recevoir de mon Dieu des faveurs bien plus grandes encore. J'allais faire un miracle au-dessus de la puissance de tous les anges : j'allais commander au Fils de l'Eternel, et il allait m'obéir ! Le miracle que Josué avait fait, lorsqu'il commanda au soleil et à la lune de s'arrêter sur les plaines sanglantes de Gabaon, n'était rien en comparaison du prodige que j'allais accomplir ! C'était au Créateur et au Maître de l'univers que j'allais donner mes ordres ! Et lorsque le Fils du Tout-Puissant serait entre mes mains, j'irais le présenter à son Père comme la victime d'expiation pour les péchés du monde ! J'allais obtenir mon pardon et

celui de tous ceux pour qui j'offrirais l'holocauste! Le sacrifice que j'allais offrir sur l'autel aurait autant de puissance et d'efficace que celui du Christ sur le Calvaire!....

Mais lorsque le son de la cloche vint me dire que le moment de monter à l'autel était arrivé, mon cœur se mit à battre d'une manière si étrange et si rapide, que je faillis perdre connaissance. La sainteté de l'action que j'allais faire, la grandeur du sacrifice que j'allais offrir, la majesté du Dieu que j'allais porter dans mes mains, l'étonnant miracle que j'allais opérer, me remplissaient, tour à tour, de joie, d'admiration et de terreur : je tremblais de la tête aux pieds... Il est bien probable que je n'aurais pas osé monter à l'autel, si quelques amis bienveillants, parmi lesquels était M. l'abbé Cazeault, secrétaire et grand-vicaire de l'archevêque de Québec, n'eussent été là pour me soutenir et m'encourager.

La célébration de la messe n'est pas une chose bien facile pour un novice : il y a plus de cent différentes cérémonies et postures du corps qu'il faut observer avec la plus grande exactitude ; en omettre une seule par négligence ou ignorance coupable peut entraîner l'âme dans l'enfer. Mais grâce à plusieurs exercices, la semaine précédente, et grâce surtout aux bienveillants amis qui m'aidaient, je célébrai cette première messe avec plus de facilité que je ne m'y étais attendu. La cérémonie dura à peu près une heure ; et lorsque tout fut terminé, je me sentis complètement épuisé par les efforts qu'il m'avait fallu faire pour tenir mon cœur, mon âme et mon intelligence en parfaite union avec les grands, terribles et saints mystères qui devaient s'accomplir par mes mains....

L'effort qu'un homme intelligent doit faire pour se persuader qu'il a le pouvoir de changer un petit

mor  
dess  
que  
réuss  
donc  
d'acc  
le ph  
me r  
lâtrie  
gue,  
de m  
que c  
ger,  
insipie  
sait q  
pousse  
du pèr  
est ob  
de foli  
Il n'  
derne  
de Ron  
de la  
hideus  
« Il  
un ma  
en a plu  
(petites  
docile s  
avec de  
car san  
l'hostie.  
une qua  
tous les  
impuiss

morceau de pain dans son Dieu, est tellement au-dessus des forces ordinaires de la nature humaine, que l'état dans lequel l'âme se trouve après avoir réussi, ressemble plutôt à la mort qu'à la vie. J'avais donc réellement réussi à me persuader que je venais d'accomplir l'acte le plus grand, le plus sublime et le plus saint de ma vie, et, cependant, je venais de me rendre coupable du plus monstrueux acte d'idolâtrie ! Mes yeux, mes mains, mes lèvres, ma langue, tous mes sens unissaient leurs voix à celles de ma raison et de mon Dieu, pour me dire que ce que je venais de voir, de toucher et de manger, n'était qu'un petit morceau de pain, qu'une insipide petite galette ! Mais la voix du pape me disait que c'était mon Dieu ! Et il m'avait fallu repousser la voix du Dieu de vérité pour accepter celle du père du mensonge ! Car chaque prêtre de Rome est obligé de descendre à ce degré de perversité et de folie pour obéir à son Eglise !

Il n'y a qu'à dépouiller cette grande imposture moderne des paroles pompeuses sous lesquelles l'Eglise de Rome l'a cachée, pour comprendre que le dogme de la transsubstantiation n'est qu'une grossière et hideuse idolâtrie.

« Il me faut, demain matin, porter le bon-dieu à un malade, dit le prêtre à sa servante ; mais il n'y en a plus dans le ciboire. Faites donc quelques hosties (*petites galettes*), pour que je les consacre. » Et la docile servante prend un peu de farine et la mêle avec de l'eau. Il faut que ce soit de la farine de blé, car sans farine de blé, pas de bon-dieu possible dans l'hostie. Même si la domestique, par accident, y mêle une quantité tant soit peu considérable d'autre farine, tous les efforts du prêtre pour créer le bon-dieu seront impuissants. Lorsque la pâte est faite, la servante

la met entre deux fers chauds, sur la face desquels sont gravé les lettres C. H. S. Et le tout étant bien cuit, elle prend son outil et découpe la pâte en petites galettes rondes, d'un pouce de diamètre, qu'elle remet respectueusement entre les mains de son prêtre, après avoir mangé les rognures, dont elle est généralement très friande. Le lendemain, ces petites galettes sont portées à l'autel, où le prêtre en fait autant de bons-dieux pour l'usage des catholiques-romains, malades ou en santé, qui voudront communier.

C'était une de ces petites galettes que j'avais changée dans le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, avec ces cinq paroles cabalistiques: *Hoc est enim corpus meum!*

Quelle différence pouvait-il exister entre cet incroyable acte de suprême folie et l'acte d'idolâtrie d'Aaron dans le désert?

« Le peuple, voyant que Moïse différerait longtemps à descendre de la montagne, s'assembla autour d'Aaron et dit: Faites-nous des dieux qui marchent devant nous.....

« Aaron leur répondit: Otez les pendants d'oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les moi.

« Le peuple fit ce qu'Aaron avait commandé, et lui apporta les pendants d'oreilles.

« Aaron les ayant pris, les jeta en fonte, et il en forma un veau. Alors les Israélites dirent: Voici vos dieux, ô Israël, qui vous ont tirés de l'Égypte.

« Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau; et il fit crier par un héraut: Demain sera la fête solennelle du Seigneur.

« S'étant levés de grand matin, ils offrirent des holocaustes et des hosties pacifiques. Tout le peuple s'assit pour manger et pour boire, et se levèrent ensuite pour jouer. » (Exode xxxii, 1-6.)

Je  
y a-  
peup  
l'act  
en c  
seule  
envi  
ses a  
un d  
elle  
de pa  
faire  
En  
en m  
stanti  
l'abin  
Eglise  
le Chr  
fait a  
Christ  
du pa  
moder  
une fo  
morce  
leur d  
son di  
On  
ment  
dans l  
et si  
créais  
honte,  
m'a to  
tous le  
je tran

Je le demande encore une fois, quelle différence y a-t-il entre l'effroyable apostasie d'Aaron et de son peuple, qui se font un dieu avec un veau d'or, et l'action que j'avais faite en changeant une petite galette en dieu, pour l'adorer, le 22 septembre 1833 ? La seule différence est qu'Aaron ne resta que deux jours environ aux pieds de son veau d'or pour lui rendre ses adorations ; tandis que l'Eglise de Rome m'a tenu un demi-siècle au pied de son dieu de pâte, comme elle tient encore aux pieds de cette idole les millions de pauvres aveugles catholiques-romains, pour la leur faire adorer.

En abandonnant la parole du Christ : « Faites ceci en mémoire de moi, » pour y substituer sa transsubstantiation, l'Eglise de Rome a rejeté le monde dans l'abîme de l'idolâtrie des anciens peuples païens. Cette Eglise adore un Christ, il est vrai ; mais ce n'est pas le Christ de l'Evangile : c'est un faux Christ, un Christ fait avec une petite galette de farine de blé ; c'est un Christ fictif, escamoté par les papes dans les vieux temples du paganisme, et sacrilègement offert aux nations modernes sous le nom adorable de Jésus. Car, encore une fois, les prêtres de Rome font leur dieu avec un morceau de pain, comme les prêtres hottentots font leur dieu avec un os de poisson, comme Aaron fit son dieu, dans le désert, avec un veau d'or !

On m'a souvent demandé si je me croyais réellement capable de changer le pain de la communion dans *le corps, le sang, l'âme, la divinité de Jésus-Christ*, et si j'ai jamais sincèrement adoré ce dieu que je créais moi-même, avec l'aide de ma servante. A ma honte, et à la honte de notre pauvre humanité, il m'a toujours fallu répondre : « Oui, j'ai cru, ce que tous les prêtres de Rome sont obligés de croire, que je transformais une petite galette de pain en mon

Dieu ! Et j'adorais ce Dieu, qui était l'œuvre de mes mains ! » Quand j'avais changé ce pain en mon Dieu, je le montrais au peuple, en disant : « Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde ; adorons-le. » Et, tombant à genoux, je me prosternais et l'adorais ! Et le peuple se prosternait aussi pour adorer le dieu que je venais de créer en sa présence !

Bien plus que cela, quoique mon Eglise me dit que j'avais, dans le ciel, un Sauveur appelé Jésus-Christ, et qu'elle m'invitât à le prier, ainsi que tous les prêtres de Rome, j'avais bien plus de confiance dans le Christ que j'avais créé moi-même et renfermé sous clef, que dans le Christ que l'on me disait assis à la droite de Dieu.

Il ne se passait pas un jour que mon Eglise ne m'assurât que le Christ du ciel était irrité contre moi à cause de mes péchés : elle me le représentait toujours prêt à me punir comme je le méritais ; elle m'assurait qu'il avait constamment la foudre en main pour me frapper, et que je serais depuis longtemps tombé dans l'enfer, si la sainte Vierge n'était là, sans cesse occupée à apaiser le juste courroux de son fils. Tous les théologiens que j'étudiais, et dont même j'avais souvent à apprendre par cœur les plus importantes doctrines, m'assuraient la même chose. Liguori me prouvait cette doctrine à l'évidence. Les infailibles papes approuvant ces théologiens dans leurs infailibles encycliques, j'étais obligé, en conscience, de croire et de prêcher que je devais à Marie de n'être pas, depuis longtemps, dans l'enfer. Il résultait de cette croyance que, avec tous les catholiques-romains, je n'allais aux pieds du Christ du ciel qu'avec crainte. Je me sentais comme glacé de frayeur en sa présence. Il ne pouvait me regarder qu'avec horreur ; ses mains ne pouvaient s'étendre vers moi,

qu'a  
aura  
pied  
prit  
des  
mer

Ou  
men  
terri  
que  
que  
infaill  
doctr  
conve  
parle  
que  
échap  
s'adre  
en fav  
la Sai  
pouva  
donc  
que p  
de sa  
que e  
pétitio

Mais  
j'allais  
et que  
cette p  
trouva  
pour p  
moi-me  
mes lè  
craser.

qu'armées de la foudre, excepté dans le cas où Marie aurait apaisé son juste courroux. Lorsque j'étais aux pieds de ce Christ si justement en colère, mon esprit était constamment occupé et inquiet sur le choix des intercesseurs à qui je devais m'adresser pour calmer son courroux et me le rendre favorable.

Outre cela, mon Eglise me représentait constamment Jésus-Christ, au ciel, comme un puissant et terrible monarque, qui n'aimait à voir à ses pieds que des sujets fidèles, et qui ne voulait être approché que par des saints, des vierges et des martyrs. Mon infailible Eglise me disait, et il me semblait que cette doctrine était raisonnable et chrétienne, qu'il ne convenait pas à un sujet rebelle d'aller lui-même parler au puissant monarque qu'il avait outragé: ce que ce malheureux avait de mieux à faire, s'il voulait échapper au juste châtiment qu'il méritait, était de s'adresser à quelques-uns des grands officiers les plus en faveur auprès du prince, de s'adresser surtout à la Sainte Mère du Grand Roi, à laquelle son fils ne pouvait rien refuser. Ce que le sujet rebelle avait donc de mieux à faire, était de se tenir aussi loin que possible de son prince, et de trembler sur l'issue de sa supplique, au souvenir de sa révolte, tandis que ceux qu'il avait choisis pour porter son humble pétition, iraient la présenter au pied du trône.

Mais je n'éprouvais ni inquiétude ni terreur lorsque j'allais aux pieds du Christ que j'avais créé moi-même, et que j'avais renfermé, de mes propres mains, dans cette petite prison qu'on appelle *tabernacle*. Là, je trouvais un Sauveur humble, pauvre, sans puissance pour punir. Assurément, le Sauveur que j'avais créé moi-même, le matin, avec cinq paroles tombées de mes lèvres, n'avait pas de foudre en main pour m'écraser. Ne tenait-il pas de moi sa triste existence ?

N'e devait-il pas m'être soumis jusqu'au bout? Quelle raison aurais-je eue de croire que ce Christ que j'avais forcé de descendre du ciel, allait se rebeller contre moi, me refuser quelque chose, à présent qu'il était là, comme mon prisonnier? N'avais-je pas bien fermé la porte sur lui, pour le forcer à rester là, tout près de moi, et me donner le droit de rester auprès de lui? N'était-ce pas son amour pour moi qui le tenait là, comme enchaîné, derrière ces doubles serrures, dont je tenais les clefs dans ma main?

Lorsque je me trouvais aux pieds du Dieu Sauveur que j'avais fait moi-même, je n'avais pas besoin de grands officiers, ni de vierges, ni de saints martyrs, pour parler en ma faveur. Au lieu d'être un monarque que puissant et redoutable, comme le Christ du ciel, mon Christ du tabernacle n'était plus que le faible Sauveur de la crèche, que l'homme des humiliations, des douleurs de Gethsémané.... Ce n'était plus pour moi qu'un roi détroné, qu'un Dieu réellement anéanti pour mon salut! Aussi, avec quel bonheur je passais souvent des heures entières à ses pieds! Comme je me sentais heureux chaque fois que mes occupations me permettaient d'aller seul, au pied de son tabernacle, dans cette église solitaire, épancher mon cœur et verser en sa présence les larmes de mon repentir et de mon amour!

Non! jamais ceux qui n'ont pas fait l'expérience des terribles illusions du romanisme, c'est-à-dire du mensonge, ne pourraient me croire, ni même me comprendre, si je leur disais la mystérieuse et redoutable sincérité avec laquelle l'âme humaine accepte les plus monstrueuses doctrines, et se fait comme une félicité de marcher au sein des plus épaisses ténèbres! Combien de fois, par le froid le plus rigoureux de nos hivers canadiens, dans des églises

qui  
une  
de z  
cette  
le fr  
bern  
de m  
chari  
d'être  
jours  
heures  
au fo  
puiss

C'e  
tromp  
à se f  
en tri  
que d  
se for  
parce  
épouv  
leurs

Pou  
questi  
toutes  
paraît  
naître  
les pl  
passais  
que j'a  
ma ser

Et il  
dans l  
aveu, s

qui n'avaient jamais connu la chaleur d'un poêle, avec une température de vingt à trente degrés au-dessous de zéro, j'ai passé de longues heures en présence de cette idole de pain, sans presque m'apercevoir que le froid me paralysait ! Les regards fixés sur le tabernacle, où était renfermé l'objet de mon amour et de mes adorations, j'admirais ce Sauveur qui, par charité pour moi, et afin de me procurer le bonheur d'être près de lui, restait là, seul, sans adorateurs, des jours entiers et durant les longues et ténébreuses heures de la nuit ! Son amour pour moi l'enchainait au fond de cette prison solitaire, afin qu'au matin je puisse l'y retrouver et lui parler cœur à cœur !

C'est ainsi que le malheureux habitant de l'Inde, trompé par ses prêtres, trouve un horrible bonheur à se faire écraser sous les roues du chariot qui porte en triomphe son idole de bois. C'est encore ainsi que des milliers de veuves, dans ces pays idolâtres, se font brûler vives sur le cadavre de leurs époux, parce que les prêtres leur persuadent que cette épouvantable mort leur assurent, pour elles et pour leurs maris, une place au ciel !

Pour dire toute la vérité sur cette humiliante question de la puissance de l'erreur sur l'âme et toutes ses facultés, je dois confesser une chose qui paraîtra impossible à ceux qui ont eu le bonheur de naître et de vivre au sein de la vérité : les heures les plus délicieuses pour moi étaient celles que je passais à adorer, seul, dans ses tabernacles, le dieu que j'avais fait de mes propres mains, avec l'aide de ma servante !

Et il n'y a pas un prêtre respectable et sincère dans l'Eglise de Rome qui ne ferait pas le même aveu, s'il était interrogé sur cette question.

Le fait est que le pauvre esclave des erreurs de Rome n'a pas d'autre Sauveur ni d'autre Dieu à qui il puisse parler avec confiance que le sauveur et le dieu que son prêtre lui fait avec un petit morceau de pain : ce sont les seuls qui se laissent approcher par d'autres que par des vierges et des saints, les seuls qui n'aient point de colère contre les pauvres pécheurs qui viennent à eux.

Voilà pourquoi les temples de Rome sont constamment remplis par les victimes de ce système ténébreux. Allez dans certaines églises de Rome, longtemps avant le jour, même lorsque la tempête gronde, que la pluie tombe par torrents, et vous serez surpris par un spectacle étrange, inexplicable pour la plupart du monde : vous verrez une multitude de tout âge, de tout sexe et de toute condition, accourant de tous les points de l'horizon et s'acheminant vers le temple, pour y entendre la messe et se prosterner aux pieds du christ que le prêtre va faire avec une petite galette, pétrie et cuite la veille !

Les enfants de la lumière, les disciples de l'Evangile, qui protestent contre les déplorables erreurs de Rome, savent que ce n'est pas à Jérusalem seulement ni sur cette montagne que leur Dieu veut être adoré (Jean iv, 21). Ils savent que le vrai Christ n'est pas dans ce désert, ni dans le lieu le plus retiré de cette maison (Mat. xxiv, 23-26), mais qu'il est partout pour entendre ceux qui crient vers lui et le recherchent ; que partout il est prêt à sécher les larmes de ceux qui pleurent, à sauver ceux qui sont égarés et perdus. Ils savent que leur Sauveur est avec eux, dans leurs plus humbles demeures, dans les champs, derrière le comptoir, dans les chars rapides du chemin de fer, ou sur le pont du vaisseau que la vapeur fait voler sur le fleuve ou à travers l'océan. Partout ils l'in-

voquent  
inéarrable  
plus fidèle  
ne s'éloie  
aime à c  
les heur  
est unie  
séparer.

Depuis  
moderne  
Dieu, da  
saintes lu  
plus d'un  
dont j'ai  
mangé un  
de mettre  
bre appe  
nait auss  
sur moi,  
Alors je  
mon gilet

Et main  
peut-il se  
d'un tel a  
comme l'a  
tout ce qu  
jourd'hui  
ouverts. C  
envoyé de  
miracle. »  
dans le m  
ceux qui  
voyaient d

voquent et le bénissent, partout ils jouissent des joies inénarrables de sa présence. Pour eux, Jésus est le plus fidèle compagnon de leur pèlerinage. Jamais il ne s'éloigne d'eux. Ils demeurent en lui, comme il aime à demeurer en eux; ils sont unis à lui à toutes les heures du jour et de la nuit, comme la branche est unie à l'arbre, sans que rien ne puisse jamais les séparer.

Depuis l'an 1833, où je fus ordonné prêtre du moderne paganisme de Rome, jusqu'à l'heure où Dieu, dans sa miséricorde, a ouvert mes yeux aux saintes lumières de la foi, mes servantes ont dépensé plus d'un baril de farine à faire des petites galettes dont j'ai fait des dieux. Tous les matins, après avoir mangé un de ces dieux, j'étais obligé par mon Eglise de mettre les autres sous clef, dans une petite chambre appelée *tabernacle*. Mais souvent elle m'ordonnait aussi de porter quelques-uns de ces bons-dieux sur moi, quand je voyageais, surtout aux Etats-Unis. Alors je mettais mes bons-dieux dans les poches de mon gilet ou de mon pantalon, comme tous les prêtres.

Et maintenant, si l'on me demande : « Comment peut-il se faire que vous vous soyez rendu coupable d'un tel acte de folie et d'idolâtrie ? » je répondrai, comme l'aveugle de l'Evangile : « Je n'en sais rien... tout ce que je sais, c'est que j'étais aveugle, et qu'aujourd'hui je vois. Jésus a touché mes yeux et les a ouverts. C'est un grand prophète; car s'il n'était pas envoyé de Dieu, il n'aurait pas pu faire un pareil miracle. » Et je dirai avec Jean : « Jésus est venu dans le monde pour exercer un jugement, afin que ceux qui ne voyaient pas voient, et que ceux qui voyaient deviennent aveugles. »

---

XVI. Quelques conséquences remarquables du dogme de la transsubstantiation.

A partir du jour de mon ordination, j'étais obligé de croire que j'avais le pouvoir de changer tous les pains et biscuits des différentes boulangeries de Québec en autant de corps, sang, âme et divinité de notre Seigneur Jésus-Christ.

Je ne devais entretenir aucun doute sur cette question : je n'avais qu'à entrer dans ces établissements, prononcer sur les pains les cinq paroles toutes-puissantes : *Hoc est enim corpus meum*, et la ville de Québec se trouvait soudainement privée de pain. En continuant seulement quelques semaines de changer ainsi en mon Sauveur le pain de Québec, la population entière de la ville devait bientôt éprouver toutes les horreurs de la famine, à moins toutefois qu'elle ne se contentât des apparences de couleur et de goût ; car mon Eglise m'assurait qu'une fois les paroles de la consécration prononcées sur le pain, il n'en reste plus que l'apparence trompeuse, la couleur et le goût.

Lorsque j'étudiais la théologie au séminaire de Nicolet, j'avais plus d'une fois entendu notre savant supérieur nous raconter qu'un prêtre avait un jour, à Paris, été condamné à mort. Pour se venger, il avait, en se rendant à l'échafaud, consacré tous les pains des boulangeries devant lesquelles il avait passé, en sorte que cette partie de la capitale de la France se trouvait sans pain, les boutiques des boulangers ayant été changées en autant de saints tabernacles, qui ne contenaient plus que le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ ! J'étais obligé de croire, sous peine de damnation éternelle, que cela était possible !

Avant  
cœur da  
< Si apr  
par le ve  
prendre  
messe, c

J'avais

une arai  
sécration  
pas une  
pas le c  
mouche  
en faire  
la brûler

Un pr  
posé les  
savoir si  
s'adressa  
ou une  
consécrat

L'étudi  
avec le p  
répugnan  
entre me  
sortir le  
je la fera  
la piscine  
« Très l  
son voisin  
âne metta  
ques gout

Le jeun  
vais pas  
dans le ca  
je le pren

Avant mon ordination, j'avais dû apprendre par cœur dans le Missel romain (page 55) ce qui suit : « Si après la consécration, l'hostie disparaît, emportée par le vent ou par quelque animal, le célébrant devra prendre un nouveau pain, le consacrer et finir sa messe, comme de coutume. »

J'avais aussi appris (p. 57) que si une mouche ou une araignée tombaient dans le calice, après la consécration, le prêtre devait l'avalier, s'il ne se sentait pas une répugnance trop forte ; et que s'il n'avait pas le courage de le faire, il devait prendre la mouche ou l'araignée entre ses doigts, la presser et en faire sortir le précieux sang, puis, après la messe, la brûler et en jeter les cendres dans la piscine.

Un professeur de théologie ayant, un jour, exposé les lois de l'Eglise sur cette question, et voulant savoir si les ecclésiastiques l'avaient bien compris, s'adressa à l'un d'eux et lui dit : « Si une mouche ou une araignée tombait dans le calice, après la consécration, que feriez-vous ? »

L'étudiant répondit promptement : « Je l'avalerais avec le précieux sang, si je n'éprouve pas trop de répugnance : dans ce dernier cas, je la prendrais entre mes doigts et je la presserais pour en faire sortir le sang de Jésus-Christ ; puis, après la messe, je la ferais brûler et j'en jetterais les cendres dans la piscine. »

« Très bien ! dit le professeur ; puis, s'adressant à son voisin, il lui dit : Si, après la consécration, un âne mettait sa langue dans le calice et buvait quelques gouttes du précieux sang, que feriez-vous ? »

Le jeune ecclésiastique répondit : « Si je n'éprouvais pas trop de répugnance, je l'avalerais ; mais, dans le cas où je sentirais une répugnance trop forte, je le prendrais entre mes doigts, je le presserais de

mon mieux, puis, après la messe, je le ferais brûler et j'en jetterais les cendres dans la piscine » .....

Vers le 15 janvier 1834, j'ai entendu raconter l'histoire suivante, par M. l'abbé Paquette, curé de St-Gervais, pendant un grand dîner auquel assistaient bon nombre de prêtres :

« Lorsque j'étais jeune prêtre, on me nomma vicaire d'un curé qui mangeait comme cinq et buvait comme six d'entre nous : c'était un véritable géant ! Plus d'une de ses chères brebis a porté sa marque ; car son terrible poing frappait juste, et sa colère était celle d'un lion, surtout après le dîner, où il ne vidait jamais moins de deux ou trois bouteilles de bon vin.

« Un jour qu'il avait donné un grand repas aux curés du voisinage, pendant qu'il était encore à table, on vint le chercher pour porter le bon-dieu à un mourant. C'était à l'époque la plus rigoureuse de l'hiver : le froid était extrême, il y avait de trois à quatre pieds de neige sur la terre. Les chemins se trouvaient dans un état affreux, et c'était réellement une rude besogne que de faire neuf ou dix milles par un temps et des chemins pareils.

« Mais il fallait marcher : c'était un marguillier même qui était venu le chercher, et le malade était un des hommes les plus influents de la paroisse. Après quelques murmures, le curé appelle le marguillier, et il boit avec lui un verre d'excellente jamaïque, comme préservatif contre le froid. Il va ensuite à l'église pour chercher le bon-dieu, et se jette dans la *carriole*, où il se cache de son mieux sous les peaux de buffle. Quoique le marguillier eût attelé deux forts chevaux, l'un devant l'autre, pour mieux traîner la *carriole*, la route était longue et ennuyeuse ; mais elle le devint bien plus encore par suite d'un

accident  
du chem  
unautre

« Les  
d'hui, tu  
de se re  
dans la m  
grande p  
rencontre  
cheval ex  
plus il au

« Le m  
portait a  
rencontre  
coup s'en  
riole, il  
de suprè  
porte le b

« Par m  
était un  
cheval qu  
dit, sur u  
portera to  
le cou de  
ne t'a pas  
sens, je v  
tant hors  
mier chev  
doucemer  
que chaq  
passer sar  
homme v  
étaient de  
que le cu  
voiture, s

accident imprévu. Ils n'étaient pas encore à la moitié du chemin qu'ils se virent tout à coup arrêtés par un autre voyageur, qui venait dans la direction opposée.

« Les chemins d'hiver étaient alors, comme aujourd'hui, trop étroits pour permettre à deux voitures de se rencontrer sans courir le risque de plonger dans la neige, se renverser et de se briser. Il faut une grande prudence et beaucoup d'habileté pour faire ces rencontres sans accidents. Car une fois le pauvre cheval enfoncé dans la neige molle, plus il s'agite, plus il augmente le danger.

« Le marguillier, espérant que le bon-dieu qu'il portait allait le faire sortir des difficultés de cette rencontre inopportune, semble d'abord ne pas beaucoup s'en occuper. Se levant debout dans sa cariole, il crie, d'une voix de stentor, et avec un ton de suprême autorité : « Holà ! clarez le chemin ! Je porte le bon-dieu ! Mettez-vous à côté... vite ! vite !... »

« Par malheur pour lui, l'étranger qu'il rencontrait était un hérétique, qui s'occupait bien plus de son cheval que du bon-dieu du marguillier. Il lui répondit, sur un ton encore plus élevé : « Le diable emportera ton bon-dieu avant que je consente à casser le cou de mon cheval dans la neige. Si ton bon-dieu ne t'a pas appris les lois du pays et les règles du bon sens, je vais te les montrer à bon marché. » Et, sautant hors de sa voiture, il saisit par la bride le premier cheval de l'équipage du curé, et le fait avancer doucement sur le bord du chemin, de manière à ce que chaque voiture pût avoir la moitié du chemin et passer sans accident. Mais le marguillier était un homme vif et emporté, et ses mauvaises qualités étaient devenues dix fois pires par suite de la boisson que le curé lui avait donnée. Il saute aussi hors de sa voiture, se précipite vers l'étranger, le saisit à la gorge

avec sa main gauche et lève la droite pour le frapper. Mais l'hérétique, prévoyant sans doute ce qui allait arriver, avait ôté son pardessus, et se trouvait par conséquent beaucoup plus libre que son agresseur. C'était, de plus, un vrai colosse par la grandeur et la force. Plus vite que l'éclair il fait tomber ses deux poings, comme deux massues de fer, sur la face du marguillier et le culbute dans la neige, où il le suit pour le frapper de nouveau sans pitié.

« Le curé était resté jusque-là spectateur passif du combat ; mais la vue de son marguillier, que l'infâme hérétique meurtrissait de coups, sans qu'il pût se défendre, réveilla son énergie un peu assoupie par la bouteille de jamaïque vidée au départ. Il se lève tout d'un coup, détache le bon-dieu suspendu sur sa poitrine et le dépose sur le siège de la carriole, en disant : « Mon cher bon-dieu, tout ce que je vous demande, c'est de rester neutre. Laissez-moi faire, je vais punir ce maudit protestant comme il le mérite. »

« Mais avant qu'il eut pu secourir son marguillier, celui-ci était déjà à moitié mort : son visage n'était qu'une plaie ; trois dents étaient cassées ; la mâchoire inférieure, déboîtée ; et ses yeux tellement pochés, qu'il resta plusieurs semaines sans voir clair. La neige était rougie de son sang comme si un boucher y eût égorgé un bœuf.

« Lorsque le protestant vit que le prêtre s'approchait pour le forcer à un nouveau combat, il jeta bas son dernier habit, afin d'avoir ses bras plus libres. Le curé n'avait pas été si prévoyant ; car non seulement il avait gardé son gros capot, mais il n'avait pas même ôté son grand surplis blanc, qui le couvrait comme un linceul. Se fiant à sa force herculéenne, il tomba sur le voyageur comme une grosse roche qui roule de la montagne sur le chêne qui lui barre le chemin.

« Les  
être terr  
vrais athl  
n'avait pa  
en route  
terribles

« La ba  
temps ce  
acharnée  
spectacle  
paient sa  
d'autre t  
d'eux. Le  
que le ver  
fumée ou  
coups red  
tants ; leu  
levaient a  
qui coula  
couvertes  
volaient a  
si terrible  
quoique p  
vantés : ils  
lirent long  
et eurent l  
vèrent à le  
de leurs ha  
« Evidem  
curé : il é  
combat ; a  
son prêtre  
maître du  
« Après  
la neige, o

« Les premiers coups qui furent échangés durent être terribles, car ces deux combattants étaient de vrais athlètes. Mais il est probable que le protestant n'avait pas bu autant que le curé avant de se mettre en route; peut-être aussi qu'il s'entendait mieux aux terribles joutes qui avaient lieu sur ce grand chemin.

« La bataille fut longue, et le sang qui rougit longtemps cet endroit, montra que la lutte avait été acharnée et sans merci. C'était vraiment un étrange spectacle que celui de ces deux hommes qui se frappaient sans pitié et dont les cris furieux n'avaient d'autre témoin que l'ouragan qui grondait autour d'eux. Le bruit de la tempête, les tourbillons de neige que le vent emportait quelquefois comme une épaisse fumée ou qu'il roulait comme des montagnes; les coups redoublés que se donnaient les deux combattants; leurs corps de géant, qui tombaient et se relevaient aussitôt pour rouler l'un sur l'autre; le sang qui coulait des larges plaies dont leurs figures étaient couvertes; le pardessus et le surplis du curé, qui volaient au vent en lambeaux: tout cela formait un si terrible spectacle, que les chevaux du marguillier, quoique parfaitement domptés, finirent par être épouvantés: ils se jetèrent dans la neige, où ils se débattirent longtemps; ils s'élançèrent ensuite sur la route, et eurent bientôt mis la voiture en pièces; ils arrivèrent à leur écurie avec quelques débris seulement de leurs harnais.

« Evidemment le bon-dieu avait écouté la prière du curé: il était resté parfaitement neutre durant le combat; au moins, il n'était pas venu au secours de son prêtre, car il fut battu, et le protestant resta maître du champ de bataille.

« Après avoir relevé le marguillier du milieu de la neige, où il était presque enseveli, à demi-mort

par le froid et la perte de son sang, le curé eut à marcher ou plutôt à se traîner avec lui près d'un demi-mille pour se rendre à la plus proche habitation, où il n'arriva qu'à la nuit.

« Mais voici le plus triste de l'histoire : Vous vous rappelez que le curé avait mis le bon-dieu sur le siège de la carriole, avant de s'engager dans cette terrible lutte. Or, les chevaux, après avoir traîné la voiture pendant quelque temps, finirent, comme je vous l'ai dit, par la renverser et la briser. Le porte-dieu fut donc perdu dans la neige. Et ce fut en vain que des centaines d'hommes le cherchèrent à plusieurs reprises pendant l'hiver : tous les efforts pour le retrouver furent inutiles ...

« Vers la fin de juin, un petit garçon aperçut le long du chemin une guenille à moitié cachée dans la boue d'un fossé. L'ayant retirée de la vase, il ne fut pas peu surpris d'en voir tomber une petite boîte d'argent ! Il se douta que c'était le précieux trésor perdu par M. le curé, dans la grande tempête de janvier et si inutilement cherché par tout le peuple. Il l'apporta donc au presbytère.

« J'étais là présent quand le curé l'ouvrit. Nous espérions que le bon-dieu y serait resté intact, et que, par quelque miracle, il se serait protégé contre les rigueurs des éléments. Mais quel ne fut pas notre désappointement en ne retrouvant au fond du petit vase d'argent qu'une boue infecte.....! Le bon-dieu était fondu....! »

Pendant le récit de cette histoire, les prêtres avaient fait de nombreuses libations, comme c'était l'usage alors, et ils avaient ri de bon cœur. Mais lorsque le dénouement arriva et que le curé de Saint-Gervais, avec l'accent du plus parfait comique, laissa tomber ces mots : « Le bon-dieu était fondu ! » ils

pou  
ent  
chan  
taien  
tible  
O  
fosse  
men  
de v  
d'un  
naien  
Le  
liatic  
pauv  
s'élè  
more  
mour  
sacre  
terre  
Il e  
En m  
dieu  
boite  
mes l  
riole  
même  
allant  
cahot  
déjà s  
de tre  
malad  
les té  
noirs  
en pl  
s'enfo

poussèrent un éclat de rire tel que je n'en ai jamais entendu depuis. Tous les convives, égayés par le champagne, frappaient le plancher de leurs pieds, battaient des mains et criaient, avec des rires indescriptibles : « Le bon-dieu fondu ! Le bon-dieu fondu ! »

Oui, le dieu de Rome, perdu dans la boue d'un fossé par un de ses prêtres ivres, était bien réellement fondu. Et ce triste accident était proclamé avec de violents éclats de rire par d'autres prêtres, autour d'une table couverte de bouteilles de vin, qu'ils venaient de vider !

Le 1<sup>er</sup> mars 1839 fut un jour de profonde humiliation dans ma vie de prêtre de Rome. La veille, un pauvre Irlandais était descendu des montagnes qui s'élèvent entre le lac de Beauport et la rivière Montmorency, pour me chercher : une Irlandaise, qui se mourait, désirait se confesser et recevoir les derniers sacrements de l'Église avant de quitter cette triste terre.

Il était deux heures de l'après-midi lorsqu'il arriva. En moins de dix minutes j'étais allé chercher le bon-dieu à l'église, et je l'avais renfermé dans une petite boîte appelée « porte-dieu ». Me revêtant ensuite de mes habits de voyage, je me jetai dans l'humble carriole du pauvre émigré de l'Irlande, et nous nous mîmes en route. Le chemin à travers ces montagnes, allant presque toujours en montant, était rempli de cahots qui nous forçaient à n'aller qu'au pas. Il était déjà sept heures du soir, et nous avions encore plus de trois milles à franchir pour nous rendre chez la malade : le cheval ne pouvait plus avancer. D'ailleurs les ténèbres étaient affreuses, au milieu des sapins noirs qui dérobaient les rayons de la lumière, même en plein jour d'été. Il n'était donc pas prudent de s'enfoncer plus avant dans cette sombre forêt, où

plusieurs chemins, tracés dans toutes les directions par les coupeurs de bois, pouvaient facilement nous égarer. Je me décidai donc à passer la nuit dans un chantier d'Irlandais, que nous reconnûmes à la pâle lumière d'une lampe dont quelques faibles rayons nous arrivaient à travers les fentes de la porte.

Je fus reçu avec les marques de respect que l'Irlandais sait mieux qu'aucun peuple au monde donner à ses prêtres. La maison, ou plutôt le chantier, de vingt pieds de long sur seize de large, était construit de morceaux de bois rond, dans les interstices desquels la terre glaise, mêlée à des branches et à du foin, prenait la place du mortier pour empêcher le vent et le froid de pénétrer à l'intérieur.

Six gros enfants, pleins de santé et de force, à moitié vêtus, se pressaient autour de leurs bons parents, comme des preuves vivantes que cette humble demeure était bénie de Dieu, et qu'elle avait aussi ses jours de bonheur et de joie.

Outre ces huit créatures humaines, le toit hospitalier de ce chantier abritait encore une superbe vache, que j'aperçus avec son veau nouvellement né, ainsi que deux beaux pores. Ces quatre derniers habitants n'étaient séparés de la famille que par une petite clôture de branches d'environ deux pieds de hauteur.

— Que votre Révérence ait la bonté d'excuser notre pauvreté, me dit, avec une exquise politesse, la maîtresse du logis; mais soyez bien certain que nous nous sentons fiers et heureux d'avoir l'honneur de vous loger, cette nuit, dans notre pauvre demeure. Ma seule peine est de n'avoir que des pommes de terre, du beurre et du lait à vous donner pour souper.

Je  
égare  
je lu  
soupe  
de be

Je  
excel  
le ter  
sur m  
fond

Ava  
pour  
rayon  
chemi  
prend

Mai  
que,  
sentis  
je m'  
J'ordo  
la mai  
quelqu  
avouer  
qu'aux  
moi, p  
sères,  
cinq n  
frappa  
tendre

J'ap  
blants,  
de con  
— N  
gent?

Je remerciai cette brave femme de sa bonté à mon égard, et je ne lui causai pas peu de plaisir lorsque je lui dis que chez moi, comme ailleurs, le meilleur souper que je pusse faire était composé de patates, de beurre et de lait.

Je mangeai avec appétit, et je trouvai le repas excellent. Nous fîmes la prière en famille, et lorsque le temps de dormir fut arrivé, je me jetai tout habillé sur mon lit, où je dormis jusqu'au matin d'un profond sommeil.

Avant la pointe du jour, j'étais déjà prêt à partir pour visiter la malade; et aussitôt que les premiers rayons de lumière nous permirent de distinguer les chemins, nous nous mîmes en route, sans vouloir prendre le temps de déjeuner.

Mais je n'avais pas encore fait un quart de mille que, portant la main à la poche de mon gilet, je sentis tout mon corps se couvrir d'une sueur froide... je m'aperçus que j'avais perdu mon porte-dieu! J'ordonnai donc à mon conducteur de retourner à la maison au plus vite, lui disant que j'avais perdu quelque chose de précieux, sans pourtant vouloir lui avouer ce que c'était; car je lui avais caché, ainsi qu'aux gens du chantier, que j'avais le bon-dieu sur moi, pour ne pas les troubler et augmenter les misères, déjà si grandes, de ce voyage. En moins de cinq minutes nous étions de retour à la porte, où je frappai doucement, et que j'ouvris, sans même attendre qu'on me le permit.

J'aperçus l'Irlandais et sa femme pâles et tremblants, ils ressemblaient à deux criminels qu'on vient de condamner au dernier supplice!

— N'auriez-vous pas trouvé une petite boîte d'argent? demandai-je à la femme.

— Ah ! oui, mon Dieu ! dit-elle, j'en ai trouvé une ; mais j'aimerais bien mieux être morte mille fois que l'avoir trouvée ! La voici.

— Comment se fait-il, que vous ayez tant de chagrin d'avoir trouvé une chose que j'ai tant de bonheur de revoir ?

— Ah ! mon Père ! me répondit-elle, vous ne vous doutez pas de l'affreux malheur qui vient de m'arriver !

— Quel malheur si grand peut donc vous être arrivé ? lui répondis-je.

— Ouvrez la boîte, et vous comprendrez la cause de mon trouble, me répondit la pauvre femme, d'une voix étouffée par les sanglots.

J'ouvris donc le porte-dieu ; mais l'hostie n'y était plus !

Je regardai la femme en face, et je lui dis : Qu'est-ce que cela signifie ?

— Cela signifie que je suis la plus malheureuse des femmes ! Il n'y avait pas cinq minutes que vous étiez parti, lorsque j'ai trouvé cette petite boîte d'argent dans votre lit. J'ai bien supposé qu'elle était tombée de vos poches ; je l'ai montrée aux enfants, puis à mon mari, en le priant de l'ouvrir ; mais il ne l'a pas voulu. Je l'ai tournée alors dans tous les sens, pour découvrir s'il était possible ce qu'elle pouvait contenir ; jusqu'à ce qu'enfin, tentée par le démon, je me suis déterminée à voir de mes yeux ce qu'elle renfermait. Je me suis retirée dans ce petit coin de notre pauvre cabane, où notre lampe a coutume de rester posée sur cette planchette, et je l'ai ouverte.... Mais, grand Dieu ! comment vous dire le reste ?

En prononçant ces paroles, la pauvre femme tomba par terre, se débattant et se roulant dans d'horribles convulsions. Ses enfants se mirent à pousser des cris

déc  
mè  
Die  
qu'  
L  
le c  
mèl  
peti  
F  
le m  
plan  
'on  
finir  
Il  
ainsi  
enir  
d'ign  
Eh b  
boîte  
serve  
la la  
Or,  
tomb  
dures  
nous  
vous  
Je  
récit,  
et in  
Eglise  
divini  
ces in  
Que  
main  
et mo

déchirants. Les plus jeunes se jetaient sur leur pauvre mère, en criant : « Chère maman ! pour l'amour de Dieu ! ne nous laisse pas, ne va pas mourir. Ah ! qu'allons-nous devenir ? »

Le spectacle que j'avais sous mes yeux me brisait le cœur : il me fallut faire mille efforts pour ne pas mêler mes larmes et mes sanglots à ceux des pauvres petits enfants.

Faisant cependant un effort sur moi-même, je pris le mari à part, pendant que la femme, étendue sur le plancher, sans connaissance et sans mouvement, me donnait l'espoir que cette terrible crise allait bientôt finir, et je lui demandai l'explication de tout cela.

Il ne put d'abord me répondre : ce ne fut, pour ainsi dire, qu'après des efforts surhumains pour contenir sa douleur, qu'il me dit : Regardez ce vase d'ignominie, dont les enfants se sont servis cette nuit. Eh bien ! lorsque ma pauvre femme a ouvert la petite boîte d'argent, près de la lampe, elle n'avait pas observé que ce vase immonde était là, à ses pieds, car la lampe ne donnait pas assez de clarté pour le voir. Or, en ouvrant la boîte, ce qu'elle contenait est tombé, et s'est tout de suite enfoncé dans ces ordures. Nous sommes restés pétrifiés d'horreur ! Nous nous regardions sans dire mot, lorsque tout à coup vous êtes entré... !

Je me sentis saisi d'une si profonde horreur à ce récit, que je restai aussi moi-même comme pétrifié, et incapable de prononcer une seule parole ! Mon Eglise infallible m'assurait que le corps, l'âme, la divinité de mon Sauveur, étaient là ensevelis dans ces immondices... !

Que faire ? Ma première pensée fut de plonger ma main dans ces ordures, pour en retirer mon Sauveur et mon Dieu. Mais ma foi ne fut pas assez forte

pour me déterminer à faire cet acte qui me semblait pourtant héroïque : mon courage défailloit devant la honte et l'horreur de ce qu'il m'aurait fallu toucher pour arracher mon Sauveur d'alors à cet affreux tombeau !

Après un temps considérable d'hésitation et de silence, j'ordonnai de creuser une fosse de trois pieds de profondeur, d'y déposer le vase de nuit, avec tout son contenu, et de le recouvrir sans jamais rien dire à personne.

J'ai dû apprendre, dans le plus saint des livres de Rome, le Missel romain, page 58, les lois suivantes :

« Si, après la communion, le prêtre vomit, et que l'hostie soit encore intacte, au milieu de la matière qu'il a vomie, il devra s'efforcer d'avalier de nouveau ce qu'il vient de vomir. Mais s'il sent trop de répugnance à l'avalier de nouveau, qu'il en sépare le corps de Jésus-Christ, le mette dans un lieu à part, jusqu'à ce que les espèces consacrées soient complètement pourries, et qu'il jette alors le tout dans l'endroit réservé à ces choses. »

En acceptant le dogme de la transsubstantiation, j'étais obligé de croire, avec tous les catholiques-romains, que notre Seigneur Jésus-Christ avait pris son propre corps dans ses mains, l'avait porté à sa bouche et l'avait mangé ! c'est-à-dire, qu'il s'était mangé lui-même, non pas spirituellement, en figure, mais réellement, en substance. Oui, j'étais obligé de croire que notre Seigneur s'est mangé, non seulement les mains et les pieds, mais la tête, les entrailles, les poumons, le cerveau ! qu'il avait bu son sang jusqu'à la dernière goutte ! qu'ensuite il avait, de ses propres mains, porté son corps à la bouche de ses apôtres, pour le leur faire manger aussi, non pas d'une ma-

niè  
rée  
véri  
les  
cou  
L  
étuc  
sent  
assis  
prop  
O  
avec  
ont  
en a  
qu'il  
de s  
mém  
vase  
vomi  
on v  
com  
« Par  
pour  
illusi  
II. 11  
XV  
Le  
taire  
offici  
ras, a  
Rie  
nouve  
occup  
m'ass

nière spirituelle et symbolique, mais matérielle et réelle. Et ses apôtres avaient dû, de la sorte, manger véritablement la tête et la cervelle, les entrailles et les pieds de Jésus-Christ ! ils avaient bu le sang qui coulait dans ses veines !

Lorsque, le flambeau de l'Évangile à la main, l'on étudie les abominations de l'Église de Rome, on se sent épouvanté, et l'on comprend que Dieu nous fait assister à l'accomplissement de la plus terrible des prophéties !

Oui ! quand on voit le pape de Rome se prosterner avec ses prêtres et ses peuples devant un dieu qu'ils ont fait de leurs propres mains, pour l'adorer, tout en avouant que ce Dieu peut être mangé par les rats, qu'il peut se fondre dans la boue d'un fossé, où un de ses prêtres ivres l'a laissé tomber ; qu'il peut même être plongé, en corps et en âme, dans un vase de nuit rempli d'immondices ; qu'il peut être vomé et mangé de nouveau par ses prêtres : quand on voit toutes ces hontes, il semble qu'on entende comme la foudre qui gronde contre Rome et qui dit : « Parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir la vérité pour être sauvés, je vais leur envoyer de puissantes illusions, afin qu'ils croient au mensonge. » (2 Thes. II. 11).

### **XVII. Mon vicariat à St-Charles, Rivière Boyer.**

Le 24 septembre 1833, M. l'abbé Cazeault, secrétaire du diocèse de Montréal, me remettait la lettre officielle qui me nommait vicaire de M. l'abbé Per-ras, archi-prêtre, curé de St-Charles, Rivière Boyer.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que cette nouvelle ; aussi me mis-je bientôt en route pour aller occuper le poste que mes supérieurs venaient de m'assigner.

La belle paroisse de St-Charles est située à environ vingt milles au sud-ouest de Québec ; elle est traversée, dans toute sa longueur du nord au sud, par une jolie rivière, sur les bords de laquelle sont bâties les maisons des fermiers. Ces maisons étaient presque toutes blanchies à la chaux, et elles avaient un air de propreté et d'aisance qui faisait plaisir à voir. La hache, qui a partout si stupidement détruit les belles forêts du Canada, n'y avait pas encore accompli son œuvre de vandalisme ; et les magnifiques bocages d'érables que l'on voyait sur presque toutes les terres, témoignaient de l'intelligence et du bon goût des cultivateurs. Rien de plus gracieux que le coup d'œil que m'offrit cette paroisse lorsque j'y arrivai pour la première fois.

J'avais souvent entendu dire que M. Perras était l'un des prêtres les plus savants et les plus vénérables du Canada. J'avais même appris que plusieurs gouverneurs de Québec lui avaient confié l'éducation française de leurs enfants. Il était absent lorsque j'arrivai à son presbytère ; mais sa sœur m'attendait, et me reçut avec la plus grande politesse. C'était une demoiselle d'environ cinquante-cinq ans ; mais le poids de ses nombreuses années n'avait presque rien ôté aux charmes de sa jeunesse. Après les premiers compliments de réception, elle me montra ma chambre d'étude, qui conduisait à ma chambre à coucher. Elles étaient, l'une et l'autre, embaumées du parfum de deux magnifiques bouquets de fleurs, sur l'un desquels se trouvait écrit : *Bienvenue à l'ange que le Seigneur nous envoie comme son messenger.* Tout ce qui pouvait m'être agréable et utile avait été réuni dans ces deux chambres. Après en avoir admiré la propreté et le confort, je tombai à genoux pour remercier le bon Dieu et la sainte Vierge de

m'avoir  
plus tard  
Perras,  
vin et le  
circonsta  
connu m  
passé av  
pouvait  
plaisir q

Cette h  
dix minu  
pour le  
s'empara  
plus frap  
descendit

mière foi

M. Per  
Sa taille t  
jamais ro  
dignité qu  
de ses be  
avoir de t  
tien. Sa  
on aurait  
gent, pou

Lorsqu'i  
de bonté  
ment saisi  
et, en mē  
que, sans  
jetai à ger  
veut que v  
vous qui  
carrière d  
pour que

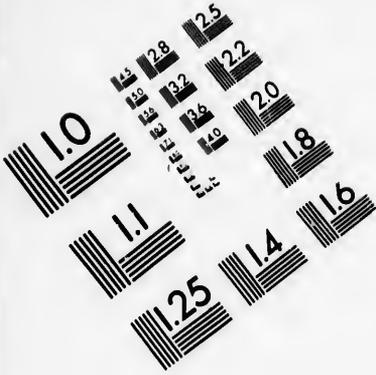
m'avoir donné une pareille demeure. Dix minutes plus tard je retournai au salon, où je trouvai Mlle Perras, qui m'y attendait pour m'offrir le verre de vin et le pain de savoie d'usage alors en pareilles circonstances. Ce fut là que j'appris qu'elle avait connu ma mère avant son mariage, et qu'elle avait passé avec elle plusieurs jours agréables. Elle ne pouvait assurément pas me causer de plus grand plaisir qu'en me parlant de ma mère.

Cette bonne demoiselle ne m'avait pas entretenu dix minutes, que M. le curé rentrait. Je me levai pour le saluer. Impossible de dire l'émotion qui s'empara alors de moi. Les Israélites ne furent pas plus frappés de respect à la vue de Moïse lorsqu'il descendit du Sināi que je ne le fus moi-même la première fois que je vis cet homme vénérable.

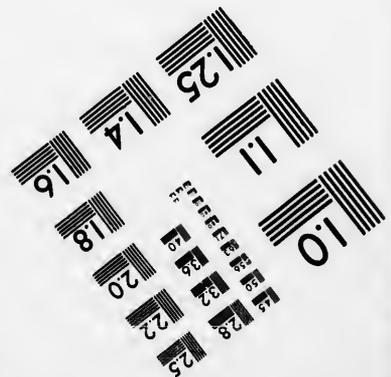
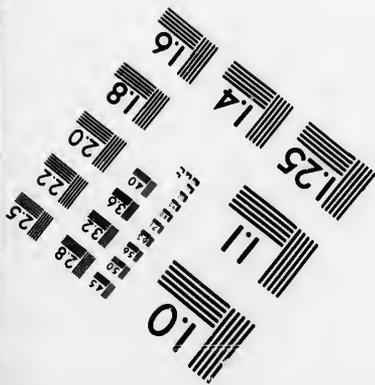
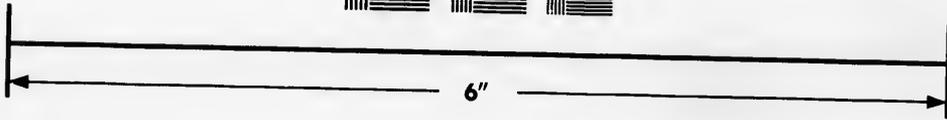
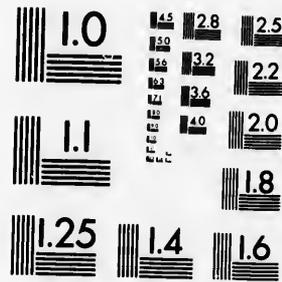
M. Perras pouvait alors avoir soixante-cinq ans. Sa taille tenait du géant; et jamais général d'armée, jamais roi peut-être, ne porta sa tête avec plus de dignité que ce prêtre. Mais la douceur remarquable de ses beaux yeux bleus tempérant ce qu'il pouvait y avoir de trop imposant dans la noblesse de son maintien. Sa chevelure blonde commençait à blanchir: on aurait dit qu'elle était tressée de fils d'or et d'argent, pour embellir et couronner sa vénérable tête.

Lorsqu'il me tendit la main, avec une expression de bonté impossible à décrire, je me sentis tellement saisi par le respect que j'éprouvais pour lui, et, en même temps, par la solennité de ma position, que, sans aucune préméditation de ma part, je me jetai à genoux et lui dis: « M. Perras, le bon Dieu veut que vous soyez mon père et mon guide: c'est vous qui allez diriger mes premiers pas dans la carrière du sacerdoce; veuillez me bénir et prier pour que je sois un bon prêtre, comme vous. »





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

10  
15 28  
16 32  
18 36  
19 22  
20  
18  
16

11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

Cet acte si inattendu et si inusité toucha tellement le cœur du bon vieillard, qu'il resta quelques moments sans pouvoir dire un mot. Se penchant ensuite vers moi avec le plus gracieux sourire, il me souleva dans ses bras et me pressa sur son cœur, en me disant avec la plus vive émotion : « Oui, que le bon Dieu vous bénisse, mon cher abbé ; et que le Seigneur soit béni lui-même pour vous avoir envoyé m'aider à porter, dans ma vieillesse, le poids du saint ministère. »

Après une demi-heure de la plus intéressante conversation, il me montra sa grande bibliothèque, qui était remplie des livres les mieux choisis parmi ceux que le prêtre a le droit de lire ; et il eut la bonté de la mettre à ma disposition.

Le lendemain matin, après le déjeuner, il me présenta une grande feuille de papier, au haut de laquelle étaient écrits en grosses lettres les mots latins :

*Ordo Ducit at Deum.*

C'était le règlement de vie qu'il s'était imposé, pour si bien remplir toutes les heures de la journée qu'aucune ne pût être donnée à l'oisiveté ou à aucun passe-temps inutile.

— Auriez-vous la bonté de lire cet écrit et de me dire ce que vous en pensez, me dit-il. Ma fidélité à suivre ce règlement a été pour moi une source de bénédictions. Je serais heureux si mon jeune coadjuteur voulait marcher avec moi dans le sentier tracé par ce règlement de vie sacerdotale.

Je le lus avec attention, et je le lui remis en disant : « Rien ne peut m'être plus agréable et plus salulaire que de suivre, avec la grâce de Dieu, ce règlement de vie. » Le voici :

1°—Le  
2°—Pri  
3°—Sai  
4°—Déj  
5°—Vis  
  Vie  
6°—Et  
  d'hi  
7°—Din  
8°—Réc  
9°—Réc  
10°—Et  
  phil  
11°—Vis  
  de l  
12°—Con  
13°—Sou  
14°—Réc  
15°—Cha  
  et p  
16°—Cou  
  Tel e  
  vénéra  
  ception  
  ment c  
  voisinag  
  mise de  
  offices e  
  Les c  
  très int  
  l'ai enter  
  comme  
  de Rom  
  tous les  
  nières a  
  elle rem  
  sur l'his  
  quête.

1°—Lever . . . . .	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> heures	matin
2°—Prière et méditation . . . . .	6 h. à 6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> h.	"
3°—Sainte messe, confessions et bréviaire	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> h.—8 h.	"
4°—Déjeuner . . . . .	8 heures	"
5°—Visite des malades et lecture de la Vie des Saints . . . . .	8 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> h.—10 h.	"
6°—Etudes d'ouvrages de philosophie, d'histoire ou de théologie . . . . .	10 h.—12 h.	midi
7°—Dîner . . . . .	12 h.—12 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ap.	midi
8°—Récréation et Conversation . . . . .	12 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à 1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> h.	"
9°—Récitation des vêpres et complies .	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> —2 h.	"
10°—Etudes théologiques, historiques et philosophiques . . . . .	2 h.—4 h.	"
11°—Visite du Saint-Sacrement et lecture de l'Imitation de Jésus-Christ . . . . .	4 h.—4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> h.	"
12°—Confessions, visite des malades . . .	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> —6 h.	"
13°—Souper . . . . .	6 h.—6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> h.	"
14°—Récréation . . . . .	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> —8 h.	"
15°—Chapelet, lecture de la Sainte Bible et prière . . . . .	8 h.—9 h.	"
16°—Coucher . . . . .	9 heures	"

Tel est le régime de vie que je suivais chez le vénérable curé Perras : les jeudis seuls faisaient exception à cette règle ; car ce jour-là était invariablement consacré à visiter quelques-uns des curés du voisinage, ou à les recevoir. Cette règle était aussi mise de côté le dimanche, que la célébration des offices et les confessions occupaient en entier.

Les conversations de M. Perras étaient, en général, très intéressantes et très instructives. Jamais je ne l'ai entendu parler de choses frivoles et inconvenantes, comme en ont l'habitude la généralité des prêtres de Rome. Il avait connu personnellement presque tous les prêtres et les évêques des cinquante dernières années ; aussi son excellente mémoire était-elle remplie d'anecdotes intéressantes et piquantes sur l'histoire de l'Église du Canada depuis la conquête.

J'aurais à écrire plusieurs gros volumes, si je voulais reproduire tout ce que j'ai appris touchant le clergé catholique-romain de ce continent, pendant que j'étais chez M. Perras. Je ne raconterai que deux ou trois des faits les plus frappants de cette longue histoire.

Deux ans avant mon arrivée à St-Charles, M. Lajuste, mon prédécesseur, s'était enfui avec une de ses jolies pénitentes. Mais cette jeune personne, après quelques mois d'une vie de scandale avec ce prêtre, était revenue se jeter aux pieds de ses parents et leur avait demandé pardon. Pendant que cela se passait à St-Charles, un prêtre d'une paroisse voisine, St-Henry, commettait, avec une de ses pénitentes, un crime qui, sans avoir eu un aussi grand éclat, n'en était pas moins honteux et déplorable.

Ces deux faits scandaleux qui arrivaient à mon oreille presque en même temps, me désolèrent singulièrement. Durant plus d'une semaine j'eus honte de me montrer en public, et je regrettais presque d'être prêtre. J'en perdis l'appétit et le sommeil. Je me trouvais mal à l'aise même avec M. Perras, et ses conversations n'avaient plus pour moi le charme accoutumé.

— Êtes-vous malade, mon jeune ami? me dit-il, un jour.

— Non, monsieur, lui répondis-je, mais je suis triste.

— Pourrais-je savoir la cause de votre chagrin? me demanda-t-il avec bonté. Vous sembleriez si heureux chez moi, avant cette semaine! Dites-moi franchement le sujet de votre peine. Je suis vieux: j'ai appris, sur la route de la vie, plus d'un remède pour l'esprit comme pour le corps. Ouvrez-moi votre cœur: ne me cachez rien; et je me fais fort de

dissip  
horizo

sur c  
l'uniqu  
me se  
fiance

m'a fi  
j'eusse

de cet  
m'étais

nombr  
je n'a

propres  
fût si g

cher dr  
lorsque

et l'op

Que va  
et dans

nous p

pour e  
de Dieu

— M

M Per

portes c

Mais ce

n'est pa

homme

prêtres

de l'Égl  
bien pl  
même.  
plus, à  
ou non,

dissiper bientôt le sombre nuage qui couvre votre horizon.

— Les deux déplorables scandales donnés, coup sur coup, par des prêtres, lui répondis-je, sont l'unique cause de ma tristesse. L'un de ces prêtres me semblait si vénérable, et j'avais tant de confiance dans l'autre, que la nouvelle de leur chute m'a frappé comme d'un coup de foudre. Bien que j'eusse entendu, au collège, circuler certains bruits de cette nature touchant plus d'un prêtre, je ne m'étais cependant jamais douté qu'un si grand nombre d'entre eux menât une vie si dépravée. Non! je n'aurais jamais cru, avant de le voir de mes propres yeux, que le nombre des mauvais prêtres fût si grand! Qui parmi nous pourrait espérer de marcher droit dans les sentiers de l'honneur et de la vertu, lorsque l'on voit tomber, à ses côtés, dans la boue et l'opprobre, des hommes qui semblaient si forts? Que va donc devenir notre sainte Église au Canada, et dans le monde entier, si ceux de ses prêtres qui nous paraissent les plus saints ont si peu de respect pour eux-mêmes, et perdent si aisément la crainte de Dieu?

— Mon jeune, mais bien cher ami! me répondit M Perras, notre Église est sainte et infaillible: les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Mais cette assurance de sainteté et d'infaillibilité n'est pas fondée sur la vertu et les mérites d'aucun homme: la sainteté ou la perversité personnelle des prêtres n'a rien à faire avec l'infaillibilité et la sainteté de l'Église. Cette assurance repose sur une base bien plus solide, qui est la parole de Jésus-Christ même. Cette infaillibilité n'est pas promise, non plus, à aucun individu en particulier, qu'il soit pape ou non, comme l'affirment quelques théologiens ul-

tramontains : elle n'est promise qu'à l'Église universelle. L'infailibilité et la sainteté qui constituent un des traits distinctifs du caractère de notre Église, sont l'effet d'un miracle perpétuel. C'est parce que le Fils de Dieu la soutient de sa main toute puissante qu'elle ne peut périr ni être détruite par les scandales que malheureusement un grand nombre de prêtres donnent en spectacle au monde. Je dirai plus : ces prévarications déplorables sont une des preuves les plus puissantes de l'infailibilité de l'Église ; car si elle n'était pas constamment soutenue par Jésus-Christ même, il est impossible qu'elle eût pu subsister jusqu'à ce jour : elle aurait depuis longtemps péri dans le déluge d'iniquités dont les mauvais prêtres couvrent la terre. Il en est de l'Église comme de l'arche de Noé, qui montait vers le ciel à mesure que les eaux tombaient plus abondamment sur le monde. Par un privilège admirable, ces torrents d'eau, qui auraient dû engloutir l'arche, ne faisaient que la rapprocher des cieux. Que ce qui vient de se passer n'affaiblisse donc pas votre respect pour l'Église, et votre confiance dans les promesses de perpétuité et d'infailibilité qu'elle tient de Jésus-Christ même.

Bien plus, je dois vous dire qu'au lieu de s'affaiblir à la vue de scandales donnés par tant de prêtres, votre zèle pour le soutien et l'honneur de l'Église ne devrait que s'accroître. De même qu'un noble et vaillant soldat qui voit le porte-étendard tomber sur le champ de bataille, loin de se décourager et de s'enfuir, ne combat qu'avec plus d'intrépidité et d'héroïsme, pour relever et sauver le drapeau : ainsi, sur le terrible champ de bataille où nous combattons tous, vous verrez plus d'un de nos porte-étendard tomber et périr dans la mêlée ; mais

au lieu  
conseil  
Christ,  
là gisan  
haut ce  
la victoi

Me v  
j'ai été  
qui m'e  
qui vous  
Dieu me  
de l'Égli

Afin c  
et vous  
les scan  
témoin,  
communi  
Monseign  
de ce lan  
je vous  
discretio  
en faire p  
tiel, et de  
faudrait p  
leur ferai  
dans le cl  
rait absol

Je vous  
confidentie  
datait des  
en partie  
les étés, l  
visites épi  
passer avec  
solitaire.

l'Église uni-  
constituent un  
notre Église,  
est parce que  
n toute puis-  
ruite par les  
rand nombre  
nde. Je dirai  
sont une des  
té de l'Église;  
soutenue par  
u'elle eût pu  
depuis long-  
dont les mau-  
st de l'Église  
vers le ciel  
bondamment  
mirab'e, ces  
ir l'arche, ne  
Que ce qui  
votre respect  
es promesses  
ent de Jésus-

lieu de s'af-  
par tant de  
l'honneur de  
même qu'un  
rte-étendard  
de se décou-  
plus d'intré-  
ouver le dra-  
bataille où  
d'un de nos  
mélée; mais

au lieu de vous laisser abattre à cette vue, ne prenez conseil que de votre foi en notre Seigneur Jésus-Christ, et relevez vaillamment le drapeau qui est là gisant dans la boue. Levez bravement et portez haut ce drapeau, jusqu'à ce que Dieu vous donne la victoire !

Me voici bien près du terme de ma carrière ; j'ai été témoin de scandales de la part des prêtres qui m'environnaient en comparaison desquels ce qui vous afflige tant n'est que pure bagatelle ; mais, Dieu merci, ma foi en la perpétuité et l'infaillibilité de l'Église n'a fait que se raffermir.

Afin de mieux vous préparer pour le combat et vous empêcher d'être surpris et trop peiné par les scandales dont vous devez être encore le triste témoin, je crois qu'il est de mon devoir de vous communiquer une révélation que je tiens de feu Monseigneur Plessis. Je n'ai jamais encore osé parler de ce lamentable fait à personne ; mais l'intérêt que je vous porte et la confiance que j'ai en votre discrétion et en votre sagesse m'enhardissent à vous en faire part. Ce que j'ai à vous dire est confidentiel, et doit rester entre vous et moi. Surtout il ne faudrait pas en parler devant nos laïques ; car cela leur ferait perdre entièrement la confiance qu'ils ont dans le clergé : confiance sans laquelle on ne pourrait absolument rien faire avec eux.

Je vous ai déjà dit que j'étais l'ami intime et confidentiel de Monseigneur Plessis. Notre intimité datait des jours de notre jeunesse, que nous avions en partie passée ensemble au même collège. Tous les étés, lorsqu'il avait terminé ses trois mois de visites épiscopales, il ne manquait jamais de venir passer avec moi quelques jours de repos dans ce lieu solitaire. Il occupait les deux chambres que vous

avez ; et il m'a souvent répété que les plus beaux jours de sa vie étaient ceux qu'il avait passés dans cette retraite.

Un jour, il arriva de sa visite épiscopale plus accablé que jamais, au point que lorsque je me trouvai seul avec lui, dans cette chambre, et que je l'eus regardé avec plus d'attention, je fus presque épouvanté par l'expression de souffrance morale que j'aperçus sur sa figure. Non seulement il avait complètement perdu sa gaieté et son amabilité ordinaires, mais il était sombre et taciturne à faire peur. Pour la première fois de ma vie, je me sentis mal à l'aise en sa présence. Mais comme il était tard, je supposai que le changement que je remarquais en lui n'était dû qu'à la fatigue du voyage, et j'espérais que le repos de la nuit lui redonnerait les qualités sociales qui en faisaient le plus aimable des hommes.

J'étais moi-même accablé de fatigue : j'avais fait plus de trente milles, ce jour-là, pour aller le recevoir à St-Thomas. La chaleur avait été excessive, les chemins étaient affreux, et la poussière nous avait aveuglés sur toute la route. J'avais aussi besoin de repos ; et je ne fus pas plutôt couché que je m'endormis profondément. Je ne m'éveillai que vers une heure du matin, sous le coup d'un bruit étrange, qui venait évidemment de la chambre de l'évêque. J'écoutai attentivement, et je fus saisi d'une inquiétude inexprimable lorsque des sanglots et des soupirs déchirants vinrent frapper mon oreille. Je courus à la chambre de l'évêque et je frappai à la porte, en disant : « Monseigneur ! que signifient ces soupirs et ces sanglots que j'entends ? Veuillez m'ouvrir la porte. »

E  
dou  
loin  
ner  
soup  
donc  
pas  
Il  
sa c  
sible  
retri  
faisa  
purs ;  
moi.  
les la  
défait  
la nu  
Votre  
nom  
depuis  
la cau  
leur é  
m'acc  
L'é  
ser qu  
leur ;  
je ne  
mon r  
et de  
consol  
ment,  
la pei  
tombe  
En  
arracha

Evidemment le pauvre évêque ne s'était pas douté que ses soupirs pussent être entendus de si loin, et il chercha à me les cacher. Pour me donner le change, il répondit : « Des sanglots ! des soupirs ! Que veux-tu dire, mon cher Perras ? Va donc te reposer : tu en as besoin ! Ne te trouble pas davantage à mon sujet : je suis bien.... »

Il refusa absolument de m'ouvrir la porte de sa chambre. Comme de raison, il me fut impossible de fermer l'œil le reste de la nuit. Après m'être retiré, il me fut facile de comprendre que l'évêque faisait des efforts surhumains pour étouffer ses soupirs ; mais, malgré tous ses efforts, ils arrivaient jusqu'à moi. Le lendemain matin ses yeux étaient rougis par les larmes qu'il avait versées, et sa figure était pâle et défaite. Après le déjeuner, je lui dis : « Monseigneur, la nuit dernière a été une nuit de désolation pour Votre Grandeur : vous ne pouvez me le cacher. Au nom de Dieu, et au nom de l'amitié qui nous unit depuis tant d'années, je vous conjure de me dire la cause de votre chagrin. Le poids de cette douleur disparaîtra ou sera diminué au moment où vous m'accorderez le privilège de la partager avec vous. »

L'évêque me répondit : « Tu as raison de penser que je suis sous le poids d'une immense douleur ; mais la cause en est d'une telle nature, que je ne puis la dévoiler à personne, pas même à toi, mon meilleur ami. Ce n'est qu'aux pieds de Jésus et de sa sainte Mère que je puis aller chercher des consolations. Si Dieu ne me secourt pas promptement, je sens que je ne puis vivre longtemps avec la peine qui m'accable. Mais j'emporterai dans la tombe le terrible secret qui me tue. »

En vain, j'essayai à plusieurs reprises de lui arracher ce secret, dans l'espoir d'en diminuer le

poids : tout fut inutile. A la fin, je crus que le respect que je lui devais me commandait de le laisser tranquille et seul ; souvent la solitude a servi de remède et a été comme un baume pour calmer les plus profondes douleurs.

Une fois laissé à lui-même, je m'aperçus qu'il se retirait dans sa chambre à coucher plus tôt que de coutume. Quant à moi, le sommeil était hors de question : je ne pouvais fermer l'œil pendant que mon évêque se débattait dans les étreintes de cette terrible agonie ! Sa désolation m'avait paru si grande et ses larmes si amères, lorsqu'il m'avait dit bonne nuit, que je craignis même de le trouver mort, le lendemain, étouffé par les sanglots.

Je fis donc garde dans le salon, et je me plaçai de manière à suivre tous ses mouvements, à ne perdre aucun de ses soupirs. Cette nuit-là a été la plus longue et la plus noire de ma vie. Bien que mon malheureux et vénérable ami fit de constants efforts pour étouffer ses gémissements, je les entendis pourtant pendant toute cette affreuse nuit. Mais, quelque grande que fût la douleur de ce vénérable prélat, la mienne ne l'était pas moins.

Ce fut dans le paroxysme de cette douleur que je pris l'étrange résolution que je vais vous dire. Au moment où l'évêque sortait le lendemain matin de sa chambre pour me saluer :

— Monseigneur, lui dis-je, je m'étais flatté jusqu'à ce jour que vous m'honoriez de votre amitié ; mais je m'aperçois que je me suis trompé. Vous ne me considérez pas comme votre ami. Un véritable ami n'a pas de secret pour son ami ; car à quoi servirait l'amitié si elle ne nous était pas donnée par Dieu même pour nous aider mutuellement à porter notre fardeau ? Tant qu'il m'a été possible de croire

qu  
an  
do  
ma  
sar  
plu  
bie  
tue  
dou  
gea  
J  
pui  
ma  
aux  
de  
d'un  
J  
votr  
que  
puis  
Mor  
que  
l'ho  
olfri  
pour  
Ca  
de f  
d'un  
de l  
de d  
un p  
—  
avoir  
je su  
le se

que vous m'honoriez de votre confiance et de votre amitié, je me suis trouvé fier et heureux de vous donner l'hospitalité. Mais votre présence dans ma maison, aujourd'hui, permettez-moi de vous le dire sans manquer au respect que je vous dois, n'excite plus en moi les mêmes sentiments. En outre, il est bien probable que la peine qui vous accable va vous tuer, et même bientôt, comme vous devez vous en douter, si vous refusez de la diminuer en la partageant avec un ami.

Je vous confesse donc ingénument que je ne puis consentir à vous voir mourir subitement dans ma demeure. Je ne veux pas, non plus, m'exposer aux humiliations et aux tracasseries d'une enquête de la part du *coroner* et du jury, sur le cadavre d'une personne aussi éminente que Votre Grandeur.

Je n'ai pas besoin de vous le dire, Monseigneur, votre mort subite, chez moi, serait suivie de conséquences trop pénibles et trop graves pour que je puisse me résoudre à m'y exposer. Veuillez donc, Monseigneur, ne pas vous offenser, si j'ose vous dire que le plus tôt vous vous serez cherché ailleurs l'hospitalité que j'ai toujours été heureux de vous offrir, le mieux ce sera pour Votre Grandeur et pour moi.

Ces paroles frappèrent l'évêque comme un coup de foudre, et elles semblèrent le réveiller comme d'un profond sommeil. Ses yeux rougis et baignés de larmes se fixèrent sur moi avec une expression de douleur qui me perça le cœur. Il laissa échapper un profond soupir, et me dit :

— Tu as raison, Perras : je n'aurais jamais dû avoir de secret pour un ami comme toi, avec qui je suis lié depuis plus d'un demi-siècle. Mais tu es le seul homme au monde à qui je puisse confier un

si affreux mystère. Nul doute que ton cœur de prêtre ne soit aussi brisé que le mien par ce que je vais te révéler; mais, avant de te faire le dépositaire de cet épouvantable secret, j'ai besoin de prier avec toi.

Nous nous jetâmes à genoux et nous récitâmes le chapelet, pour demander le secours et la protection de la sainte Vierge; puis nous répétâmes le psaume *Miserere Mei*, pour nous humilier sous la main de Dieu.

Alors l'évêque, s'asseyant sur ce sofa, me dit : — Il n'y a qu'un homme au monde à qui je puisse révéler ce que tu vas entendre; car tu es le seul sur la discrétion duquel je puisse compter pour que mes paroles restent à jamais ensevelies ici entre Dieu et nous deux; comme tu es également le seul homme sur la sagesse duquel je puisse me reposer pour obtenir les forces et les lumières qui me manquent en ce moment.

Tu sais que je viens de finir la visite de mon immense diocèse de Québec. Ce travail m'a coûté plusieurs années de fatigues; mais il m'était nécessaire d'endurer toutes ces choses afin d'avoir une juste idée de l'état de l'Église que Dieu m'a confiée. Je ne te parlerai pas du peuple canadien; car, à quelques exceptions près, je l'ai trouvé plein de foi et de bonne volonté. Mais les curés! les curés!! Ah! grand Dieu! vais-je te le dire? Oh! mon cher Perras! j'en mourrais de joie, si le Ciel me faisait connaître que je me trompe! Mais hélas! ce que je vais te dire n'est que trop vrai!

Cachant alors sa figure dans ses deux mains, pour me dérober les larmes qui inondaient ses joues, il s'écria, avec une exclamation de douleur impossible à redire: — Les curés! à l'exception de toi et de trois autres, les curés sont tous des incrédules et des

athées ! Grand Dieu ! que va devenir l'Église entre les mains de tels misérables ?

A peine ces paroles étaient-elles tombées de ses lèvres, qu'il cacha de nouveau son visage dans ses mains, en donnant un libre cours à ses soupirs et à ses larmes.

Plus d'une heure s'écoula avant que nous puissions échanger une seule parole. J'étais comme pétrifié, ou plutôt j'étais à moitié mort de honte et de douleur. D'abord, je regrettai d'avoir forcé l'évêque à me révéler un fait aussi déplorable et aussi humiliant. Mais bientôt, semblable à un homme qui vient de tomber au fond d'un abîme, et qui ne prend conseil que de son désespoir pour en sortir, je sentis que c'était l'heure d'employer toutes les ressources de la foi, de la science et de la logique pour ne pas succomber au découragement qu'un pareil fait était de nature à produire en nous. Donc, après une heure de silence que je passai, dans le jardin avec l'évêque, à réfléchir profondément sur ce qui venait de m'être rélévé, je lui dis :

— Monseigneur, assurément rien n'est plus de nature à m'affliger que ce que vous m'avez appris. Mais, après tout, permettez-moi de vous dire qu'un homme de votre intelligence et de votre position ne doit pas se laisser abattre.

Quelque grands que soient les maux qui vous désolent. l'Église a vu des maux plus grands sans en être ébranlée. Rappelez-vous l'histoire de l'Église depuis le septième jusqu'au quinzième siècles, et vous verrez que cette épouse sans tache de Jésus-Christ a passé à travers des épreuves bien plus formidables que celles que vous m'avez révélées, sans avoir rien perdu de sa force, de sa beauté et de sa vie. Sans doute, les saints de ce temps-là gémissaient aussi

sur les malheurs et les scandales de leur époque ; mais ils ne s'en laissaient pas accabler comme vous le faites.

Prenant alors l'évêque par la main, je le conduisis à ma bibliothèque et lui présentai l'histoire de l'Église par le cardinal Fleury. Je lui montrai les noms des papes dont les crimes privés et publics prouvent à l'évidence qu'ils étaient des impies et des athées. Je lui lus la vie de Borgia (Alexandre VI) et d'une douzaine d'autres papes qui seraient assurément aujourd'hui condamnés à être pendus par la main du bourreau de Québec, s'ils vivaient dans cette ville, et s'ils osaient y commettre seulement la moitié des horribles forfaits et des excès de débauche, de meurtres, d'assassinats, d'adultères et de brigandage dont ils se sont rendus coupables à Rome, à Avignon, à Naples, partout en un mot où ils ont régné. Je lui montrai, dans les pages de cette histoire, que la plupart des prêtres et des évêques de ces sept siècles ne valaient pas mieux que les papes, et qu'ils ne pouvaient être que des incrédules et des athées, si on les juge, comme on est en droit de le faire, par leurs œuvres. Il me fut facile de lui prouver que les prêtres incrédules et athées du Canada étaient des anges de piété, de modestie, de pureté, d'honneur et de religion, comparés à un Borgia, par exemple, qui vécut publiquement avec sa propre fille comme si elle eût été son épouse légitime, et qui en eut un enfant !

L'évêque m'avoua que plusieurs des papes (Jean, Alexandre, Étienne, Grégoire, Léon, etc.) étaient descendus bien plus bas que ses plus méchants prêtres dans l'abîme de toutes les iniquités.

Nous passâmes cinq ou six heures à examiner cette question, non seulement dans l'histoire de l'Église

par  
de  
de r  
athé  
resp  
gran  
qui  
La  
que,  
été  
elle  
exist  
serv  
L'  
et lo  
fait  
qui  
chère  
ourn  
calme  
A  
l'igne  
d'enf  
a pié  
Québ  
heur  
oire  
pour  
de l'  
Lor  
troubl  
serez  
exemp  
l'avan  
pauté

par le cardinal Fleury, mais encore dans les annales de l'Église par le cardinal Baronius. Il fut obligé de reconnaître que ses curés, quoique incrédules et athées pour la plupart, avaient beaucoup plus de respect pour eux-mêmes et pour la religion, qu'un grand nombre des papes, des évêques et des prêtres qui ont gouverné l'Église pendant plus de sept siècles.

La conséquence que je tirai de cette étude fut que, puisque notre sainte Eglise n'avait pas même été ébranlée en Europe, par ces horribles scandales, elle ne serait pas plus atteinte dans sa sainteté et son existence par la conduite des prêtres athées qui la servent au Canada.

L'évêque avoua que ma conclusion était juste et logique. Il me remercia du bien que je lui avais fait en dissipant les sombres pensées de désespoir qui l'avaient accablé au sujet de l'avenir de notre chère Église au Canada. Et pendant le reste de la journée il me parut presque aussi aimable et aussi calme qu'avant la tempête qui avait passé sur son âme.

A présent, mon jeune et bien cher ami, vous n'ignorez pas que le Canada n'a jamais donné à l'Église d'enfant plus grand, par le cœur, l'intelligence et la piété, que feu Monseigneur Plessis, évêque de Québec. Vous vous ferez donc un devoir et un bonheur d'accepter les conclusions que la raison, l'histoire et la logique offrirent à cet homme vénérable pour calmer et dissiper ses inquiétudes sur l'avenir de l'Église.

Lorsque le démon viendra de nouveau jeter le trouble dans votre âme par les scandales dont vous serez témoin parmi les prêtres, rappelez-vous, par exemple, Étienne III (768), qui, après avoir obtenu l'avantage sur Constantin, son compétiteur à la papauté, lui fit arracher la langue et les yeux. Rap-

pelez-vous cet autre pape, Étienne VI, qui, pour se venger de son prédécesseur Formosa, fit exhumer et trainer son cadavre devant des juges et l'accusa d'une foule de crimes horribles, qu'il fit prouver par une multitude de témoins. Il fit ensuite condamner le pape mort à avoir la tête tranchée et à être traîné dans la boue des rues de Rome ; ensuite il le fit jeter dans le Tibre.

Oui, lorsque par le moyen des confessions que vous entendrez, ou par la rumeur publique, vous apprendrez que des prêtres se sont rendus coupables de quelque grand crime, et que votre foi sera en danger d'en être ébranlée, rappelez-vous que plus de douze papes ont été élevés à cette haute et sublime dignité par l'influence des prostituées que leurs richesses rendaient toutes-puissantes et avec qui ces papes menaient publiquement une vie de débauches et de scandales. Pensez encore à Benoit IX, bâtard d'un pape, et qui fut lui-même consacré pape à l'âge de douze ans, par l'influence de sa mère, prostituée publique de Rome ! Mais il ne régna pas longtemps : ses débauches étaient tellement horribles, que le peuple et le clergé de Rome se soulevèrent contre lui et le déposèrent, pour mettre à sa place un pape qui ne valait guère mieux.

Eh bien ! si notre sainte Église a été capable de traverser de pareilles crises sans périr, ne devons-nous pas en conclure que c'est parce que Jésus-Christ est son pilote, et qu'elle devint infaillible le jour où le Christ la fonda sur saint Pierre : *Tu es Petrus, et super hanc Petram edificabo Ecclesiam meam* ?

Oh ! mon Dieu ! dois-je déclarer à ma honte quelles étaient mes pensées pendant ce long discours que m'adressa M. Perras ? Oui, je vais à ma confusion dire la vérité, afin que vous en soyez éternellement glorifié !

Pen  
les ef  
fermir  
voix d  
« Un  
fruits :  
fruits.  
sera c  
leurs f  
Malg  
gence,  
disaien  
la tête  
romp  
Mais  
voix de  
promet  
de dan  
toutes  
enseign  
J'éta  
les con  
celles c  
trop fai  
lui rép  
au fond  
fruits.  
fruits. »  
Je re  
La ra  
conclur  
aussi c  
parce q  
aussi ab  
trois mi

Pendant que ce prêtre déroulait devant mes yeux les effroyables crimes de tant de papes, pour raffermir ma foi chancelante, une voix mystérieuse, la voix de mon Sauveur, me disait au fond de l'âme :

« Un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits : un mauvais arbre ne peut pas porter de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.

Malgré moi, j'entendais la voix de mon intelligence, j'entendais les cris de ma conscience, qui me disaient avec une force impérieuse : « Une Église dont la tête et les membres sont aussi horriblement corrompus ne peut pas être l'Église de Jésus-Christ. »

Mais j'avais fait serment de ne jamais écouter la voix de mon intelligence ; j'avais promis, comme le promettent tous les prêtres, d'étouffer, sous peine de damnation éternelle, les cris de ma conscience toutes les fois qu'ils seraient en désaccord avec les enseignements de mon Église !

J'étais trop honnête pour approuver de vive voix les conclusions de M. Perras, qui étaient cependant celles de mon Église infallible ; mais j'étais aussi trop faible et trop lâche pour lui dire ma pensée et lui répéter les paroles du Christ qui retentissaient au fond de mon cœur : « Vous les connaîtrez à leurs fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits. »

Je restai triste et muet.

La raison et le simple bon sens me disaient que conclure que le Saint-Esprit gouvernait une Église aussi corrompue dans sa tête et dans ses membres, parce qu'elle existait depuis dix-huit siècles, était aussi absurde et illogique que de soutenir que les trois mille ans d'existence de l'empire des Chinois

prouvent infailliblement que ce peuple idolâtre est sous la conduite immédiate de l'Esprit-Saint.

Je me retirai plus troublé que jamais. Je me jetai à genoux pour demander à Dieu de m'aider à soumettre ma maison rebelle à celle de mes supérieurs. J'étais désolé contre moi-même de ne voir que des sophismes dans les arguments d'un homme pour qui j'avais le plus grand respect. J'étais comme irrité contre ma propre raison de ce qu'elle refusait de s'incliner devant des raisonnements qui avaient convaincu une aussi haute intelligence que celle de l'évêque Plessis.

Ce ne fut qu'après des luttes très longues et très pénibles que je parvins à étouffer une fois encore la voix de ma raison. Il se fit donc de nouveau comme un profond silence au fond de mon âme : c'était le silence qui se fait autour du malheureux prisonnier enchaîné au fond d'un noir cachot, où personne ne peut aller lui parler.

Mais, que le Seigneur en soit éternellement béni ! sa voix a enfin retenti au fond de ce sombre cachot ! Je l'ai entendue, cette voix divine, qui a fait la lumière autour de moi et brisé mes chaînes ! Je ne suis plus le malheureux esclave d'un système d'impostures et de corruption telles que le monde n'en vit jamais avant la papauté ! Je suis libre. Le Dieu du ciel, par son Fils Jésus-Christ, a rompu mes liens. Je vois que la hache est à la racine de l'arbre aux mauvais fruits, qui s'appelle Rome ! Elle chancelle, ses murailles tremblent, bientôt elles tomberont en poussière, et le ciel et la terre s'uniront pour chanter : « Gloire à Dieu ! Babylone est tombée ! »

XVIII. Lo

Le no  
cher au  
tique qu  
part des  
cher Car  
l'indomp  
patriote.

Il n'er  
parler de  
en 1833.

Les no  
souffrir e  
de 1837

pas leur

Nous n  
breuse pl  
le suivre  
abus de  
démêlés

Papine  
nés et él  
chaient à

J'étais  
qui ont je

Je sais qu  
par politic  
clergé. Je  
fesser ; ca  
nitence ét

Mais ils m  
qui me dés

poir qu'il  
J'aime a  
quel ils t  
canadienn

### XVIII. Louis-Joseph Papineau et les patriotes de 1837.

Le nom de Louis-Joseph Papineau sera toujours cher au peuple canadien. Car, à quelque parti politique qu'on appartienne, on ne peut nier que la plupart des réformes qui promettent de faire de notre cher Canada un pays libre et prospère, remontent à l'indomptable énergie et à l'éloquence de ce grand patriote.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de parler des partis politiques qui divisaient le peuple en 1833.

Les nombreux griefs dont la race conquise eut à souffrir et qui amenèrent les sanglantes insurrections de 1837 et 1838, sont des sujets d'histoire qui n'ont pas leur place dans ce livre.

Nous ne parlons donc de Papineau et de la nombreuse phalange d'hommes de talent et de cœur qui le suivirent et le soutinrent dans sa lutte contre les abus de ce temps-là, qu'au point de vue de leurs démêlés avec le clergé de l'Eglise de Rome.

Papineau, Lafontaine, Bédard, Cartier, etc., quoique nés et élevés dans la religion romaine, ne se rattachaient à ce culte que de nom.

J'étais très intime avec la plupart de ces hommes qui ont jeté un si grand lustre sur le nom canadien. Je sais qu'aucun d'eux n'allait à confesse, excepté par politique, et quelquefois pour obtenir l'appui du clergé. Je les invitai plus d'une fois à venir se confesser; car je croyais alors que le sacrement de pénitence était d'une nécessité absolue pour le salut! Mais ils ne répondaient toujours par des plaisanteries qui me désolaient; car elles ne me laissaient aucun espoir qu'il y eût en eux la moindre foi en mon Eglise.

J'aime à rendre hommage au dévouement avec lequel ils travaillèrent tous à élever la race franco-canadienne au niveau de celle de ses conquérants.

Ils comprirent, dès le commencement, que le seul moyen de maintenir le peuple canadien à la hauteur des autres nationalités était de lui donner de bonnes écoles.

La première réforme à laquelle ils durent mettre la main fut donc celle de l'éducation du peuple.

Rien de plus humiliant que l'état de l'instruction à cette époque. A l'exception des collèges de Québec, de Montréal et de Nicolet, le peuple était absolument privé de moyens de s'instruire.

On ne peut, en effet, considérer comme moyens d'instruction une ou deux misérables écoles établies dans les paroisses les plus riches, et où les maîtres, abjects esclaves des prêtres, pouvaient à peine lire l'ABC et le petit catéchisme. Les paroisses pauvres étaient privées même de ces fantômes d'école.

Mais à peine Papineau et les autres patriotes qui le soutenaient, eurent-ils parlé de réformer le système d'éducation, que les plus formidables obstacles menacèrent d'entraver partout leurs patriotiques desseins. Du haut de la chaire, comme dans les colonnes des journaux, les prêtres soutenaient que le peuple était suffisamment instruit; qu'il était heureux et satisfait de son état; que plus d'éducation parmi les masses amènerait l'impiété, l'anarchie, les révoltes sanglantes qui désolaient la France depuis si longtemps. Ils proclamaient hautement que le peuple canadien n'avait pas besoin de réforme dans son système d'éducation: tandis qu'ils savaient parfaitement que dans la plupart des paroisses, à l'exception du curé, du maître d'école, des marchands et d'une demi-douzaine d'autres, personne ne savait lire ou écrire: quatre-vingt-dix sur cent étaient incapables de signer leur nom! Pour mettre le peuple de leur côté, les prêtres faisaient sonner bien haut et exagéraient les nouvelles

dépenses  
chantaient  
pauvre p  
nouvelles

Rien n  
l'ardeur  
réforme  
cela leur  
bien que  
pieds, con  
tenir dans  
comme e  
torité san  
gouverner  
blir, à m  
cation se

Papinea  
avec le cl  
il démonst  
avançaient  
Il se donna  
que ce pe  
lement au  
encore po  
églises, sa  
les statues  
ridicules  
verts, alor  
de peine à  
consacré à  
plus de m  
système d'  
— Ne ru  
disait hard  
chez pas se

dépenses qu'entraîneraient les réformes proposées. Ils chantaient sur tous les tons que le peuple était trop pauvre pour payer les taxes que nécessiteraient les nouvelles écoles.

Rien ne saurait donner une idée du zèle et de l'ardeur que déploya le clergé pour s'opposer à la réforme de l'éducation. Les prêtres montraient en cela leur habileté et leur sagesse : ils comprenaient bien que le seul moyen de garder le peuple à leurs pieds, comme un vil troupeau d'esclaves, était de le tenir dans l'ignorance. Les prêtres de ce temps-là, comme ceux d'aujourd'hui, sentaient bien que l'autorité sans bornes, le pouvoir absolu avec lequel ils gouvernent les masses devait nécessairement s'affaiblir, à mesure que la lumière se ferait, que l'éducation se répandrait autour d'eux.

Papineau se vit donc forcé de lutter corps à corps avec le clergé. Dans plusieurs discours admirables, il démontra la faiblesse des raisons que les prêtres avançaient pour repousser les réformes demandées. Il se donna la peine de calculer les sommes énormes que ce peuple, qu'on disait si pauvre, payait annuellement aux prêtres, non seulement en dîmes, mais encore pour dorer les voûtes et les corniches des églises, sans compter ce qu'on lui extorquait pour les statues grotesques, les tableaux et les peintures ridicules dont les murs des temples étaient recouverts, alors encore plus qu'aujourd'hui. Il n'eut pas de peine à démontrer que la moitié de cet argent consacré à des objets inutiles, suffirait pour payer plus de maîtres qu'il n'en fallait dans le nouveau système d'écoles.

— Ne ruinez pas le peuple par ces folles dépenses, disait hardiment Papineau aux prêtres. Ne lui arrachez pas son dernier sou pour le faire reculer vers

les temps de la barbarie et des ténèbres, et le tenir enchaîné à vos pieds, tel qu'un vil troupeau de bêtes de somme. Nous trouverons bien le moyen de l'insultuer, de l'éclairer. Nous en ferons bientôt un peuple grand, heureux et libre.

Ce discours, reproduit par *Le Canadien*, tomba sur le clergé comme un coup de foudre. Papineau et ses amis furent dénoncés en chaire comme des impies, des hommes plus dangereux que les protestants; et les mesures les mieux combinées furent mises en œuvre pour tuer le journal impie qui attaquait ainsi les oints du Seigneur, les prêtres de Rome.

Une douzaine seulement de fermiers de Saint-Charles recevaient le coupable journal; mais un bien plus grand nombre en entendaient la lecture; car ils se réunissaient tous les dimanches, pour cet objet, chez les souscripteurs.

On eut d'abord recours au confessionnal; mais ce premier essai n'ayant pas réussi, on s'avisa d'un moyen plus énergique et beaucoup plus certain d'arrêter la feuille incriminée.

Le maître de poste de la paroisse de St-Charles, nommé Chabot, avait étudié aux frais de M. Perras, au collège de Québec. La reconnaissance qu'il devait à son bienfaiteur en faisait ainsi un homme prêt à tout pour plaire à son curé. M. Perras lui commanda donc, un jour, de brûler tous les numéros du *Canadien* qui parleraient mal des prêtres, ou bien de les lui remettre, afin qu'il pût les détruire de ses propres mains.

Dès ce moment, pas un numéro du journal mis à l'index n'échappa aux flammes dans notre paroisse.

Un jour que M. Perras avait, en ma présence, jeté au feu un paquet de ces journaux, je lui dis :

— Pe  
acte de  
nous re  
de ce j  
Ce jour  
Comme  
sion ?  
roches  
vient de  
elles pa  
Perras,  
j'espère  
pas opp  
Auriez-  
de quel  
ne vous  
seul pré  
que la p  
nière. J  
trouvera  
j'aurai à  
donc jus  
et d'équ  
exemple.  
— Ne  
peuple ?  
— Oui  
nous por  
— Eh  
tuels du  
tuel, tou  
charnels  
père voit  
bien cher  
un coutea  
de le lui

— Permettez-moi de vous exprimer tout ce que cet acte de votre part me cause de surprise. Sommes-nous réellement autorisés à priver les souscripteurs de ce journal du droit de le posséder et de le lire? Ce journal leur appartient : ils ont payé pour l'avoir. Comment osons-nous le détruire sans leur permission? Vous savez, en outre, le vieux proverbe : Les roches parlent. Si le peuple venait à savoir ce qui vient de se passer ici, les conséquences n'en seraient-elles pas déplorables pour nous tous? Mon cher M. Perras, vous savez le respect que je vous porte : j'espère que ce que je vous dis en ce moment n'est pas opposé à ce respect qui vous est justement dû. Auriez-vous la bonté de me faire connaître en vertu de quelle autorité vous agissez en ce moment? Je ne vous ferais pas cette question, si vous étiez le seul prêtre qui se comporte de la sorte ; mais je sais que la plupart des curés agissent de la même manière. Je serai moi-même curé, tôt ou tard : je me trouverai peut-être dans les mêmes circonstances, et j'aurai à faire ce que vous faites aujourd'hui ; il est donc juste que je sache sur quel principe de droit et d'équité je devrai m'appuyer pour suivre votre exemple.

— Ne sommes-nous pas les pères spirituels du peuple? me répliqua avec vivacité M. Perras.

— Oui, nous sommes considérés comme tels, et nous portons même ce nom, lui répondis-je.

— Eh bien, puisque nous sommes les pères spirituels du peuple, nous avons, dans le domaine spirituel, tous les attributs et pouvoirs que les pères charnels possèdent à l'égard de leurs enfants. Si un père voit qu'un de ses enfants, sans expérience, mais bien cher à son cœur, court risque de se blesser avec un couteau qu'il tient à la main, n'est-ce pas son devoir de le lui ôter?

— Oui, assurément, répondis-je. Mais permettez-moi d'attirer votre attention sur une petite différence qui me semble exister ici entre le père spirituel et le père charnel dans leurs attributs vis-à-vis de leurs enfants.

Lorsqu'un homme arrache le couteau des mains de son fils pour l'empêcher de se blesser, il ne lui fait aucune injustice : ce couteau a été payé avec l'argent du père ; c'est donc le bien, la propriété du père. Mais nous, pères spirituels, avons-nous payé ces journaux que nous arrachons aux mains de nos enfants spirituels ? Est-ce notre argent qui les a fait venir ici ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien ! ces journaux ne sont pas à nous, nous n'avons aucun droit sur eux. De par les lois divines et humaines, ces journaux appartiennent à leurs abonnés, qui les ont payés. Il me semble donc que nous ne pouvons nous en emparer et les détruire sans violer les lois de Dieu et des hommes.

Je vis que mes observations avaient blessé mon vénérable curé. Aussi me répondit-il avec une vivacité et un ton de mauvaise humeur que je n'avais jamais observés chez lui :

— Je vois, mon jeune ami, me dit-il, que vous n'avez pas encore eu le temps de bien saisir et de bien méditer les grands principes de morale qui régissent notre sainte Eglise. J'avoue qu'il n'y a pas analogie parfaite entre les droits des pères spirituels et des pères temporels dans la comparaison dont je me suis servi. Les meilleurs comparaisons ont leur côté faible : comme dit le vieux proverbe, *omnis comparatio claudicat*.

Mais, pour me justifier dans le cas présent, et pour vous guider dans des circonstances analogues, je vais vous présenter un argument qui vous satisfera, j'en suis sûr.

né-  
que  
me  
lui  
sa  
fair  
de  
D  
sou  
légu  
que  
ces  
Il  
de l  
lit li  
«  
grav  
min  
—  
men  
puis  
des  
feux  
Je  
les p  
qui d  
les in  
l'Egli  
en m  
à ce  
comm  
comm  
de t  
là la

J'ai écrit, il y a peu de temps, à notre saint et vénérable évêque, Monseigneur Panet, pour lui dire que j'avais l'intention de brûler ces journaux qui menacent de détruire la foi de notre peuple, et pour lui demander son avis. Dans sa réponse, écrite de sa propre main, il me recommande fortement de le faire. Seulement, il me conseille d'agir avec beaucoup de prudence et de secret.

De plus, afin de vous aider à plier votre esprit rebelle sous le joug béni de vos supérieurs, je vais vous alléguer une autorité qui vous convaincra parfaitement que je n'ai pas enfreint les lois de Dieu en brûlant ces papiers dangereux.

Il alla alors chercher un volume du grand ouvrage de Liguori sur les principes de la morale, et il m'en fit lire le passage suivant :

« Il est permis de commettre une faute moins grave pour en empêcher une d'une nature plus criminelle. »

— Vous voyez donc, ajouta-t-il, que je suis pleinement justifié d'avoir détruit ces misérables journaux, puisqu'il ne s'agissait rien moins que d'empêcher des âmes immortelles de brûler à jamais dans les feux de l'enfer.

Je dois avouer ici, de nouveau à ma honte, que les principes de soumission absolue aux supérieurs, qui dégradent et aplatissent les âmes, les consciences, les intelligences d'une manière si effroyable, dans l'Eglise de Rome, avaient si profondément pris racine en moi, que je désirais sincèrement alors arriver à cet état de suprême perfection où je serais comme un bâton dans la main de mes chefs, comme un cadavre dépourvu de toute volonté et de tout mouvement personnel. Oui, c'était bien là la sainteté, la perfection idéale vers laquelle

convergeaient toutes mes pensées et tous mes désirs. Mais le Dieu du ciel et de la terre devait enfin être plus fort que son aveugle et inutile serviteur ; il devait, de sa main puissante et miséricordieuse, m'empêcher de descendre jusqu'au fond de cet abîme d'impiété et de folie où Rome précipite tant d'âmes honnêtes, mais cruellement trompées ! Malgré moi, mon Dieu gardait au fond de mon âme assez de dignité et de force pour exprimer mes doutes en face des monstrueuses doctrines de ma religion.

— Je ne veux pas me révolter contre mes supérieurs, répondis-je à M. Perras, et j'espère que le bon Dieu m'empêchera de rouler dans le gouffre où Luther et Calvin se sont perdus avec leurs sectateurs. La seule chose que je vous demande, avec tout le respect qui vous est dû, c'est de me dire si vous ne regretteriez pas d'avoir brûlé ces papiers le jour où, d'une manière ou d'une autre, vous apprendriez que Monseigneur Panet s'est trompé en vous ordonnant de détruire une propriété sur laquelle ni vous ni lui n'avez aucun droit.

Depuis plus de huit mois que j'étais chez M. Perras, c'était la première fois que je refusais de me prosterner jusque dans la poussière pour lui faire plaisir. Jusqu'alors, je n'avais eu ni le courage, ni l'honnêteté, ni l'indépendance, ni la volonté de résister à ses *ipse-dixit*, bien que j'eusse souvent été tenté de le faire.

Le désir de vivre en paix dans cette maison où l'on avait pour moi tous les égards et toutes les bontés possibles ; le sincère respect que j'avais pour les vertus et le grand âge de cet homme vénérable ; la timidité naturelle, pour ne pas dire la lâcheté, d'un jeune homme sans expérience en présence d'un homme chargé d'années, de science et de sagesse,

m'a  
Mai  
pos  
cip  
et  
J  
sur  
—  
a ch  
pré  
Mai  
scie  
ne  
prêt  
que  
les  
nou  
subl  
faibl  
lard  
de l  
elle  
Sus  
cipe  
lui  
de s  
et de  
qu'e  
mon  
C  
suis  
la m  
« M  
Dieu  
reille

m'avaient comme enchainé aux pieds de M. Perras. Mais en ce moment, il me semblait absolument impossible de courber ma conscience devant des principes qui détruisent tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans les lois de Dieu.

Je pris dans mes mains la grosse Bible qui était sur la table, et l'ouvris à l'histoire de Susanne.

— Mon cher M. Perras, lui dis-je, le bon Dieu vous a choisi pour m'instruire, et j'ai appris bien des choses précieuses depuis que j'ai le bonheur d'être avec vous. Mais j'ai encore bien des choses à apprendre de votre science et de votre expérience. J'espère que vous ne trouverez pas mauvais qu'avec la franchise d'un prêtre qui parle à un autre prêtre, je vous déclare que, malgré moi, j'ai des doutes à l'égard de ce que les théologiens nous enseignent sur la question qui nous occupe. Y a-t-il rien de plus grand, de plus sublime, dans tout l'Ancien Testament, que cette faible Susanne entre les mains de deux infâmes vieillards? Avec une malice diabolique, ils la menacent de la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle, si elle résiste à leur criminelle proposition. Que fait Susanne? Va-t-elle se laisser guider par les principes de nos théologiens et consentir au crime qu'on lui propose, afin d'empêcher ces deux misérables de se rendre coupables du double crime de parjure et de meurtre? Non! elle élève les yeux vers le Dieu qu'elle aime et qu'elle craint plus qu'aucune chose au monde, et elle dit :

« Je suis environnée de périls de tous côtés : je suis perdue, si je consens à vos désirs infâmes.... et la mort la plus cruelle m'attend, si je vous repousse.

« Mais je préfère tomber dans les mains de mon Dieu avec un cœur pur, que de commettre une pareille iniquité en sa présence! »

Est-ce que Dieu lui-même n'a pas approuvé son humble servante, qui préférerait mourir plutôt que de se souiller? Et n'a-t-il pas montré qu'il approuvait sa conduite en donnant à son jeune prophète Daniël une sagesse surnaturelle pour sauver la chaste Susanne?

Si cette femme eût été guidée par les principes de Liguori, qui, je l'avoue avec peine, sont les vôtres et ceux de notre Eglise, elle aurait consenti à tous les désirs criminels de ses deux séducteurs.

Bien plus, après avoir ainsi outragé Dieu, elle aurait pu, sans pécher, faire serment du contraire, si son mari ou un juge l'avait interrogée sur ce fait.

Eh bien! cher M. Perras, ne pensez-vous pas que, dans ce cas-ci, la parole de Dieu telle qu'on la trouve dans la sainte Bible, est absolument opposée à nos théologiens, même les plus approuvés?

Jamais de la vie je n'ai vu un changement aussi soudain et aussi complet que celui qui s'opéra, en ce moment, dans la personne du curé de St-Charles.

Cet homme qui, jusqu'alors, ne m'avait jamais parlé qu'avec la plus grande bienveillance, fut tout à coup transporté de colère. Au lieu de me répondre, il se leva brusquement et se mit à marcher à pas rapides de long en large devant moi. Il était pâle, et tous les muscles de sa figure étaient agités par des mouvements convulsifs. Je restai terrifié: je n'osai dire un mot de plus.

Cependant, après quelques minutes d'un pénible silence, M. Perras s'arrêtant devant moi et me fixant avec des yeux qui exprimaient tour à tour la compassion et la colère, me dit d'une voix émue:

— Père Chiniqy, je vois avec peine que vous avez oublié les serments solennels que vous avez faits, le jour de votre ordination, de ne jamais inter-

pr  
de  
alc  
co  
su  
la  
pa  
a p  
No  
sai  
de  
qu  
har  
côt  
plu  
leu  
cet  
pou  
Vor  
A  
l'ho  
où  
de  
fini  
cha  
In  
la r  
que  
de r  
com  
les  
Je  
j'ava  
des  
Je  
irrés

préter les Ecritures d'après les trompeuses lumières de votre pauvre intelligence individuelle. Vous avez alors juré de n'expliquer les Ecritures que suivant le consentement unanime des saints pères, c'est-à-dire suivant l'enseignement de l'Eglise vous parlant par la bouche de vos supérieurs. Est-ce que Liguori n'a pas été approuvé par l'Eglise toute entière, laquelle a parlé par la voix des papes et de tous les évêques? Nous avons donc, pour nous guider, la doctrine des saints pères et de l'Eglise dans Liguori. Mais, au lieu de vous soumettre à cette autorité avec l'humilité qui convient à un jeune prêtre, vous en appelez avec hardiesse et arrogance à la Bible! Vous mettez de côté nos saints papes, nos vénérables évêques et les plus grands de nos théologiens, pour vous mettre à leur place et vous élever sur leurs ruines. Jusqu'où cette hardiesse va-t-elle vous conduire? Ah! je tremble pour votre avenir, si vous ne changez pas bien vite! Vous êtes sur la pente rapide qui conduit à l'hérésie.

A peine eut-il prononcé ces derniers mots, que l'horloge sonna neuf heures du soir. C'était l'heure où notre règle nous ordonnait de prendre le repos de la nuit. Nous nous mîmes à genoux, et, la prière finie, nous primes silencieusement le chemin de notre chambre.

Inutile de dire que je ne pus fermer l'œil de toute la nuit: je la passai à pleurer et à prier. Je sentais que j'avais non seulement à jamais perdu l'estime de mon vieil ami, mais que je m'étais pour toujours compromis aux yeux de mes supérieurs, qui étaient les seuls maîtres de mon avenir!

Je me reprochai amèrement l'imprudence que j'avais eue d'en appeler à la Bible contre les décisions des théologiens de mon Eglise.

Je conjurai Dieu de détruire en moi ce penchant irrésistible qui me portait à savoir ce que dit la Bible,

de préférence à ce que mes supérieurs m'enseignaient. Je demandai à Dieu la grâce de pouvoir, comme le reste du clergé, me tenir parfaitement soumis aux pieds de mes supérieurs, sans autre désir que celui de les écouter et de leur plaire.

Mais, que le Seigneur en soit à jamais béni ! cette prière blasphématoire ne devait pas être exaucée. La soif que j'avais de boire aux pures fontaines des eaux de la vie éternelle, devait être un jour étanchée !

La fontaine est aujourd'hui devant moi : je m'abreuve à ses eaux à toutes les heures du jour et de la nuit. Oh ! qu'elles sont pures et rafraichissantes ! Elles étanchent ma soif, purifient mon âme, et me donnent la vie éternelle !

#### **XIX. Le grand diner des curés ; la sœur de M. Perras.**

L'Eglise de Rome donne au curé de la plus importante paroisse de chaque district le titre d'archiprêtre. Il reçoit, avec ce titre, des pouvoirs un peu plus étendus que ceux des autres prêtres, qui dès lors doivent le consulter dans les affaires où ils ont besoin de conseils. En général, les prêtres d'un même canton vivent dans l'union la plus cordiale. Pour rendre leurs rapports encore plus agréables et plus intimes, ils avaient coutume de se donner à tour de rôle tous les jeudis, un grand diner. Ces diners étaient en 1834 de véritables affaires d'état. Les préparatifs s'en faisaient d'avance et sur une grande échelle. Tout ce qui pouvait flatter le goût des convives était recherché avec le plus grand soin : les vins les plus rares, les viandes les plus délicates étaient achetés à tout prix ; les pâtisseries les plus à la mode et les plus exquises étaient apportées de la ville ou

préparées au presbytère. Plusieurs jours à l'avance, le nombre des serviteurs était augmenté, pour que rien ne pût languir dans la préparation d'une si grande fête. Il régnait parmi les curés une singulière émulation à qui surpasserait son voisin par la recherche des mets et la magnificence de la table.

Le premier jeudi de mai 1834, l'abbé Perras donnait son « grand diner ». Donc, à midi juste, nous nous trouvions quinze prêtres joyeusement assis autour de sa table, tout heureux de nous reposer en aussi bonne compagnie des travaux des sept derniers jours.

Je dois ici rendre hommage aux vertus privées et à la parfaite sobriété de mon curé. Il buvait bien le verre de vin exigé par les usages sociaux de l'époque; mais jamais je ne lui ai vu prendre, pendant les huit mois que j'ai vécu avec lui, plus de deux verres de vin au même repas. Je voudrais pouvoir en dire autant de ses convives.

Jamais je n'ai vu une table aussi chargée de mets riches et délicats, de viandes plus capables de tenter même les moins gourmands. M. Perras s'était vraiment surpassé; aussi semblait-il fier des compliments que ses convives lui adressaient sur la magnificence de son festin. On ne me croirait pas si je donnais le nombre de plats et d'entre-plats, de mets et d'entre-mets dont cette table était surchargée. Je ne ferai mention que d'un énorme saumon: c'était le premier apporté au marché de Québec cette année-là. Le fournisseur des curés, M. Amiot, marchand de la basse-ville, l'avait payé douze piastres!

Mademoiselle Perras, sœur du curé, était seule au milieu de ces joyeux célibataires. Mais cette circonstance ne semblait pas du tout l'embarrasser: elle avait, au contraire, l'air d'une reine à la tête de ce

festin ; ses beaux yeux, si pleins de vie et d'intelligence, étaient partout pour diviner les besoins de ses heureux convives. Avec quelle grâce invitait-elle M. X. à prendre cette aile de dindon ! et avec quelle amabilité grondait-elle M. Z. de ce qu'il ne semblait pas manger assez ! Qui aurait pu résister à la prière qu'elle adressait à tous de goûter à ses poulets, lorsqu'elle racontait avec un charme inexprimable, la peine qu'elle s'était donnée, depuis trois mois, pour avoir le plaisir de nous offrir ce mets si rare à cette saison de l'année. Ces petits poulets nous semblaient doublement délicieux lorsqu'elle nous disait comment, trois mois auparavant, elle avait, en vue de cette fête, forcé sa poule noire à couvrir seize œufs dans la cuisine. Puis elle nous initiait à ses tribulations lorsque, le petit chien s'approchant trop du nid, la poule se précipitait sur lui et lui livrait un combat si furieux, qu'elle avait toutes les peines du monde à les séparer. Enfin, elle nous dépeignait sa désolation lorsqu'elle apprit, un beau matin, que les rats lui avaient enlevé, pendant la nuit, trois de ses poulets.... Elle s'était alors décidée à avoir un chat ; mais ce misérable n'avait pas encore été trois jours à la garde de sa précieuse couvée, qu'il avait déjà mangé deux des plus beaux poulets ! Le crime avait été commis en plein jour, en présence de plusieurs témoins, et le coupable ne pouvait donner aucune excuse : il fut donc condamné à être pendu, « sans bénéfice du clergé », et la sentence fut exécutée.

Ces charmantes petites histoires étaient à peine racontées, que les appétissants poulets avaient disparu dans l'estomac des joyeux curés.

Une des choses les plus remarquables de ce dîner fut la légèreté des paroles, l'absence de toute gravité et de toute réserve dans les discours. On eût

dit qu'elle d  
celle d  
terre  
mots e

J'éta  
vant j'  
de mo  
rentes  
Je n'av  
de mac  
au mo  
enseigi  
prêtre.

Je ne  
repas  
gaité e  
Je ria  
des bo  
comme  
l'autre.

se pass  
basse, s  
pas, ne  
commu  
passa s  
ments  
paroles  
gravées  
cœur un  
du tonn  
mon pr  
sous me  
Christ a  
tous me  
qui mor

dit que ces hommes n'avaient d'autre pensée que celle de boire et de manger, qu'ils n'étaient sur la terre que pour rire et s'amuser, échanger de bons mots et passer gaiment la vie !

J'étais le plus jeune de ces prêtres : huit mois auparavant j'étais encore au séminaire, écoutant de la bouche de mon vénérable supérieur, des leçons bien différentes de ce que j'avais en ce moment sous les yeux. Je n'avais encore pu oublier les maximes d'austérité, de macération, d'abnégation de soi-même, de mort au monde, de crucifiement de la chair qu'on m'avait enseignées, comme étant la seule règle de la vie du prêtre.

Je ne cacherai pas que la première heure de ce repas fut pour moi un moment de jouissance, de gaieté et de plaisir comme je n'en avais jamais eu. Je riais à cœur joie, avec le reste des convives, des bons mots, des fines railleries qui couraient, comme un feu roulant, d'un bout de la table à l'autre. Les piquantes histoires que les convives se passaient l'un à l'autre, à demi-mots et à voix basse, sur leurs belles pénitentes, ne m'échappaient pas, non plus, et je partageai d'abord l'hilarité commune. Mais bientôt comme un sombre nuage passa sur mon âme. Le souvenir des enseignements que j'avais reçus au séminaire, quelques paroles de l'Évangile qui s'étaient plus que d'autres gravées dans ma pensée, faisaient au fond de mon cœur un bruit qui ressemblait au roulement lointain du tonnerre, à l'approche de la tempête. En outre, mon propre bon sens me disait que ce qui se passait sous mes yeux n'était pas absolument ce que Jésus-Christ avait enseigné à ses apôtres. Je fis d'abord tous mes efforts pour étouffer ces bruits menaçants qui montaient du fond de mon âme : je m'efforçai de

faire taire ces voix importunes. Je crus, un moment, y avoir réussi, et j'eus encore quelques instants de plaisir; mais ces jouissances ne furent pas de longue durée. Malgré moi, je me sentis de nouveau troublé par les plus sombres images : il me semblait que je voyais sur la muraille le doigt de Dieu écrivant les paroles prophétiques : « Mané — Thékel — Phares ».

Sous le poids de ces impressions pénibles, ma gaieté première disparut complètement, pour faire place à une tristesse bien involontaire, mais si réelle, que l'abbé Paquette, curé de St-Gervais, en aperçut les traces sur ma figure. De tous les prêtres assis à cette table, aucun ne savait jouir mieux que lui de tout ce qu'il y avait de bon et d'agréable dans cette fête. Il possédait, malgré ses soixante ans, le cœur et la gaieté d'un jeune homme. Il était singulièrement aimé de tous ses confrères, mais surtout des jeunes, auxquels il s'intéressait plus qu'aucun autre curé. J'avais toujours été l'objet de ses bontés, et je l'affectionnais sincèrement. Je puis dire, sans exagération, que les heures les plus agréables de mes huit mois de vicariat ont été celles que j'ai passées dans son presbytère.

M. Paquette m'ayant regardé au moment où l'un des nuages les plus noirs passait sur mon âme, me dit :

— Mon cher petit père, êtes-vous tourmenté par quelque diable bleu? Comment se fait-il que vous soyez si triste pendant que nous sommes si heureux? Vous paraissez aussi sérieux que Jonas dans le ventre de la baleine. Êtes-vous malade? ou bien craignez-vous que quelques-unes de vos belles pénitentes n'aient été assez cruelles pour laisser votre confessionnal et aller se confesser dans un autre? Dites-nous donc ce que vous avez.

A ces plaisanteries, la salle du dîner retentit des rires bruyants de tous les joyeux convives. J'aurais

bien v  
le ridic  
humili  
venais  
tout le  
aperçu  
trouvée  
tombée  
qu'une  
dit à ce  
Je re  
— Je  
vous m  
de cett  
leurs n  
fois. Je  
encore  
sous le  
et que j  
nement  
aujourd  
mon suj  
— Ta  
mainten  
diables  
aurez b  
tristesse  
amuser,  
noires p  
j'exprim  
— Ou  
main les  
— Eh  
voyez, m  
est unan

bien voulu pouvoir rire avec eux. car je sentais tout le ridicule de ma position, et j'en étais profondément humilié. Mais le mal était sans remède. D'ailleurs, je venais d'être témoin de quelque chose qui, plus que tout le reste, m'avait couvert de honte. Je m'étais aperçu que les servantes avaient rougi et s'étaient trouvées scandalisées de quelques paroles malséantes tombées des lèvres d'un jeune curé, à propos de ce qu'une de ses pénitentes lui avait tout dernièrement dit à confesse.

Je répondis donc à M. Paquette :

— Je vous suis bien reconnaissant de l'intérêt que vous me témoignez, et je me trouve très honoré d'être de cette réunion. Mais les jours les plus beaux ont leurs nuages : il en est ainsi de nous tous quelquefois. Je suis jeune et sans expérience : je n'ai pas encore appris, comme vous, à voir certaines choses sous leurs vraies couleurs. Quand je serai plus âgé et que j'aurai votre expérience, j'aurai plus de discernement et je ne ferai pas rire à mes dépens, comme aujourd'hui. Veuillez donc ne pas vous tourmenter à mon sujet : ma folie est sans remède.

— Ta! ta! ta! répondit M. Paquette. Ce n'est pas maintenant l'heure des sombres pensées, ni des diables bleus. Votre âge est celui de la gaieté. Vous aurez bien le temps, plus tard, de vous livrer à la tristesse. Ce jour nous est donné pour rire et nous amuser, comme il convient entre amis. A demain les noires préoccupations! N'est-ce pas, messieurs, que j'exprime ici votre pensée?

— Oui! oui! répondirent tous les convives : à demain les tristes et noires idées!

— Eh bien! répondit le bon vieux curé, voyez, mon cher Chiniquy, que le *verdict* du jury est unanimement en ma faveur. Gardez ces airs de

tristesse pour une autre occasion. Il ne convient pas d'être si sérieux en présence de ces bouteilles de champagne : votre tristesse est un anachronisme, lorsque vous avez devant vous d'aussi bon vin. Dites-moi ce que vous avez et je me fais fort de vous redonner la gaieté dont vous jouissiez au commencement du repas.

— Veuillez, lui répondis-je, jouir de votre bonheur, sans vous inquiéter de ma folie.

— Ah! vous n'êtes pas fou! continua mon interlocuteur, toujours en plaisantant. Je devine le sujet de votre tristesse : c'est que nous n'avons pas encore bu un seul verre de vin ensemble. Voyons! faites moi le plaisir de boire une santé avec moi. Remplissez bien votre verre; car je veux voir le diable bleu noyé, jusqu'à ce que mort s'ensuive, au fond de votre verre.

— Je suis très honoré de votre politesse, répliquai-je; et je versai quelques gouttes de vin dans mon verre.

— Que faites-vous là? me dit M. Paquette. Quelques gouttes de vin seulement! Mais ce ne sera pas même assez pour mouiller les pieds crochus du diable bleu, quand il s'agit de le si bien noyer qu'on ne puisse plus en parler. Remplissez donc votre verre de façon qu'il déborde comme le mien, et buvez jusqu'à la dernière goutte.

— Mais il ne m'est pas permis de boire plus que ces quelques gouttes, lui répondis-je.

— Pourquoi donc? me répliqua-t-il avec vivacité.

— Voici ma raison, lui répondis-je. Huit jours avant sa mort, ma mère m'écrivit une lettre : c'était sa dernière. Elle me pria de lui promettre de ne jamais boire plus de deux verres de vin au même repas. Je le lui promis dans ma réponse, qu'elle

reçut dans le ciel.

— C  
répon  
empêc  
tristes:

— V  
dis-je,  
que d'a  
voisin,  
que j  
rempl  
vous le  
parois  
Car j'e

— M  
de vot  
interrog  
et que  
vous co  
nous so  
qualité  
peut vo  
belle fè

Je lui  
— Je  
avantage  
je vais  
que vou  
triste, j

— Vo  
singulier  
à un ser  
à Québe

reçut le jour de sa mort. Elle écrivit cette réponse dans son cœur, partit quelques instants après pour le ciel, et la porta au pied du trône de Dieu.

— Gardez, gardez bien cette promesse sacrée, me répondit mon vieux curé; mais que cela ne vous empêche pas de nous dire la cause de cette singulière tristesse dans un pareil moment.

— Vous connaissez déjà quelque chose, lui répondis-je, des raisons qui m'empêchent d'être aussi gai que d'autres ici. Si j'eusse bu autant de vin que mon voisin, le vicaire de St-Henry, il est bien probable que je serais aussi joyeux que lui, et que je remplirais la salle de mes éclats de rire. Mais, vous le voyez, la main de ma mère est là, sur les parois de mon verre, pour m'empêcher de le remplir. Car j'en ai déjà bu deux, et c'est assez.

— Mais pourquoi ne nous avouez-vous pas la cause de votre tristesse? me demanda mon impitoyable interrogateur. Vous savez que nous vous aimons tous, et que nous nous intéressons sincèrement à ce qui vous concerne. Pourquoi nous désobliger, puisque nous sommes tous vos amis, et que c'est en cette qualité que nous vous prions de nous dire ce qui peut vous affliger si profondément au milieu d'une si belle fête.

Je lui répondis :

— Je suis bien convaincu qu'il me serait plus avantageux de garder mon scret; car je sens que je vais être l'objet de vos risées. Mais, puisque vous êtes si désireux de savoir pourquoi je suis triste, je vais vous le dire.

— Vous savez tous que, par suite de circonstances singulières, j'ai été empêché jusqu'à ce jour d'assister à un seul de vos grands diners. Deux fois, j'ai été à Québec ce jour-là; d'autres fois je n'étais pas assez

bien pour faire le trajet, ou bien j'étais appelé auprès des malades; enfin, plus d'une fois le mauvais temps ou les mauvais chemins rendaient le voyage presque impossible. C'est donc aujourd'hui la première fois que j'ai l'honneur de m'asseoir avec vous à la même table.

Mais, avant d'aller plus loin, je dois vous dire que pendant les quelques semaines que j'ai eu le privilège de vivre avec M. Perras, je ne me suis jamais aperçu de rien qui pût me faire soupçonner que je verrais, de mes yeux, à cette table, et que j'entendrais, de mes oreilles, ce que j'y ai vu et entendu aujourd'hui. La modération la sobriété la plus chrétienne, dans le boire et dans le manger, ont toujours régné ici jusqu'à cette heure. Jamais je n'y ai entendu une parole qui pût faire rougir nos pauvres servantes. Plût au ciel que je n'eusse pas assisté à ce diner! Car, je vous le dis sincèrement, je suis profondément scandalisé par la table épicurienne à laquelle je me trouve assis; et l'énorme quantité de viande d'un très grand prix qui y a été mangée, ne me scandalise pas moins que le grand nombre de bouteilles des vins les plus chers qui ont été bues.

J'espère, cependant, que je me trompe et que je m'exagère le mal que je vois. Je désire me persuader que vous n'êtes pas dans l'erreur, que c'est moi seul qui me trompe. Je suis le plus jeune d'entre vous: ce n'est pas mon devoir de vous faire la leçon, c'est à moi de la recevoir. Maintenant que, pour vous obéir, je vous ai dit, avec toute la franchise possible, le sujet de ma tristesse, je me crois autorisé à vous prier de me dire si je me trompe et en quoi je me trompe.

— Oh! oh! mon cher Chiniquy, reprit M. Paquette, vous prenez le bâton par le mauvais bout; et je vais

vous le  
pas les

— O

— E

la plus

meilleu

que ce

enfants

qu'il a

— Ou

— Ne

enfants

nous réj

Père cél

réjoui l

quent, si

ainsi de

bonnes c

ment se

Ces pa

de rire d

de bravo

Je fus t

impie sop

profonde

L'heure

café étant

m'amusai

heure que

Dans l'a

son tour l

men de c

ls se jeta

confesser

avaient co

vous le montrer. Répondez-moi : Ne sommes-nous pas les enfants de Dieu ?

— Oui, monsieur, lui répondis-je, nous le sommes.

— Eh bien ! est-ce qu'un bon père ne donne pas la plus précieuse partie de ses biens, ce qu'il a de meilleur, en un mot, à ses enfants ? N'est-il pas vrai que ce bon Père se sent heureux quand il voit ses enfants dans la joie, l'allégresse, boire et manger ce qu'il a lui-même préparé pour eux ?

— Oui, monsieur.

— Nous donc, conclut le logicien, qui sommes les enfants et les prêtres bien-aimés de Dieu, plus nous nous réjouissons en mangeant et buvant ce que notre Père céleste nous a donné, plus il se trouve honoré et réjoui lui-même sur son trône éternel. Par conséquent, si notre Père qui est dans les cieux, se réjouit ainsi de nous voir dans la joie, boire et manger les bonnes choses qui viennent assurément de lui, comment se fait-il que vous vous en attristiez ?

Ces paroles cyniques furent accueillies par les éclats de rire de tous, excepté de M. Perras : la salle retentit de bravos !

Je fus trop lâche pour dire ce que je pensais de cet impie sophisme. J'eus même la bassesse de cacher ma profonde tristesse sous un rire forcé et hypocrite.

L'heure de passer au salon pour boire la tasse de café étant arrivée, je suivis le reste des prêtres et je m'amusai de mon mieux avec eux pendant la demi-heure que nous y restâmes.

Dans l'après-midi, chacun de ces prêtres prenait à son tour le chemin de l'église pour y faire son examen de conscience ; et quelques minutes plus tard, ils se jetaient aux pieds les uns des autres pour se confesser et obtenir le pardon des péchés qu'ils avaient commis depuis leur dernière confession.

Quand ils furent tous repartis, je restai seul avec M. Perras. Après quelques minutes de silence, je lui dis :

— Cher M. Perras, je n'ai point de paroles pour exprimer le regret que j'éprouve au souvenir de ce qui s'est passé à votre table. Je vous demande pardon de tout ce qu'il y a eu d'indiscret dans mes paroles, tout en vous prenant à témoin que j'ai été forcé de m'expliquer. Il ne convient pas, je le sens, qu'un prêtre de mon âge s'établisse le juge de ses aînés dans le sacerdoce pour les condamner, surtout quand ces aînés lui sont si supérieurs par leur science et leur piété. Mais, vous le savez, j'ai été malgré moi contraint de parler. Lorsque j'ai prié M. Paquette de me dire en quoi je me trompais, j'étais loin de supposer que nous allions entendre sortir de la bouche d'un de nos confrères les plus anciens et les plus vénérés de pareils blasphèmes. Epicure lui-même aurait rougi d'entendre le nom de Dieu prononcé au milieu d'un discours si profane et si impie!

M. Perras me répondit :

— Loin de m'avoir offensé par vos remarques, vous m'avez fait plaisir, et votre langage vous a fait grandir dans mon estime. Je suis tout honteux d'avoir été si extravagant à propos de ce dîner. Nous sommes chargés par Jésus-Christ de prêcher contre le monde, ses maximes et ses dangers; et nous sommes les premiers à nous laisser prendre à ses pièges, à être séduits par ses maximes. Je sens que les dépenses que j'ai faites pour ce dîner sont un crime devant Dieu : c'est une insulte à la misère des pauvres qui nous environnent et qui manquent des choses les plus nécessaires à la vie. C'est le dernier dîner où je me laisse aller à une pareille extravagance. Je vous promets que l

première fois que les curés du voisinage dîneront ici, ils ne chanceleront pas sous le poids des bouteilles de champagne qu'ils boiront à ma table, comme ils l'ont fait aujourd'hui. Vous n'avez pas besoin de me demander pardon de ce que vous avez dit : vous m'avez rendu service, et je pense que vous leur avez aussi été utile. Car, bien qu'ils fussent assez remplis de vin, ils n'étaient pas assez ivres pour ne pas sentir la justesse de vos remarques. Vous m'avez arraché des larmes lorsque vous nous avez si bien parlé de votre sainte mère, qui a porté, écrite dans son cœur, aux pieds de Dieu, la bonne résolution que vous avez prise de ne jamais boire plus de deux verres de vin au même repas. Vous aviez une bonne mère. Je ne l'ai connue que lorsqu'elle était bien jeune ; mais elle était déjà remarquable par sa sagesse et la dignité de ses manières.

Après ces paroles, M. Perras sortit pour aller visiter un malade dans le voisinage.

Lorsque je me trouvai seul, je tombai à genoux pour prier et pour pleurer. Mon âme était sous l'empire d'émotions que je ne pouvais exprimer.

Le souvenir de ma mère, dont le nom chéri était tombé de mes lèvres si à propos, et qui m'avait donné les forces dont j'avais besoin dans cette heure difficile ; la gourmandise et l'ivrognerie de ces prêtres, pour qui j'avais eu jusqu'alors tant d'estime et de respect ; les discours honteux et profanes qu'ils avaient proférés ; et surtout cette confession qu'ils s'étaient faite les uns aux autres de leurs péchés ; ce pardon qu'ils s'étaient réciproquement donné pendant qu'ils étaient encore dans les fumées de l'orgie : tout cela pesait sur moi d'un poids qui m'écrasait. Je versai beaucoup de larmes, et ces larmes me firent du bien. Je pleurai sur moi-même autant que sur

les autres, car je ne valais guère mieux que le plus coupable de ceux qui m'avaient scandalisé. Si je n'avais pas bu autant qu'eux, je me sentais toutefois humilié à la pensée d'avoir fait semblant de rire avec eux, lorsque ma conscience me disait que j'aurais dû pleurer. J'étais profondément désolé en pensant que ma sainte Église, qui m'aimait et que j'aimais plus que moi-même, était servie par des hommes aussi faibles et aussi indignes que nous l'étions tous ensemble.

Mais Dieu me préparait une autre épreuve, dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Il n'y avait pas dix minutes que j'étais seul dans ma chambre d'étude, lorsque j'entendis un bruit étrange et les cris : — Au meurtre ! au meurtre ! puis le bruit d'une porte qui tombait sous les coups redoublés de quelqu'un qui devait se trouver au second étage du presbytère. Je prêtai l'oreille, et je crus entendre les cris de deux combattants aux prises l'un avec l'autre et se roulant sur le plancher. Ensuite je discernai le bruit des pas de quelqu'un qui descendait les escaliers à la course, poussant des cris terribles !

Je me précipitai dans le salon pour voir ce qui se passait ; et je me trouvai soudain face à face avec une femme à peine vêtue. Ses longs cheveux pendaient en désordre sur ses épaules ; sa face était pâle comme celle d'un cadavre ; ses yeux menaçants, enfoncés dans leurs orbites, semblaient ceux d'une tigresse en furie. Plus vite que l'éclair, elle s'élança sur moi et me saisit les bras, en jetant un cri perçant qui me glaça le sang dans les veines. Je restai d'abord paralysé d'épouvante : j'étais tellement pétrifié par l'horreur de ma situation, que je me trouvais incapable du moindre mouvement. Je criai, de toutes

mes forces : Au secours ! au secours ! Mais elle criait plus fort que moi : — N'ayez pas peur, soyez tranquille : je suis envoyée par Dieu et la sainte Vierge pour vous délivrer un message. Tous les prêtres que j'ai connus sont des vipères, sans exception. Ils perdent et déshonorent leurs pénitentes au moyen de la confession. Ils m'ont perdue moi-même et ont tué mon enfant ! Ah ! ne les imitez pas !

Pendant qu'elle me parlait ainsi, je faisais de vains efforts pour m'arracher de ses mains : j'étais comme le faible oiseau dans les griffes d'un aigle. Ses mains me broyaient les os, me meurtrissaient la chair, comme si elles eussent été des tenailles de fer. Il m'était impossible de porter mes mains sur ce cadavre vivant : j'éprouvais une horreur inexprimable à la pensée de toucher de mes doigts cette chair livide qui se dressait devant moi comme un horrible fantôme. Je reculai devant elle, sans pouvoir cependant m'arracher de ses mains, jusqu'à ce qu'enfin je me sentis arrêté par le mur de la maison. Je criai alors à la servante : — Au nom de Dieu, appelez donc Mademoiselle Perras ! Courez chercher le curé ! Appelez au secours ! Donnez-moi un peu d'eau froide... je me sens défaillir... !

La servante me répondit : — Mademoiselle Perras est allée chercher M. le curé. Je ne sais où sont les autres domestiques. Elle me mit quelques gouttes d'eau sur les lèvres et m'en jeta sur la tête. Cela me fit du bien. Je dis ensuite à la servante : — Essayez donc de l'arracher ; je vais me trouver mal ! Mais cette pauvre fille était elle-même plus morte que vive de peur : elle se mit à trembler de tous ses membres ; et je crus qu'elle allait s'évanouir lorsque, s'étant approchée pour saisir la folle, celle-ci lui donna un coup de pied en criant : — Je t'étrangle sur le champ si tu as le malheur de me toucher.

La malheureuse, après m'avoir délivré son message, tout en me serrant les bras avec une force inouïe, se mit à chanter une complainte qu'elle avait elle-même composée, sur un air si touchant et avec une si belle voix, que chacune de ses paroles perçait l'âme comme d'un glaive de douleur.

Voici cette complainte, que j'obtins, quelques jours plus tard avec beaucoup de difficulté, d'une de ses gardiennes :

Mon cœur fut souillé par les prêtres de Satan!  
Ils ont damné mon âme et tué mon enfant!

Mon enfant!

O ma chère enfant!

Du haut de ton trône où Dieu t'a placée,  
Ne vois-tu pas de ta mère éplorée

La douleur et les larmes?

Jour et nuit, dans les alarmes,

Ta pauvre mère, quoique infidèle,

T'appelle!

Ne peux-tu revenir me presser sur ton cœur,  
Mon enfant?

O ma chère enfant!

Seras-tu toujours sourde à mes cris de douleur?

Pendant qu'elle chantait cette complainte, des torrents de larmes coulaient sur mes joues. Il y avait dans sa belle voix une telle expression de douleur, qu'un cœur de roche en eût été attendri!

Mais, de moment en moment, ma position devenait plus horrible! Une sueur froide coulait de mon front, pendant que j'étais cloué à la muraille. Je me sentais de nouveau défaillir, et je craignais de tomber sans force à ses pieds, lorsqu'enfin M. Perras arriva et se précipita sur elle, en criant :

— Malheureuse sœur! comment oses-tu te montrer en cet état devant ce monsieur?

Tournant sur lui un regard terrible et menaçant, comme celui d'une tigresse en fureur contre celui qui lui a ravi ses petits, elle lui répondit :

— Misérable frère! qu'as-tu fait de mon enfant?  
Tes mains sont teintes de sang!

Pendant que M. Perras se débattait avec elle, je fis un suprême effort, je m'arrachai de ses mains, et je m'élançai à travers une fenêtre qui se trouvait ouverte : car je vis qu'elle voulait me saisir de nouveau. Mais je n'avais pas couru dix pas hors de la maison que, échappant à son frère, elle s'était élancée elle-même par la fenêtre, et allait me saisir de nouveau; car mes pieds s'étant embarrassés dans ma longue soutane, j'étais tombé de tout mon long, la face contre terre. Heureusement qu'en ce moment deux hommes vigoureux, attirés par mes cris, la saisirent et l'enveloppèrent dans une grande couverture, que Mlle Perras avait apportée. S'étant ainsi emparés d'elle, ils la ramenèrent dans sa chambre, où elle fut plus que jamais renfermée.

L'histoire de cette fille infortunée est vraiment lamentable. Douée d'une grande beauté, appartenant à une des plus respectables familles du Canada, pendant qu'elle était sous la protection de son vénérable frère elle avait été séduite par son confesseur, et elle était devenue mère d'une petite fille singulièrement belle. Aimant son enfant avec le cœur d'une véritable mère, elle voulait la garder et l'élever elle-même. Mais le curé fut d'un avis différent. Un beau matin, la pauvre mère ne trouva plus son enfant à côté d'elle pour la presser sur son cœur, on la lui avait ravie, sans vouloir lui dire ce qu'on en avait fait!

Après avoir pleuré, crié sur la perte de sa chère enfant, après avoir longtemps supplié qu'on la lui rendit, voyant que toutes les oreilles étaient sourdes à ses prières, et tous les cœurs insensibles à ses larmes, elle voulut mettre fin à sa triste existence en

cessant de prendre aucune nourriture. Mais bientôt son esprit, accablé sous le poids de ses malheurs, es troubla, et elle devint complètement folle !

M. Perras aimait trop sa sœur pour la livrer à des mains étrangères et mercenaires, entre les quatre murs d'un asile d'aliénés. D'ailleurs, il était riche et parfaitement en moyen d'en prendre soin lui-même : il se décida donc noblement à la garder près de lui. Une chambre convenable fut arrangée pour elle dans le haut de son presbytère, où, sous la garde de deux bonnes filles bien dévouées, elle recevait tous les soins qu'il était possible de lui donner dans son affreuse position.

Cette chambre était tellement bien dissimulée au second étage, où je n'avais d'ailleurs jamais eu la pensée de pénétrer, que je n'avais pu soupçonner qu'une si grande infortune était abritée sous le toit où je vivais.

On m'a assuré plus tard qu'elle avait souvent des intervalles où sa raison lui revenait. Mais, dans ces heures de lucidité, elle conservait la plus implacable aversion pour les prêtres, qui avaient brisé son existence et si cruellement flétri sa vie !

Ayant à plusieurs reprises entendu les servantes parler de moi, elle avait plus d'une fois exprimer le désir de me parler. Elle disait sans cesse qu'elle avait reçu de Dieu l'ordre de me délivrer un message important. Et quelques jours avant l'heure terrible où elle me tint cloué dans ses mains de fer, elle avait répété qu'elle me délivrerait ce message, dût-elle marcher dans le sang et passer sur les cadavres de tous ceux qui habitaient le presbytère.

Malheureuse victime de la confession auriculaire ! combien de milliers peuvent, comme toi, dirent de leurs confesseurs :

Mon cœur fut souillé par les prêtres de Satan !  
Ils ont damné mon âme et tué mon enfant !

**XX. M. l'abbé Bédard, curé de Charlebourg.**

Le grand diner produisit ses conséquences naturelles : plusieurs des convives furent à peine de retour chez eux, qu'ils commencèrent à se plaindre de différents maux. Mais aucun d'eux ne fut aussi sévèrement puni que mon vieil ami M. Paquette, curé de St-Gervais. Il faillit en mourir, et pendant plusieurs semaines il lui fut impossible de travailler. Il demanda à l'évêque de me permettre d'aller le remplacer; et pendant la seconde moitié de mai je deservis sa paroisse.

Vers la fin du mois, je reçus la lettre suivante :

« Charlebourg, le 29 mai 1834.

« Rév. Chiniquy,

« Monseigneur Paney m'a cette fois encore choisi pour l'accompagner dans sa visite pastorale; j'ai accédé à sa demande, à la condition que vous soyez mis à ma place, pour prendre soin de ma chère paroisse pendant mon absence. Car je serai alors sans inquiétude, sachant que mon peuple est entre les mains d'un prêtre qui, quoique encore jeune, a su s'élever bien haut dans l'estime de tous ceux qui le connaissent. Veuillez venir le plus tôt possible, afin qu'avant mon départ je puisse vous communiquer plusieurs choses qui rendront votre ministère dans Charlebourg plus fructueux et plus aisé. Monseigneur m'a promis que lorsque vous passerez à Québec, il vous donnera le pouvoir d'administrer ma paroisse, en mon absence, comme si vous en étiez le propre curé.

« Votre frère dans la prêtrise, et votre ami dans le cœur de Jésus et de Marie,

« A. BÉDARD. »

Je fus extrêmement troublé par cette lettre. J'étais si jeune et je me sentais si dépourvu des qualités

requis pour occuper la haute position à laquelle je me voyais si soudainement élevé! Je savais, d'ailleurs, que c'était contre l'usage du diocèse de mettre un prêtre si jeune et sans expérience à la tête d'une paroisse aussi importante. Je crus donc que mes amis et mes supérieurs s'étaient étrangement exagéré mes faibles capacités.

Dans ma réponse à M. Bédard, je m'opposai fortement à ce choix; mais je reçus bientôt une lettre de l'évêque m'ordonnant de me rendre à Charlebourg pour y desservir cette paroisse en l'absence du curé.

Je considérai cette élévation soudaine et si peu méritée comme une épreuve dangereuse à mon jeune ministère. J'acceptai la tâche en tremblant, mais avec le désir de faire, avec l'aide de Dieu, mon devoir aussi bien que possible.

Je ne cacherais point, cependant, que je me sentis presque défaillir lorsque je mis, pour la première fois, les pieds dans cette paroisse. Je vis son étendue et son importance, et il me sembla plus évident que jamais que M. Bédard et mes supérieurs s'étaient étrangement trompés en mettant sur mes jeunes et faibles épaules un aussi lourd fardeau. Car je n'étais alors âgé que de vingt-quatre ans, et il y avait à peine neuf mois que j'exerçais mon ministère.

Charlebourg est une des paroisses les plus anciennes et les plus importantes du Canada. Sa position au pied des Laurentides est particulièrement belle, et elle permet, en un coup d'œil, d'embrasser toute la ville de Québec et son port majestueux, où plus de neuf cents vaisseaux se préparaient alors à recevoir leurs riches cargaisons de bois.

À gauche, des maisons blanches rangées sans nombre jusqu'à la chute de Montmorency; à nos

pieds,  
rapide  
loin, l  
leurs  
lesque  
enfin,  
rangée  
luisant  
sentin  
un tel  
saurait

M. B  
de Ro  
sincère  
une fo  
romain

Quoi  
fût pas  
celui d  
premiè  
vie dan  
Les étu  
occupa

M. Béd  
plus ce  
domina  
Charleb

du bon  
Bien  
considé  
sincère  
Tout é  
M. Per  
avait q  
du brui

pieds, le majestueux Saint-Laurent, brisant ses flots rapides et profonds sur la belle île d'Orléans; plus loin, les villages de St-Roch, Lorette, Ste-Joy, avec leurs hauts clochers recouverts en fer-blanc, et sur lesquels le soleil vient refléter ses rayons argentés; enfin, la citadelle de Québec, avec ses longues rangées de murs noirs et tortueux, ses canons luisants et ses fières tours, semblables à autant de sentinelles placées à l'horizon: tout cela présente un tel spectacle de grandeur, qu'aucune plume ne saurait le décrire.

M. Bédard était un des rares prêtres de l'Église de Rome chez qui j'aie trouvé une foi honnête et sincère. D'un caractère irréprochable, il croyait avec une foi d'enfant toutes les absurdités que l'Église romaine enseigne, et sa vie était d'accord avec sa foi.

Quoique dans le presbytère de Charlebourg on ne fût pas soumis à un règlement aussi sévère que dans celui de St-Charles, il y avait cependant dans la première de ces paroisses plus de sérieux et plus de vie dans l'accomplissement des devoirs du prêtre. Les études théologiques, philosophiques et historiques occupaient moins de place dans la paroisse de M. Bédard; mais le travail réel et pratique y était plus considérable. La vieille aristocratie française dominait davantage à Saint-Charles; tandis qu'à Charlebourg on trouvait plus du caractère religieux du bon habitant canadien.

Bien que M. Bédard et M. Perras fussent tous deux considérés comme des hommes d'une foi également sincère, leur piété était d'un caractère bien différent. Tout était calme et sérénité dans la religion de M. Perras; tandis que la dévotion de M. Bédard avait quelque chose de l'impétuosité de l'éclair ou du bruit de la foudre. Les conversations religieuses

et privées du curé de St-Charles étaient admirables ; mais il lui était impossible de parler en chaire pendant dix minutes avec suite et bon sens. Il ne prêcha qu'une seule fois durant tout le temps que je fus son vicaire ; et il n'était pas encore à la moitié de son sermon, que tous ses auditeurs dormaient déjà profondément. Mais qui pouvait entendre les sermons de M. Bédard sans en avoir le cœur touché et l'âme remplie d'épouvante ? Je n'ai jamais rien entendu d'aussi émouvant que les paroles de ce prêtre sur le jugement de Dieu et les châtiments de l'enfer !

M. Perras ne jeûnait qu'aux jours ordonnés par l'Église ; M. Bédard s'était condamné lui-même à jeûner deux fois par semaine. Le premier ne prenait jamais plus d'un verre de rhum chaque jour, ni autre liqueur alcoolique ; il ne prenait jamais plus de deux verres de vin à dîner. Le second ne manquait jamais de prendre trois ou quatre verres de rhum par jour, et autant de vin à chaque repas.

M. Perras dormait toute la nuit comme un enfant dans son berceau ; M. Bédard, durant tout le temps que j'ai demeuré avec lui, se levait chaque nuit pour se fouetter, de la manière la plus cruelle, avec des mèches de cuir armées de balles de plomb. Pendant qu'il s'administrait ainsi cette sévère punition, il répétait en latin le Psaume L, *Miserere mei, Deus. secundum magnam misericordiam tuam*, O Dieu, ayez pitié de moi, suivant l'étendue de votre miséricorde.

Probablement sans s'en apercevoir, il priait si haut que j'entendais tous les mots qu'il prononçait ; et il se frappait avec tant de force, qu'il m'aurait été facile de compter tous les coups qu'il se donnait.

Un jour, je lui fis respectueusement quelques observations, lui disant qu'un tel traitement pourrait ruiner sa santé et briser sa constitution.

— Mo  
notre co  
tences,  
dans cet  
que dep  
ments s  
vieillesse  
implacab  
corps. S  
péchés s  
paie ma  
moi?

— Ma  
n'a-t-il p  
nous a-t-  
Pourquoi  
dette qui  
Sauveur?

— Ah!  
avec emp  
là est pr  
concile d  
vrai ; mai  
nous rest  
attention  
aux Colos  
des afflic  
l'Église !  
s'il l'eût  
est évider  
chose que  
ciples do  
Église. Q  
« reste de  
de nos m

— Mon cher petit frère, me dit-il, notre santé et notre constitution ne sont pas ruinées par nos pénitences, mais bien plutôt par nos péchés. Personne dans cette paroisse ne se porte mieux que moi, quoique depuis bien des années je m'inflige ces châtimens salutaires et trop souvent mérités. Malgré ma vieillesse, j'ai dans mon cœur dépravé un ennemi implacable, que je ne puis réduire sans châtier mon corps. Si je ne fais moi-même pénitence pour mes péchés sans nombre, qui le fera à ma place? Si je ne paie ma dette à la justice de Dieu, qui la paiera pour moi?

— Mais notre Seigneur-Christ, lui répondis-je, n'a-t-il pas payé notre dette sur le Calvaire? Ne nous a-t-il pas tous sauvés par sa mort sur la croix? Pourquoi donc paierions-nous, vous et moi, une dette qui a déjà été si parfaitement payée par notre Sauveur?

— Ah! mon jeune ami, me répondit M. Bédard avec empressement, la doctrine que vous exprimez là est protestante, et a été condamnée par le saint concile de Trente. Le Christ a payé notre dette, c'est vrai; mais non pas d'une manière si absolue qu'il ne nous reste plus rien à payer. N'avez-vous jamais fait attention à ce que dit saint Paul, dans son Épître aux Colossiens : « J'accomplis en ma chair le reste des afflictions du Christ, pour son corps, qui est l'Église! » Quoique Jésus-Christ eût pu payer nos dettes, s'il l'eût voulu, d'une manière entière et complète, il est évident qu'il ne l'a pas fait. Il a laissé quelque chose que Paul, vous et moi, et chacun de ses disciples doit payer en son propre corps, pour son Église. Quand nous avons payé en notre corps ce « reste des afflictions du Christ », alors le surplus de nos mérites va au trésor de l'Église.

Par exemple, lorsqu'un saint a accompli dans sa chair ce qui restait des afflictions de Christ, en travaillant à sa sanctification parfaite, s'il a mérité plus qu'il ne demande, le surplus de ses mérites, ne lui étant pas nécessaire, va tomber dans le grand et commun trésor de l'Église : tout cela constitue un fonds d'une valeur infinie, d'où les papes et les évêques tirent les indulgences, qu'ils répandent sur le monde comme une rosée du ciel. Par la grâce de Dieu, les pénitences que je m'impose et les peines que j'endure par mes flagellations, purifiant mon âme souillée et m'élevant au-dessus de ce monde impur, me rapprochent de plus en plus de mon Dieu. Je ne suis pas encore saint, par malheur ; mais par la miséricorde de Dieu et par mes pénitences, unies aux souffrances du Christ, j'arrive à l'heureux moment où toutes mes dettes seront payées, tous mes péchés effacés ; alors, si je continue à faire pénitence et à acquérir de nouveaux mérites, ce surplus de mérites ira grossir l'inépuisable trésor des indulgences, où l'Église puise pour enrichir la multitude des pauvres âmes qui ne font pas assez pour payer par elles-mêmes la dette de leurs péchés, et parvenir à cette hauteur de sainteté qui mérite une couronne au ciel. Par conséquent, plus nous faisons pénitence et plus nous infligeons de tortures à notre corps par nos jeûnes et nos flagellations, plus nous nous sentons heureux, par l'assurance de nous élever ainsi de plus en plus au-dessus de ce monde de péché, et de nous rapprocher, chaque jour davantage, de cet état de sainteté dont parlait le Sauveur lorsqu'il disait : « Soyez saints, comme je suis moi-même saint ». Nous ressentons une joie inexprimable à la pensée que, par ces châtiments volontaires nous obtenons des mérites sans nombre, qui

non seu  
encore  
pour le  
racheté.

M. B.  
de coss  
parlait a  
aussi él  
il n'avai  
de Dieu  
ce pain  
comme  
rassasié.

Je lui  
ce que n  
la vie de  
giques ;  
doctrine  
deuxièm  
Voici ce

« C'est  
de la foi  
un don  
afin que  
ouvrage,  
œuvres, :

Mon c  
de vous  
salut soit  
l'acheter  
déchirant  
N'est-ce  
bien sing  
les nuits,

non seulement nous enrichissent nous-mêmes, mais encore notre sainte Église, en remplissant ses trésors pour le bien et le salut des âmes que Jésus-Christ a rachetées sur le Calvaire.

M. Bédard, en essayant ainsi de nourrir mon âme de cosses, bonnes seulement pour les pourceaux, parlait avec beaucoup de feu et de sincérité : il était aussi éloigné que moi-même de la maison du Père; il n'avait pas encore goûté au pain donné aux enfants de Dieu; il ignorait même quelle est la douceur de ce pain céleste; il devait donc accepter ces cosses comme sa seule nourriture, sans en être toutefois rassasié.

Je lui répondis : — Ce que vous me dites là est ce que nous trouvons dans nos livres ascétiques, dans la vie de tous nos saints et dans nos traités théologiques; mais il m'est impossible de retrouver cette doctrine dans ce que j'ai lu, ce matin, au chapitre deuxième de l'Épître aux Éphésiens, v. 8, 9 et 10. Voici ce passage :

« C'est par la grâce que vous êtes sauvés en vertu de la foi; et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu. Cela ne vient point de vos œuvres, afin que nul ne s'en glorifie. Car nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus-Christ dans les bonnes œuvres, afin que nous y marchions ».

Mon cher et vénéré M. Bédard, permettez-moi de vous demander comment il se fait que votre salut soit seulement l'effet de la grâce, s'il vous faut racheter chaque jour en fouettant votre corps et en déchirant votre chair d'une manière aussi cruelle? N'est-ce pas une grâce bien étrange, une faveur bien singulière que celle qui vous porte ainsi, toutes les nuits, à ensanglanter votre corps?

— Mon cher petit frère, me répondit M. Bédard, quand M. Perras fit, en la présence de l'évêque, l'éloge si bien mérité de votre habileté et de votre piété, il ne cacha pas que vous aviez une tendance fatale à trop interpréter les Écritures suivant votre propre jugement, dans un sens plutôt protestant que catholique. Je suis peiné de voir que le curé de St-Charles ne disait que trop la vérité. Mais il a ajouté que, quoique votre trop grande lecture de la Bible ait jeté quelques nuages sur votre esprit, cependant vous avez toujours, en discutant avec lui, fini par vous soumettre à l'interprétation de notre sainte Église.

Cela ne m'a pas empêché de désirer que vous me remplaciez en mon absence, et j'espère que je ne le regretterai jamais; car nous sommes bien assurés que notre cher jeune Chiniquy ne deviendra jamais un apostat!

Ces paroles furent prononcées avec beaucoup de solennité, et une telle expression de bonté, qu'elles me percèrent le cœur comme une épée à deux tranchants.

Je me sentis accablé d'une honte, d'une confusion inexprimables; je me mordis les lèvres, et je lui dis :

— J'ai promis de ne jamais interpréter les Écritures autrement que d'après le consentement unanime des saints pères, et, avec l'aide de Dieu, je tiendrai ma promesse. Je regrette infiniment d'avoir différé d'opinion avec vous un seul moment. Vous êtes mon supérieur par l'âge, la science et la piété. Ayez donc la bonté de me pardonner cet éga-  
rement passager, et priez que je sois comme vous, jusqu'à la fin, un brave et fidèle soldat de notre sainte Église.

En  
que le  
pour  
servie  
sation

Il n  
à tabl  
dant à  
Vierge  
diant,

— E  
moi c  
Sauve

veuve  
devons  
étiez ch  
bourg,  
faire q  
beau qu  
Christ  
même.

Après  
sentés a  
tation, f  
de dire

charitab  
meilleur  
le curé  
charitab

fût pas a  
je n'ai c  
au presb  
le cœur  
M. Bé  
confesser

En ce moment, la nièce du curé vint nous dire que le dîner nous attendait. Nous nous levâmes donc pour nous asseoir à une table modeste, mais bien servie. Et, à mon grand soulagement, cette conversation pénible fut abandonnée.

Il n'y avait pas encore dix minutes que nous étions à table, lorsqu'un pauvre frappa à la porte, demandant à manger pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge. M. Bédard se leva, et, s'adressant au mendiant, il lui dit :

— Entrez, mon ami; veuillez vous asseoir entre moi et notre cher petit Père Chiniquy. Notre Sauveur était l'ami des pauvres, le père de la veuve et de l'orphelin; et nous, ses prêtres, nous devons marcher sur ses traces. Faites comme si vous étiez chez vous. Quoique je sois le curé de Charlebourg, vous êtes mon frère; et il pourrait bien se faire qu'au ciel vous fussiez assis sur un trône plus beau que le mien, si vous aimez le Sauveur Jésus-Christ et sa sainte Mère plus que je ne fais moi-même.

Après ces paroles, les meilleurs mets furent présentés au pauvre étranger, qui, après quelque hésitation, finit cependant par leur faire honneur. Inutile de dire, après un pareil fait, que M. Bédard était charitable pour les pauvres et les traitait comme ses meilleurs amis. Je ne dois pas oublier de dire que le curé de St-Charles, M. Perras, était lui aussi très charitable envers les pauvres. Bien que sa charité ne fût pas aussi démonstrative que celle de M. Bédard, je n'ai cependant jamais vu entrer un seul pauvre au presbytère de St-Charles sans qu'il dût en sortir le cœur rempli de reconnaissance et de joie.

M. Bédard était aussi régulier que M. Perras à se confesser une fois, deux fois, et même trois fois par

semaine; et, plutôt que de manquer à l'accomplissement de cet acte humiliant, ils venaient souvent, tous les deux, en l'absence de leur confesseur ordinaire, se jeter humblement à mes pieds pour faire l'aveu de leurs fautes, bien que cela me répugnât excessivement à cause de ma jeunesse.

Ces deux hommes remarquables professaient la même opinion sur l'immoralité et l'irrégion de la plus grande partie des prêtres. Ils m'ont souvent raconté, dans leurs conversations privées, des faits qui ne seraient pas crus si je les publiais. Ils m'ont plus d'une fois répété que la confession auriculaire est la source journalière d'une corruption inexpriable entre le confesseur et ses pénitentes.

Mais, comme moi, ils n'avaient ni l'un ni l'autre assez de lumière pour en conclure que la confession auriculaire est d'institution diabolique.

Ils croyaient au contraire, tous deux, comme je le croyais moi-même, que cette pratique était nécessaire et divine, et n'était l'occasion de la perte de tant de prêtres qu'à cause de leur manque de foi, de piété, et surtout de leur négligence à prier la sainte Vierge. Ils ne parlaient jamais sur cette question par esprit de critique à l'égard de nos frères faibles dans la prêtrise : leur seule intention était de me prémunir contre les dangers aussi grands pour moi que pour les autres. Ils terminaient, en général, ces confidences par des exhortations à prier de plus en plus la Mère de Dieu, à veiller sur moi-même et à ne jamais rester seul avec mes pénitentes; ils me conseillaient surtout de traiter mon corps comme mon plus dangereux ennemi, et de l'assujettir à la loi en le crucifiant nuit et jour.

M. Bédard avait accompagné durant plusieurs années les évêques de Québec dans leurs visites

épiscopales, et il avait vu de ses yeux les plaies hideuses qui, alors comme aujourd'hui, dévoraient les entrailles de l'Église de Rome. Il me parlait rarement de ces choses sans verser sur les prêtres tombés des larmes de compassion. Ces récits me remplissaient de tristesse et de honte; et la crainte de tomber moi-même dans cet insondable abîme d'iniquités me pénétrait d'épouvante et d'horreur. Un jour, je lui racontai ce que M. Perras m'avait dit de la désolation de l'évêque Plessis lorsqu'il lui révéla que dans tout son immense diocèse trois prêtres seulement croyaient en Dieu! Je lui demandai s'il n'y avait rien d'exagéré dans ce rapport. Il me répondit avec un profond soupir :

— Cher jeune ami, l'ange ne put trouver dix justes dans Sodome; je doute qu'il en trouvât davantage parmi les prêtres! Plus vous vieillirez, plus vous comprendrez cette vérité. Ah! « que ceux qui croient se tenir debout prennent garde qu'ils ne tombent! »

Après ces dernières paroles, il me quitta pour aller se jeter aux pieds de son dieu galette.

Les révélations qui me furent faites par ces deux dignes prêtres n'ébranlèrent nullement ma foi en mon Église. Au contraire, cette Église devint de plus en plus chère à mon cœur; car, de même qu'une mère grandit dans le dévouement et l'affection de son fils, à mesure que ses malheurs et ses souffrances deviennent plus amères, ainsi il me semblait que mon devoir, après ce qui venait de m'être révélé, était de travailler avec plus d'ardeur que jamais à témoigner mon dévouement, mon respect et mon amour à ma mère sainte et chérie, l'Église romaine, hors de laquelle, comme je le croyais alors, il n'y avait point de salut

Ces révélations désolantes devinrent ainsi pour moi, par une faveur providentielle, comme un phare bâti sur les rochers les plus dangereux de l'océan, pour tenir le pilote éloigné du péril.

Bien que ces deux prêtres professassent un respect et un amour des plus profonds pour les saintes Écritures, ils ne consacraient cependant que très peu de temps à leur étude et à leur méditation. Ils me firent plus d'une fois des reproches de ce que je donnais à la lecture de la Bible une trop grande partie de mon temps. Ils m'avertirent, tous deux, à plusieurs reprises, de me tenir en garde contre l'habitude que j'avais de contredire les doctrines et les pratiques de nos théologiens.

Il ne leur était pas plus permis qu'à aucun autre prêtre d'ouvrir les saintes Écritures pour y trouver ce que Dieu nous demande. Les traditions de leur Église étaient leur unique source de science et de lumière. J'ai été bien souvent désolé par la facilité avec laquelle ils couvraient des nuages obscurs de leur tradition les textes les plus clairs dont je me servais pour défendre ma position, dans nos contestations journalières.

Ils parvinrent malheureusement avec trop de succès à me persuader que l'Église a réellement le droit d'exiger des prêtres le serment de n'interpréter les Écritures que suivant le consentement unanime des saints pères. Mais lorsque je leur montrais que les pères n'étaient unanimes sur rien, et différaient au contraire sur presque tous les sujets qu'ils ont traités, que, de l'aveu de nos propres historiens ecclésiastiques, ils avaient des vues bien différentes les uns des autres sur des sujets très importants, ils m'imposaient toujours silence par ce texte : « Que celui qui n'écoute pas l'Église soit considéré comme un païen et un publicain ».

Ils me faisaient alors, sur les dangers de l'orgueil et d'une trop grande confiance en soi-même, de longs sermons qui m'humiliaient, sans pourtant me convaincre.

M. Bédard me présenta, en plusieurs occasions, ses vues sur la soumission qu'un inférieur doit à son supérieur, et je vis qu'il avait sur ce sujet les mêmes idées que M. Perras et tous les théologiens.

Ils m'enseignaient tous deux que l'inférieur doit à son supérieur une obéissance aveugle, et que tant qu'il se tient dans les limites de cette obéissance, il n'est pas responsable de ses actes.

Ils avaient un grand amour pour Jésus-Christ; mais le christ qu'ils aimaient et adoraient était celui dont le vrai Seigneur Jésus-Christ a dit : « Lorsqu'ils vous diront : le Christ est ici, il est là, ne les croyez point. »

Leur christ était tantôt ici et tantôt là; car si ce n'était pas chaque jour, c'était au moins plusieurs fois par semaine qu'ils le tiraient du tabernacle, et le portaient aux malades et aux mourants, sous le nom de saint-viatique.

Ce christ qu'ils adoraient se trouvait ainsi tantôt dans les lieux retirés, tantôt dans les poches du gilet ou du pantalon du prêtre; tantôt sur sa poitrine, enfermé dans une petite boîte en argent; ensuite en cariole, à travers les grands chemins; enfin, dans la maison du malade, où, déposé sur sa langue, il était finalement mangé et englouti dans son estomac.

Notre adorable Sauveur, parlant de ce faux christ, qui était aussi le mien alors, disait : « Ne le croyez point et n'y allez point. »

Ces deux prêtres, honnêtes et sincères, mettaient une confiance presque sans bornes dans les reliques et les scapulaires. Je leur ai entendu dire du haut

de la chaire qu'aucun accident mortel ne pouvait atteindre celui qui porte un scapulaire. Mais leur triste fin n'a pas justifié leur assertion, car ils sont morts tous deux de la manière la plus tragique : M. Bédard mourut subitement, le 19 mai 1837, pendant un grand dîner qu'il donnait à ses amis; et M. Perras devint lunatique en 1845 et mourut dans un accès de folie, le 23 juillet 1847.

**XXI. Le choléra-morbus de 1834; admirable courage et dévouement des prêtres romains.**

Trois semaines s'étaient à peine écoulées depuis mon arrivée à Charlebourg, que ce cri : « Le choléra-morbus est à Québec! » retentit et porta la terreur d'un bout à l'autre du Canada. Les villes de Québec et de Montréal, ainsi qu'un grand nombre de villages avaient été attaquées et décimées en 1832, par ce terrible fléau. Des milliers de malheureux, dans tous les rangs de la société, étaient devenus ses victimes. Des familles entières étaient souvent descendues, en quelques jours, dans le tombeau; et les plus habiles médecins de l'Europe et de l'Amérique s'étaient trouvés impuissants à en arrêter les ravages.

Mais l'année 1833 s'était écoulée sans qu'on eût à peine entendu parler d'une seule mort causée par cette épidémie. On espérait donc que la justice de Dieu était satisfaite et qu'on ne serait plus frappé par cet épouvantable fléau.

Charlebourg pourrait être considéré comme un des faubourgs de Québec. Ses habitants sont constamment sur les marchés de cette ville, pour y vendre leurs denrées et y acheter toutes les choses nécessaires à la vie. Il était donc certain que nous allions

être parmi les premiers que visiterait cette horrible maladie.

Non, jamais je n'oublierai l'heure fatale qui s'écoula après que la nouvelle que le choléra était à Québec eut frappé mon oreille. J'aperçus, en un moment, l'insondable abîme que le fléau allait creuser sous mes pieds.

Nous n'avions pas de médecin alors à Charlebourg, et il était bien évident que les docteurs de la ville auraient trop à faire auprès de leurs propres malades pour venir à notre secours. Je vis qu'il me faudrait prendre soin des corps aussi bien que des âmes de mes paroissiens, pendant les longs jours et les effroyables nuits que cette épidémie ravagerait le pays.

Les horribles souffrances des malades; les cris déchirants des veuves et des orphelins; la terreur et la désolation des individus et des familles; les pauvres et les malades qui allaient rester sans secours pendant les lugubres jours où tous les bras seraient paralysés, tous les travaux, toutes les industries arrêtées; mais, par dessus tout, la multitude de personnes, de tout âge et de tout sexe, qui, frappées par la terreur de la mort, allaient me clouer jour et nuit au confessionnal, pour me faire entendre leurs confessions générales et me demander le pardon de leurs péchés : tout cela passa devant les yeux de mon âme comme autant de spectres hideux et menaçants.

Mon cœur battait avec violence et mon âme était sous l'empire d'émotions telles qu'aucune parole humaine ne saurait exprimer.

Je me jetai à genoux, et, autant avec mes larmes qu'avec mes lèvres, je conjurai Dieu d'avoir pitié de mon peuple. Je m'offris en victime, et le priai de m'ôter la vie et d'épargner mes frères. Puis, levant

mes mains suppliantes vers une statue de la sainte Vierge, que je croyais alors être réellement la mère de Dieu, je la conjurai d'avoir pitié de moi et de mes frères, en apaisant la colère de son fils.

J'étais encore à genoux, lorsque plusieurs coups frappés à ma porte me dirent que quelqu'un me demandait. C'était une jeune femme, baignée de larmes et pâle comme la mort, qui me dit, d'une voix à moitié étouffée par les sanglots : — Mon pauvre père vient d'arriver de Québec avec une attaque de choléra... il se meurt. . Pour l'amour de Dieu! venez vite le confesser et lui donner les derniers sacrements!

La parole la plus éloquente ne pourra jamais dépeindre la moitié des horreurs qui frappent la vue lorsque, pour la première fois, on entre dans la maison d'un cholérique se débattant sur son lit de mort!

Les autres maladies semblent n'attaquer qu'une partie du corps de leur victime. Mais, semblable à un tigre furieux, qui déchire avec ses dents et ses griffes impitoyables la proie qu'il a saisie, la broyant à la fois de la tête aux pieds, le choléra-morbus attaque en même temps tous les membres du corps: tandis que l'estomac et les intestins sont torturés, les jambes, les bras, les mains, les pieds, tous les muscles sont en proie aux plus effroyables douleurs!

Je n'avais jamais rien vu de si effrayant que les yeux de ce malheureux que je venais préparer à la mort. Tous ses membres étaient déjà froids comme la glace! D'une voix faible et mourante, il me demanda de le confesser; et je fis sortir tout le monde, afin que personne ne pût entendre le récit de ses misères. Mais à peine avait-il prononcé cinq paroles, qu'il interrompit sa confession en criant : Mon Dieu!

quelle horrible crampe à ma jambe! Pour l'amour de Dieu! voulez-vous me frotter un peu?

Je me mis à l'instant à faire ce qu'il me demandait. Il n'y avait pas encore une minute que j'étais à l'œuvre, qu'il cria de nouveau : Mon Dieu! mon Dieu! quelle horrible crampe aux deux bras!... puis à l'épaule!... puis aux pieds!... Frottez, frottez plus fort!...

J'employai tout ce que j'avais de forces pour le frictionner et diminuer ses tortures, jusqu'à ce qu'enfin je me sentis couvert de sueur, ce qui m'affaiblit si rapidement, que je craignis de perdre connaissance. J'appelai à mon secours deux hommes vigoureux, qui m'aiderent à le frictionner et à diminuer, autant qu'il était possible, ses terribles souffrances. Mais la mort s'approchait, je lui administrai donc le sacrement d'extrême-onction, sans pouvoir lui faire finir sa confession.

Après l'administration de ce sacrement, je ne quittai pas tout de suite la maison du mourant, comme font d'ordinaire les prêtres. C'était la première fois que je me trouvais face à face avec ce géant qui avait déjà porté la désolation et la mort à travers tant de pays sur les quatre continents.

J'en avais tant entendu parler! Je savais que jusque-là rien n'avait pu arrêter sa marche. Il s'était joué des cordons sanitaires que les plus puissantes nations avaient mis devant ses pas; il avait défié l'art et la science des plus savants médecins du monde entier; d'un seul pas il avait franchi l'espace qui sépare Moscou de Paris, et d'un seul bond il avait traversé les vastes mers que la main de Dieu a placées entre l'Europe et l'Amérique.

Ce roi des épouvantes et des terreurs, ce messager de la mort, après avoir entassé par millions dans

leurs sépulcres, les riches et les pauvres, les vieillards et les jeunes gens, qu'il avait rencontrés dans sa marche triomphale à travers la terre, était là, devant moi!... Son bras inexorable avait déjà saisi sa première victime au milieu de mon peuple. Mais, quelque faible et impuissant que je me trouvasse en face de ce monarque de la mort, je voulais cependant le connaître.

J'éprouvai comme un secret plaisir, un saint orgueil à ne pas le craindre, à le braver même et à lui dire : « Je n'ai pas peur de toi! Tu viens, sans pitié, attaquer mon peuple; mais, avec l'aide de Dieu, je te combattrai tant qu'il me restera un souffle de vie! Fort de la puissance de Celui qui expira pour moi sur le Calvaire, et qui m'a dit que rien n'est plus beau que de mourir pour ses frères, je te rencontrerai et je lutterai contre toi partout où je saurai que tu veux m'enlever une de ces brebis qui me sont plus chères que la vie! »

Je me décidai donc à voir jusqu'au bout cet épouvantable drame, cette lutte sans merci entre le messager des justices du ciel et sa faible victime.

Cet homme était naturellement fort et courageux. L'agonie fut longue et terrible, comme je n'en avais jamais vu. Mais, enfin, après des heures d'indicibles souffrances, il se fit un moment de calme... Il était mort!

Cependant les voisins et les amis, oubliant le danger qu'il y avait à visiter une pareille maison, étaient accourus de tous côtés pour voir le moribond. A peine eut-il expiré, que je tombai à genoux avec ces gens, et nous priâmes pour le repos de son âme. Je leur adressai ensuite une courte exhortation pour les engager à quitter leurs péchés, à se réconcilier avec Dieu et à se tenir prêts à partir à l'appel du Maître.

Je c  
tristes  
De  
pour p  
douleur  
du bie  
tout le  
phréc,  
Le r  
passé  
person  
confess  
qu'à d  
Une g  
demeu  
qui no  
à respi  
paru s  
la nuit  
les am  
Il me  
ne pou  
âmes q  
réflexio  
toujour  
Fils de  
spectac  
inanime  
de vie,  
famille,  
cours p  
toujours  
cœurs f  
Oh!  
qu'elles

Je quittai alors cette maison avec un sentiment de tristesse et de désolation inexprimable.

De retour au presbytère, je me jetai à genoux pour prier, et je soulageai mon âme trop pleine de douleur, par des torrents de larmes, qui me firent du bien; après quoi, je pris un bain et je me lavai tout le corps avec un peu de vinaigre et de l'eau camphrée, comme préservatif.

Le reste de ce jour, que je n'oublierai jamais, fut passé à entendre les confessions d'une multitude de personnes que la peur de la mort avait amenées au confessionnal. Ces confessions ne furent interrompues qu'à dix heures du soir, par la sépulture du mort. Une grande foule l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure. La nuit était calme. La faible brise qui nous venait du fleuve rendait l'air délicieux à respirer. Jamais la lune et les étoiles ne m'avaient paru si belles. Et rien n'interrompait le silence de la nuit que les soupirs et les sanglots de la famille et les amis du défunt.

Il me sembla que jamais occasion plus favorable ne pouvait se présenter pour laisser tomber dans les âmes quelques bonnes pensées. Je fis donc quelques réflexions sur ces paroles de notre Sauveur : « Soyez toujours prêts, car vous ne savez pas l'heure où le Fils de l'homme viendra vous chercher ». Mais le spectacle de cette tombe qui renfermait les restes inanimés d'un homme qui la veille, plein de santé et de vie, causait tranquillement avec son heureuse famille, parlait bien plus éloquemment que mes discours pour montrer à chacun la nécessité de se tenir toujours prêt. L'impression de ce discours sur les cœurs fut bien profonde!

Oh! comme elles étaient terribles et sublimes, qu'elles étaient grandes et solennelles ces paroles du

Sauveur qui, comme une rosée du ciel, tombaient dans nos âmes, pendant que nous étions autour de ce tombeau, au milieu de cette nuit, qui ne s'effacera jamais de ma mémoire!

L'histoire de cette journée est celle des quarante jours qui suivirent. Pas un seul de ces jours ne s'écoula sans que je fusse appelé auprès de plusieurs personnes atteintes par le choléra. Plus de cent individus furent atteints par ce mal affreux, et près de quarante en moururent!

Jamais je ne pourrai assez remercier Dieu d'avoir été si bon et si miséricordieux pour moi, pendant ces terribles jours d'épreuve et de labeur, que je n'éprouvai pas la moindre indisposition!

Ce n'était pas simplement comme prêtre que je devais visiter les pestiférés. J'avais dû, malgré moi, me faire médecin. Voyant l'impossibilité d'obtenir les secours des docteurs de Québec, qui refusaient de laisser là leurs riches malades de la ville pour venir perdre leur temps et leur argent auprès des pauvres habitants de la campagne, il m'avait semblé que c'était pour moi un devoir de conscience de m'employer, autant que possible, à soulager les souffrances et à diminuer les dangers de mort parmi mes gens. J'avais donc lu les meilleurs auteurs sur ce sujet; j'avais consulté les meilleurs médecins de Québec, qui étaient presque tous mes amis personnels, et, sous leur direction, je m'étais monté une petite pharmacie, qui n'aurait pas fait honte à un vieux docteur.

Comme je donnais mes soins et mes remèdes gratis, je ne fus pas longtemps à gagner la confiance des malades, au point que ces braves gens me mirent bientôt au-dessus des médecins les plus renommés du Canada.

Plus d'une fois il m'arriva de frictionner, le même jour, les membres d'un si grand nombre de malades, qu'il me venait des ampoules aux mains. Souvent même la peau partait et le sang coulait.

Le docteur Painchaud me dit, un jour, qu'il ne comprenait pas comment, avec des mains aussi meurtries et saignantes et tous les jours mises en contact avec la chair putride des malades, j'avais pu échapper à la contagion.

Je n'aurais jamais consenti à parler de ce que la divine Providence voulut que je fisse pendant cette effroyable épidémie de 1834, qui couvrit une grande partie du Canada de deuil, de désolation et de larmes, si j'eusse été seul à faire ces choses et à braver ces dangers. Mais je suis fier et heureux de pouvoir dire que tous les prêtres du Canada dont les paroisses furent décimées par ce terrible fléau, montrèrent le même zèle, le même sang-froid et le même courage. Je pourrais en nommer des centaines qui pendant plusieurs mois eurent, jour et nuit, à combattre ce formidable ennemi face à face, et qui se comportèrent, au milieu du danger, avec un courage admirable. Un bon nombre même moururent en héros, les armes à la main, sur le champ de bataille.

J'aime à rendre justice aux prêtres du Canada. Je les ai vus à l'œuvre pendant les deux années de 1832 et 1834, et je me fais un bonheur de leur rendre le témoignage que, dans ces deux mémorables époques, ils se sont montrés dignes de l'admiration des hommes et des anges. Je n'en ai pas connu un seul qui ait donné la moindre marque de frayeur à l'approche du danger. Ils étaient toujours prêts à voler au secours des malades. pendant les nuits les plus sombres et les plus orageuses, comme pendant les jours les plus beaux.

Mais devons-nous conclure avec les prêtres de Rome, que ce dévouement et ce courage en présence du danger sont la preuve que leur Église est celle de Jésus-Christ, et que la religion qu'ils prêchent est celle de l'Évangile?

Non! assurément non!

De ce que le célèbre millionnaire Étienne Gérard se consacra lui-même au service des pestiférés et qu'il voulut les servir de ses propres mains, lors de l'horrible peste qui ravagea Philadelphie en 1793, devons-nous conclure que sa religion était la divine. la véritable religion que le Fils de Dieu a apportée à la terre? Non, puisque tout le monde sait qu'Étienne Gérard était déiste et qu'il ne croyait pas en Jésus-Christ.

Devons-nous aussi conclure que ce régiment turc qui s'est fait hacher et presque anéantir pour obéir à son général, qui lui commandait d'attaquer à la baïonnette une batterie russe dont les canons vomissaient une grêle de boulets et de balles, n'a montré un si héroïque courage et un si sublime mépris de la mort, que parce qu'il suivait les inspirations de la seule vraie et sainte religion que Dieu a donnée au monde par son Fils Jésus? Non! assurément!

Ces Turcs étaient réellement braves, admirables, sublimes en face de la mort; mais voilà tout : ils ne sont pas plus chrétiens pour cela.

A la bataille d'Austerlitz, un moment critique arriva pour l'armée française. Napoléon prend un régiment de vieux guerriers et leur dit : « Soldats! combattez à la tête de ce pont. Tenez bon jusqu'à la dernière extrémité. Vous y serez tous tués; mais vous sauverez l'armée et nous gagnerons la victoire ».

Les soldats répondent par le cri de : « Vive l'Empereur! » Ils se précipitent à la tête du pont, se bat-

tent e  
tous  
Franc  
glorie  
étaient  
un si

Eh  
raison  
dange  
leur E  
ils aim  
vie; ils  
à leur

Les

discipl  
la vie,  
de l'Ég  
de Ro  
l'obéiss  
leur v  
héros,

Qui  
çais Le  
que ses  
boulets  
plus au  
l'amiral

les sold  
mais no  
bientôt

« Vive

Encon

étaient  
périr pl

peau? N

les prêtres de courage en présence de leur Église est une religion qu'ils pré-

Étienne Gérard s'effraya et se pestiféra les mains, lors de l'attaque de l'Église en 1793, c'était la divine. Dieu a apporté la victoire à Étienne Gérard pas en Jésus-

un régiment turc pour obéir à l'ordre de l'attaquer à la baïonnette. Les canons vomis- ses, n'a montré que le mépris de l'inspiration de Dieu a donnée la victoire surément! Les soldats, admirables, à tout : ils ne

ment critique on prend un plaisir : « Soldats! ne mourrez pas jusqu'à la dernière goutte de sang tués; mais cherchez la victoire ».

« Vive l'Empereur! » Le pont, se bat-

tent comme des lions jusqu'à ce qu'ils soient presque tous tués. Et dans les siècles les plus reculés, la France comptera Austerlitz comme une de ses plus glorieuses victoires. Qui osera dire que ces soldats étaient tous de bons chrétiens parce qu'ils montrèrent un si héroïque courage?

Eh bien! les prêtres de Rome n'ont pas plus de raison de nous dire que leur dévouement en face du danger est un argument en faveur de la divinité de leur Église. Les soldats français étaient bien disciplinés; ils aimaient la gloire de leur drapeau plus que leur vie; ils ne connaissaient qu'une religion : c'était d'obéir à leur empereur.

Les prêtres du pape sont aussi des soldats bien disciplinés. Ils sont nourris de l'idée que tout, même la vie, doit être sacrifié pour le soutien et l'honneur de l'Église. Sauf quelques rares exceptions, les prêtres de Rome ne connaissent qu'une religion : c'est l'obéissance au pape. Aussi voyez comme ils jouent leur vie, bravent la mort et deviennent de vrais héros, sous le regard et à la parole de leur maître.

Qui n'a pas lu l'histoire du navire de guerre français *Le Tonnant* au combat naval d'Aboukir? Lorsque ses mâts furent coupés, et que, criblé par les boulets rouges des navires anglais, il ne lui restait plus aucun moyen de défense et qu'arriva l'ordre de l'amiral Nelson : « Rendez-vous! » que répondirent les soldats et les marins français : « Nous mourrons, mais nous ne nous rendrons pas! » Et ils disparurent bientôt sous les eaux avec leur navire, en criant : « Vive la France! »

Encore une fois, est-ce que tous ces guerriers étaient de bons chrétiens parce qu'ils préféraient périr plutôt que de livrer à l'ennemi leur fier drapeau? Non! Mais ils savaient que les regards de leur

9  
C  
1  
C

chère et belle patrie, les regards du monde entier étaient sur eux dans cette heure solennelle. Leur vie, placée dans la balance de l'honneur et de la gloire de leur drapeau, ne leur parut plus rien. A la pensée de tomber entre les mains et aux pieds de leurs ennemis, la mort leur sembla une victoire.

Il en est de même du prêtre de Rome. Les yeux de son peuple, les regards de ses supérieurs, de son Église entière, sont sur lui. Il sait que s'il fuit le danger, s'il abandonne son poste et tourne lâchement le dos à l'ennemi pour échapper à la mort, il perd sa position, son honneur pour toujours! Il se dégrade à jamais! Il préfère donc tout risquer et tout perdre sur la terre, plutôt que de se faire un avenir de honte et d'opprobre. Et sans qu'il s'en doute, ce sentiment fait de lui un héros.

En outre, ce n'est pas seulement dans l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ qu'on lit ces sublimes paroles : « Mon commandement est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même. Personne n'a un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis ». (Jean, xv.) Le Dieu tout-puissant a, de sa propre main, écrit ces paroles dans le cœur de tous les enfants d'Adam : il les a gravées dans le cœur de l'humanité tout entière.

Ces paroles sont écrites dans le cœur des Turcs de Constantinople, comme elles le sont dans le cœur des prêtres de Rome. Elles sont gravées dans le cœur des habitants des régions glacées du Groënland, comme elles le sont dans le cœur des citoyens de Paris. C'est pourquoi, au milieu du naufrage de presque toutes les autres vertus, qui sont comme les piliers des différents peuples de la terre, cette étincelle de lumière, de chaleur et de vie que Dieu alluma lui-même dans l'homme, lorsqu'il le créa à

son in  
plus d  
plus d  
De  
et les  
faux c  
sublim  
Aus  
peuple  
le glas  
et tom

XXII. M  
marin  
dans

Au n  
de St-I  
Louis I  
curé de  
choses  
vicaires  
parties,  
ministèr  
partie n  
Le non  
visitais  
cent. L  
n'était p  
je pus d  
ver, tell  
pas d'en  
garder l  
face d'u  
grave.

du monde entier solennelle. Leur honneur et de la mort plus rien. A et aux pieds de une victoire.

Rome. Les yeux supérieurs, de son que s'il fuit le ourne lâchement la mort, il perd ours! Il se dérisquer et tout e faire un avenir il s'en doute, ce

dans l'Évangile lit ces sublimes que vous vous e vous ai aimé grand amour que . (Jean, xv.) Le main, écrit ces ants d'Adam : il aité tout entière. cœur des Turcs nt dans le cœur gravées dans le cées du Groën- eur des citoyens du naufrage de ui sont comme la terre, cette e vie que Dieu qu'il le créa à

son image et à sa ressemblance. se retrouve partout plus ou moins vive, même au milieu des nations les plus dépravées et les plus idolâtres de la terre.

De là vient que chez les peuples les plus pervers et les plus dégradés aux pieds des idoles de leurs faux dieux, on rencontre souvent des actes du plus sublime dévouement.

Aussitôt que cette étincelle de vie s'éteint chez un peuple, au moment où cette loi s'oublie entièrement, le glas de sa mort sonne, il s'affaisse sur lui-même et tombe ; il périt et disparaît pour toujours.

---

**XXII. Mon vicariat à St-Roch de Québec; l'hôpital de marine; la première fois que je porte le dieu galette dans la poche de mon gilet.**

Au mois de septembre 1834, je fus nommé vicaire de St-Roch de Québec, avec les abbés Baillargeon, Louis Parent et Siméon Bellot. M. David Têtu était curé de cette importante paroisse. Une des premières choses qu'il fit, après l'installation de ses nouveaux vicaires, fut de diviser sa grande paroisse en quatre parties, afin qu'il y eût plus de régularité dans notre ministère. Ce partage se fit au sort et me donna la partie nord-est, qui comprenait l'hôpital de marine. Le nombre ordinaire des marins malades que je visitais presque tous les jours variait de vingt-cinq à cent. La chapelle catholique, avec son bel autel, n'était pas encore prête : ce ne fut qu'en 1836 que je pus déterminer les autorités de l'hôpital à l'achever, telle qu'elle est aujourd'hui. Comme il n'y avait pas d'endroit spécial pour y dire la messe et y garder le saint-sacrement, je me trouvai bientôt en face d'une difficulté qui, d'abord, me parut très grave.

Il s'agissait d'administrer le saint-viatique à un matelot qui se mourait. Jusque-là, en portant le bon-dieu aux malades, soit à St-Charles, soit à Charlebourg, j'avais toujours déployé, à l'exemple des prêtres catholiques, beaucoup de pompe et toutes les marques extérieures d'un souverain respect pour le dieu tout-puissant et miséricordieux que je croyais tenir dans mes mains. Je ne l'avais jamais porté sans être accompagné de plusieurs personnes, à pied ou à cheval. Pour frapper le peuple de respect, je portais, par dessus ma longue soutane, un grand surplis blanc. Un homme me précédait, sonnant une clochette tout le long du chemin, afin de prévenir les gens que le grand Dieu qui non seulement avait créé le ciel et la terre, mais qui s'était fait homme pour nous sauver par sa mort, passait en personne, et que, soit dans leurs maisons, soit le long des chemins publics, soit dans leurs champs, ils devaient se jeter à genoux et se prosterner, la face contre terre, pour l'adorer.

Mais pouvais-je en agir de même à Québec, où tant de misérables hérétiques étaient bien plutôt disposés à rire de mon dieu qu'à l'adorer?

Toutefois, dans mon zèle et dans ma foi sincère, j'étais bien déterminé à braver les hérétiques du monde entier, et à m'exposer à leurs insultes, plutôt que de renoncer aux marques de respect et d'adoration que je croyais partout dues à mon dieu. Et deux fois je portai ce dieu à l'hôpital avec la solennité ordinaire.

En vain, mon curé essaya de me persuader d'en agir autrement : je fermai l'oreille à ses avis. Il m'invita alors à aller avec lui au palais épiscopal, afin de conférer avec Sa Grandeur sur ce grave sujet.

Comment exprimer ma surprise lorsque l'évêque,

avec une légèreté que je n'avais jamais observée en lui, me dit que, à cause des protestants qu'on rencontrait partout dans les rues de Québec, il était préférable d'y faire voyager le bon-dieu incognito. Il ajouta, sur un ton badin :

— Mettez le bon-dieu dans les poches de votre gilet, comme font les autres prêtres de la ville, et portez-le ainsi, sans aucun scrupule, à vos mourants. Ne prétendez jamais devenir un réformateur, et faire mieux que le reste de vos vénérables frères dans la prêtrise. Nous ne devons pas oublier que nous sommes un peuple conquis. Si nous étions les maîtres, nous porterions notre bon-dieu avec tous les honneurs que nous lui rendions avant la conquête. Mais les protestants sont les plus forts : notre gouverneur, aussi bien que notre gouvernement, est protestant ; la garnison de notre inexpugnable citadelle est en grande partie composée de protestants. Suivant les lois de notre sainte Église, et aussi suivant les lois françaises qui ont été reconnues comme lois du Canada par le traité de paix, après la conquête, nous aurions bien le droit de punir, même de mort, les misérables qui tournent en ridicule les mystères de notre sainte religion. Mais nous ne sommes pas assez forts pour user de ce droit : nous devons donc porter le joug en silence. Après tout, c'est notre Dieu lui-même qui, dans ses jugements insondables, nous a privés du pouvoir de l'honorer comme il le mérite. Et, pour vous dire clairement ma pensée, ce n'est pas notre faute, mais la sienne, si nous sommes aujourd'hui forcés de le faire voyager incognito par nos rues. Si nous sommes obligés de le cacher dans nos poches, ce n'est là qu'une des conséquences funestes de la victoire que le Dieu des batailles permit aux hérétiques de remporter sur

9  
C  
1  
C

nous. Si la divine Providence voulait que nous pussions briser nos chaînes, et acquérir le pouvoir de faire revivre les lois qui régissaient notre Canada avant la conquête, pour empêcher les hérétiques protestants d'insulter par leur présence et leurs sarcasmes, à nos dogmes les plus sacrés, avec quel bonheur nous profiterions de l'heure solennelle de la mort des fidèles pour réveiller la foi de notre peuple par l'imposant spectacle du Saint Viatique porté en procession par les rues aux mourants? Je vois avec autant de chagrin que vous, que la foi du peuple dans la présence réelle de Jésus-Christ au saint sacrement diminue de jour en jour : et je comprends aussi bien que le reste de mes prêtres qu'une des principales causes de cette décadence de la foi est la triste nécessité où nous sommes de porter le bon-dieu, disons le mot, dans nos poches. Ce déplorable fait ébranle les convictions les plus sincères, et jette sur ce grand mystère un ridicule qui n'est que trop senti par le peuple. Mais que Dieu permette à un gouvernement catholique de nous aider à chasser les Anglais et à briser le joug pesant et ignominieux que ces hérétiques ont mis sur nos épaules, alors nous redeviendrons libres de montrer en tout temps le souverain respect que nous devons à Jésus-Christ dans ce grand sacrement de son amour : nous reprendrons la sainte habitude que nous avons de le porter en triomphe aux malades et aux mourants; nous n'aurons plus la honte et la douleur de le porter dans nos poches. Empêchons les protestants de s'établir parmi nous, alors nous pourrons encore porter le bon-dieu comme nous le faisons au bon vieux temps.

— Mais, répondis-je, lorsque je marcherai dans les rues avec le bon-dieu dans ma poche, que de-

vrai-je faire si je rencontre un ami qui veuille échanger avec moi une poignée de main ?

L'évêque se mit à rire et répliqua : — Dites à **votre** ami que vous êtes pressé et continuez votre chemin aussi vite que possible. Si vous ne pouvez faire autrement, parlez et plaisantez avec lui sans aucun scrupule de conscience. Le seul point important dans toute cette délicate matière, c'est que le peuple sache le moins possible que nous portons notre bon-lieu par les rues, incognito, dans nos vêtements. Le jour où il viendra à trop le savoir, il commencera à mettre en doute que nous ayons le pouvoir de changer le pain en Dieu. Le commun du peuple est attaché à notre sainte Église, beaucoup plus que nous ne le pensons, par les imposantes cérémonies de nos processions et par les marques publiques de respect que nous donnons à Jésus-Christ lorsque nous le portons aux malades. Car le peuple est plus facilement persuadé par ce qu'il voit de ses yeux ou touche de ses mains, que par ce qu'il entend de ses oreilles.

Je me soumis à l'ordre de mon supérieur ecclésiastique; mais je manquerais d'honnêteté si je n'avouais pas que, pendant quelque temps, je perdis beaucoup de mes jouissances spirituelles dans l'administration du viatique. Je continuai à croire aussi sincèrement que je le pouvais; mais les paroles moqueuses et le ton léger de mon évêque étaient tombés sur mon âme comme un brouillard glacé. La manière frivole dont il avait parlé de ce qu'on m'avait appris à considérer comme le plus vénérable et le plus redoutable mystère de notre sainte religion, laissa dans mon esprit l'impression qu'il ne croyait pas lui-même un iota du dogme de la transsubstantiation. Et, en dépit de tous mes efforts pour me débar-

9  
C  
1  
C  
C

rasser de ces soupçons, ils se présentaient à ma pensée et poussaient de plus profondes racines, chaque fois que j'abordais l'évêque pour lui parler sur quelque sujet du ministère. Il se passa plusieurs années avant que je pusse m'habituer à porter, comme faisaient les autres prêtres, mon bon-dieu dans les poches de mon gilet, sans plus de cérémonie que si c'eût été une blague à tabac. Tant que je marchais seul, je me trouvais heureux; je pouvais, silencieusement, converser avec mon Sauveur et lui témoigner tout mon amour et toute mon adoration. J'avais l'habitude alors de répéter le 102<sup>e</sup> ou le 50<sup>e</sup> Psaume de David, le *Te-Deum*, ou quelque autre bel hymne, comme le *Pange lingua*, que je savais par cœur. Mais aucune parole ne saurait exprimer ma tristesse lorsque je rencontrais quelque ami qui, traversant la rue, voulait me presser la main et engager une conversation oiseuse. Il me fallait alors faire des efforts inouïs pour couvrir ma face d'un masque d'indifférence, afin de cacher complètement l'expression de foi qui se montre en dépit de soi-même quand on est absorbé par les sentiments d'une profonde adoration.

Comme je maudissais alors le jour où mon pays était tombé sous le joug de ces protestants, dont la présence à Québec m'empêchait de suivre les inspirations de ma conscience! Comme je trouvais pesantes les chaînes avec lesquelles ces hérétiques avaient lié mes mains et mes pieds! Combien de fois je priai ardemment mon dieu galette, que je pressais dévotement sur mon cœur, de nous donner l'occasion de briser nos fers, et de détruire à jamais le pouvoir que la protestante Angleterre avait sur nous! Alors nous aurions été libres, comme avant la conquête, de rendre à notre Sauveur tous les honneurs pu-

b  
N  
ne  
n'  
  
XX  
  
sio  
pre  
Tê  
  
dol  
ten  
toir  
que  
cent  
seul  
j'ain  
tout  
som  
tous  
et je  
Le  
  
dans  
le p  
j'ai c  
mess  
comm  
lique  
beau

blics qui étaient dus à son amour et à sa majesté. Nous pourrions alors appliquer les lois si sages de nos ancêtres, d'après lesquelles aucun hérétique n'avait le droit de s'établir ou de vivre au Canada!

**XXIII. La simonie; commerce étrange et sacrilège du sang de Jésus-Christ; Société des Trois Messes et Société d'une Messe.**

Pendant une des heures délicieuses que nous passions invariablement après dîner dans le salon du presbytère, mon collègue, l'abbé Parent, dit au curé Tétu :

— Ce matin, j'ai remis à l'évêque plus de cent dollars comme prix des messes que mes pieux pénitents m'ont prié de dire pour les âmes du purgatoire. Chaque semaine je dois faire la même chose, ainsi que chacun de vous; or nous savons que parmi les centaines de prêtres du Canada il n'y en a pas un seul qui n'en donne presque autant. Maintenant, j'aimerais savoir comment l'évêque dispose de toutes ces messes, et ce qu'il fait de ces grosses sommes d'argent qui tombent dans ses mains de tous les coins du pays. Cette question m'intrigue, et je désirerais là-dessus savoir votre opinion.

Le curé répondit en plaisantant :

— Si les messes qu'on nous paye et qui tombent dans les mains de l'évêque, sont toutes célébrées, le purgatoire doit se vider deux fois par jour. Car j'ai calculé que l'argent donné chaque jour pour ces messes ne s'élève pas à moins de 4,000 dollars; et, comme il y a aux États-Unis trois fois plus de catholiques qu'ici, et que les catholiques irlandais ont beaucoup plus de dévotion que les Canadiens envers

les âmes du purgatoire, il s'ensuit qu'on peut dire, sans exagération, que 16,000 dollars au moins sont journellement donnés, dans ces deux pays, pour faire verser de l'eau froide sur les flammes brûlantes de cette terrible prison.

Maintenant, ces 16,000 dollars qui sont donnés chaque jour pour des messes, multipliés par les 365 jours de l'année, forment la jolie somme de 5,840,000 dollars, qui sont annuellement consacrés à cet objet en messes basses!

Mais, comme nous savons tous que l'on paye les grand'messes plus du double que les messes basses, il est évident que plus de 11,680,000 dollars sont dépensés chaque année dans la seule Amérique du Nord, afin d'aider les âmes à sortir du purgatoire.

Si ces millions de dollars ne rendent aucun service aux âmes du purgatoire, ils ne sont pas sans profit pour nos pieux évêques et nos saints-pères les papes, entre les mains desquels la plus grande partie restera jusqu'au jour du jugement. Car il n'y a pas dans le monde entier un nombre de prêtres suffisant pour pouvoir dire toutes les messes qui sont payées par le peuple.

Je ne sais pas plus que vous ce que les évêques font de ces millions de dollars : je suppose qu'ils les consacrent à leurs bonnes œuvres secrètes. Mais il est évident qu'il y a là un sérieux mystère. Je ne voudrais pas dire, cependant, que les évêques yankees et canadiens avalent ces grosses piles de dollars comme de savoureuses oranges, et qu'ils ne sont qu'une bande d'escrocs, qui en emploient d'autres, appelés Têtu, Baillargeon, Parent, Chiniquy, etc, pour remplir leurs trésors. Mais si vous voulez savoir mon opinion sur cette matière délicate, je vous dirai que moins nous y penserons et en parlerons, mieux

ce sera pour nous. Toutes les fois que ma pensée se dirige vers ces fleuves d'argent qui coulent jour et nuit des petites bourses de nos pieuses mais bien pauvres populations, dans nos mains, et de nos mains dans celles des évêques, je me sens comme suffoqué. Si je me trouve à table, je ne puis ni boire ni manger; et quand je suis au lit, je ne puis pas dormir. Or, comme je veux manger, boire et dormir, je repousse ces pensées aussi loin que possible. Et je vous conseille d'en faire autant.

Les vicaires parurent disposés à accepter la conclusion du curé. Mais, comme je n'avais pas encore ouvert la bouche, ils me demandèrent de leur donner mon idée sur ce désagréable sujet. Ce que je fis de la manière suivante :

— Il y a dans notre sainte Église beaucoup de choses qui semblent des taches noires. Mais je crois que cela n'est dû qu'à notre ignorance. Nul doute que ces choses nous paraîtraient aussi blanches que la neige si nous pouvions les voir telles qu'elles sont. Nos saints évêques, avec la majorité des prêtres catholiques des États-Unis et du Canada, ne peuvent être cette bande de voleurs et d'escrocs, dont les fantômes glacent le sang de notre digne curé. Tant que nous ne saurons pas ce que les évêques font des innombrables messes qui leur sont payées, je préfère croire qu'ils agissent comme des hommes honnêtes.

J'avais à peine dit ces quelques paroles, que je fus appelé pour aller visiter un malade; et la conversation finit là.

Huit jours après, j'étais seul dans ma chambre lisant *L'Ami de la Religion et du Roi*, journal de Paris, publié par Picot. Ma curiosité ne fut pas peu excitée lorsque, en tête d'une page, je lus en grosses

lettres : *Admirable piété du peuple canadien-français.*

La lecture de cette page me fit verser des larmes de honte, et elle ébranla ma foi jusque dans ses fondements. Incapable de me contenir, je courus aux chambres des vicaires et du curé, et je leur dis :

— Il n'y a que quelques jours, nous avons essayé, mais en vain, de savoir ce que deviennent les énormes sommes d'argent que le peuple fait passer par nos mains dans celles des évêques, pour avoir des messes. Voici la réponse : j'ai la clef de ce mystère, digne des âges les plus ténébreux de l'Église. J'aimerais mieux être mort que de voir de mes yeux une telle abomination!

Nous lûmes alors cet article, dont la teneur était que le très vénérable évêque de Québec n'avait pas envoyé moins de 200,000 francs, à différentes reprises aux prêtres de Paris, pour leur faire dire un million de messes, à cinq sous la pièce.

Nous avions là la triste preuve que notre évêque avait extorqué à notre pauvre peuple, sous prétexte de sauver les âmes du purgatoire, 800,000 francs!

Cet article tomba sur nous comme un coup de foudre. Pendant longtemps nous nous regardâmes les uns les autres, sans pouvoir prononcer une seule parole. Nos langues étaient comme paralysées par la honte. Nous avions l'air de vils criminels qui viennent d'être pris sur le fait.

Enfin, Baillargeon, s'adressant au curé, dit :

— Est-il possible que nos évêques soient des escrocs et que nous leur servions d'instruments pour tromper le peuple? Que dirait ce peuple s'il savait que non seulement nous ne disons pas les messes pour lesquelles il nous remplit les mains de son argent, si péniblement gagné, mais que nous en-

voyon  
pour  
savait  
chaqu  
tion?

Le  
notre  
évêqu  
la riv  
que p  
trafic

Je  
de gar  
non m  
culent  
exemp  
est plu  
portes  
queme  
du cler  
néral,  
gion, n  
un der  
de Fra

Mais  
revêt e  
que ce  
ne val  
que la  
plus qu  
eux viv

Notre  
étions  
messes  
prêtres

voyons ces messes à Paris, afin de les faire dire pour cinq sous? Que penserait-il de nous tous, s'il savait que nos évêques empochent vingt sous sur chaque messe que nous devons dire à son intention?

Le curé répondit : — Il est vraiment heureux que notre peuple ignore cette opération financière de nos évêques : car il nous jetterait certainement tous dans la rivière. Tenons ce honteux commerce aussi secret que possible. Car en quoi consiste la simonie, si ce trafic n'en est pas?

Je répliquai : — Comment pouvez-vous espérer de garder le secret sur ce commerce infâme, lorsque non moins de 40,000 exemplaires de ce journal circulent en France, et qu'il en arrive plus de cent exemplaires aux États-Unis et au Canada. Le danger est plus grand que vous ne le supposez : il est à nos portes. N'est-ce pas à cause de pareils crimes, publiquement reconnus, et des vils tours d'escamotage du clergé de France, que la nation française en général, a non seulement perdu tout vestige de religion, mais a condamné à mort, il n'y a pas encore un demi-siècle, tous les prêtres et tous les évêques de France, comme des malfaiteurs?

Mais cette opération mercantile de nos évêques revêt encore un caractère plus odieux lorsqu'on sait que ces messes de cinq sous qui sont dites à Paris ne valent pas un sou. Car qui ignore parmi nous que la plus grande partie des prêtres de Paris sont plus qu'à moitié incrédules, et que beaucoup d'entre eux vivent publiquement une vie de débauche?

Notre peuple nous confierait-il son argent, si nous étions assez honnêtes pour lui apprendre que ces messes sont dites à Paris pour cinq sous, par de tels prêtres? Ne le trompons-nous pas lorsque nous accep-

9  
C  
1  
C  
C

tons son argent, à la condition, bien entendu, que nous offrirons à son intention le saint sacrifice, tandis que nous l'envoyons en France, pour en disposer d'une manière si criminelle?

Mais si vous me permettez d'ajouter quelques mots, je vous parlerai d'un autre fait étrange, étroitement lié à cette opération simoniaque.

— Vous souvenez-vous comment vous fûtes enrôlés dans la société des trois messes? Qui de nous aurait pensé que par la nouvelle obligation que nous nous imposons, la plus grande partie de l'année serait employée à dire des messes par les prêtres, et qu'il nous deviendrait impossible de satisfaire aux pieuses demandes du peuple? Nous appartenions déjà à la société de la bienheureuse Vierge Marie et de Saint-Michel, ce qui élevait à cinq le nombre des messes que nous devons célébrer pour chaque prêtre défunt. Éblouis par l'idée qu'à notre mort il serait dit pour chacun de nous 2,000 messes, nous mordîmes, comme des poissons affamés, à l'appât que nous présentait l'évêque, sans réfléchir à l'hameçon.

En conséquence, nous avons dû dire 165 messes pour les 33 prêtres qui sont morts depuis une année. Ce qui signifie que chacun de nous a payé à l'évêque 41 dollars pour des messes qu'il a fait dire à Paris pour 8 dollars. Chaque messe que nous célébrons ici pour un prêtre défunt, est une messe que l'évêque envoie à Paris, et sur laquelle il prélève 1 franc. Par conséquent, plus il enrôle de prêtres dans sa société des trois messes, plus il empoche de francs, dont le peuple et nous sommes fraudés. De là son incroyable zèle pour attirer chacun de nous dans sa société des trois messes.

Ce n'est pas la valeur de l'argent que notre évêque nous arrache si habilement des mains, que je consi-

dère. Mais ces sociétés de sa simonie de l'année de l'année des messes naturellement faire passer qui les e sur chacun

Mais passé n'es dans nos

M. Tête du passé, quelque re

— Je n' notre dispo tées, capa Église au rapide cor

la société

messe, qui

cette mani

nous n'en

jour au li

nous ouvre

que nous s serons à pour le pe messes à les prêtres

Si vous a diatement M. Parent

dère. Mais je suis désolé lorsque je vois que, par ces sociétés de messes, nous devenons les complices de sa simonie. Car, étant forcés la plus grande partie de l'année à célébrer le saint sacrifice pour le bénéfice des prêtres défunts, nous ne pouvons pas dire les messes pour lesquelles le peuple nous paie journallement; en conséquence, nous sommes obligés de faire passer ces messes dans les mains de l'évêque, qui les envoie à Paris, après avoir prélevé 20 sous sur chacune.

Mais pourquoi nous lamenter sur le passé? Le passé n'est plus en notre pouvoir; mais l'avenir est dans nos mains!

M. Têtu répondit : — Vous avez montré l'erreur du passé; maintenant, pouvez-vous nous indiquer quelque remède pour l'avenir?

— Je ne puis pas dire que le remède qui est à notre disposition soit une de ces médecines brevetées, capables de guérir toutes les infirmités de notre Église au Canada. Mais j'espère qu'il amènera une rapide convalescence. Ce remède, c'est de détruire la société des trois messes, et d'en établir une d'une messe, qui sera dite à la mort de chaque prêtre. De cette manière, il est vrai, au lieu de 2,000 messes, nous n'en aurons, à notre mort, que 1,200, trois par jour au lieu de cinq. Mais si ces 1,200 messes ne nous ouvrent pas les portes du ciel, ce sera parce que nous serons en enfer. Par cette réduction, nous serons à même de dire beaucoup plus de messes pour le peuple; et nous diminuerons le nombre des messes à cinq sous, que notre évêque fait dire par les prêtres de Paris.

Si vous adoptez mon avis, nous nommerons immédiatement M. Têtu président de la nouvelle société. M. Parent sera le trésorier, et je consens à me char-

ger des fonctions de secrétaire. Lorsque notre société sera organisée, nous enverrons notre démission au président de la société des trois messes, et nous adresserons sans délai une circulaire à tous les prêtres du Canada, pour leur indiquer les raisons de ce changement, et leur demander respectueusement de s'unir à nous dans cette nouvelle société, afin de diminuer le nombre des messes célébrées à cinq sous par les prêtres de Paris.

Deux heures après, la nouvelle société était complètement organisée. Les raisons de sa formation furent consignées dans un registre; et nos cinq noms furent envoyés à l'évêque, avec une lettre respectueuse l'informant que nous n'étions plus membres de la société des trois messes.

Cette lettre était signée : Ch. Chiniquy, secrétaire. Deux heures après, je recevais de l'évêché la note suivante : « Monseigneur l'Évêque de Québec désire vous voir immédiatement pour une affaire très importante et très pressante. Ne manquez pas de venir sans retard. Votre dévoué, Charles-F. Cazeault, secrétaire ».

Je montrai cette missive au curé et aux vicaires, et je leur dis :

— Une violente tempête gronde sur la montagne. Voici le premier coup de tonnerre : l'atmosphère est sombre et pesante. Priez que je puisse parler et agir comme un prêtre honnête et courageux.

Je rencontrai, dans le vestibule de l'évêché, mon ami personnel, le secrétaire, qui me dit :

— Mon cher Chiniquy, tu vogues sur une mer périlleuse; tu seras habile marin si tu échappes au naufrage. L'évêque est très irrité contre toi. Mais ne te décourage pas, car le droit est de ton côté.

Il ouvrit ensuite la porte du salon de l'évêque, et il

dit : —  
ordres  
— I  
J'en  
des pr  
pas, m  
— Je  
vous n  
votre é  
Je m  
de moi  
— Je  
m'expli  
secrétaire  
appelée  
En m  
Je lu  
bon fran  
ne crois  
clair.  
— Je  
laquelle  
ancienne  
de votre  
N'êtes-v  
objectez-  
du purga  
Je rép  
Votre Gr  
attention  
devons d  
l'impossib  
par le pu  
transmett  
dire par l

dit : — Monseigneur, M. Chiniquy est ici, attendant vos ordres.

— Faites-le entrer, répondit l'évêque.

J'entrai, et je me jetai à ses pieds, selon l'usage des prêtres. Mais l'évêque, reculant de deux ou trois pas, me dit, d'un ton sévère :

— Je n'ai pas de bénédiction pour vous avant que vous m'avez donné une explication satisfaisante de votre étrange conduite.

Je me relevai : — Monseigneur, que désirez-vous de moi ?

— Je veux, monsieur, me dit l'évêque, que vous m'expliquiez cette lettre que vous avez signée comme secrétaire d'une certaine société nouvellement éclosé, appelée « société d'une messe ».

En même temps, il me montra ma lettre.

Je lui répondis : — Monseigneur, la lettre est en bon français : Votre Grandeur doit l'avoir comprise. Je ne crois pas qu'une explication puisse la rendre plus claire.

— Je veux savoir de vous, reprit-il, la raison pour laquelle vous quittez la société des trois messes, si ancienne et si respectable ? Ne se compose-t-elle pas de votre évêque et de tous les prêtres du Canada ? N'êtes-vous pas en assez bonne compagnie ? Ou bien objectez-vous aux prières qui sont dites pour les âmes du purgatoire ?

Je répondis : — Monseigneur, je veux rappeler à Votre Grandeur un fait qui n'a pas assez attiré son attention. Le grand nombre des messes que nous devons dire pour les prêtres défunts, nous met dans l'impossibilité de célébrer celles qui nous sont payées par le peuple. Nous sommes donc forcés de vous transmettre ces messes ; mais, au lieu de les faire dire par les bons prêtres du Canada, Votre Grandeur

a recours aux prêtres de France, qui les disent pour cinq sous. Nous voyons en cela deux grands maux. Le premier, c'est que nos messes sont dites par des prêtres en qui nous n'avons aucune confiance; et, quoiqu'elles soient à bon marché, elles sont encore payées trop cher. Car, entre nous, sauf quelques rares exceptions, les messes dites par les prêtres de Paris ne valent pas un sou.

Le second mal est encore plus grand : car, à nos yeux, c'est une des plus énormes iniquités contre lesquelles l'Église ait eu à sévir dans les siècles : le crime de simonie.

— Entendez-vous dire, répliqua l'évêque avec indignation, que je sois coupable de simonie?

— Oui, Monseigneur, c'est justement ce que je veux dire.

— Vous m'insultez! s'écria l'évêque. Vous êtes l'homme le plus impudent que j'aie jamais vu. Si vous ne rétractez pas ce que vous venez de dire, je vous suspens et vous excommunie sur le champ.

— Ma suspense et mon excommunication, lui répondis-je, n'amélioreront pas la position de Votre Grandeur. Car le peuple saura bientôt que vous m'avez excommunié parce que j'ai protesté contre votre trafic de messes. Il saura que vous empochez 20 sous sur chaque messe que vous faites dire à Paris pour cinq sous, par des prêtres indignes. Et vous verrez qu'il n'y aura qu'une voix au Canada pour me bénir d'avoir protesté contre votre commerce simoniaque sur une chose aussi sacrée et aussi sainte que le redoutable sacrifice du corps, du sang, de l'âme et de la divinité de Jésus-Christ.

Je prononçai ces paroles avec un calme si parfait que l'évêque vit que je n'avais pas la moindre peur de ses foudres. Il commença à se promener de long

en lar  
toutes  
j'étais

— I  
au Ca  
Mais v

Je v  
que m  
tion.

Je lu  
fait de

être à j  
Votre C  
lui par

Votre  
messes

action  
autre h  
les pied

l'Église  
un dem

tout ves  
connaît

ce mon  
respectu

tard, je  
l'illusion

séquence  
apprendre  
sa bonne  
moi! ma  
peuple a  
sang de J  
remplir l

Ces d

en large par la chambre, et il amoncela sur ma tête toutes les épithètes qui devaient m'apprendre que j'étais un insolent, un rebelle, un prêtre dangereux.

— Il est évident, me dit-il, que vous allez devenir au Canada, un réformateur, un Luther au petit pied. Mais vous ne serez jamais qu'un singe!

Je vis que mon évêque était hors de lui-même, et que mon calme imperturbable ajoutait à son irritation.

Je lui répondis : — Si Luther n'avait jamais rien fait de pire que ce que je fais aujourd'hui, il devrait être à jamais béni par Dieu et par les hommes. Je prie Votre Grandeur de se calmer. Le sujet sur lequel je lui parle est plus sérieux qu'elle ne pense.

Votre Grandeur, en demandant 25 sous pour des messes qu'elle fait dire pour cinq sous, commet une action qu'elle condamnerait si elle était faite par un autre homme. Vous creusez sous vos pieds et sous les pieds de vos prêtres le même abîme dans lequel l'Église de France a failli périr, il n'y a pas encore un demi-siècle. Vous détruisez de vos propres mains tout vestige de religion dans le cœur du peuple, qui connaîtra tôt ou tard votre commerce simoniaque. En ce moment, je suis votre meilleur ami et le plus respectueux de vos prêtres; et, avant qu'il soit trop tard, je vous dis la vérité. Je déplore profondément l'illusion qui vous empêche de voir la terrible conséquence qu'aura ce commerce, quand notre peuple apprendra que vous abusez de son ignorance et de sa bonne foi. Malheur à Votre Grandeur! malheur à moi! malheur à notre sainte Église! le jour où notre peuple apprendra que dans notre sainte religion le sang de Jésus-Christ est converti en marchandise pour remplir les trésors des évêques et des papes!

Ces dernières paroles, prononcées avec le plus

grand calme, eurent leur effet : l'évêque se tranquillisa, et me répondit :

— Vous êtes jeune et sans expérience. Votre imagination se repait facilement de fantômes. Lorsque vous serez plus âgé, vous changerez de sentiment et vous aurez plus de respect pour vos supérieurs. J'espère que votre présente erreur sera seulement momentanée. Bien que je pusse vous punir pour l'insolence avec laquelle vous avez osé parler à votre évêque, je préfère vous avertir d'être plus respectueux et plus obéissant à l'avenir. Je regrette que vous m'ayez demandé de rayer votre nom de la société des trois messes, vous et les quatre imbéciles qui ont commis le même acte de folie; mais vous êtes les seuls perdants dans cette affaire.

Au lieu de 2,000 messes dites pour la délivrance de votre âme des flammes du purgatoire, vous n'en aurez que 1,200; car, soyez en certain, il y a trop de sagesse et de piété dans mon clergé pour qu'il suive votre exemple. Vous resterez seul, et je le crains, couvert de ridicule : on vous appellera « le petit réformateur ».

Je répondis à l'évêque : — Je suis jeune, il est vrai; mais les vérités que j'ai dites à Votre Grandeur sont aussi vieilles que l'Évangile. J'ai une telle confiance dans les mérites infinis du saint sacrifice de la messe, que je crois sincèrement que 1 200 messes, dites par de bons prêtres, seront suffisantes pour délivrer mon âme des feux du purgatoire.

D'ailleurs, je préfère 1,200 messes dites par de bons prêtres à un million dites par les prêtres à cinq sous de Paris.

Ces dernières paroles, prononcées sur un ton demi-sérieux et demi-plaisant, déridèrent quelque peu le front de l'évêque. Je pensai que c'était le bon mo-

ment de recevoir sa bénédiction et de prendre congé de lui : je m'agenouillai à ses pieds, il me bénit, et je partis.

#### XXIV. Le commerce des messes.

Ma courte absence avait été pour le curé et les vicaires une heure d'anxiété; aussi mon prompt retour les remplit de joie. Quoi de nouveau? s'écrièrent-ils.

— De bonnes nouvelles! répondis-je. La bataille a été rude; mais nous l'avons gagnée! Et si nous tenons ferme, une nouvelle et plus grande victoire nous attend! L'évêque paraît si assuré que nous sommes les seuls qui voulions cette réforme, qu'il ne remuera pas le doigt pour empêcher les autres prêtres de nous suivre. Cette indifférence rendra notre succès infaillible. Ne perdons pas un instant : commençons immédiatement par envoyer notre circulaire à chaque prêtre du Canada.

Une heure après, nous étions plus de vingt écrivains à l'œuvre; et avant vingt-quatre heures, plus de trois cents lettres avaient été expédiées aux membres du clergé, leur donnant les raisons pour lesquelles nous voulions essayer, par tous les moyens honnêtes, de mettre fin à ce honteux trafic de messes qui se pratiquait entre le Canada et la France. La semaine s'était à peine écoulée, que de nombreuses lettres de curés et de vicaires arrivaient à l'évêque, le priant respectueusement de rayer leurs noms de la société des trois messes. Cinquante prêtres seulement refusèrent de se joindre à nous.

Depuis cette époque, jusqu'à ces dernières années, les journaux soutenus par le clergé, ne manquaient jamais, à la mort d'un prêtre, de mentionner si le

défunt appartenait à la société des trois messes ou d'une seule.

9  
C  
11  
C  
C

Nous avons diminué cet infâme commerce des messes; mais, malheureusement, nous n'avions pu le détruire. Dans ces dernières années, les évêques du Canada ont retiré la société des trois messes du tombeau où nous l'avions fait descendre. Personne n'osera nier que le commerce des messes ne se fasse en France sur une très grande échelle. A Paris, et dans plusieurs autres grandes villes de ce pays, il y a des bureaux d'agence exclusivement consacrés à l'exploitation de ce trafic. Ce honteux commerce est généralement dans les mains de libraires ou de marchands d'ornements d'église. Chaque année, ces maisons expédient en France, en Belgique et autres pays catholiques, une grande quantité de prospectus, dans lesquels elles disent qu'afin de venir en aide aux prêtres pauvres, qui n'ont pas de messes, elles offrent une prime de 25 ou 30 pour cent aux prêtres qui voudront bien leur envoyer le surplus de l'argent qu'ils ont reçu pour offrir des messes en faveur des âmes du purgatoire. Les prêtres qui ont ces surplus, tentés par la prime, qui est ordinairement une montre, un calice ou un beau livre, versent en tout ou en partie les sommes d'argent qu'ils avaient de surplus, dans les mains de ces pieux marchands de messes; et ceux-ci en disposent comme il leur plaît. Mais ils ne paient jamais les messes en argent: ils ne donnent que de la marchandise. Par exemple, tel prêtre recevra une montre, s'il promet de dire 100 ou 200 messes; ou bien, il recevra un calice, s'il s'oblige à en célébrer 300 ou 400.

J'ai entre les mains plusieurs factures ou notes envoyées aux prêtres par ces marchands de messes. Nul doute que le public ne lise avec intérêt les deux

étranges documents suivants. Je les tiens d'un prêtre récemment converti.

« Paris, 3 novembre 1874.

« Ant. Lévesques, rue de Rennes, Paris, éditeur des œuvres de M. Difriche-Desgennettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, délivré à M. Camerle, curé à Auribeau (Basses-Alpes) :

10 mètres de drap, à 22 francs . . . . .	Fr. 220.—
8 " de mérinos tout laine . . . . .	" 122.—
Mois de Marie . . . . .	" 3.—
Histoire de Marie-Christine. . . . .	" 1.40
Vie de St-Stanislas Koska . . . . .	" 2.—
Méditations de l'âme . . . . .	" 4.—
Jésus-Christ, lumière du monde . . . . .	" 2.—
Emballage et port. . . . .	" 9.30
	<hr/>
	Fr. 363.70

« Monsieur le curé, nous avons l'honneur de vous informer qu'un colis contenant les articles que vous nous avez commandés le 4 octobre, a été expédié le 15 octobre, au bureau restant, à Digne, où nous vous prions respectueusement d'aller le réclamer.

« Pour le paiement de ces articles, nous vous prions de dire les messes suivantes :

A l'intention du bailleur, à la décharge de M. Montel . . . . .	30
" des bailleurs, à la décharge de M. Haas . . . . .	58
Pour les morts, à la décharge de M. Wael . . . . .	100
	<hr/>
	188

« Monsieur le curé, veuillez être assez aimable pour dire ou faire dire toutes ces messes dans le plus bref délai, et de répondre à ces messieurs, s'ils vous écrivent pour savoir si elles ont été acquittées.

« Votre respectueux serviteur,

« Ant. Lévesques ».

Paris, 11 novembre 1874.

« Monsieur le Curé,

« Nous avons eu l'honneur de vous adresser la facture de ce que nous vous avons expédié le 15 octobre.

« En à-compte, nous avons mis à votre charge 188 messes. Nous vous prions respectueusement de dire ou de faire dire ces messes aux intentions suivantes :

74 pour les morts, à la décharge de M. Walters.	} à la décharge de M. C..
50 pro defuncto,	
20 ad intentionem donatis	
16           "           "	
16           "           "	
<hr/>	
176	

« Monsieur le curé, soyez assez aimable pour dire ces messes, ou les faire dire aussitôt que possible, et pour répondre à ces messieurs, s'ils vous écrivent pour savoir si elles ont été acquittées. Les 188 messes mentionnées dans notre lettre du 3 courant, ajoutées aux 176 ci-mentionnées, font 364 francs, valeur des marchandises qui vous ont été expédiées. Nous avons pensé vous être agréables en y joignant les livres de propagande que vous avez reçus.

« Votre respectueux serviteur,

« Ant. Lévesques. »

C'est ainsi que beaucoup de prêtres, en France et ailleurs, possèdent de belles montres d'or, de riches ameublements et de magnifiques bibliothèques, obtenus avec l'argent que nos pauvres catholiques-romains canadiens donnent à leurs prêtres pour des messes qui, en France et dans le monde entier, sont converties en un fonds de marchandises.

On ne saurait dire qui fait les meilleures affaires, ou des marchands de messes auxquels elles sont

vendues, ou de ceux à qui elles sont achetées à une prime de 25 ou 30 pour cent. Ce qu'il y a de certain, c'est le honteux trafic pratiqué sur la crédulité et l'ignorance des catholiques-romains par leurs prêtres et leurs évêques.

Aujourd'hui, les maisons Dartois et d'Ant. Lévesques sont les mieux achalandées de Paris. En 1874, la maison Mâme faisait d'immenses affaires avec son magasin de messes. Mais, dans un mauvais jour, la police secrète soupçonna que le nombre des messes qui lui étaient payées dépassait le nombre de celles qu'elle faisait dire par ses prêtres attirés. Lorsque les livres furent examinés, le soupçon se changea bientôt en certitude. On découvrit qu'un nombre incroyable de messes, capable de vider les antres du purgatoire, n'arrivaient jamais à destination, mais servaient seulement à remplir la bourse des pieux marchands parisiens; et le malheureux Mâme fut envoyé sans cérémonie au pénitencier méditer à loisir sur les mérites infinis des messes qui avaient été engouffrées dans ses trésors.

Mais ces faits sont ignorés des pauvres catholiques-romains du Canada, qui sont de plus en plus exploités par leurs prêtres, sous le prétexte de sauver les âmes du purgatoire par les mérites de la messe.

On a dernièrement découvert un nouvel élément de bénéfices dans l'opération financière des prêtres canadiens.

Tout le monde sait que dans la plus grande partie des États-Unis, les pauvres Irlandais paient un dollar, au lieu de vingt-cinq sous, pour une messe. Les prêtres dont la conscience est suffisamment élastique, comme c'est souvent le cas, pour garder ces dollars, sans même penser à dire les messes pour lesquelles on les paie si grassement, sont bientôt

devenus riches. Mais il y en a plusieurs dont l'honnêteté se révolte à l'idée de voler. Ces derniers, incapables de dire toutes les messes qui leur sont payées, en envoient le surplus à leurs confrères du Canada, qui naturellement préfèrent ces messes d'un dollar aux messes de vingt-cinq sous du peuple canadien.

Mais ils en gardent soigneusement entre eux le secret, et continuent à se remplir les mains des sommes de vingt-cinq sous qui leur sont apportées tous les jours, par leurs pauvres dupes.

De cette manière, le nombre des pièces de vingt-cinq sous sur lesquelles l'évêque prélève vingt sous avant de les envoyer en France, va toujours croissant. Mais il y a beaucoup de prêtres au Canada qui pensent que c'est moins grave de garder ces sommes d'argent que de les envoyer aux évêques, pour qu'ils en trafiquent avec les pieux marchands de Paris.

Pour comprendre ce que sont les prêtres du Pape, lisons, dans la Bible catholique-romaine, ce que l'Église de Rome elle-même nous dit des prêtres de Babylone (dernier chapitre de Daniel) :

« Et le roi Astiagus avait rejoint son père, et Cyrus de Perse lui avait succédé.

« Et Daniel conversait avec le roi, et il était honoré plus que tous ses amis.

« Maintenant les Babyloniens avaient une idole, du nom de Bel, et elle consommait chaque jour douze mesures de farine, quarante brebis et six tonneaux de vin.

« Et le roi l'adorait, et il allait l'adorer tous les jours. Mais Daniel adorait le vrai Dieu. Et le roi lui dit : Pourquoi n'adores-tu pas Bel?

« Daniel répondit et dit : Parce que je ne puis

pas adorer les idoles faites de la main des hommes, mais seulement le Dieu vivant qui a créé le ciel et la terre et qui domine sur toute chair.

« Alors le roi lui dit : Ne penses-tu pas que Bel est un dieu vivant ? Ne vois-tu pas combien il mange et combien il boit chaque jour ?

« Alors Daniel sourit et dit : O roi, ne te laisse pas tromper ; car ce dieu n'est au dedans que de l'argile et au dehors que de l'airain, et il ne mange ni ne boit jamais rien.

« Le roi se mit alors en colère, et, faisant appeler ses prêtres, il leur dit : Si vous ne me dites pas qui dévore tous ces vivres, vous mourrez. Mais si vous pouvez me prouver que Bel les dévore, alors Daniel devra mourir : car il a blasphémé contre Bel.

« Et Daniel dit au roi : Qu'il soit fait suivant ta parole.

« Or, les prêtres de Bel étaient au nombre de soixante-dix, outre leurs femmes et leurs enfants. Et le roi se dirigea avec Daniel vers le temple de Bel.

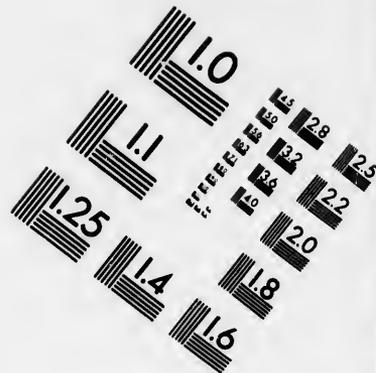
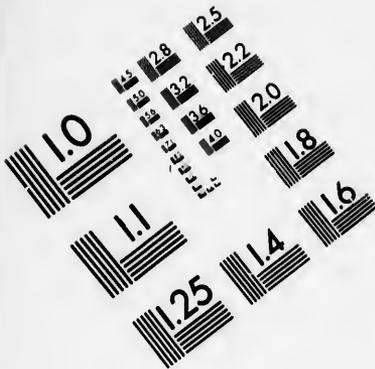
« Les prêtres de Bel dirent alors : Voici que nous sortons ; mais toi, ô roi, prépare la nourriture et tiens le vin prêt ; ferme soigneusement la porte et mets-y ton sceau.

« Et demain, lorsque tu viendras, si tu trouves que Bel n'a pas tout mangé, nous mourrons, ou bien Daniel qui parle faussement contre Bel sera mis à mort.

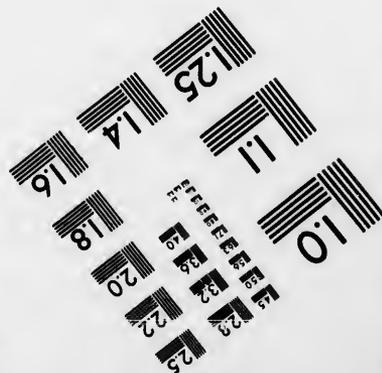
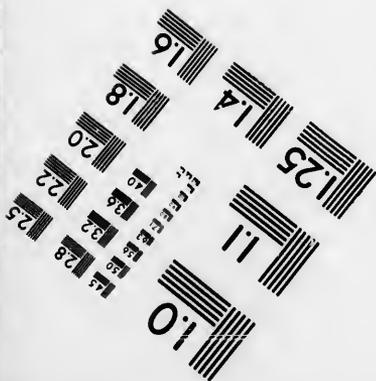
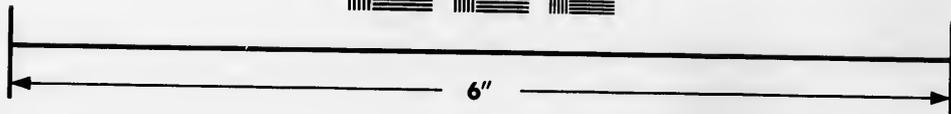
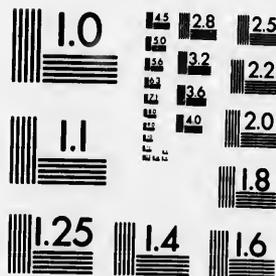
« Et ils s'en inquiétèrent peu ; car ils avaient pratiqué sous le temple une galerie secrète par laquelle ils entraient continuellement et consumaient toutes ces choses.

« Ainsi, lorsqu'ils furent partis, le roi servit les mets devant Bel. Pendant ce temps, Daniel avait





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N. Y. 14580  
(716) 872-4503



commandé à ses serviteurs d'apporter de la cendre; et ils la répandirent sur le pavé du temple, en présence du roi seulement. Ensuite ils partirent et ils fermèrent la porte, et ils la scellèrent avec les sceaux du roi et ils s'éloignèrent.

« Voici qu'au milieu de la nuit, les prêtres vinrent avec leurs femmes et leurs enfants, suivant leur habitude, et ils mangèrent et ils burent tout.

« Le lendemain matin, le roi se leva, ainsi que Daniel. Et le roi dit : Daniel, les sceaux sont-ils intacts ? Et il répondit : Oui, ô roi, ils sont intacts.

« Et aussitôt qu'ils eurent ouvert la porte, le roi regarda sur la table, et il s'écria à haute voix : Que tu es grand, ô Bel ! avec toi il n'y a aucun artifice.

« Alors Daniel se mit à rire ; et, empêchant le roi d'avancer, il dit : Regarde maintenant le pavé et remarque de qui sont ces traces. Et le roi dit : Je vois des pas d'hommes, de femmes et d'enfants. Et alors le roi s'irrita.

« Et il prit les prêtres avec leurs femmes et leurs enfants, qui étaient montés par la porte par laquelle ils venaient consommer tout ce qui se trouvait sur les tables.

« C'est pourquoi le roi les fit tous mourir ; et il livra Bel au pouvoir de Daniel, qui le détruisit, lui et son temple ».

Qui ne se sent pris de pitié à la vue du roi de Babylone contemplant son dieu d'argile et d'airain, et s'écriant : Tu es grand, ô Bel, il n'y a avec toi nul artifice ?

Mais est-ce que les pratiques des prêtres du pape sont moins cruelles et moins impies ? Quelle différence y a-t-il entre ce dieu de Babylone, fait avec de l'airain fondu et de l'argile cuite, et le dieu des catholiques-romains, fait avec une poignée de farine cuite entre deux fers chauds ?

Comme les prêtres gardaient habilement le secret sur l'usage qu'ils faisaient des riches offrandes qui étaient tous les jours apportées à leur dieu affamé ! Qui pouvait soupçonner qu'il y avait une trappe secrète par laquelle ils venaient, avec leurs femmes et leurs enfants, manger les copieuses offrandes ?

Ainsi de nos jours, parmi les pauvres aveugles catholiques-romains, qui soupçonne que ces énormes sommes d'argent données journellement aux prêtres pour glorifier Dieu, purifier les âmes et faire des cendre toutes sortes de bénédictions sur les donateurs, sont employées au trafic le plus sacrilège que le monde ait jamais vu ?

Bien que le dieu d'airain de Babylone fût une idole méprisable, le dieu galette de Rome est plus méprisable encore ! Les prêtres de Bel étaient, sans doute, d'habiles voleurs ; mais ne sont-ils pas sur passés, dans l'art de voler, par les prêtres de Rome ? Ces derniers n'opèrent-ils pas sur une échelle beaucoup plus grande que les premiers ? Mais, comme il y a toujours un temps de rétribution pour les grandes iniquités de ce monde, et que les actes les plus habilement cachés finissent toujours par être dévoilés, ainsi l'habileté des prêtres de Babylone ne put les sauver. Dieu envoya son prophète pour leur arracher le masque sous lequel ils trompaient le peuple. Ainsi, que les prêtres de Rome sachent que Dieu enverra, tôt ou tard, un prophète qui leur arrachera le masque à la faveur duquel ils trompent le monde !

Déjà nous voyons leurs pas imprimés sur la poussière de la terre ; et ceux qu'ils tiennent prosternés aux pieds de leurs idoles, crient : « O dieu, avec toi il ne peut y avoir d'artifice », deviendront eux-mêmes les instruments de la justice de Dieu, lorsque sonnera l'heure de la rétribution.

---

**XXV. Leçons de tempérance et d'anatomie; conséquences fatales de l'intempérance.**

C'est Dieu qui règle les plus petits comme les plus grands événements de ce monde. Notre principale affaire, pendant les quelques jours de notre rapide passage sur cette terre d'épreuves et de souffrances, est donc de connaître la volonté de Dieu et de l'accomplir.

Il n'y a de bonheur possible pour l'homme dans cette vie, comme dans la vie future, qu'à cette condition. Il n'y a pas un seul jour, j'oserais dire pas une seule heure, de ma longue carrière qui n'ait été pour moi la preuve de cette vérité. Mais c'est dans le sort qui décida que je serais le premier chapelain de l'Hôpital de Marine, que j'ai surtout compris que le Seigneur dirige tous les événements de notre courte existence, pour sa gloire et pour notre plus grand bien.

Après que les autres vicaires se furent félicités d'avoir échappé au pesant fardeau que le Seigneur venait de mettre sur mes épaules, ils me dirent combien ils sympathisaient à mon malheur!

Tout en les remerciant de leur bon vouloir à mon égard, je leur dis franchement que je ne voyais pas cet événement tout à fait comme eux; que j'étais bien persuadé que Dieu avait conduit tout cela pour sa gloire et pour mon salut. Je ne me trompais pas.

Au commencement de novembre 1834, une indisposition me fit garder la chambre pendant quelques jours, à la fin desquels M. Glackmayer, surintendant de l'hôpital, vint me dire que la flotte d'autonne avait laissé un grand nombre de malades qui réclamaient jour et nuit le secours de mon ministère. Il ajouta, mais en confidence, que beaucoup

anatomie; consécration.

petits comme les  
onde. Notre prin-  
es jours de notre  
euves et de souf-  
olonté de Dieu et

r l'homme dans  
, qu'à cette con-  
'oserais dire pas  
ière qui n'ait été  
. Mais c'est dans  
premier chapelain  
out compris que  
ments de notre  
pour notre plus

furent félicités  
ue le venait  
dirent combien

n vouloir à mon  
je ne voyais pas  
eux; que j'étais  
t tout cela pour  
ne trompais pas  
1834, une indis-  
pendant quel-  
ckmayer, surin-  
e la flotte d'au-  
de malades qui  
de mon minis-  
que beaucoup

de ces malades étaient des picotés, et que le choléra-morbus faisait encore d'affreux ravages parmi les pauvres matelots.

Cette triste nouvelle fut pour moi comme un ordre du ciel de laisser ma chambre, d'oublier mon mal, et d'aller au secours de mes braves marins, malgré la défense de mon médecin.

Le docteur Douglas m'attendait à l'hôpital, pour me dire la gravité de ma position, en me confirmant ce que M. Glackmayer m'avait déjà annoncé, que picote et le choléra sévissaient avec la plus terrible rigueur : que plusieurs étaient déjà morts, et que beaucoup d'autres étaient à la dernière extrémité.

Ce docteur Douglas, qui était un des fondateurs de l'Hôpital de Marine, avait la réputation bien méritée d'être un des plus habiles chirurgiens du pays. Quoique protestant, il m'avait honoré de son amitié depuis le premier jour qu'il m'avait connu ; et je puis dire qu'il avait aussi gagné mon estime et ma confiance au plus haut degré. Le Canada a possédé peu d'hommes au cœur plus noble et plus droit que le docteur Douglas.

Je le remerciai des renseignements qu'il m'avait donnés ; et je priai M. Glackmayer, dans la chambre duquel nous nous trouvions, de vouloir bien me donner un verre de brandy, que je bus à l'instant.

— Que faites-vous là ! me dit le docteur Douglas.

— Vous le voyez, lui répondis-je, je bois un verre de bon brandy.

— Permettez-moi de vous demander, reprit le docteur, pourquoi vous le buvez ?

— C'est comme préservatif contre les miasmes que je vais respirer dans les salles de l'hôpital, répliquai-je. Il me faut passer la journée à entendre les confes-

sions des picotés et des cholériques, me tenir l'oreille près de leur bouche, humer l'air pestilentiel de leurs lits de mort. Est-ce que la prudence ne me fait pas un devoir de prendre quelques précautions dans de pareilles circonstances?

— Est-il possible, continua le docteur, qu'un homme pour qui j'ai tant d'estime, ignore à ce point les effets délétères de l'alcool sur le corps humain? Ce que vous venez de boire n'est autre chose qu'un affreux poison. Loin d'être plus à l'abri du danger depuis que vous l'avez bu, vous courez mille fois plus de risques qu'auparavant d'être atteint par la contagion.

— C'est ainsi que vous, pauvres protestants, lui répondis-je en riant, vous n'êtes tous que des fanatiques à l'égard de ces excellents breuvages. Mais vous ne me persuaderez jamais de partager vos idées exagérées sur ce sujet. Serait-ce donc pour l'usage des chiens que Dieu aurait créé le vin et le brandy? Non! ces excellentes choses sont faites pour l'homme sage qui sait s'en servir avec modération.

— Mon cher Père Chiniquy, poursuivit le docteur, vous badinez; je suis parfaitement sérieux lorsque je vous dis que, sous le nom de brandy, vous avez bu un poison qui vous expose plus que jamais à succomber aux atteintes de l'épidémie qui fait ici tant de victimes depuis quelques jours.

— Si l'on s'empoisonnait à boire de bon vin et d'excellent brandy, lui répondis-je, il y a longtemps que vous seriez le seul médecin dans Québec, et que tous les autres y seraient morts et enterrés; car je ne connais que vous, parmi tous les docteurs de la ville, qui ne fassiez pas usage de ces bonnes choses. Mais, quoique j'aie bien du plaisir à causer avec vous, mes matelots sont là qui m'attendent et m'ap-

pelle  
aller

—  
docte  
matin  
subit  
vous  
que  
bran

—  
y a  
dema  
peut  
plus

Je  
couri  
reste  
moins  
génér  
ments

Le  
dissec  
l'auto  
puiss  
les ra  
corps

—  
tué p  
avant  
de l'a

Per  
vre a  
reur  
nos y  
lèvres

pellent : veuillez m'excuser si je vous quitte pour aller à eux.

— Laissez-moi vous dire encore un mot, répliqua le docteur, et j'aurai fini. Nous devons faire, demain matin, l'autopsie d'un marin qui vient de mourir subitement. Auriez-vous quelque objection que je vous fisse voir, dans le corps de cet homme, le mal que vous vous êtes fait à vous-même en buvant ce brandy?

— Je n'ai aucune objection à cela, lui dis-je : il y a longtemps que je veux étudier l'anatomie ; demain donc je prendrai ma première leçon. Elle ne peut m'être donnée par un maître plus aimable et plus savant que vous.

Je pressai la main du docteur et le quittai pour courir à mes chers malades, qui m'occupèrent le reste de la journée et une partie de la nuit ; car pas moins de cinquante voulurent faire des confessions générales ; et il me fallut donner les derniers sacrements à vingt-cinq qui étaient à l'agonie.

Le lendemain matin, je me trouvai à la salle de dissection, auprès du cadavre dont on devait faire l'autopsie. Le docteur Douglas me fit présent d'un puissant microscope pour m'aider à mieux étudier les ravages de l'alcool dans toutes les parties du corps humain.

— Je ne doute pas, dit-il, que cet homme n'ait été tué par un verre de rhum qu'il a bu une heure avant sa mort : cette boisson a amené la rupture de l'aorte (la grosse veine qui porte le sang au cœur).

Pendant qu'il parlait, le scalpel avait fait son œuvre avec tant de rapidité et de précision, que l'horreur du spectacle de cette artère brisée était devant nos yeux, comme la dernière parole tombait des lèvres du chirurgien.

— Regardez avec attention, me dit alors le docteur, et voyez avec votre microscope les milliers de petites taches rouges et livides dont cette artère est couverte : ce sont autant de trouées faites par l'alcool.

Vous savez comment les rats-musqués percent les digues élevées le long du Mississippi pour contenir ce fleuve dans son lit. Les innombrables trous qu'ils font permettent à l'eau de s'échapper, d'abord en petite quantité; mais bientôt ces trouées, si petites dans l'origine, s'agrandissent par l'effet des eaux, qui y creusent de larges passages, et brisent ensuite la digue entière : c'est alors que le fleuve, libre de toutes ses barrières, porte la désolation et la mort sur les malheureuses campagnes qu'il avait mission de fertiliser et d'enrichir. Ainsi, ces veines et ces artères, placées dans tout le corps humain pour garder le sang dans les limites que la main de Dieu lui a tracées, afin de conserver la vie, étant percées dans des milliers d'endroits par l'alcool, le sang s'échappe par ces petites ouvertures, et porte la destruction et la mort dans tous les organes qu'il avait mission de fortifier et de nourrir. Ce n'est pas seulement cette grosse artère que l'alcool brûle, perce, déchire et détruit : il fait le même travail de mort dans toutes les veines, dans les poumons et dans tous les organes du corps humain. Regardez les poumons de ce malheureux; et comptez, si vous le pouvez, les milliers ou plutôt les millions de petites taches rougeâtres, jaunes, livides, dont ils sont couverts : ce sont autant de petits ulcères causés par l'alcool, qui, ayant percé, déchiré les veines, ont laissé échapper des gouttes de sang, qui se sont corrompues, et ont presque entièrement détruit ces merveilleux organes. Si cet homme n'était pas mort

hier  
rhum  
tion

L'  
exist  
que  
aller  
porte  
s'uni  
che.  
que  
mang  
depu  
nos p  
séjou  
estom  
naux  
face  
le pai  
ou m  
la cer  
dans  
donne  
natura  
peuve  
ral. M  
que n  
whisk  
foule  
quanti  
son, q  
donne  
pulser  
les mi  
face e  
lui pe

dit alors le doc-  
de les milliers de  
t cette artère est  
es faites par l'al-

qués percent les  
pi pour contenir  
ables trous qu'ils  
pper, d'abord en  
rouées, si petites  
fret des eaux, qui  
risent ensuite la  
fleuve, libre de  
ation et la mort  
il avait mission  
ces veines et  
e corps humain  
s que la main de  
er la vie, étant  
par l'alcool, le  
ertures, et porte  
les organes qu'il  
rir. Ce n'est pas  
l'alcool brûle,  
même travail de  
les poumons et  
main. Regardez  
omptez, si vous  
illions de petites  
nt ils sont cou-  
ères causés par  
les veines, ont  
qui se sont cor-  
ent détruit ces  
n'était pas mort

hier subitement par la rupture de l'aorte, que le  
rhum a détruite, il serait bientôt mort d'une conges-  
tion du sang aux poumons, causée par la boisson.

L'alcool est un des plus dangereux poisons qui  
existent : à lui seul, il fait mourir plus de personnes  
que tous les autres poisons réunis. L'alcool ne peut  
aller dans aucune partie du corps humain sans y  
porter le trouble, la maladie et la mort. Il ne peut  
s'unir ni s'assimiler à aucun des organes qu'il tou-  
che. Dieu veut, dans sa sagesse infinie, que l'eau  
que nous buvons et la nourriture saine que nous  
mangeons, se transforment en organes et en tissus,  
depuis les cheveux de notre tête jusqu'à la plante de  
nos pieds. Cette eau et cette nourriture, après avoir  
séjourné un temps plus ou moins long dans notre  
estomac, sont portées par les milliers de petits ca-  
naux dont vous voyez ici l'origine, jusqu'à la sur-  
face de toutes les parties du corps. Lorsque l'eau,  
le pain, ou les autres aliments que nous avons bus  
ou mangés, arrivent par ces canaux aux poumons, à  
la cervelle, dans les nerfs et les muscles, et même  
dans les os, ils y sont bien reçus. Partout on leur  
donne, si je puis ainsi m'exprimer, des lettres de  
naturalisation : ils y ont droit de bourgeoisie, ils  
peuvent y rester en paix et y travailler au bien géné-  
ral. Mais il n'en est pas ainsi de l'alcool : sous quel-  
que nom qu'on le boive, qu'il s'appelle vin, bière,  
whisky, rhum, brandy, il reste alcool, et cause une  
foule de maux plus ou moins graves, suivant la  
quantité bue. L'estomac sait que l'alcool est un poi-  
son, que c'est un serpent qui pique, une vipère qui  
donne la mort. Il fait un suprême effort pour l'ex-  
pulser ignominieusement, soit par la bouche, soit par  
les millions de petits tubes qui le conduisent à la sur-  
face et le jettent dehors, comme un malfaiteur, sans  
lui permettre de séjourner nulle part.

Car, remarquez bien que l'alcool en traversant le corps par ces petits canaux, depuis l'estomac jusqu'à la surface, ne trouve pas un organe, pas un tissu, qui lui permette de mettre pied à terre et d'y demeurer en citoyen ou en ami. Regardez avec votre microscope, et voyez comment, partout où l'alcool a voulu se reposer, il y a eu une lutte acharnée, un combat à outrance, pour le déloger : une sanglante bataille a été livrée pour le repousser. Oui, partout où ce roi de la mort a mis le pied, on voit les traces de la douleur et de la corruption ; on voit des ruines et du sang comme marques de sa présence.

Par un merveilleux effet des lois de la nature, ou plutôt de Dieu même, la veine ou l'artère où passe l'alcool, se contracte et se resserre, comme pour empêcher son implacable ennemi de passer, ou pour l'étouffer sur sa route. Cette artère et cette veine ont évidemment aussi entendu la voix de Dieu qui leur dit : « Le vin est un moqueur ; il pique comme un serpent, il tue comme une vipère ». L'alcool ne touchera pas un muscle, pas un nerf, sans que ce muscle et ce nerf frémissent comme à l'approche de leur plus cruel ennemi : ils perdent leur force et leur vie à son contact.

Ce n'est pas dans les étroites limites d'un chapitre que je pourrais redire toutes les admirables choses que j'entendis tomber ce jour-là des lèvres de mon savant ami, ni les effroyables ravages que l'usage des boissons fortes avaient faits dans le corps de cet homme, qui n'était pourtant pas un ivrogne. Qu'il me suffise de dire que je fus saisi d'horreur à la pensée de l'acte de folie que j'avais fait en buvant du brandy pour conserver ma santé.

Ce que j'appris ce jour-là me laissa entrevoir les merveilles d'un monde nouveau dont je n'avais jusque-là pas même soupçonné l'existence.

Mais, chose étrange! quoique je fusse saisi d'épouvante à la vue du mal que la boisson forte avait fait même aux buveurs modérés, je n'avais pas assez de logique, de courage et de religion pour en faire le sacrifice, et promettre de n'en plus jamais boire. J'étais encore trop timide et trop lâche pour braver le ridicule qui s'attache à quiconque s'oppose à des usages sanctionnés par les vieilles habitudes et les liens de la société. Mais je pris la résolution d'étudier à fond le mal que fait la boisson à ceux qui en usent. Et le meilleur moyen d'arriver à mon but me parut être de continuer à faire un cours aussi complet que possible d'anatomie, sous la direction de mon savant ami le docteur Douglas.

L'homme qui n'a jamais étudié l'anatomie, comme celui qui n'a jamais étudié l'astronomie, ne sait rien de la sagesse et de la puissance infinies de Dieu. Aucun livre, excepté la Bible, n'est capable de donner une idée de la sagesse, de la puissance et de l'amour de Dieu, comme l'étude du corps humain. Le corps de l'homme est un livre que Dieu a écrit de sa propre main pour nous parler de sa puissance et de sa sagesse comme aucun homme n'en pourra jamais parler.

Comment trouver des paroles pour exprimer l'étonnement et l'admiration qu'on éprouve en face des faits suivants, que l'étude de l'anatomie nous révèle :

1° Le cœur, qui n'a que six pouces de long et quatre de diamètre, bat soixante-dix fois par minute, 4,200 par heure, 100,800 par jour, 36,792,000 par année. Chaque fois que le cœur bat, il lance douze onces et demie de sang hors de lui-même : ce qui fait que 175 onces de sang par minute, 656 livres par heure, sept tonneaux et trois quarts par jour passent par le cœur! Le sang de tout le corps met seulement trois minutes à passer par le cœur!

2<sup>o</sup> Le poids du sang d'un homme ordinaire est de trente à quarante livres. Ce sang parcourt tout le corps en 101 secondes : une minute et cinquante-et-une secondes! Dans l'espace de vingt-quatre heures, 11,000 pintes de sang passent par les poumons!

3<sup>o</sup> La peau est composée de trois parties, placées l'une sur l'autre, dont l'épaisseur varie d'un quart à un huitième de ligne. Chaque quart de pouce carré contient 3,500 pores, par où la sueur s'écoule. Chacun de ces pores ressemble à un petit tuyau d'un quart de pouce de long, qui, mis bout à bout, formerait un conduit de 201,166 pieds de long, équivalant à un fossé de drainage d'environ quarante milles, ou près de treize lieues!

4<sup>o</sup> Il y a 246 os dans le corps humain : dont 63 sont dans la tête et la face, 24 dans les côtes, 16 dans les poignets. 14 dans les jointures, et 108 dans les pieds et les mains.

Après que j'eus étudié avec soin toutes ces merveilles, ignorées de la plupart des hommes, je restai muet d'admiration : je ne pouvais exprimer ce que je ressentais. J'essayai cependant à plusieurs reprises d'en causer avec les prêtres qui m'entouraient; mais je m'aperçus bientôt qu'ils pensaient que je leur parlais de ces choses par vanité et pour montrer quelque supériorité sur eux. Je vis même que plusieurs d'entre eux me tournaient en ridicule, ne me comprenaient pas, et s'imaginaient que j'exagérais. Je pris donc le parti de me taire devant les hommes. Mais combien je me sentais heureux lorsque, seul en la présence de Dieu, repassant ces merveilles dans ma pensée, je pouvais lui dire avec le saint prophète : « Vous êtes grand! Seigneur. Les œuvres de vos mains sont au-dessus de celles des hommes! Mais les œuvres de votre miséricorde et de votre amour sont au-dessus de toutes vos œuvres! »

Pendant les quatre ans de mon vicariat à la cure de St-Roch de Québec, j'ai assisté à l'autopsie de près de deux cents cadavres, soit à l'Hôpital de Marine, soit dans les autres parties de la ville, où le coroner et les autres chirurgiens de Québec avaient presque toujours la bonté de m'inviter. C'est ainsi que Dieu m'a donné une occasion de m'instruire dans cette branche si utile des connaissances humaines, comme peu de prêtres ou peu de ministres en ont jamais eu, sur ce continent ou ailleurs.

C'est ma ferme conviction que les prédicateurs de la tempérance devraient, avant tout, faire un cours complet d'anatomie, et étudier dans le corps non seulement des ivrognes mais des buveurs modérés, les ravages que la boisson fait dans leurs organes. Tant que ceux qui ont mission de répandre les principes des sociétés de tempérance n'auront pas fait cette étude, il ne comprendront que bien imparfaitement le grand sujet qu'ils traitent. Quoique j'eusse étudié les ouvrages des plus grands écrivains de la France, de l'Angleterre et des États-Unis sur les maux que la boisson fait au corps de l'homme, j'en ai plus appris sur ce sujet dans l'étude du cerveau, des poumons, des artères et des veines, des muscles et des nerfs d'un seul cadavre, que par la lecture de tous les livres écrits sur cette matière.

Le Seigneur s'est évidemment servi de cette science acquise dans l'examen des organes et des tissus du corps humain, pour donner à mes humbles efforts la puissance irrésistible dont j'avais besoin pour persuader à mon pays tout entier d'accepter la réforme que le moindre de ses enfants lui prêchait.

Mais c'est ici le moment de dire comment Dieu m'a forcé, presque malgré moi, à renoncer pour toujours à l'usage des boissons enivrantes.

Il y avait parmi mes pénitentes une jeune dame qui appartenait à la classe la plus élevée de Québec. Elle avait une petite fille, âgée d'environ un an, d'une beauté singulière. Je ne crois pas qu'ici bas il soit possible de rien voir de plus charmant que cette enfant. Aussi sa mère en était-elle passionnée : elle ne pouvait s'en séparer, pas même pour aller à l'église ; à tout instant elle la pressait sur son cœur, la couvrait de baisers. Malheureusement, cette jeune dame, comme beaucoup d'autres, même dans les plus hauts rangs de nos sociétés modernes, avait appris dans la maison de son père à aimer le vin ; et sa mère avait été, par son exemple, sa première maîtresse dans l'art de boire « modérément ».

Après avoir, pendant quelque temps, bu modérément, elle s'habitua, comme cela n'arrive que trop souvent, par des degrés presque imperceptibles, à dépasser les bornes de la modération et des convenances. Puis vinrent des ordonnances médicales qui lui firent comme une loi de boire des spiritueux plusieurs fois dans la journée, sous prétexte de soutenir ses forces et de conserver sa santé. Enfin, des penchants presque irrésistibles la firent bientôt descendre à des habitudes d'intempérance qui la faisaient rougir, et qu'elle était la première à déplorer, lorsqu'elle revenait à elle-même.

J'étais le seul au monde, avec son époux, qui fusse initié à ce triste secret. Ce jeune homme était mon ami intime ; et souvent, le visage baigné de larmes, il était venu me conjurer de lui aider dans les efforts qu'il faisait pour persuader à sa compagne de renoncer entièrement à l'usage du vin. Je mis tout en œuvre pour lui faire voir l'abîme qu'elle creusait elle-même tous les jours sous ses pas. Jamais je ne lui en parlais, soit que je fusse seul

avec elle, soit devant son époux, qu'elle ne fondit en larmes et ne promit de suivre mes conseils. Mais, hélas! les funestes ordonnances du médecin étaient toujours là, comme une barrière infranchissable à toute réforme. Ces quelques verres de vin étaient comme de l'huile répandue sur des tisons brûlants qui cause un incendie que rien ne peut éteindre.

Un après-midi, que jamais je n'oublierai, un messager hors d'haleine vint me dire : « M. A... vous conjure de venir à l'instant chez lui... Un affreux malheur vient de lui arriver... son enfant a été tué... et sa femme en est tellement affectée qu'elle veut s'ôter la vie...! »

Je m'élançai, et je fus bientôt en face du plus épouvantable spectacle qui se soit jamais vu.

La jeune mère s'arrachait les cheveux, déchirait ses vêtements et se labourait la figure avec ses ongles, en remplissant la maison de ses cris :

— Pour l'amour de Dieu! donnez-moi donc un couteau pour que je me coupe la gorge!... J'ai tué mon enfant!... Mon enfant! ma chère petite fille est morte!... Ma Lucie! ma Lucie! c'est ta mère, ta cruelle mère, qui t'a ôté la vie!... Mes mains sont teintes du sang de mon enfant!... Oh! pourquoi veut-on m'empêcher de mourir...!

Le jeune époux et deux autres messieurs, un docteur et le coroner, employaient tout ce qu'ils avaient de force pour tenir les mains de cette mère désespérée, et l'empêcher de s'élançer sur la muraille, où elle voulait se briser le crâne.

Complètement ivre, elle était tombée, son enfant dans les bras, avec tant de force sur le poêle, qu'il avait été renversé : les tisons enflammés, répandus sur le plancher, avaient failli mettre le feu à la mai-

son. Un des angles aigus du poêle s'était enfoncé dans la tempe droite de l'enfant, avait brisé le crâne et déchiré la cervelle. Tout cela avait été l'œuvre d'un moment. Mais ce moment était toute une éternité pour la malheureuse mère et son enfant. A peine était-elle relevée, qu'elle se sentit comme foudroyée en voyant d'un coup d'œil toute l'étendue de son malheur. Comme il arrive presque toujours en de pareilles circonstances, son ivresse s'était entièrement dissipée. En voyant son enfant mort, son premier mouvement avait été de courir au buffet pour saisir un grand couteau de table bien effilé pour s'en couper la gorge. Heureusement que son mari était entré à l'instant, s'était élancé sur elle et lui avait ôté cette arme meurtrière, après une terrible lutte.

Après plus d'une heure d'efforts inutiles pour calmer la mère et rendre quelque service au père infortuné, je pensai à m'en retourner. Mais ce fut impossible.

— Au nom de Dieu ! me dit le malheureux époux, restez avec nous pendant l'affreuse nuit qui nous attend. Mes malheurs sont assez grands sans qu'on nous déshonore à jamais par une publicité qu'il nous faut éviter à tout prix : vous êtes le seul homme au monde, avec ces messieurs, sur qui je puisse compter pour m'aider dans cette heure de désastres, et pour garder le secret de ma honte. Ne me refusez pas cette faveur.

Je restai avec l'espoir d'être de quelque secours, surtout à la pauvre mère. Mais tous mes efforts auprès d'elle furent inutiles : elle demeura absolument sourde à tout ce que je pus lui dire ; elle répondait à mes paroles par des sanglots, des cris déchirants ; à chaque instant, elle répétait :

— Mon enfant! ma Lucie! Au moment même où tes lèvres me couvraient de baisers, je t'ai donné la mort...! Pendant que tu pressais sur ton cœur ta mère, ce monstre indigne d'être jamais appelé mère était ivre...! et c'est elle qui t'a donné le coup de mort!... Oh! ma Lucie!... Mes mains cruelles sont rougies de ton sang!.. Mon mari! je t'en prie, au nom du ciel! ôte-moi la vie!... Cher Père Chini-guy! je vous en conjure, par la charité que vous avez toujours eue pour moi, aidez-moi à mettre fin à mes douleurs... à mes remords... à ma vie criminelle!... Donnez-moi un couteau, que je me perce le sein... que mon sang se mêle à celui de mon enfant... que je sois ensevelie avec elle dans le même tombeau!...

En vain j'essayai de lui parler des miséricordes de Dieu pour les plus grands pécheurs : ses oreilles semblaient entendre des voix terribles qui empêchaient mes paroles d'aller jusqu'à elle.

Dans la nuit elle eut une crise plus épouvantable que toutes les autres. Sa douleur devenait de la fureur. Quoique nous fussions quatre hommes pour la tenir, elle était plus forte que nous tous : elle se débattait dans nos bras avec une force de géant; elle finit par nous échapper, et s'élança dans la chambre où était le cadavre sanglant de son enfant, qu'elle saisit et étreignit sur sa poitrine, comme si elle eût voulu le broyer. Puis, ayant arraché le linge blanc qui cachait l'effroyable plaie, elle y appliqua ses lèvres.

Cette infortunée, les cheveux épars, la robe en lambeaux, le visage couvert de sang, les yeux rougis par les pleurs, pressant le petit cadavre sur son sein découvert, formait un spectacle d'horreur comme le monde n'en a jamais vu!

Enfin elle se tourna vers moi et me dit d'une voix solennelle :

— Père Chiniquy, pourquoi n'ai-je pas suivi les charitables conseils que vous m'avez si souvent donnés? Combien de fois vous m'avez répété les paroles tombées du ciel : « Le vin est trompeur : c'est un serpent qui pique, c'est un scorpion qui donne la mort! » Exaucez en ce moment, je vous en conjure, la prière que la plus malheureuse des mères vous adresse. Allez d'un bout du Canada jusqu'à l'autre! Dites à tous les pères de famille de ne jamais mettre une goutte de ces boissons maudites sous les yeux de leurs enfants! Allez dire à toutes les mères de famille de n'en jamais mettre sur leurs lèvres une goutte seule! Allez dire à tous les Canadiens de n'y jamais toucher et de n'en jamais avoir dans leurs maisons! Dites à tout le Canada, dites à tout l'univers, comment sur le cadavre de mon enfant j'ai à jamais maudit la boisson qui lui a ôté la vie et qui m'a perdue!

Après m'avoir adressé ces paroles émouvantes, elle s'arrêta quelques minutes comme pour se reposer; puis, fixant de nouveau ses yeux sur moi, elle reprit :

— Au nom du ciel! je vous en conjure! dites-moi si mon enfant peut me pardonner sa mort!... Peut-elle prier Dieu d'avoir pitié de sa malheureuse mère?... Peut-elle obtenir que la sainte Vierge demande grâce pour moi?...

Mais avant que j'eusse le temps de lui répondre, elle nous foudroya tous en criant :

— Je suis perdue! J'ai tué mon enfant pendant que j'étais ivre!...

A peine cet effroyable cri était-il sorti de son cœur qu'elle tombait morte sur le plancher! Des

flots  
daient  
sa poi

Co  
que l'  
la mè  
mon r  
cadavr

Mai  
son d  
tombe  
surtou

Au  
je n'é  
jours  
chamb  
sur les  
corde

Ava  
animé  
plus é  
adresse

cours  
qui tre  
une po  
des or  
bat à

Au  
si mé  
assoup

rien —  
et si c  
et tena  
Ma mè  
avec un

flots de sang lui sortaient par la bouche et inondaient son enfant qu'elle tenait encore pressée sur sa poitrine.

Ce terrible drame resta caché : le coroner rapporta que l'enfant ayant été tué par un accident imprévu, la mère en était morte de chagrin. Deux jours après, mon ministère m'obligeait à porter en terre les deux cadavres, enfermés dans le même cercueil!

Mais ce que j'avais vu et entendu dans cette maison désolée ne pouvait être enseveli au fond d'un tombeau. J'avais besoin de solitude, de silence et surtout de prière après cette horrible tempête!

Au retour du cimetière, il me fut aisé de dire que je n'étais pas bien, que j'avais besoin de quelques jours de repos. Je m'enfermai donc dans ma petite chambre pour être seul avec mon Dieu, et réfléchir sur les grandes leçons que sa justice et sa miséricorde venaient de me donner.

Avant ce malheureux penchant, cette femme était animée des sentiments d'honneur et de piété les plus élevés. Les dernières paroles qu'elle m'avait adressées n'étaient pas pour moi comme ces discours si communs que nous adressent les pécheurs qui tremblent à l'approche de la mort : elles avaient une portée et une solennité qui en faisaient presque des oracles du ciel, et je me sentais appelé à un combat à mort contre l'alcoolisme.

Au milieu des ténèbres et du silence de cette nuit si mémorable pour moi — étais-je éveillé, ou assoupi dans les illusions d'un songe? je n'en sais rien — je vis tout à coup la figure si calme, si belle et si chère de ma mère! Elle était tout près de moi, et tenait par la main la malheureuse jeune femme!... Ma mère, oui, ma bien-aimée mère, me dit alors avec une force de sentiment, d'autorité et d'amour

qui gravait chaque parole dans mon âme comme avec des lettres de feu, de larmes et de sang : « Va par tout le Canada dire à tous les pères de famille de ne jamais mettre une goutte de boisson enivrante sous les yeux de leurs enfants. Dis à toutes les mères de ne jamais boire une goutte de ces détestables boissons. Dis à tout le peuple du Canada de ne jamais toucher ni regarder la coupe empoisonnée des boissons enivrantes. Et toi, l'enfant si cher à mon cœur, abandonne aussi pour toujours l'usage de ces boissons, qui sont maudites au ciel, sur la terre et en enfer ».

Quand cette voix, si puissante et si douce tout à la fois, eut cessé de se faire entendre, et que les yeux de mon âme eurent cessé de voir cet étrange et merveilleux spectacle, je me sentis singulièrement inquiet et troublé. Je me dis à moi-même :

— Serait-il possible que les terribles choses que j'ai vues et entendues depuis quelques jours troublent ma raison et me conduisissent à l'asile des fous ?

J'avais passé les trois dernières nuits sans sommeil, et je n'avais presque rien pu manger depuis quarante-huit heures. Je craignais que la faiblesse de mon corps n'eût brisé l'équilibre de ma raison, pour me reléguer à jamais parmi les aliénés.

Je me jetai à genoux pour pleurer et prier ; et bientôt je me sentis plus calme et plus fort. Élevant alors de nouveau ma pensée vers Dieu, je lui dis dans toute la simplicité de mon cœur :

— O mon Dieu ! faites-moi connaître votre sainte volonté ; et donnez-moi la grâce de l'accomplir ! Voulez-vous que je redise à mon pays les épouvantables maux que la boisson fait au corps comme à l'âme de ses enfants ; ou bien voulez-vous que la

connai  
reste

Plus  
âme :

« Va

L'an

qui n'

le ciel

— I

mon p

une g

mon p

Canada

Il y

messe.

XXVIII.

Une

est qu

J'avais

avec é

procur

Québe

mis à

incroy

licisme

grande

royaun

Mon

comme

de Qué

de me

laisais

montre

connaissance [que vous m'avez donnée de ces choses reste à jamais ensevelie avec moi dans le tombeau?

Plus vite que l'éclair, la réponse parvint à mon âme :

« Va publier partout ce que tu as appris ».

L'âme inondée de joie et le cœur ceint d'une force qui n'était pas la mienne, j'élevai mes mains vers le ciel et je m'écriai tout haut :

— Pour votre amour, ô Jésus, et pour l'amour de mon pays, je promets de ne plus jamais prendre une goutte de boisson enivrante. Je ferai tout en mon pouvoir pour que les prêtres et le peuple du Canada fassent le même sacrifice!

Il y a quarante-quatre ans que j'ai fait cette promesse, et avec la grâce de Dieu j'y ai été fidèle.

### XXVIII. Conversion de protestants à l'Église catholique.

Une des principales croyances de l'Église de Rome est que hors de son sein il n'y a point de salut. J'avais accepté ce dogme impie et je me consacrai avec énergie à la conversion des protestants. Je me procurai à grands frais tout ce que les libraires de Québec avaient de livres de controverse, et je me mis à étudier les Écritures saintes avec une ardeur incroyable. La conversion d'un protestant au catholicisme me paraissait une œuvre mille fois plus grande et plus glorieuse que la conquête d'un royaume.

Mon office de chapelain à l'Hôpital de Marine, comme mes rapports journaliers avec les habitants de Québec, me donnaient de nombreuses occasions de me rencontrer avec les protestants; et je n'en laissais jamais échapper une sans chercher à leur montrer ce que je croyais être les erreurs de leur

religion. Mais, à mon grand chagrin, je m'aperçus qu'à de rares exceptions près, ils évitaient de parler de ce sujet.

C'est alors que j'entendis dire que M. l'abbé Parent, supérieur du Séminaire de Québec, avait persuadé à plusieurs centaines de protestants de se faire catholiques. Je me rendis aussitôt chez lui et le pria respectueusement de me dire ce qui en était. Pour toute réponse, il alla me chercher la longue liste des convertis, et me la présenta en souriant avec fierté. Comment exprimer ma surprise et mon admiration lorsque j'eus compté deux cent cinquante noms, parmi lesquels figuraient ceux de plusieurs des plus respectables familles anglaises et écossaises de Québec? M. Parent me parut alors le prêtre le plus béni du Canada. Dans les cercles élevés de la société on ne le nommait jamais autrement que « M. le Supérieur du Séminaire de Québec », mais le commun du peuple ne le connaissait que sous le nom de « Père Cocassier », à cause de son goût pour les combats de coqs. Cette passion bien connue ne lui avait rien fait perdre de l'estime publique, vu que dans ce temps-là, c'était la récréation favorite de la plupart des prêtres du Canada. Je suis cependant heureux de pouvoir dire que, depuis les terribles années où le choléra-morbus a ravagé le pays, cet amusement cruel et dégradant a complètement disparu parmi les prêtres canadiens : aujourd'hui, c'est avec les cartes qu'ils passent leurs longues heures de loisir.

Après que j'eus lu et admiré la longue liste des conversions de M. Parent, je lui dis :

— Comment pouvez-vous engager les protestants à causer religion avec vous? J'ai essayé mille fois de le faire, mais, à part quelques rares exceptions, cela a été sans succès. Il faut que vous ayez quel-

que a  
de m  
cher

—  
moye  
fiers  
hérési  
dant,  
des p  
discré  
que v  
n'en j

Je l  
— I  
Irland  
jusqu'  
naient  
prêtre  
françai  
des no  
leurs  
hérétiq  
C'est a  
n'ont p  
ne von  
leurs n  
quer le  
nion d  
propres  
leurs n  
longten  
aient  
nos bon  
Éclairé  
batterie

que secret pour réussir si bien. Ayez donc la bonté de me le confier afin que je puisse, moi aussi, arracher à l'enfer quelques-unes de ces âmes précieuses.

— Il est vrai, répondit M. Parent, que c'est au moyen d'un secret que je parviens à dompter ces fiers Bretons, et à apprivoiser l'esprit hautain de ces hérétiques. Je ne l'ai que rarement révélé, cependant, je connais assez votre zèle pour la conversion des protestants, et j'ai assez de confiance dans votre discrétion, pour que je vous accorde volontiers la faveur que vous me demandez, si vous me promettez de n'en jamais causer à personne pendant ma vie.

Je le lui promis, et il continua :

— Presque tous les protestants de Québec ont des Irlandaises catholiques-romaines pour servantes ; et jusqu'à ces dernières années, c'est à moi qu'elles venaient se confesser, car j'étais à peu près le seul prêtre canadien qui parlât aussi bien l'anglais que le français. Je ne manquais jamais de leur demander des nouvelles de la piété de leurs maîtres, et par leurs réponses, j'en savais aussi long sur tous ces hérétiques que si j'eusse vécu dans leurs maisons. C'est alors que j'ai appris que beaucoup d'entr'eux n'ont pas plus de religion que nos chiens. Beaucoup ne vont à l'église, le dimanche, que pour rire de leurs ministres, dont ils passent la semaine à critiquer les sermons. Ils ont souvent une meilleure opinion de nos maisons d'éducation que des leurs propres, et préfèrent nos couvents et nos collèges à leurs meilleures écoles. Je savais, d'ailleurs, depuis longtemps que bon nombre de riches protestants aiment mieux confier l'éducation de leurs filles à nos bonnes religieuses qu'à leurs propres institutrices. Éclairé par toutes ces révélations, je préparais mes batteries contre le protestantisme, comme un général

qui connaît son terrain et qui est sûre de la victoire. Le succès que j'ai eu vous montre que mes plans étaient bons.

La première chose que je faisais était d'aller trouver un protestant que je connaissais sans attache à sa religion. Je lui portais quelques louis en lui disant qu'ils lui appartenaient. Il regardait d'abord cet argent avec surprise; puis, me toisant de la tête aux pieds, il m'examinait comme si je fusse tombé des nues. Alors la conversation suivante s'engageait presque infailliblement :

— Êtes-vous bien certain que cet argent m'appartient ?

— Oui, monsieur, lui répondais-je, cet argent vous appartient.

— Mais, seriez-vous assez bon pour me dire comment vous savez cela ? C'est la première fois que j'ai l'honneur de vous parler, et nous avons été étrangers l'un à l'autre jusqu'à ce moment.

— La seule chose que je puisse vous dire, monsieur, c'est que la personne qui m'a remis cet argent m'a assuré qu'il vous appartenait; et elle m'a donné votre nom et votre adresse si correctement, qu'il ne peut y avoir d'erreur dans ce que je vous dis.

— Ne m'est-il pas permis de savoir le nom de la personne qui vous a chargé de me remettre cette somme ?

— Non, monsieur, car le secret de la confession est inviolable. Nous ne pouvons, en aucune manière, nous servir de ce que nous savons par la confession, sauf lorsque le pénitent lui-même nous y autorise.

— Que cette confession auriculaire est une admirable institution ! s'écriait mon interlocuteur.

— Oui, monsieur, lui répliquais-je, cela est vrai, car c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a établie. Mais

ayez la  
de cau  
devoirs

— J  
causer  
Ne me  
voir ?

femme,  
votre c

— J'

je. Je

un cito  
prit et

sera un  
respect

Deux

cevoir :

elles ve

M. et M

moi; q

ministre

confessi

les réfor

A pré

commen

bénédict

tous les

la confe

religion

les porte

cevoir, c

j'allais y

Je ren

avait bie

trouvais

ayez la bonté de m'excuser, je ne puis avoir l'honneur de causer plus longtemps avec vous aujourd'hui: les devoirs de mon ministère m'appellent ailleurs.

— Je suis affligé de ce que nous ne puissions causer plus longtemps ensemble, me disait-il alors. Ne me feriez-vous pas l'honneur de revenir me voir? Je serais heureux de vous présenter à ma femme, et elle se trouverait très honorée de faire votre connaissance!

— J'accepte avec plaisir votre invitation, répondais-je. Je serai trop heureux de lier connaissance avec un citoyen de Québec dont les hautes qualités d'esprit et de cœur sont l'honneur de notre cité; et ce sera un grand plaisir pour moi de présenter mes respectueux hommages à Madame.

Deux ou trois jours plus tard, j'étais certain de recevoir à mon confessionnal mes pieuses pénitentes: elles venaient avec joie me dire que depuis ma visite, M. et Mme A. ne pouvaient se lasser de parler de moi; qu'ils m'exaltaient au-dessus de tous leurs ministres; qu'avec leurs amis, ils déclaraient que la confession auriculaire était une chose admirable, que les réformateurs n'auraient jamais dû abolir.

A présent, mon jeune et bien cher ami, vous voyez comment le sacrifice de ces quelques louis, avec la bénédiction de Dieu, détruisait de fond en comble tous les préjugés que ces hérétiques conservent contre la confession en particulier, et contre notre sainte religion en général. Ce peu d'argent m'ouvrait toutes les portes et préparait les esprits et les cœurs à recevoir, comme dans une bonne terre, la semence que j'allais y déposer.

Je remerciai l'abbé des intéressants détails qu'il avait bien voulu me donner. Je lui dis combien je trouvais ses stratagèmes habiles et puissants; mais

je ne pus m'empêcher d'ajouter : Ne craignez-vous pas que tout cela ne soit de la déception et de la fourberie ? Comment pouvons-nous ne pas être coupables de mensonge devant Dieu, lorsque nous faisons accroire à ces protestants que cet argent est le fruit de restitutions faites au moyen de la confession, quand il vient de notre poche ?

— Je n'ai pas la moindre inquiétude à ce sujet, reprit vivement le vieux prêtre. Car, si vous avez fait attention à ce que je vous ai dit, vous aurez remarqué que je n'ai pas une seule fois affirmé *positivement* que cet argent venait de la confession auriculaire. Les protestants l'ont ainsi compris, il est vrai ; mais c'est leur faute : ils n'ont pas donné toute l'attention nécessaire à mes paroles. Il est vrai que j'ai omis plusieurs détails qui auraient amené des conclusions bien différentes si je les eusse donnés. Mais le bienheureux Liguori, à la tête de nos théologiens les plus approuvés, nous dit que nous pouvons nous servir de ces « restrictions mentales », *mentis reservationes*, lorsque c'est pour le bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu.

— Oui, lui répondis-je, je sais que c'est la doctrine de Liguori. Mais, quoique je fasse tout mon possible pour l'accepter, je vous avoue que j'ai peine à réconcilier cet art de mentir avec la sublime simplicité que Jésus-Christ commande à ses disciples, lorsqu'il leur dit : « Que votre parole soit oui, oui, et non, non ! » Vous le dirai-je ? il y a comme la voix d'une secrète protestation qui se fait entendre au fond de mon âme troublée.

Avec une mauvaise humeur qu'il ne sut pas ca-

c. n. M. Parent répondit à l'instant :

— Mon jeune ami, je comprends en ce moment la vanité de ce que M. Perras et M. Bédard me di-

sai  
ral  
ne  
nu  
à  
do  
po  
fai  
N'  
d'a  
avi  
sai  
qu  
seu  
J  
et  
que  
rétr  
L'a  
ma  
de  
cha  
dés  
M  
mod  
m'e  
vail  
resc  
vre.  
le r  
suac  
se f  
Il  
con  
que

salent, il n'y a que quelques jours. Ces deux vénérables prêtres vous estiment sincèrement, mais ils ne cachent pas qu'ils aperçoivent à votre horizon un nuage qui les inquiète. Vous passez trop de temps à lire la Bible, et pas assez à étudier les saintes doctrines et les traditions de l'Église. Vous êtes trop porté à ne suivre que votre raison individuelle et faillible dans l'interprétation de la Parole de Dieu. N'est-ce pas l'écueil sur lequel Luther, Calvin et tant d'autres hérétiques ont fait naufrage? Suivez mon avis : ne cherchez pas à être plus sage que notre sainte Église ; obéissez avec docilité à sa voix lorsqu'elle vous parle par ses théologiens : c'est votre seule planche de salut.

Je sentis que je m'étais encore une fois compromis, et que le seul moyen de n'être pas dénoncé à l'évêque comme hérétique et protestant, était de me rétracter sur le champ. Et je le fis de mon mieux. L'abbé Parent reçut mes excuses d'assez bonne grâce; mais il me fut aisé de voir qu'il regrettait amèrement de m'avoir confié son secret. Je sortis de cette chambre l'âme profondément humiliée et le cœur désolé à la vue de mon imprudence.

Mais quoiqu'il me fût impossible d'approuver le *modus operandi* de l'abbé Parent, je ne pouvais m'empêcher d'admirer le succès avec lequel il travaillait à la conversion des protestants; et je pris la résolution de me vouer plus que jamais à cette œuvre. Cependant, je ne puis aujourd'hui que déplorer le résultat de mon travail, puisque je n'ai pas persuadé à moins de quatre-vingt-treize protestants de se faire catholiques-romains.

Il m'est impossible d'entrer dans le détail de ces conversions ou plutôt perversions. Je dirai cependant que je ne fus pas longtemps sans être convaincu que

9  
C  
1  
C  
C

ma seule chance de réussite était parmi les épiscopaux. Je vis bientôt que Luther, Calvin et Knox avaient creusé un abîme infranchissable entre les presbytériens, les méthodistes, les baptistes et mon Église. Mais j'aperçus, du premier coup d'œil, que l'espace parcouru par l'Église d'Angleterre après sa sortie de Rome, était bien moins grand que le commun du peuple ne le pense.

C'est un fait que l'épiscopalisme n'est qu'une demi-réforme. Je dirai plus : ce n'est sou. bien des rapports qu'une fausse réforme.

Il y a assurément dans l'Église épiscopale un grand nombre de chrétiens admirables par la piété, la foi sincère et les bonnes œuvres. Mais c'est un phénomène inexplicable que de pareils hommes restent là, s'ils sont tant soit peu logiques.

Beaucoup de personnes sont surprises de ce qu'un si grand nombre d'hommes éminents par toutes les qualités de l'esprit et du cœur, en Angleterre et en Amérique, sortent de l'Église épiscopale pour entrer dans l'Église romaine : ce qui me surprend, c'est qu'il y ait si peu d'épiscopaux qui tombent dans l'abîme du romanisme, lorsqu'ils se tiennent depuis si longtemps au bord du précipice.

Entassez un million d'hommes sur les rochers qui bordent et qui surplombent les chutes du Niagara, ou bien forcez ces hommes à passer continuellement d'une rive à l'autre dans de frêles embarcations, et vous verrez s'il n'y en aura pas constamment qui seront entraînés dans le gouffre.

Il y a trois siècles, le peuple anglais, dans un sublime effort, s'élança hors de l'Église catholique. Mais, au lieu de marcher vers les hautes régions où la sublime simplicité et la pure vérité évangélique ont planté leurs bannières chéries, ce noble peuple

a eu le malheur de ne faire que quelques pas : il s'arrêta si près des marais empestés de la moderne Sodome, que l'air qu'il respire engendre constamment dans son sein la contagion et la mort. Je ne citerai qu'un fait. Dans le livre de prières de l'Église épiscopale, on lit les instructions suivantes données aux ministres qui visitent les malades :

« Le malade sera exhorté à faire une confession détaillée de ses péchés, s'il sent sa conscience troublée par quelque faute. Après cette confession, le prêtre lui donnera l'absolution, s'il la demande avec humilité, de cette manière :

« Que notre Seigneur Jésus-Christ, qui a laissé à son Église le pouvoir de pardonner les péchés à tous ceux qui croient et se repentent, te pardonne tous tes péchés, dans sa grande miséricorde. Et, par la puissance qu'il m'a donnée, je te pardonne tous tes péchés, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il ».

Lorsque l'Église d'Angleterre sortit de Rome, elle fit comme Rachel quittant la maison de son père : elle emporta en cachette les idoles qu'elle avait adorées jusque-là. Mais les voilà qui se découvrent partout : dans les confessionnaux qui reparaisent, dans les puériles cérémonies, les images, les crucifix qui amusent le peuple et remplissent les temples. Veuille le Dieu Tout-Puissant regarder dans sa miséricorde cette grande Église qui compte parmi ses enfants tant de nobles intelligences, d'âmes élevées et de cœurs chrétiens, pour lui aider à arracher de son sein l'ivraie que l'ennemi y a semée.

**XXIX. Activité dans la prison et ce qui s'en suivit.**

Je reçus un jour la lettre suivante, signée par des bandits bien connus :

« Cher Père Chiniquy,

« Nous sommes condamnés à mort; veuillez venir nous aider à nous préparer à mourir en chrétiens ».

Je n'entreprendrai point de dire ici ce qui se passa dans mon âme, quand j'entrai dans les sombres cachots où les condamnés étaient enchaînés. Aucune parole humaine ne peut exprimer les sentiments que j'éprouvai alors! Les pleurs et les sanglots des condamnés me brisaient le cœur. Un seul d'entr'eux ne pleurait point et gardait le silence : c'était Chambers, le chef de la bande. Cependant, après que les autres m'eurent prié de les entendre en confession et de les préparer à la mort, Chambers me dit :

— Monsieur, vous savez que je suis protestant et marié à une catholique-romaine, qui est l'une de vos pénitentes. Depuis que vous avez persuadé à mes deux sœurs de quitter le protestantisme pour embrasser le catholicisme, j'ai désiré plus d'une fois faire comme elles, mais mes aventures m'en ont toujours empêché. Aujourd'hui, je suis décidé à faire ce pas, et je veux que vous me disiez ce qu'il faut que je fasse.

J'étais alors catholique-romain sincère, prêtre fervent et dévoué. Je croyais que hors de mon Église il n'y avait point de salut. La conversion de ce grand pécheur me parut donc un miracle de la grâce de Dieu, et elle fut pour moi comme un baume consolateur. J'employai les huit jours suivants à entendre les confessions des condamnés, à lire la vie de quelques saints et plusieurs chapitres de la Bible, entre autres, les sept psaumes de la pénitence. Je méditai

avec eux l'histoire des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, la parabole de l'enfant prodigue, etc. J'instruisis enfin Chambers dans la doctrine catholique. Ordinairement j'entraais dans la prison à 9 h. du matin et je n'en ressortais que vers 9 h. du soir. Les faits que j'appris me convainquirent plus que jamais que l'homme sans religion est l'être le plus dangereux et le plus cruel de la création, que la base de la société, c'est la croyance en un Dieu rémunérateur du bien et vengeur du mal dans cette vie et dans l'autre. Il n'y a point de lois, de société possibles, s'il n'y a point de Dieu pour sanctionner ces lois, et pour protéger la société.

Plus nous approchions du jour fatal où il me faudrait monter sur l'échafaud avec mes pénitents, pour les voir lancer dans l'éternité, plus mon âme se sentait saisie d'épouvante et d'horreur. Mes relations intimes et constantes avec eux, leur confiance sans bornes en moi, leur reconnaissance, leur désolation avaient rempli mon cœur d'une sympathie si forte qu'il me semblait que je ne faisais qu'un avec eux. Ils n'étaient plus pour moi des voleurs et des meurtriers, mais des amis intimes, des enfants chéris que j'aimais plus que ma propre vie. Le fait est que j'aurais volontiers souffert la mort pour leur conserver la vie.

Comme plusieurs de ces condamnés appartenaient à de bonnes familles de Québec et des environs, je crus qu'il me serait facile de faire signer par le clergé et par les principaux citoyens une pétition que je présenterais à Son Excellence, le gouverneur général, en le priant de changer la sentence de mort des prisonniers en une sentence d'exil perpétuel. Je me mis à l'œuvre. Bientôt la pétition fut signée par le clergé des différentes dénominations et par les

principaux citoyens. Plein d'espérance, je me rendis chez le gouverneur, qui m'avait donné plus d'une fois des marques non équivoques de son estime. Je lui présentai ma pétition. Il la lut, mais me la rendit avec un refus catégorique.

Je retournai à la prison le cœur navré.

Déjà on entendait les ouvriers qui préparaient l'échafaud pour le lendemain. Ce bruit me rendit à moi-même. Je retournai en hâte au palais demander à voir le gouverneur et tombant à genoux, je parlai comme jamais je n'avais parlé. Il y avait dans mon attitude et mes accents une puissance à laquelle Son Excellence ne put résister. Mêlant ses larmes aux miennes, il me dit d'une voix émue :

— Père Chiniquy, vous me demandez une faveur que je devrais vous refuser. Mais je cède à vos supplications, je vous accorde la grâce que vous me demandez.

Lord Gosford était un homme extrêmement sensible, et il avait un excellent cœur. Portant avec moi la sentence de mort commuée en une sentence d'exil à Botany-bay, je retournai à la prison. Il était dix heures du soir, quand je frappai à la porte du geôlier :

— Je désire voir les prisonniers, lui dis-je, je leur apporte un message de grâce, ils ne mourront point : ils seront seulement déportés.

J'arrivai au cachot, la porte s'ouvrit.

— Réjouissez-vous et bénissez le Seigneur, criai-je aux prisonniers, vous ne mourrez point : je tiens à la main le document qui vous rend la vie.

Ah! comment décrire ce qui se passa alors dans cette cellule! Deux des prisonniers s'évanouirent, tant leur surprise et leur joie étaient grandes. Les autres, ne pouvant contenir leur émotion, criaient,

pleuraient à la fois. Ils m'enlaçaient dans leurs bras , ils me pressaient sur leur cœur, ils m'embrassaient les mains, ils les arrosaient de leurs larmes.

— Mes amis, à genoux! dis-je enfin, remerciez Dieu pour ses grandes miséricordes à votre égard : promettez-lui de réparer le passé par la sainteté de votre vie dès à présent.

Après une courte exhortation, je lus avec eux les Psaumes 100, 101, 102 et 103. Je les quittai ensuite, il était minuit. J'avais besoin de repos après le travail et les émotions de la journée.

Ce ne fut que deux mois plus tard que les prisonniers partirent pour l'exil. Dans l'intervalle, je les visitai presque tous les jours dans la prison. Je les instruisais, je les exhortais, je tâchais de les préparer à mener une vie édifiante et exemplaire dans leur lieu d'exil. Le jour du départ arrivé, je donnai à chacun d'eux un Nouveau-Testament de la traduction de Sacy, en les conjurant au nom de Dieu d'en lire une partie tous les jours de leur vie. Je les recommandai à la grâce de Dieu, à la protection de Marie et des Saints. Je les embrassai et me séparai d'eux le cœur gros, l'œil humide, sachant bien que je ne les reverrais plus en cette vie.

Quelques mois plus tard, j'appris que Chambers avait été pendu à Liverpool, pour avoir brisé ses chaînes dans la cale du vaisseau, et pour avoir déchainé un certain nombre de prisonniers, avec l'intention de s'emparer du navire et d'échapper à l'exil en gagnant quelque terre inconnue.

J'avais presque complètement oublié ces jours émouvants de mes premières années de prêtrise, quand je fus appelé, en 1879, à passer en Australie, pour y faire des conférences contre le romanisme. Quelque temps après mon arrivée en ce pays, je me

9  
C  
1  
C

préparais à prêcher dans une de ses jeunes et florissantes cités lorsque je vis, de ma fenêtre, venir un magnifique équipage qui s'arrêta à la porte de la maison où je logeais. Un vieillard vénérable en descendit et frappa à la porte. Je lui ouvris moi-même pour épargner de la peine à l'ami qui me logeait. L'étranger demanda le Père Chiniquy.

— C'est moi-même. Veuillez entrer.

— Je désire passer une demi-heure seul avec vous, mon Père, dit l'étranger. Je ne veux être ni vu ni entendu de personne.

— Eh bien, lui dis-je, montons dans ma chambre; là, nous serons seuls.

Une fois que la porte fut bien fermée :

— Père Chiniquy, me dit le vieillard, me reconnaissez-vous?

— Comment vous reconnaître? lui dis-je; je ne vous ai jamais vu.

— Vous m'avez vu, reprit-il avec émotion, vous m'avez intimement connu. Vous rappelez-vous la bande de meurtriers et de voleurs enfermée dans les cachots de Québec?

— Oui, certainement.

— Eh bien, j'étais l'un d'eux et je vous dois de n'avoir pas été pendu. Vous avez été l'instrument béni dont Dieu s'est servi pour me convertir et je suis venu pour vous bénir, vous remercier, et vous témoigner la reconnaissance dont mon cœur est rempli à votre égard.

Tout surpris, tout étonné, pouvant à peine croire ce que mes yeux voyaient, ce que mes oreilles entendaient, je priai mon ami de me raconter son histoire.

— Volontiers, me dit-il. Comme je vous l'avais promis, j'ai lu régulièrement le Nouveau-Testament

que v  
mém  
d'abo  
faisai  
curio  
tholic  
l'eau  
aussi  
et m  
m'éto  
un li  
des  
douta  
Ces  
sérieu  
mière  
d'ent  
me f  
cond  
vante  
brisé  
porta  
pend  
pour  
texte  
souve  
qui é  
gerai  
ferve  
Evan  
contr  
qui e  
sur  
journ  
avec

que vous m'avez donné. Je commençai à lire le jour même de notre départ. Ces lectures ne me firent d'abord aucun bien, sans doute parce que je les faisais uniquement pour me distraire et satisfaire ma curiosité. J'y cherchais les dogmes dont l'Église catholique fait tant de cas : la messe, la confession, l'eau bénite, les indulgences, et ne les trouvais pas, aussi cette première lecture fit de moi un sceptique, et m'ôta le peu de religion que je croyais avoir. Je m'étonnai de ce que vous m'avez mis entre les mains un livre qui détruisait l'Église dont vous étiez l'un des principaux défenseurs. Je vous avoue que je doutai même de votre bon jugement.

Cependant j'étais devenu d'un jour à l'autre plus sérieux et plus réfléchi. Je puis dire que cette première lecture du Nouveau-Testament m'empêcha d'entrer dans le complot de Chambers. Mais, si elle me fit peu de bien, il n'en fut pas ainsi de la seconde, que je commençai dans les circonstances suivantes. Après une nuit sans sommeil je me levai, brisé, fatigué, accablé. La vie me paraissait insupportable; je regrettais presque de ne pas avoir été pendu. Je pensais qu'il n'y avait plus de bonheur pour moi sur la terre! Alors je me ressouvins de ce texte des Ecritures, que vous nous aviez répété si souvent dans les cachots : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, chargés, accablés, et je vous soulagerai ». Je tombai à genoux. Je fis une courte, mais fervente prière; puis je me relevai et pris mon Evangile. Les premières paroles que mes yeux rencontrèrent furent celles-ci : « Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde! » Ces paroles firent sur moi une impression extraordinaire. Toute la journée elles retentirent aux oreilles de mon âme avec une force indicible. O Agneau de Dieu, répé-

9  
C  
1  
C

tais-je sans cesse, toi qui effaces les péchés du monde, aie pitié de moi ! efface mes péchés, si nombreux et si grands ! La journée n'était pas encore passée que déjà je me sentais délivré de mes péchés, je me sentais heureux aux pieds de l'Agneau de Dieu.

A dater de ce jour, j'ai lu l'Évangile avec beaucoup de profit. Il fut toujours dès lors une épée pour mon esprit, une lampe à mes pieds, un pain et un breuvage pour mon âme. J'avais trouvé la perle de grand prix, le glorieux salut en Jésus-Christ ! Ma prison dans les flancs du navire était devenue une espèce de ciel.

Je me mis alors à prêcher Jésus et Jésus crucifié, aux malheureux enchainés autour de moi. Dieu bénit ma parole. J'eus le plaisir et la consolation d'en ramener plusieurs dans la bonne voie.

Quand j'arrivai à Botany-bay, j'étais donc un homme nouveau. J'étais uni à Jésus-Christ par la foi, l'espérance et l'amour. Je n'avais qu'un désir, celui de lui plaire en faisant sa sainte volonté. Aussi, mes maîtres me trouvèrent-ils soumis et complaisant. Ils eurent bientôt confiance en moi et commencèrent même à m'aimer. Une année ne s'était pas encore écoulée depuis mon arrivée en Australie qu'un ministre de l'Évangile vint me trouver un jour et me dit :

— Mon ami, vous êtes libre. Prenez ce document, il vous donne votre grâce ; acceptez aussi cette bourse et ce qu'elle contient, 100 piastres ; elle vous aidera à recommencer la vie, à vous faire un avenir sur cette terre, qui va être sans doute la terre de votre adoption. Votre bonne conduite, que les autorités ont remarquée jour par jour, vous a mérité cela. Bon succès. Au revoir ! A la grâce de Dieu !

Et i  
sage e  
vente.  
et me

Peu  
nait d  
endroi  
route  
d'or. E  
banqu  
geai a  
j'avais  
spécul  
nus le  
ajour  
tralie.

famille  
vous r  
suis E

— M  
je com  
tant d  
voulait

le Seig

Le l  
une pé  
qu'elle  
épouse  
fit voi

riches

— C  
je vou

Je l  
rien, j  
Dieu e

les péchés du  
péchés, si nom-  
tait pas encore  
ré de mes pé-  
ds de l'Agneau

gile avec beau-  
une épée pour  
un pain et un  
vé la perle de  
Christ ! Ma pri-  
nue une espèce

Jésus crucifié,  
moi. Dieu bénit  
onsolation d'en

onc un homme  
r la foi, l'espé-  
sir, celui de lui  
assi, mes maî-  
mplaisant. Ils  
commencèrent  
ait pas encore  
alie qu'un mi-  
un jour et me

ce document,  
si cette bourse  
le vous aidera  
un avenir sur  
terre de votre  
les autorités  
mérité cela.  
Dieu !

Et il me quitta. Resté seul, je me prosternai le visage en terre, et j'adorai Dieu dans une prière fervente. Je le remerciai de ses nouvelles miséricordes et me relevai le plus heureux des hommes.

Peu de temps après, j'entendis raconter qu'on venait de découvrir plusieurs mines d'or en différents endroits de l'Australie. Sans tarder, je me mis en route et découvris un endroit littéralement couvert d'or. Bientôt les différents dépôts que je fis dans les banques représentèrent une grande fortune. Je sougeai alors à m'instruire, à compléter les études que j'avais commencées à Québec. Tout en étudiant, je spéculais, j'achetais des lots de terre, qui sont devenus le site d'une ville florissante. En un mot, je suis aujourd'hui un des hommes les plus riches de l'Australie. Venez dîner demain avec moi et avec ma famille. Seulement veuillez ne pas faire voir que vous m'avez connu en Canada. On croit ici que je suis Européen.

— Mon ami, lui dis-je quand il eut fini de parler, je comprends maintenant pourquoi Dieu me donna tant d'influence sur le gouverneur. Ce Dieu bon voulait vous sauver. Et vous êtes sauvé ! Bénissons le Seigneur !

Le lendemain je dinai chez lui. Sa femme était une personne accomplie. Je n'exagère rien en disant qu'elle était probablement la plus heureuse des épouses et des mères. Après le dîner, mon ami me fit voir sa villa, ses jardins, quelques-unes de ses riches propriétés, en me disant :

— Cher Père Chiniquy, tout ceci est à vous, car je vous dois la vie.

Je lui répondis : — Mon ami, vous ne me devez rien, je n'ai été que l'instrument des miséricordes de Dieu envers vous. Au Seigneur seul donc la louange.

l'honneur et la gloire! J'ajoutai : Faites venir ici votre intéressante famille, afin que nous chantions ensemble le beau psaume 103<sup>e</sup>.

La famille étant réunie, nous chantâmes tous ensemble :

« Mon âme, bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est au-dedans de moi bénisse son saint nom.

« Mon âme, bénissez le Seigneur, et gardez-vous bien d'oublier jamais tous ses bienfaits.

« Il ne nous a pas traités selon nos péchés; et il ne nous a pas punis selon la grandeur de nos iniquités.

« Car autant que le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant a-t-il affermi sa miséricorde sur ceux qui le craignent.

« Autant que l'orient est éloigné du couchant, autant il a éloigné de nous nos iniquités. De même qu'un père a une compassion tendre pour ses enfants, ainsi le Seigneur est touché de compassion pour ceux qui le craignent ».

Après le chant de ce psaume, je dis un dernier adieu à mon ami. Je ne le rencontrerai plus ici-bas, car il est mort depuis, mais je compte le revoir dans la Terre-Promise. C'est là que nous chanterons un éternel Alleluia en l'honneur de Celui qui est assis sur le trône, et de l'Agneau qui a été immolé pour nous et qui nous a tous rachetés par son sang.

---

### XXX. Maladies et guérisons les miracles de l'Eglise de Rome.

La flotte de l'automne 1835 avait rempli l'Hôpital-de-Marine de maladies pestilentielles. Cet établissement menaçait de répandre la peste dans toute la

ville.  
l'hiver  
part  
après  
jetant  
rent a  
Mais t  
fin de  
miers  
à faire  
à l'évé  
dans  
le jeu  
aux n  
bien t  
allait  
pas d  
—  
j'ai à  
votre  
hôpital  
sonné  
j'aie p  
heures  
plus l  
vie; c  
bien p  
le ris  
loin :  
Mes  
vais p  
il éta  
dit :  
— P  
dans l  
d'être

ville. Rien n'avait pu arrêter ses ravages pendant l'hiver. Le surintendant, deux médecins, et la plupart des gardes-malades avaient succombé les uns après les autres. Pour ne pas augmenter le mal, en jetant l'épouvante dans la ville, les docteurs convinrent avec moi de cacher les ravages de l'épidémie. Mais force me fut de les révéler à l'évêque vers la fin de mai, car je me sentis alors atteint par les premiers symptômes de la peste. Il ne me restait plus rien à faire qu'à me préparer à la mort, et à demander à l'évêque de nommer quelqu'un pour me remplacer dans mes fonctions de chapelain. L'évêque choisit le jeune abbé Destimauville, en me priant de l'initier aux nouveaux devoirs de sa position. Quoique déjà bien affaibli, je me rendis avec lui à l'hôpital, où il allait entrer pour la première fois. Mais, à environ vingt pas du seuil, je lui dis :

— Mon jeune ami, arrêtons-nous un moment ici ; j'ai à remplir un devoir aussi pénible que sacré à votre égard : une affreuse épidémie règne dans cet hôpital depuis l'automne dernier, et elle a déjà moissonné bien des victimes ; c'est un vrai miracle que j'aie pu échapper jusqu'à ce jour. Mais depuis dix heures, je me sens moi-même atteint. Avant d'aller plus loin, faites généreusement le sacrifice de votre vie ; car vous allez sur un champ de bataille d'où bien peu sont revenus ; si vous ne voulez pas courir le risque de mourir jeune encore, n'allez pas plus loin : retournez sur vos pas.

Mes paroles avaient frappé plus fort que je ne l'avais pensé. Le jeune prêtre me regarda fixement ; il était pâle, et ses lèvres tremblaient. Puis il me dit :

— Êtes-vous sérieux ? Est-il vrai que la peste soit dans l'hôpital où vous me conduisez et dont je viens d'être nommé chapelain ?

es venir ici votre  
chantions en-

âmes tous en-

et que tout ce  
a saint nom.

et gardez-vous  
es.

nos péchés ; et  
leur de nos lui-

au-dessus de la  
icorde sur ceux

u couchant, au-  
tités. De même

e pour ses en-  
de compassion

dis un dernier  
rai plus ici-bas,

e le revoir dans  
chanterons un

i qui est assis  
é immolé pour

son sang.

miracles

mpli l'Hôpital-

Cet établisse-  
dans toute la

— Oui, mon ami, lui répondis-je, la peste est là; déjà son poison coule dans mes veines; et, avant peu, je serai probablement une de ses victimes. Réfléchissez donc bien, avant de faire un pas de plus.

Je me tus après ces quelques paroles, et un silence de plusieurs minutes suivit; c'était un silence bien solennel. Pendant que ses regards se tournaient tout à tour vers la terre et vers le ciel, le jeune prêtre réfléchissait à ce qu'il venait d'entendre.

Les anges du ciel lui apparurent-ils en ce moment portant dans leurs mains la couronne promise à ceux qui meurent pour leurs frères d'ici-bas? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que peu de mois plus tard, ce jeune héros allait recevoir cette glorieuse couronne après être tombé au poste que le ciel lui confiait ce jour-là. Il prit son mouchoir pour essuyer les gouttes de sueur qui coulaient de son front; puis, me regardant avec un sourire que je n'oublierai jamais, il me dit :

— Y a-t-il un sort plus désirable et plus beau que de mourir pour ses frères? Non. Eh bien, si Dieu veut que je meure à ce poste d'honneur que sa sainte volonté soit faite... je suis prêt.

Et, d'un pas ferme comme celui d'un vaillant soldat qui court à l'assaut, il franchit avec moi le seuil de l'hôpital avec un visage aussi gai que s'il eût été à un festin. Je mis plus d'une heure à le conduire de salle en salle, et à le présenter à mes chers maîtres. Je me sentis alors si faible qu'il me fallut l'aide de deux amis pour me rendre au presbytère, où je me jetai sur mon lit. Mes deux médecins furent à l'instant appelés, et trouvèrent la maladie si grave qu'ils demandèrent le secours de trois autres médecins. J'endurai de véritables tortures pendant les neuf jours qui suivirent. La fièvre était si ardente qu'il

ne m  
chair  
cins.  
niers  
prépa  
Le  
m'éta  
dire  
sèche  
fièvre  
étaien  
traien  
dant  
qui p  
dant  
paraly  
ligenc  
intens  
activit  
paroxi  
de dé  
alors  
pieds,  
tête to  
enviro  
passai  
velle.  
visions  
telle p  
les plu  
approc  
rien q  
blait, t  
Église  
pauvre

la peste est là ;  
s ; et, avant peu,  
victimes. Réflé-  
pas de plus.

es, et un silence  
un silence bien  
tournaient tout  
le jeune prêtre  
dre.

s en ce moment  
promise à ceux  
as ? Je n'en sais  
eu de mois plus  
cette glorieuse  
que le ciel lui  
vir pour essayer  
son front ; puis,  
e n'oublierai ja-

e plus beau que  
h bien, si Dieu  
ar que sa sainte

un vaillant sol-  
rec moi le seuil  
que s'il eût été  
e à le conduire  
mes chers ma  
me fallut l'aide  
esbytère, où je  
decins furent à  
maladie si grave  
s autres méde-  
endant les neul  
i ardente qu'il

ne me resta bientôt plus que la peau et les os : la chair avait été littéralement consumée. Les médecins ayant perdu tout espoir de me guérir, les derniers sacrements me furent administrés et je me préparai à la mort.

Le dixième jour, je restai absolument immobile. Il m'était impossible de remuer même un doigt, ou de dire un seul mot ; ma langue était devenue aussi sèche qu'un morceau de parchemin. L'action de la fièvre sur les muscles des yeux était telle, qu'ils étaient retournés au fond de leur orbite, et ne montraient plus que le blanc. Je n'avais pu prendre pendant ces dix jours que quelques gouttes d'eau froide qui passaient avec peine entre les dents. Mais, pendant que toutes les fonctions du corps étaient ainsi paralysées, les facultés de l'âme, la mémoire, l'intelligence vivaient d'une vie plus puissante et plus intense que jamais. Elles agissaient en moi avec une activité qu'aucune parole ne saurait redire. Dans un paroxysme de la fièvre, je tombai dans une espèce de délire. D'épouvantables choses se présentaient alors à ma pensée. Tantôt j'étais suspendu par les pieds, avec un fil, au sommet d'une montagne, la tête tournée vers un abîme sans fond. Tantôt j'étais environné d'ennemis cruels, dont les poignards me passaient à travers les entrailles, l'estomac, la cervelle. Ce qu'il y a de singulier c'est que toutes ces visions se sont attachées à ma mémoire avec une telle puissance que je n'en ai jamais oublié même les plus petits détails. La mort, dont je sentais les approches de plus en plus vivement n'avait d'abord rien qui m'effrayât. J'avais fait, à ce qu'il me semblait, tout ce qu'il m'était possible de faire dans mon Église pour être sauvé. J'avais fidèlement donné aux pauvres mon dernier sou, tous les jours. J'avais tel-

9  
C  
1  
C  
C

lement jeûné et fait pénitence que souvent ma santé en avait souffert; j'avais prêché avec tant de zèle, et travaillé à la conversion des pécheurs avec tant d'ardeur, que la ville de Québec toute entière m'en avait témoigné son admiration. En un mot, ma sainteté et mes vertus pharisaïques brillaient d'un si grand éclat, que j'en étais ébloui. J'avais sur la poitrine les scapulaires, les reliques et les médailles qui m'assuraient les indulgences plénières les plus parfaites pendant la vie et après la mort; j'avais invoqué tous les saints du paradis, en commençant par la Sainte-Vierge, et je les avais conjurés de prier Dieu d'avoir pitié de moi, de me pardonner mes péchés et de me donner une place au ciel: c'était là tout ce que mon Église me demandait pour être sauvé, et, avec la plus grande sincérité du monde, je croyais à cette Église.

Au commencement de la treizième nuit, tous les docteurs s'étaient réunis autour de moi pour se consulter. Ils me trouvèrent froid comme glace, et en se retirant dirent aux prêtres qui m'entouraient :

— S'il n'est pas encore mort, il n'a plus que quelques instants de vie; sa respiration est arrêtée et son pouls a cessé de battre.

Quoique ces paroles eussent été prononcées à voix basse, elles frappèrent mon oreille comme un coup de foudre. Comme je l'ai déjà dit, mes membres glacés étaient absolument immobiles; il m'était impossible de donner aucun signe de vie, ma langue desséchée et paralysée ne pouvait articuler aucun son. J'avais, cependant, une parfaite connaissance de tout ce qui se faisait et se disait autour de moi; et jamais ma mémoire et mon intelligence n'avaient été aussi actives et aussi pleines de vie qu'à ce moment. Les paroles du docteur: « S'il n'est pas

encore mort, il n'a plus que quelques instants de vie », roulaient dans mon oreille comme l'éclat du tonnerre. Je me sentis tout à coup saisi d'une indicible horreur, à la pensée qu'on allait m'enterrer tout vivant. Pour surcroît de malheur, je sentis comme un courant de glace qui coulait lentement avec une force irrésistible, de l'extrémité des pieds et des mains vers les régions du cœur, comme premiers symptômes de la mort. Alors je fis un suprême effort pour invoquer tous les saints du paradis, mais surtout la Sainte-Vierge, afin de connaître si je serais sauvé ou perdu, et, tout d'un coup, je vis comme la balance de la justice de Dieu devant moi... Dans un des plateaux étaient mes bonnes œuvres, mes jeûnes, mes pénitences, mes prédications, mon dévouement à servir les malades. Tout cela était représenté par un grain de sable! Dans l'autre plateau, il y avait une énorme montagne : c'étaient mes péchés!

Non, rien ne pourra jamais exprimer la terreur qui s'empara de moi à cette vision. Toutes ces bonnes œuvres, ces jeûnes, ces pénitences, dans lesquelles mon Église m'avait dit de mettre ma confiance, n'étaient donc qu'un fantôme, une cruelle illusion, un grain de poussière à côté de mes iniquités qui étaient restées là pour crier vengeance contre moi et m'écraser de leur poids pendant l'éternité. (1)

---

(1) NOTE DE L'AUTEUR. — Afin d'être bien compris par ceux de mes lecteurs qui n'ont jamais connu les doctrines anti-chrétiennes de l'Église de Rome sur le salut par les bonnes œuvres, et les pénitences du pécheur, je crois devoir mettre ici la question et la réponse que l'on trouve, sur ce sujet, dans son cathéchisme, à l'article du ciel :

*Question.* — Qui sont ceux qui vont au paradis ?

*Réponse.* — Ceux qui vont en paradis sont les justes qui n'ont jamais offensé Dieu, ou ce sont ceux qui, l'ayant offensé, en ont fait pénitence.

L'échafaudage pharisaïque de perfection et de sainteté par les œuvres s'était donc soudainement écroulé. Tout ce que j'avais cru jusqu'alors si bon, si parfait en moi, ne m'apparaissait que comme du fumier... Mais j'allais mourir! Il ne me restait plus qu'une minute de vie... Et j'allais être perdu, rejeté pour toujours loin de mon Dieu! Oh! qui pourra jamais dépeindre les angoisses de l'âme en face d'une pareille éternité! J'aurais voulu parler à Jésus-Christ et lui demander pardon... Mais mon Église me le montrait irrité contre moi, et me disait de ne l'approcher que par l'intermédiaire de ses saints!... Mon âme épouvantée se tourna donc vers les saints que je croyais en ce moment les plus puissants auprès de Dieu. Sainte Anne et sainte Philomène se présentèrent alors à ma pensée. J'avais eu, dès mon enfance, une confiance sans bornes dans l'intercession de sainte Anne, ma mère m'avait souvent raconté quand j'étais enfant, les merveilleuses guérisons opérées par son intercession. Et, depuis que j'étais prêtre, j'avais souvent versé des larmes d'admiration, lorsque, dans l'Église de la Bonne-Sainte-Anne-du-Nord, j'avais vu les innombrables béquilles et autres *ex-voto* qui attestaient son pouvoir au ciel. Quant à sainte Philomène, c'était alors la grande sainte à la mode. Son corps, nous assurait-on, venait d'être trouvé à Rome, tout frais, rayonnant de beauté, après dix-huit cents ans! Un livre, écrit avec l'approbation des évêques d'Italie, répandu de tous côtés, remplissait le monde du bruit des merveilles qui s'opéraient partout où le nom de la nouvelle thaumaturge était invoqué. Avec toute la puissance de mon âme, je conjurai donc sainte Anne et sainte Philomène de demander grâce à Dieu pour moi, et de m'obtenir encore quelques années de vie, promettant sincèrement d'aug-

menter mes pénitences, mes jeûnes et mes aumônes. Je leur promis aussi que si elles m'obtenaient cette faveur, je suspendrais aux murs de l'église de la Bonne-Sainte-Anne-du-Nord un tableau où elles seraient représentées, afin de faire connaître leur puissance au ciel jusqu'aux générations les plus reculées.

Chose étrange! A peine ma prière était-elle finie que sainte Anne et sainte Philomène se présentaient devant moi avec une inexprimable apparence de beauté et de vie. Elles étaient sur un nuage d'or, environnées de lumière, élevées d'environ dix à douze pieds au-dessus de mon lit, leurs regards fixés sur moi. La vieille figure de sainte Anne, quoique d'une parfaite beauté, avait une gravité qui me fit mal à voir, tandis que sainte Philomène avec ses dix-huit ans, avait une expression de bonheur, de beauté et d'amour inexprimables. Son regard et son sourire me faisaient du bien; je me sentais attiré vers elle comme par une puissance magnétique et j'allais faire effort pour baiser la main qu'elle me tendait, lorsqu'elle me dit : « Vous allez être guéri! »

Et la vision disparut... J'étais guéri! parfaitement guéri!!

Comme les derniers mots de la sainte vibraient encore dans mon oreille, j'éprouvai comme un choc électrique qui se fit sentir de la tête aux pieds. Toutes les douleurs étaient finies, les nerfs et les muscles étaient rétablis dans leurs fonctions, les yeux remis dans leur position naturelle, la langue déliée! La vague glaciale qui montait avec une force irrésistible des extrémités des pieds et des mains, et refoulaient le sang vers le cœur, s'était subitement arrêtée et comme changée en un bain de vapeur, qui ramenait la chaleur et la vie partout. J'étendis la main vers les prêtres en faisant un mouvement de la tête, pour

la lever un peu au-dessus de l'oreiller, et les regarder. Je les vis qui pleuraient, et je leur dis : — Ne pleurez plus! Je suis guéri! Donnez-moi à manger : j'ai faim.

Hors d'eux-mêmes d'étonnement, deux d'entre eux passèrent leur bras autour de mes épaules pour me soutenir et changer mes oreillers, tandis que les autres, courant à une table que les religieuses de Québec couvraient tous les jours des gelées et des douceurs les plus délicates, en cas que j'en eusse besoin, m'apportèrent deux verres de gelée de pattes de poulets, que je dévorai en un instant. Les amis qui me servaient en ce moment, m'ont dit ensuite que leur joie n'était pas sans inquiétude pendant qu'ils me servaient ainsi; car ils craignaient que ce mieux subit ne fût que la vive lumière que donne souvent la lampe au moment où elle va s'éteindre. Mais leur inquiétude fut bientôt passée, quand ils virent avec quel bon appétit je dévorais tout ce qu'ils me donnaient, et avec quelle sincérité je bénissais Dieu et mes deux saintes patronnes, pour ma guérison.

— Qu'est-ce que cela veut dire? me demandaient le curé et ses vicaires. Les docteurs nous ont assurés que si vous n'étiez pas mort, vous n'aviez plus que quelques minutes à vivre. Nous avons passé la nuit à pleurer votre mort, et à prier pour faire sortir votre âme des feux du purgatoire. Et voilà que, sauf votre extrême faiblesse, vous nous paraissez parfaitement bien; votre visage rayonne de joie et vous mangez avec un appétit dévorant.

— Tout cela veut dire, leur répondis-je, que lorsque vous me pensiez bien et duement mort, je n'avais aucune envie de mourir, quoique, pour dire la vérité, j'en fusse bien près. Mais lorsque j'ai senti

que la vie allait m'échapper, j'ai fait un suprême effort pour lutter contre la mort. J'ai invoqué le secours de sainte Anne et de sainte Philomène, et elles ont entendu et exaucé ma prière. Elles sont venues à cette place-là, je les ai vues de mes yeux, comme je vous vois; je les ai entendues de mes oreilles, comme je vous entends. Oh! si j'étais peintre, quel beau tableau je ferais en représentant ces deux saintes; comme la vieille figure de la bonne sainte Anne y serait belle, au milieu de la lumière dont elle était environnée! Mais surtout que sainte Philomène y paraîtrait aimable et douce, avec le sourire céleste qui l'éclairait, et la belle main qu'elle tendait vers moi en disant: « Vous allez être guéri! » J'ai promis de faire mettre leur tableau dans l'église de notre Bonne-Sainte-Anne-du-Nord, et j'espère que rien ne m'empêchera d'accomplir ma promesse.

Pendant que je parlais ainsi, les quatre prêtres qui m'environnaient étaient muets d'admiration, car ils pensaient aussi honnêtement que moi, que j'avais été miraculeusement guéri, et ce fut avec un indicible bonheur qu'ils m'accordèrent la prière que je leur fis, de chanter à l'instant le *Te Deum*.

Le lendemain, le bruit de ma guérison miraculeuse se répandit comme un éclair. car j'avais beaucoup d'amis dans la ville qui s'intéressaient sincèrement à moi. Que mes lecteurs me permettent de leur donner un trait entre mille de la bonté de ce peuple de St-Roch pour le pauvre pécheur qui écrit ces lignes. Les citoyens qui vivaient près de notre presbytère, ayant entendu dire que la fièvre qui me dévorait me faisait éprouver de véritables tortures cérébrales, à chaque fois qu'un cheval ou qu'une voiture passait dans les rues, ils firent à l'instant couvrir toutes les rues environnantes de paille, afin qu'aucun

bruit, qu'aucune secousse ne pût à l'avenir augmenter mes souffrances.

9  
C  
1  
C  
Mes médecins furent les premiers informés de ma guérison, et ils furent aussi parmi les premiers qui me visitèrent après cette mémorable nuit. D'abord, ils pouvaient à peine en croire leurs yeux. Mais le fait était là! La nuit d'avant, ils m'avaient abandonné comme mort, après treize jours de la plus affreuse maladie. Et, ce même matin, j'étais parfaitement guéri! Je n'éprouvais plus la moindre douleur: la fièvre avait tout à coup disparu sans laisser aucune marque de son passage, sauf mon extrême débilité. Ils m'interrogèrent minutieusement sur toutes les circonstances de cette étrange guérison. Pour réponse, je leur racontai, dans toute sa simplicité, l'exacte vérité sur l'apparition des deux saintes.

Deux de mes médecins étaient catholiques-romains, les trois autres étaient protestants. Pendant que les premiers pensaient comme moi que ma guérison était miraculeuse, les derniers protestaient énergiquement au nom de la science et du sens commun, contre cette idée. Le Dr Douglas surtout, tenait à démontrer que tout était parfaitement naturel dans ce qui m'était arrivé. Pour le prouver, il me fit diverses questions auxquelles je répondis comme suit:

— Cher Monsieur Chiniquy, vous savez que vous n'avez pas d'ami plus sincère à Québec que moi, et vous me connaissez trop bien, j'espère, pour penser que je veuille un instant attaquer vos croyances religieuses, lorsque je vous dis que votre heureuse guérison s'est opérée sans miracle. Veuillez répondre aux questions que je vais vous faire, et vous comprendrez que tout est parfaitement naturel dans l'heureux changement que vous avez éprouvé cette nuit. Quoique vous soyez parfaitement guéri, vous êtes très

faible, et je ne veux pas vous affaiblir encore plus, en vous faisant parler. Veuillez donc répondre simplement oui ou non à mes demandes. Voulez-vous, d'abord, nous dire si c'est là la seule vision que vous avez eue pendant votre maladie ?

— J'ai eu plusieurs autres visions que j'ai prises pour le délire causé par la fièvre.

— En entendant la parole si imprudente que j'ai dite moi-même, que si vous n'étiez pas mort, vous alliez bientôt mourir, n'avez-vous pas éprouvé une frayeur de la mort telle que vous n'en aviez jamais eu de pareille ?

— Oui, Monsieur.

— N'avez-vous pas fait alors un suprême effort pour repousser la mort et vous cramponner à la vie ?

— Oui, Monsieur.

— Vous êtes un homme d'une volonté et d'une énergie étonnantes ; peu de personnes peuvent vous résister quand vous voulez une chose. Grâce à votre volonté de fer vous avez aplani des montagnes, et avez surmonté des difficultés, même à Québec, qui en auraient arrêté bien d'autres. Vous m'avez forcé dans plus d'une occasion, de plier devant votre volonté, et d'en passer par où vous vouliez. Or, ne savez-vous pas que la volonté, ou si vous aimez mieux, l'âme de l'homme a un pouvoir mystérieux, et souvent irrésistible, sur son propre corps, tantôt pour dompter ses passions fougueuses, tantôt pour calmer ses douleurs et guérir ses maladies ?

— Oui, Monsieur, dis-je en riant de tout mon cœur de ses observations sur ma force de volonté.

Le Dr Douglas, se tournant alors vers les autres médecins, leur dit :

— Ne fatiguons pas davantage le père Chiniquy. Nous en avons assez entendu pour nous faire con-

clure que sa guérison est naturelle. Sa vision n'était que la grande crise de la fièvre, pendant laquelle l'esprit vivement arrêté sur une idée, travaille avec un effort et une puissance irrésistible, en vue d'un certain résultat... C'est alors que cette chose mystérieuse dont nous connaissons si peu la nature, et que nous appelons la volonté, l'esprit, l'âme, lutte comme un géant contre la mort. Il se livre alors un vrai combat de géant dans lequel la maladie et la mort sont souvent comme terrassées et obligées de fuir.

Mon cher père Chiniquy, vous avez livré un grand combat contre la fièvre qui vous dévorait, et contre la mort qui vous menaçait. Aussi votre victoire est complète. Je sais, d'ailleurs, que ce n'est pas la première victoire de ce genre que vous ayez remportée, et ce ne sera pas la dernière, j'en suis assuré. C'est Dieu qui vous a donné l'indomptable volonté et l'admirable force de caractère qui vous ont rendu vainqueur de la mort, cette nuit, donc on peut dire en ce sens, que c'est Dieu qui vous a guéri; mais il vous a guéri comme il guérit tous les autres malades, avec les remèdes que lui-même a donnés. Continuez à combattre toute votre vie, comme vous avez fait cette nuit, et je vous promets une longue vie, pleine de vigueur et de santé. La mort se rappellera longtemps la défaite que vous venez de lui infliger. Elle n'osera vous approcher que lorsque vous serez vieux, et que vous l'appellerez à vous pour mettre fin aux fatigues, aux misères et aux ennuis de cette existence.

Et avec les paroles de la plus cordiale sympathie, le Dr Douglas et ses collègues me pressèrent la main et se retirèrent.

Il y a un vieux proverbe qui dit que l'homme le plus difficile à persuader est celui qui ne veut pas

l'être  
sens  
moi  
instar  
obser  
agréa  
leuse.  
que n  
seigne  
leurs,  
et mo  
évêqu  
confir  
leuser

Le  
Rome  
grande  
suite  
j'avais  
rant e  
sainte  
nuage

Trois  
tableau  
Anne-d  
peu pa  
cinq an  
et très  
que, et  
du Can  
dit :

— Es  
nous jo  
voyez-v  
culeuse

l'être. Les paroles si pleines de sagesse et de bon sens du Dr Douglas n'eurent pas d'autre effet sur moi que de m'ennuyer, à l'exception des quelques instants où je ne pus m'empêcher de rire de ses observations si justes. Il m'était infiniment plus agréable de croire que ma guérison était miraculeuse. Cette idée était bien plus conforme à tout ce que mon Eglise (que j'aimais tant alors) m'avait enseigné sur le pouvoir des saints dans le ciel. D'ailleurs, l'archevêque de Québec, Monseigneur Turgeon, et mon confesseur, M. Baillargeon, curé et plus tard évêque de Québec, viurent bientôt me voir, et me confirmer dans l'assurance que j'avais été miraculeusement guéri.

Le peintre Plamondon, nouvellement arrivé de Rome, où ses talents lui avaient acquis une assez grande réputation, fut appelé et commença tout de suite sous ma direction, à esquisser le tableau que j'avais promis. J'y étais fidèlement représenté, mourant et demandant le secours de sainte Anne et de sainte Philomène, qui m'apparaissaient assises sur un nuage d'or étincelant de lumière, et me guérissaient.

Trois mois plus tard, j'arrivais, le soir, avec mon tableau au presbytère du curé de la Bonne-Sainte-Anne-du-Nord. Il s'appelait Ranvoizé et m'était un peu parent. Il était alors âgé d'environ soixante-cinq ans, et avait la juste réputation d'être très riche et très charitable. Il avait une magnifique bibliothèque, et passait pour un des prêtres les plus instruits du Canada. Après que nous eûmes pris le thé, il me dit :

— Est-il possible, mon cher cousin, que vous alliez nous jouer demain une aussi ridicule comédie? Ne voyez-vous pas que cette prétendue guérison miraculeuse n'est que ce que les gens instruits appellent

un effort suprême de la nature? Et cette vision des deux saintes, ne comprenez-vous pas que ce n'est là qu'un effet de la fièvre sur votre cerveau malade?

Il ajouta à ces paroles des remarques si inconcevables et si blasphématoires que je n'ai pas de paroles pour dire ce que j'en éprouvai de surprise, de tristesse et de dégoût. Pendant quelque temps je restai muet de honte. Pour toute réponse, j'avais envie de prendre mon chapeau, de sortir brusquement de son presbytère et de m'en aller coucher chez son frère, notaire de l'endroit, dont la maison n'était qu'à une petite distance. Mais, après un silence assez long, je lui répondis :

— Comment osez-vous parler avec tant de légèreté sur un sujet aussi solennel et religieux que celui qui m'amène ici? Est-ce que vous avez cessé de croire au pouvoir que les saints du ciel ont auprès de Dieu? Ne comprenez-vous donc pas qu'étant plus purs que nous, ils sont plus aisément écoutés que nous, qui ne sommes que de vils pécheurs? N'êtes-vous pas le témoin journalier des guérisons miraculeuses opérées dans votre église par l'intercession de sainte Anne? Que veulent dire ces milliers d'*ex-voto* dont les murs de votre église sont couverts?

Ma foi robuste dans l'intercession des saints, et surtout l'allusion que je fis aux béquilles suspendues aux murs de l'église, amenèrent de nouveau, de sa part, un tel éclat de rire que je me trouvai complètement déconcerté et scandalisé. Je restai muet encore quelques moments. J'aurais voulu n'avoir jamais mis les pieds dans cette maison, et j'aurais volontiers donné tout ce que j'avais de sang dans les veines, pour n'avoir jamais connu un prêtre qui insultait si grossièrement, à ce qu'il me semblait, aux croyances les plus saintes de notre Église. Quand il eut ri à cœur joie, prenant un ton grave, il dit :

—  
seul b  
la vé  
ouver  
mière  
être la  
que v  
mes p  
d'ôter  
songes  
âmes  
Ma  
cette q  
respec  
vous e  
comme  
jourd'h  
cher d  
nullem  
pourrie  
vieux ;  
de cou  
dans m  
de me  
tant d'i  
sous le  
Nord.  
cette p  
prouver  
fait un  
temps.  
des réci  
ici tous  
cousin,  
étudié à

— Mon cher cousin, vous êtes le premier et le seul homme au monde à qui je parle le langage de la vérité, sur ce sujet. Jamais, de ma vie, je n'ai ouvert la bouche sur cette question. Pour la première fois, je dis ce que j'en pense et ce que je sais être la vérité, pour deux raisons. La première, est que vous êtes mon parent : votre père était un de mes plus intimes amis, et je dois à sa mémoire d'ôter de votre esprit des fables et des mensonges qui dégradent et couvrent de ténèbres les âmes que l'Évangile a mission d'éclairer.

Ma seconde raison pour vous révéler la vérité sur cette question, est que je vous ai toujours connu et respecté comme une de nos intelligences d'élite. Si vous étiez un de ces prêtres idiots et ignorants, comme la plupart de ceux dont nos évêques d'aujourd'hui aiment à s'entourer, je vous laisserais marcher dans votre fausse route; je ne m'occuperais nullement de vous initier à des secrets que vous ne pourriez comprendre. Vous êtes jeune et me voilà vieux; il me semble que c'est pour moi un devoir de conscience et d'honneur de ne pas descendre dans mon tombeau sans révéler à quelqu'un, capable de me comprendre, la grande imposture qui séduit tant d'intelligences, et trompe tant d'honnêtes gens, sous le nom de miracles de la Bonne-Sainte-Anne-du-Nord. Voilà plus de trente ans que je suis curé de cette paroisse, et je suis prêt à faire serment, et à prouver devant le monde entier, qu'il ne s'est pas fait un seul miracle dans mon église pendant tout ce temps. Cependant, les échos du Canada sont pleins des récits des guérisons miraculeuses qui s'opèrent ici tous les jours! Vous pouvez me croire, mon cher cousin, je n'ai aucun intérêt à vous tromper. J'ai étudié à fond l'histoire de tous ces miracles; je vous

assure devant Dieu que toutes ces choses sont des impostures répétées par des prêtres idiots, après avoir été inventées par des laïques menteurs et voleurs. Quatre-vingt-dix-neuf sur cent de ces béquilles, dont vous voyez un nombre si grand sur les murs de mon église, ont été laissées là par des mendiants dont voici la fidèle histoire. Les gueux comprennent fort bien que leur métier ne leur rapportera guère, s'ils laissent voir leurs larges épaules, leurs bras vigoureux et leurs jambes agiles; mais qu'ils recevront partout de riches et abondantes aumônes, s'ils se présentent infirmes, boiteux, estropiés, incapables de gagner leur vie. Ils se procurent donc une ou deux béquilles, avec lesquelles ils font le tour du pays, vivant comme des seigneurs à la table de nos plus riches fermiers, et remplissant souvent leur bourse de plus d'argent que vous et moi n'en aurons jamais. Après un certain nombre d'années, plusieurs d'entre eux ont amassé une fortune assez ronde pour acheter une terre, et vivre à l'aise dans leur famille. La béquille commence alors à les ennuyer : ils voudraient bien s'en débarrasser. Mais comment? Par un miracle, tout simplement. Notre boiteux, dont les jambes ont toujours été aussi saines que les nôtres, quitte de nouveau sa maison, et se met en route vers la Bonne-Sainte-Anne-du-Nord pour lui demander sa guérison. Chacun l'écoute bouche bée. On admire sa piété, on exalte sa foi, et l'on redouble la somme de l'aumône ordinaire, tout en l'invitant à revenir prouver sa guérison, ce qu'il ne manque pas de faire, car cela rapporte gros. Notre boiteux arrive donc ici, il me donne une, deux et quelquefois cinq piastres pour dire des messes en l'honneur de la sainte Anne, que je serais bien sot de refuser, vu que je sais le gousset du porteur

de bé  
Je dis  
la me  
béquil  
cris d  
mes d  
des mi  
retour  
pays,  
Les c  
éditeu  
eux-m  
cle!! »  
Que  
ment g  
jambes  
tout no  
naturel  
avaient  
pauvre  
fondes  
cause q  
l'effet  
prême.  
pas cor  
ont sou  
N'a-t-on  
me sur  
Je n'oul  
que j'al  
une der  
teur ou  
de chiru  
puis il  
« Assey

de béquilles souvent bien mieux garni que le mien. Je dis donc sa messe, à laquelle il communie. Mais la messe n'est pas encore finie, qu'on entend une béquille rouler sur le plancher, et l'église se remplit de cris de joie : « Au miracle!! au miracle!! » Des larmes d'admiration coulent de tous les yeux, excepté des miens. Mon homme, ainsi guéri miraculeusement, retourne sur ses pas, parcourant de nouveau le pays, en proclamant le grand pouvoir de la sainte. Les curés, non moins imbéciles que la foule. Les éditeurs hypocrites de nos journaux, les évêques eux-mêmes, crient partout : « Au miracle!! au miracle!! »

Quelques autres, un sur cent peut-être, sont réellement guéris par la volonté de l'être; ils remuent les jambes, font mouvoir les jointures avec des efforts tout nouveaux : efforts qui les auraient guéris tout naturellement, dix ou vingt années plus tôt, s'ils les avaient faits. Dans ces cas, qui sont très rares, les pauvres ignorants sont de bonne foi. Mais les profondes ténèbres qui enveloppent leur esprit, sont cause qu'ils attribuent à un miracle ce qui n'est que l'effet naturel d'une volonté opiniâtre, d'un effort suprême. D'ailleurs, mon cher cousin, ne savez-vous pas comme moi que l'âme et la volonté humaine ont souvent une force irrésistible sur les organes? N'a-t-on pas déjà vu la joie ou la peur tuer un homme sur le coup ou guérir un malade subitement? Je n'oublierai jamais ce qui m'arriva la première fois que j'allai chez le docteur pour me faire arracher une dent qui me torturait depuis huit jours. Le docteur ouvrit la boîte qui renfermait ses instruments de chirurgie, les aligna soigneusement sur la table, puis il ôta son habit, releva ses manches, et me dit : « Asseyez-vous là, Monsieur ». A cet instant, je fus

guéri, parfaitement guéri! Je pris mon chapeau et sortis, sans même dire adieu au docteur qui se pâ-mait de rire. Allez-vous trouver miraculeuse ma guérison subite et complète? Ce docteur était-il un thaumaturge ou un sorcier? Non; la peur seule m'avait guéri, et guéri pour toujours, car grâce à Dieu, cette dent est toujours à sa place, et ne m'a jamais fait mal depuis. Un des points faibles de notre Eglise est la ridicule crédulité avec laquelle papes, évêques, prêtres et laïques croient aux miracles et aux reliques. Tous ces chapelets, médailles, scapulaires, jubilés, pèlerinages, ossements de saints, lesquels sont le plus souvent des os de poulets, sortis des diners des papes et des cardinaux, ne sont autre chose que les inventions du vieux paganisme qu'on a eu l'habileté d'emprunter, de rajeunir et de baptiser d'un nom chrétien. Si j'étais pape, je jetterais toutes ces choses à la mer : je ne présenterais aux pécheurs que Jésus-Christ crucifié, comme objet de leur culte, de leur espérance, de leur foi et de leur amour, comme les apôtres Paul, Pierre, Jacques et Jean ont fait dans leurs épîtres.

Je ne répéterai pas tout ce que j'entendis en cette occasion, contre les miracles, les scapulaires et autres superstitions de l'Eglise de Rome. Ce serait trop long, car il parla sur ce sujet comme un protestant, comme un homme intelligent, depuis huit heures du soir jusqu'à une heure après minuit. Ce qu'il me dit me parut plus d'une fois plein de bon sens, mais je fus en général extrêmement peiné et scandalisé par ses diatribes, car le tout était dirigé contre des enseignements et des pratiques que j'avais appris à respecter depuis ma plus tendre enfance. Trop jeune dans la prêtrise, ou trop lâche pour lui imposer silence, je me contentais, de temps en temps, de lui

mont  
ment  
blie :  
du te  
voir

—  
Quél  
cause  
tez-m  
parle  
sur-le

—  
vivaci  
de ce  
qué. c

—  
mieux  
avec l  
Il é  
Il me  
haitan

— T  
ans da

Mai  
J'épro  
ce vie  
déguis

De  
mencé  
toutes  
plus r  
littéral  
dix he  
encom  
murs p

mon chapeau et  
docteur qui se pâ-  
miraculeuse ma  
docteur était-il un  
; la peur seule  
urs, car grâce à  
place, et ne m'a  
s faiblés de notre  
c laquelle papes,  
aux miracles et  
médaillies, scapu-  
ts de saints, les-  
de poulets, sortis  
ux, ne sont autre  
aganisme qu'on  
unir et de bapti-  
ape, je jetterais  
présenterais aux  
comme objet de  
ur foi et de leur  
erre, Jacques et

ntendis en cette  
apulaires et au-  
e. Ce serait trop  
e un protestant,  
huit heures du  
Ce qu'il me dit  
n sens, mais je  
candalisé par ses  
ntre des ensei-  
is appris à res-  
ace. Trop jeune  
ur lui imposer  
n temps, de lui

montrer ma désapprobation; je le plaignais sincère-  
ment, dans mon cœur, de ce que sa foi s'était affai-  
blie au lieu de se fortifier à mesure qu'il s'approchait  
du terme de la vie. A la fin, cependant, je crus de-  
voir lui dire, sans cérémonie :

— Je savais depuis longtemps que les évêques de  
Québec ne vous aiment pas, sans en connaître la  
cause; je commence à le comprendre; mais permet-  
tez-moi de vous dire que s'ils savaient comment vous  
parlez des miracles opérés ici, ils vous interdiraient  
sur-le-champ.

— Allez-vous donc me trahir? me répondit-il avec  
vivacité. Avez-vous l'intention d'informer les évêques  
de ce que je vous ai si confidentiellement communi-  
qué, comme mon parent et mon ami?

— Ne craignez rien, lui répondis-je, j'aimerais  
mieux être brûlé vif que de payer votre hospitalité  
avec la monnaie d'un Judas.

Il était temps de songer à prendre quelque repos.  
Il me conduisit à ma chambre à coucher, me sou-  
haitant bon sommeil, et ajouta en badinant :

— Tâchez de voir cette belle Philomène de dix-huit  
ans dans vos songes.

Mais ce fut en vain que je cherchai le sommeil.  
J'éprouvais une peine inexprimable à la pensée que  
ce vieux prêtre si instruit n'était qu'un protestant  
déguisé.

De grand matin, le lendemain, les pèlerins com-  
mencèrent à arriver par milliers, non seulement de  
toutes les paroisses environnantes, mais des coins les  
plus reculés du Canada. Le fleuve St-Laurent était  
littéralement couvert de bateaux et de chaloupes. A  
dix heures du matin, plus de dix mille personnes  
encombraient l'église et se pressaient autour de ses  
murs pour voir et entendre celui qui non seulement

avait eu l'honneur de voir deux des plus grandes saintes du paradis, mais qui avait été guéri si miraculeusement par elles. Il m'est impossible de dépeindre l'émotion qui s'empara de moi et de toute cette multitude, lorsque je découvris le magnifique tableau, et que je le suspendis aux murs de l'église après avoir raconté l'histoire du miracle. Que de larmes de joie! que de manifestations de vive piété et de foi sincère, en ce jour d'illusion!

Même lorsque Dieu eut changé mon cœur et mes croyances, je restai quelque temps inquiet à ce sujet, tant ma foi était ferme en la réalité de ce miracle. Comment une religion si mauvaise peut-elle produire de pareils prodiges, me demandais-je anxieux?

Mais le Seigneur, dont les miséricordes sont infinies, devait bientôt m'arracher cette dernière illusion.

A peu près un mois après ma conversion, vers la fin de juillet 1858, j'allai préparer à la mort un Irlandais qui avait, lui aussi, abandonné les erreurs du romanisme. Il était atteint des mêmes terribles fièvres qui avaient fait tant de victimes à l'Hôpital-de-Marine en 1836 et 1837, et je contractai de nouveau la maladie. Je passai pendant quatorze jours par toutes les phases du mal qui m'avait mis une fois déjà aux portes de la mort, et ma sentence de mort fut prononcée; mais si, en 1837, j'avais éprouvé une inexprimable terreur à la pensée des jugements de Dieu, cette fois-ci, n'ayant mis ma confiance qu'en Jésus-Christ, je sentais mon espérance appuyée sur un roc inébranlable. Je croyais, je savais que j'étais sauvé par le Fils de Dieu dont toutes les œuvres sont parfaites. Mon salut était donc un salut parfait, il avait parfaitement payé mes dettes. Je voyais la mort approcher sans aucune crainte; bien

plus, j'étais heureux à l'idée que j'arrivais au terme du voyage et que j'allais, dans quelques minutes, entrer dans ce port qui ne connaît ni tempêtes ni naufrages. Une chose, cependant, me troublait. J'avais reçu une lumière que je désirais ardemment faire connaître à mes frères. Mais j'allais les quitter, ces frères si chers, dans les ténèbres et dans les voies de la mort! Je dis alors à Dieu du fond de mon âme, car mes lèvres étaient froides et inanimées depuis plusieurs jours :

— Bon et adorable Sauveur Jésus, je suis heureux de quitter aujourd'hui ce triste monde pour m'en aller vers toi pour l'éternité, si c'est selon ta sainte volonté. Mais je voudrais prêcher ton Saint Evangile à mes chers compatriotes et leur faire connaître les erreurs et l'idolâtrie de l'Eglise de Rome et pour cela, dans ton infinie miséricorde, veuille me donner encore quelques jours de vie.

A peine ces paroles étaient-elles montées de mon cœur vers Dieu, que j'aperçus douze évêques armés d'épées, accourant vers moi, pour m'ôter la vie. Nullement effrayé par cette terrible vision, je saisis l'épée du premier, et le frappai avec tant de force que la tête roula sur le plancher et j'en fis autant à tous les autres. Je jetai alors un grand cri et me réveillai comme d'un long sommeil, en éprouvant une sorte de choc électrique, qui me secoua de la tête aux pieds! J'étais guéri! entièrement guéri! Je demandai à manger, car j'éprouvais une faim dévorante.

Cette guérison si merveilleuse, accomplie par la grâce de Dieu, n'était pas seulement la guérison du corps, mais aussi celle de la raison et celle de l'âme. Je me rappelai ma première guérison, et je compris parfaitement qu'elle n'avait pas été plus miraculeuse

que la seconde. Dans l'un et l'autre cas, mon Dieu, par son fil. Jésus, avait été mon médecin, mon Sauveur et ma vie, et il devait le rester pour le temps et pour l'éternité.

A Lui et à Lui seul soient gloire, louange, amour dans tous les siècles.

Le tableau blasphématoire que je suspendis aux jours de mon aveuglement dans l'église de Ste-Anne, y resta jusqu'en 1859, où j'allai renverser ce triste échafaudage de superstitions. C'était au péril de ma vie, car mes portraits furent alors tous brûlés sur l'ordre des prêtres qui se vengaient ainsi par contumace, ne pouvant se saisir de ma personne qui leur était devenue odieuse.

---

#### **XXXI. Ma nomination comme curé de Beauport.**

Le vingt-et-un septembre 1838 fut un jour de deuil et de larmes pour moi. Mon ami, M. Cazeault, m'avait apporté, avec ses félicitations, ma lettre de nomination à la cure de Beauport. Une sentence de mort ne m'aurait pas tant affligé que cette lettre. Je n'avais jamais caché à mes collègues ma répugnance à être curé de cette paroisse, qui était un vrai repaire d'ivrognes, ce qui ne l'empêchait pourtant pas d'être l'objet de la convoitise d'un grand nombre de prêtres.

Ses habitants étaient pauvres, misérables, ignorants, malgré la richesse de leurs carrières de pierre à chaux, la grande fertilité de leurs champs et de leurs jardins, la beauté de leurs forêts, dont ils portaient le bois à la ville de Québec. Leurs immenses revenus s'engloutissaient à l'auberge. Combien de fois n'avais-je pas vu les rues de Québec qui avoisinent le marché rendues presque impraticables par

l'encombrement des ivrognes de Beauport. L'air retentissait de leurs cris, et souvent le sol était rougi de leur sang. La cause de cette effroyable dégradation était dans le fait que leur curé avait toujours adopté la dégradante morale d'un des plus grands théologiens de Rome, Liguori, qui a dit que tant qu'un homme peut distinguer entre une épingle et une meule de foin, il n'est pas ivre; et qu'il est, par conséquent, exempt de péché mortel. Avec cet axiome le curé Bégin se persuadait lui-même et persuadait ses paroissiens qu'il n'y avait pas d'ivrognes à Beauport.

Après avoir lu la fatale missive qui m'envoyait dans ce triste lieu, je cherchai le moyen d'échapper à ce coup de foudre. Je pensai que si j'allais parler à l'évêque et lui exprimer les raisons que j'avais de repousser le trop pesant fardeau qu'il venait de mettre sur mes épaules, il se laisserait peut-être attendre. Je savais, d'ailleurs, qu'un grand nombre de prêtres convoitaient cette paroisse avec autant d'ardeur que j'en mettrais à la refuser. Je me rendis donc au palais épiscopal et j'y plaidai ma cause avec une éloquence qui me parut devoir être irrésistible. L'évêque m'écouta, sans m'interrompre, avec l'attention et la bonté d'un père. Puis il me dit :

— Mon cher Chiniquy, vous oubliez trop que la première vertu d'un bon prêtre est d'obéir à ses supérieurs. Il n'y a pas longtemps encore, vous m'avez singulièrement désappointé lorsque vous avez décliné l'honneur d'être nommé évêque de l'Orégon, où nous avons tant de Canadiens qui oublient leurs principes religieux, faute d'évêque. Je ne vous le cache pas, votre obstination à refuser de vous rendre à nos justes désirs, dans une chose qui était aussi honorable pour vous qu'utile à l'Eglise, m'a profondément

peiné. Si vous continuez à préférer vos propres idées à celles de vos supérieurs, je crains pour votre foi quelque grand naufrage, dans un avenir plus ou moins éloigné. Je regrette d'avoir trop souvent plié devant votre résistance à ma voienté. Aujourd'hui, autant par respect pour moi-même que pour votre propre bien, j'exige de vous une soumission absolue. *Quod scriptum, scriptum est.* Votre nom est écrit dans mes registres comme curé de Beauport; il y restera comme tel jusqu'à ce que j'aie de meilleurs motifs que ceux que vous m'avez donnés pour l'en effacer. Vous m'avez parlé de l'ivrognerie qui règne à Beauport, comme une des raisons qui devraient m'empêcher de vous nommer son curé : mais c'est justement à cause de cela que je vous ai chargé du soin de cette paroisse. Je ne connais pas dans mon diocèse de prêtre plus capable que vous de lutter contre ce vice dégradant. Après tout, je ne vois pas pourquoi vous vous désolerez tant d'être nommé curé de cette paroisse. C'est la plus belle du Canada et l'un des sites les plus enchanteurs du monde entier. Outre les revenus considérables que vous y trouverez, vous jouirez de tous les avantages de la ville, unis aux charmes d'une des plus belles campagnes de ce continent.

L'évêque s'arrêta un moment après ces paroles, puis, avec un sourire plein d'affabilité, il ajouta :

— Si vous n'êtes pas content de votre évêque aujourd'hui, je ne sais trop comment m'y prendre pour vous satisfaire.

Bien que ces paroles, pleines de bon vouloir, fussent loin de me réconcilier avec ma nouvelle position, je sentis qu'il fallait me soumettre.

Quelques jours avant de quitter Beauport pour sa nouvelle cure, M. Bégin m'invita à prendre part à la

vente publique de ses meubles pour acheter ce qui me conviendrait pour mon nouveau presbytère. Le peuple de Beauport presque tout entier m'avait avancé à la cure, non seulement pour donner une dernière marque d'estime à leur ancien curé, mais sans doute aussi pour y voir leur nouveau prêtre. Je ne fus pas longtemps parmi la foule sans m'apercevoir que ma petite stature et ma maigreur extrême étaient l'objet de la risée et du mépris général. J'entendis un des habitants qui murmurait à l'oreille de son voisin : — Notre nouveau curé n'est pas plus gros que ma blague à tabac, je pense qu'il logerait aisément dans mes poches! Une femme qui n'était qu'à deux pas de moi, dit à sa voisine assez haut pour que je l'entendis : — Dis donc, cousine, ce pauvre petit curé n'a-t-il pas l'air d'une sardine salée! et sa voix se perdit dans ses rires.

Un homme doué de plus d'esprit que moi aurait pu se tirer d'affaire par quelques mots, dits à propos. Mais la nature m'a refusé le don de ces réparties fines et cette présence d'esprit si utiles dans des circonstances semblables.

La vente était presque terminée, lorsqu'on apporta une longue table chargée d'une fabuleuse quantité de verres à vin, à rhum et à liqueur, ainsi qu'une multitude incroyable de carafons et de bouteilles de toutes grandeurs. De bruyants éclats de rire et de joyeux applaudissements accueillirent cette apparition dégoûtante. Tous les regards se fixèrent sur moi, et cent voix me dirent : — Voilà pour vous, M. le curé.

Sans peser suffisamment ce que je disais, je répondis immédiatement avec un grand sérieux : — Je ne viens pas à Beauport acheter des verres et des bouteilles : mais je viens les casser.

Une étincelle en tombant sur un baril de poudre

n'aurait pas causé une plus subite et plus terrible explosion que ces imprudentes paroles en éclatant au milieu de la foule qui m'environnait. Sans être absolument ivres, la plupart de ceux et de celles qui étaient là avaient bu quantité de verres de rhum, que le curé Bégin lui-même leur avait donnés dans une des chambres du presbytère. Un vrai déluge de jurements, de blasphèmes, d'insultes et d'outrages, comme je n'en entendis jamais, m'assaillirent de tous côtés; et force me fut de m'esquiver par le plus court chemin.

Je me rendis à l'instant au palais épiscopal, conjurer de nouveau mon évêque de donner la cure de Beauport à un autre prêtre. Je lui confessai ingénument mon imprudente réponse; et je lui dépeignis, sous leurs vraies couleurs, les outrages qu'elle m'avait attirés, et j'ajoutai : — Vous voyez, Monseigneur, que j'ai déjà perdu, et pour toujours, la confiance et l'estime de ce peuple : confiance et estime sans lesquelles je ne puis rien faire au milieu de lui. Envoyez-moi dans les forêts les plus reculées de votre diocèse; j'y prêcherai avec joie, et j'espère avec succès : mais j'aimerais mieux être porté en terre, dimanche prochain, que d'aller au milieu d'une paroisse aussi dégradée par la boisson que celle de Beauport.

L'évêque me répondit :

— Je suis loin de partager vos regrets de la réponse que vous avez faite à ces gens. Il est évident qu'ils voulaient voir de quel bois vous vous chauffiez. Si vous aviez eu la faiblesse de plier et de vous rendre à leurs désirs, vous étiez à jamais perdu dans leur estime et dans la mienne : mais vous vous êtes montré brave et intrépide jusqu'à l'héroïsme dans votre réponse, et vous avez, j'en suis certain, gagné

leur estime et leur respect pour toujours. Je connais le peuple de Beauport depuis longtemps; il est adonné à l'ivrognerie d'une manière lamentable, mais, à part ce vice, il n'y a pas au monde un peuple plus noble. Il n'a pas d'éducation, mais il possède à un haut degré le sentiment de ce qui est juste et vrai, et vous verrez bientôt que son gros bon sens commun vaut mieux que les livres d'un grand nombre de personnes qui ne savent pas s'en servir. Vous l'avez surpris par votre brusque réponse, mais les injures que plusieurs vous ont dites ne sont qu'un de ces mouvements *primo primus* qu'ils ont probablement regretté un moment après. Allez, non pas avec vos mains, mais avec vos paroles, casser les verres et les carafes, et on vous bénira. Il est vrai que ce serait un véritable miracle, mais avec la grâce de Dieu, vous pouvez tout espérer. Allez à Beauport comme un vrai soldat de Jésus-Christ combattre l'ivrognerie et les autres vices qui en découlent, et le bon Dieu vous donnera la victoire.

Ces paroles si bienveillantes ne firent du bien. Je sentis qu'il fallait définitivement me résigner à porter le pesant fardeau qui se présentait devant moi. Il ne me restait plus qu'à mettre ma confiance en Dieu et à marcher vers le champ de bataille d'un pas aussi ferme que si j'eusse été certain de la victoire. Il me vint alors à la pensée que j'avais commis un grand péché, en refusant d'être évêque de l'Orégon, et que Dieu, pour m'en punir, m'envoyait dans cette paroisse de Beauport, qui m'apparaissait alors sous de si sombres couleurs.

Le dimanche suivant, l'église était littéralement bondée de gens, tous plus ou moins curieux de voir et d'entendre leur nouveau curé. J'avais passé les trois derniers jours en jeûnes et en prières; et Dieu

sait que jamais prêtre de Rome, ni ministre de l'Évangile n'est monté en chaire avec des idées plus exaltées de sa sublime mission. Dieu sait aussi que jamais homme ne se sentit plus profondément humilié sous le poids de sa propre misère, et de son impuissance, que je ne l'étais lorsque je me présentai devant ce peuple pour la première fois, afin de lui parler de ses destinées éternelles.

Je pris pour texte de mon premier sermon : « Malheur à moi si je ne prêche l'Évangile », (I Cor. IX, 16) Je parlai avec une telle émotion que souvent ma voix était étouffée. Par la grande miséricorde de Dieu, l'effet de ce discours se faisait encore sentir lorsque je quittai cette paroisse quatre ans plus tard.

Après le sermon, je dis à mes auditeurs :

— J'ai une faveur à vous demander, et comme c'est la première, j'espère que vous ne me la refuserez pas. Je viens de vous parler de quelques-uns des devoirs de votre jeune curé envers vous, je souhaiterais que vous fussiez tous ici cet après-midi, à deux heures, afin que je vous entretienne de vos devoirs envers lui.

Ils furent unanimes à me le promettre, et ils tinrent parole : l'église était si possible encore plus remplie l'après-midi que le matin. Mon texte fut : « Le bon berger conduit ses brebis, et marche devant elles ; et ses brebis le suivent, car elles connaissent sa voix (Jean X, 4). » Ces deux sermons, le même dimanche, étaient dans l'Eglise du Canada une nouveauté qui me valut bien des critiques amères de la part de mon évêque et des prêtres du voisinage. Ils en conclurent que j'étais un orgueilleux qui voulait se faire passer pour plus zélé et plus saint que les autres. Non contents de s'exprimer ainsi entre eux, ils en vinrent bientôt à me le dire à moi-même dans les termes les plus pénibles.

Mais  
Je n'a  
était d  
trefois  
retera  
que je  
que p  
dans le  
sentant  
jour. M  
deux c  
les qua  
j'étais  
un gran  
Trois  
cidai à  
paroiss  
bime d  
senter  
prouver  
ma sur  
courage  
ironique  
au peup  
ne sont  
et trom  
rigidité  
l'ivrogne  
nous bu  
pas cons  
Est-ce  
les épou  
grâce, m  
vous vou  
Christ lu

Mais mon Dieu savait que mes motifs étaient purs. Je n'avais que deux choses en vue : la première était d'empêcher mes paroissiens d'aller, comme autrefois, passer l'après-midi dans les tavernes, en les retenant au pied de leurs autels par des instructions que je rendais aussi intéressantes et aussi solides que possible. La seconde était de graver la vérité dans leur intelligence et dans leur cœur, en la présentant deux fois, sous différents aspects, le même jour. Mais quoique j'aie été souvent blâmé de tenir deux cultes chaque dimanche, j'ai persévéré pendant les quatre années que j'ai été curé de Beauport ; car j'étais de plus en plus convaincu qu'il en résultait un grand bien sous tous les rapports.

Trois mois ne s'étaient pas écoulés que je me décidai à établir une société de Tempérance dans ma paroisse, y voyant le seul moyen de l'arracher à l'abîme de l'ivrognerie où elle était tombée. J'allai présenter mon projet à l'évêque, dans l'espoir qu'il l'approuverait et le bénirait, mais quelles ne furent pas ma surprise et ma tristesse, lorsqu'au lieu de m'encourager, il se moqua de moi de la manière la plus ironique, et me défendit absolument d'en parler au peuple. Ces sociétés de Tempérance, me dit-il, ne sont que des institutions protestantes pour séduire et tromper le monde, sous une fausse apparence de rigidité et de perfection pharisaïques. Prêchez contre l'ivrognerie, mais laissez-nous tranquilles lorsque nous buvons notre vin modérément. St-Paul n'a-t-il pas conseillé à son disciple Timothée de boire du vin ? Est-ce que Notre Seigneur n'a pas fait du vin que les époux de Cana et les conviés ont bu avec lui ? De grâce, ne cherchez pas à nous faire accroire que vous voulez être plus parfait que les apôtres et Jésus-Christ lui-même n'ont été.

Je quittai l'évêque, mais mon âme était dans un état de détresse inexprimable. Espérant, cependant, que les prêtres qui m'environnaient comprendraient plus aisément le bien incalculable que la société de Tempérance ferait à nos populations, je me décidai à leur en parler. Mais ils furent unanimes à m'accabler sous le poids des plus amères critiques, et à rire de moi comme d'un visionnaire : ils me demandèrent tous, au nom du sens commun, de ne plus jamais leur en parler. Non, jamais je ne pourrai exprimer ce que j'éprouvai de tristesse, lorsque je vis l'opposition formidable de l'évêque et de tout le clergé, à cette réforme que Dieu me montrait si clairement être la seule planche de salut de ma chère paroisse et de mon pays tout entier.

Ce Dieu bon seul, sait ce que j'ai versé de larmes, ce que j'ai passé de nuits sans sommeil, à quelles études je me suis livré, quelles ardentes prières j'ai fait monter vers le ciel, lorsque je sentais mon impuissance à lutter seul contre tant d'obstacles. J'adressais mes prières, tour à tour, à tous les saints et saintes du paradis, à tous les anges et séraphins qui sont autour du trône de Dieu, pour qu'ils vinssent à mon aide, en m'obtenant la grâce de détruire cette ivrognerie qui ruinait mon pays. A plusieurs reprises, je pris la résolution de commencer seul cette grande réforme, malgré les évêques et les prêtres, mais chaque fois que je voulais commencer mon travail, j'étais terrassé par le sentiment de mon isolement et de l'opposition du clergé. Mais en attendant de mettre la main à la charrue, et de lui faire tracer le premier sillon, que de jours et de mois j'ai passés à prier Dieu et tous les saints ! que de livres j'ai lus ! que d'études sérieuses et profondes j'ai faites ! que d'heures j'ai consacrées à méditer les meilleurs arguments en faveur des sociétés de Tempérance !

Je m  
Je sav  
enfants  
rieuses  
pensée  
pour se  
l'enfer.  
j'allais  
armes  
frapper  
la force  
Un j  
Mathieu  
lande, p  
et de s  
mon ch  
avait co  
Sa ré  
écrite p  
homme.  
tant ; de  
m'occup  
prier po  
âme com  
plirent d  
Si c'est  
tous les  
raient co  
qu'il sou  
bat, et c  
Que son

était dans un  
ant, cependant,  
comprendraient  
de la société de  
je me décidai  
mes à m'accu-  
ques, et à rire  
demandèrent  
e plus jamais  
rrai exprimer  
je vis l'oppo-  
t le clergé, à  
si clairement  
hère paroisse

sé de larmes,  
eil, à quelles  
es prières j'ai  
tais mon im-  
acles. J'adres-  
les saints et  
séraphins qui  
u'ils vinssent  
détruire cette  
eurs reprises,  
cette grande  
rêtres, mais  
mon travail,  
isolement et  
ant de mettre  
er le premier  
assés à prier  
j'ai lus! que  
l que d'heu-  
rs arguments

Je me sentis enfin parfaitement maître de mon sujet. Je savais ce que j'aurais à dire pour enrôler tous les enfants de mon cher Canada sous les bannières glorieuses que le ciel me montrait d'avance, dans mes pensées de jour comme dans mes visions de nuit, et pour sécher tant de larmes et arracher tant d'âmes à l'enfer. Je connaissais parfaitement l'ennemi que j'allais combattre; je connaissais aussi la force des armes que le ciel avait mises dans mes mains pour le frapper à mort. Il ne me manquait plus qu'une chose, la force pour mettre ces armes en activité.

Un jour, il me vint à la pensée d'écrire au Père Mathieu, ce grand apôtre de la Tempérance en Irlande, pour lui demander le secours de ses conseils et de ses prières, afin que je pusse introduire dans mon cher Canada quelques-uns des bienfaits dont il avait couvert sa patrie.

Sa réponse m'arriva bientôt. Elle me parut plutôt écrite par la main d'un ange que par celle d'un homme. Il me disait de me mettre à l'œuvre à l'instant; de ne compter que sur le secours de Dieu, sans m'occuper des hommes. Il me promettait aussi de prier pour moi. Ses paroles descendirent dans mon âme comme venant du ciel même, tant elles me remplirent de lumière et de force. Je me dis à moi-même: Si c'est l'œuvre de Dieu, je réussirai quand même tous les évêques et les prêtres et tout l'univers seraient contre moi. J'élevai mon cœur vers Dieu pour qu'il soutienne mon bras et dirige lui-même le combat, et ce Dieu bon m'entendit et exauça ma prière. Que son saint nom en soit éternellement béni!

---

### XXXII. Etablissement de la Société de Tempérance à Beauport.

Les pensées et les œuvres de Dieu sont bien au-dessus des pensées et des œuvres de l'homme! Jamais cette vérité n'a été mieux démontrée que dans l'établissement de la Tempérance à Beauport, en face des formidables obstacles qui en rendaient l'existence presque impossible. Dans ce déploiement des miséricordes de Dieu envers cette paroisse, l'homme disparaît tout entier. La main seule de Celui qui est le maître des cœurs y est visible. J'avais à peine fini de lire la lettre de l'apôtre de la Tempérance de l'Irlande, que je tombai à genoux pour dire : — Mon Dieu, vous savez que je ne suis qu'un pauvre pécheur, que je ne suis que faiblesse et ténèbres par moi-même. Plus qu'aucun de vos serviteurs, j'ai des raisons de m'appeler un serviteur inutile. Donnez-moi donc votre esprit de lumière, de sagesse et de force, pour que je puisse remplir la mission dont vous m'avez chargé. Sans vous, je ne puis rien, mais avec votre secours, rien ne me sera impossible.

Ceci se passait un samedi soir, le 2 mars 1839. Le lendemain dimanche, après mon sermon, je dis à mes auditeurs :

— Je vous ai souvent parlé de ma conviction que le Bon Dieu m'a choisi pour arrêter, parmi vous, les maux sans nombre engendrés par les boissons enivrantes. Je vous le répète aujourd'hui, l'alcool est le plus grand ennemi de vos âmes et de vos corps, celui de vos femmes et de vos enfants, celui de notre paroisse et de notre pays tout entier, celui de notre sainte religion. Je suis déterminé, avec le secours de Dieu, à lui livrer un combat à mort et à

le d  
comb  
dard  
Jésus  
de ce  
les tr  
ses r  
glorie  
les fr  
vienn  
des a  
veule  
invite  
Sauve  
jour s  
nom  
Anges  
ment  
mes q  
vous,  
des pé  
enfant  
assuré  
vous l  
de Die  
sauvés  
venir  
vous l  
truire  
Le l  
était r  
comme  
demie,  
à deux  
valles

## Tempérance

sont bien au-  
l'homme! Ja-  
trée que dans  
Beauport, en  
en rendaient  
ce déploiement  
cette paroisse,  
main seule de  
est visible. J'a-  
l'apôtre de la  
bai à genoux  
que je ne suis  
que faiblesse  
aucun de vos  
r un serviteur  
t de lumière,  
uisse remplir  
ans vous, je ne  
en ne me sera

mars 1839. Le  
mon, je dis à

conviction que  
armi vous, les  
boissons eni-  
l'alcool est le  
de vos corps,  
nts, celui de  
tier, celui de  
iné, avec le  
t à mort et à

le détruire. Mais je ne dois pas être seul dans le combat. Je veux lever au milieu de vous un étendard, et former une armée composée de soldats de Jésus-Christ. Notre Sauveur sera lui-même le chef de cette armée et la conduira à la victoire. J'ai choisi les trois premiers jours de cette semaine pour former ses rangs. Que tous ceux qui désirent avoir part au glorieux combat que nous allons livrer, et partager les fruits de la victoire que nous allons remporter, viennent passer ces trois jours avec moi au pied des autels. J'invite même ceux d'entre vous qui ne veulent pas s'enrôler, à venir par curiosité. Je vous invite tous à venir, au nom de notre adorable et bon Sauveur, que les boissons enivrantes clouent chaque jour sur la croix; je vous conjure de venir tous, au nom de la Sainte Vierge, de tous les Saints et des Anges que les boissons fortes contristent constamment au ciel; je vous invite au nom de tant de femmes que je vois fondre en larmes ici au milieu de vous, parce qu'elles ont des maris ivrognes, au nom des pères de famille qui pleurent la perte de leurs enfants, au nom de vos âmes immortelles, qui seront assurément damnées, si vous ne détruisez parmi vous l'usage des boissons enivrantes. Oui! au nom de Dieu qui vous a créés à son image, et qui vous a sauvés par son fils Jésus-Christ, je vous conjure de venir m'aider à combattre et à chasser du milieu de vous le géant redoutable qui menace de vous détruire pour le temps et pour l'éternité.

Le lendemain matin, à huit heures, mon église était remplie comme elle ne l'avait jamais été. Je commençai mon premier discours à huit heures et demie, le second à dix heures et demie, le troisième à deux heures, et le quatrième à cinq. Les intervalles étaient remplis par de beaux cantiques que

j'avais préparés pour cette circonstance; souvent, pendant ces discours, j'étais interrompu par les larmes, les sanglots et les cris de douleur dont le bruit couvrait ma voix. Alors je mêlais mes larmes et mes sanglots à ceux de mon peuple.

Le premier jour, soixante-quinze de mes paroissiens, parmi lesquels figuraient plusieurs terribles buveurs, signèrent l'engagement de Tempérance. Le second jour, deux cents nouveaux soldats s'enrôlèrent dans l'armée que nous voulions former pour combattre le monstre de l'ivrognerie.

La scène que nous eûmes le troisième jour fut des plus émouvantes. Trois cents habitants s'avancèrent à leur tour pour entrer dans ses rangs, au milieu des larmes, des sanglots et des cris d'allégresse de cette multitude. Plus des deux tiers de mes paroissiens étaient donc entrés dans ma société de tempérance; ils avaient déclaré, en présence de Dieu et de tout le peuple :

« Pour l'amour de Jésus-Christ et avec la grâce de Dieu, je promets de ne jamais faire usage de boissons enivrantes, si ce n'est comme remède. Je m'engage de plus, par mes paroles et par mon exemple, à inviter mes parents et mes amis à faire le même sacrifice ».

La plus grande partie de ces gens, parmi lesquels on comptait les ivrognes les plus invétérés, avait donc entendu la voix de Dieu, et brisé à jamais les chaînes qui les rendaient esclaves du plus dégradant des vices. Et chacun comprenait, et disait hautement, que cet admirable changement était l'œuvre du Dieu miséricordieux et tout puissant qui, seul, peut changer le cœur de l'homme.

Comme un grand nombre de personnes des paroisses voisines, et même de la ville, étaient accou-

rues  
mer  
tôt d  
g ais  
s'éta  
testa  
vena  
leurs  
la de  
l'évê  
Voya  
m'éc  
dures  
comp  
Lorsc  
mauv

—  
oublie  
Temp  
seul c  
que c  
rais c  
compr  
société  
Hier s  
me di  
tant,  
premi  
les pro  
pas ho  
hérétic  
chemin  
ridicul  
blic qu  
nir, de

tance; souvent,  
npu par les lar-  
ouleur dont le  
lais mes larmes  
le.

de mes parois-  
sieurs terribles  
Tempérance. Le  
ats s'enrôlèrent  
rmer pour com-

me jour fut des  
ts s'avancèrent  
s, au milieu des  
gresse de cette  
mes paroissiens  
de tempérance;  
Dieu et de tout

avec la grâce de  
usage de bois-  
mède. Je m'en-  
mon exemple,  
faire le même

parmi lesquels  
nvétés, avait  
sé à jamais les  
plus dégradant  
disait haute-  
était l'œuvre  
ant qui, seul,

onnes des pa-  
étaient accou-

rues voir ce qui se passait parmi nous, le bruit des  
merveilles que le Seigneur opérerait se répandit bien-  
tôt de tous côtés. La presse entière, française et an-  
çaise n'eut qu'une voix pour approuver ce qui  
s'était passé parmi nous. Mais, pendant que les pro-  
testants de Québec bénissaient Dieu pour ce qu'il  
venait de faire, les romains catholiques, inspirés par  
leurs prêtres, tournaient cette œuvre en ridicule et  
la dénonçaient comme hérétique. L'indignation de  
l'évêque Sinaïe, surtout, ne connut point de bornes.  
Voyant que je n'étais pas pressé d'aller le voir, il  
m'écrivit de sa propre main une lettre pleine de  
dures paroles, pour me commander d'aller lui rendre  
compte de ce qu'il nommait mon *étrange conduite*.  
Lorsque je fus seul avec lui, il me dit d'un ton de  
mauvaise humeur qu'il était incapable de contrôler :

— Est-il possible, Chiniquy, que vous ayez sitôt  
oublié ma défense d'établir cette ridicule société de  
Tempérance? Si vous n'eussiez compromis que vous  
seul dans cette comédie protestante, (car ce n'est  
que cela) je garderais le silence et je me contente-  
rais de vous regarder avec pitié. Mais vous avez  
compromis notre sainte religion, en introduisant une  
société dont l'origine est évidemment hérétique.  
Hier soir encore, le vénérable grand vicaire Demers  
me disait que tôt ou tard vous deviendriez protes-  
tant, et que votre société de Tempérance était le  
premier pas dans cette voie. Ne voyez-vous pas que  
les protestants seuls vous approuvent? N'avez-vous  
pas honte de recevoir les applaudissements de ces  
hérétiques? Sans vous en douter, vous voilà sur le  
chemin de la perdition; vous vous êtes couvert de  
ridicule; vous êtes tellement perdu dans l'esprit pu-  
blic que je crains qu'il ne vous soit possible, à l'ave-  
nir, de faire aucun bien ni à Beauport, ni dans

aucune autre partie de mon diocèse. Je ne vous le cache pas, ma première pensée, lorsque j'ai appris hier, par un témoin oculaire, ce qui s'était passé dans votre église, a été de vous interdire sur le champ. J'en ai été empêché par l'espoir que vous verriez bientôt votre erreur, pour la réparer vous-même, en dissolvant cette société anti-alcoolique. Cette association, comprenez-moi, sent trop le protestantisme pour que je la tolère dans mon diocèse.

Je répondis :

— Monseigneur, Votre Grandeur n'a pas oublié, j'espère, que j'ai été nommé curé de Beauport malgré moi. Et Dieu sait que je suis prêt à vous offrir ma démission, sans murmure, afin que vous donniez un meilleur curé à ce noble peuple.

Mais je vais mettre une condition à ma résignation : c'est qu'il me sera permis de publier partout que mon prédécesseur, M. Bégin, n'a jamais été inquiété par ses évêques, pour avoir laissé ses paroissiens, pendant vingt-trois ans, patauger dans la boue de la plus dégradante ivrognerie ; et que j'ai été censuré et interdit par vous, pour avoir consenti à être l'humble instrument des miséricordes de Dieu pour la conversion de ce même peuple.

L'évêque sentit tout de suite qu'il était incapable de rester debout sur le terrain où il s'était placé pour m'attaquer. Ma réponse l'avait visiblement déconcerté. Il resta quelques moments sans répondre, cherchant probablement comment reprendre le glaive que je venais de lui arracher des mains. Il vit bien, aussi, que ses menaces d'interdit ne m'effrayaient guère, et que je n'étais pas tout à fait disposé à briser l'œuvre que le Bon Dieu avait si bien commencée à Beauport. Après un temps assez considérable du plus pénible silence, il reprit :

— Ne croyez-vous pas que vous avez commis une indiscretion impardonnable, en forçant les pauvres ivrognes à faire des promesses d'abstinence, promesses qu'ils sont incapables de tenir? Ils retomberont bientôt dans leur première ivrognerie, et après ces quelques jours d'excitation ridicule, leur dernier état sera bien plus déplorable encore que le premier.

— Monseigneur, lui répondis-je, je partagerais vos craintes, si l'œuvre qui vient de se faire à Beauport était mon ouvrage. Mais comme c'est l'œuvre de Dieu, nous n'avons rien à craindre. Les œuvres des hommes sont sans force et sans durée; mais les œuvres de Dieu ont un caractère de puissance et de stabilité qui les rend immortelles comme leur auteur. Quant à la prophétie de M. le grand vicaire Demers, qui pense que j'ai fait mon premier pas vers le protestantisme, en créant cette société parmi ces ivrognes, je n'ai qu'une chose à dire : c'est que, si elle est vraie, nous devons en conclure que la religion protestante est plus propre que la nôtre à servir au salut des peuples et à la gloire de Dieu. Sachant que Votre Grandeur n'est pas disposée à accepter cette conclusion, j'espère qu'elle cessera de s'inquiéter de la prédiction qui l'impose. Le vénérable grand vicaire Demers, ainsi que tous les prêtres feraient bien mieux de venir voir les grandes choses que le Seigneur fait parmi nous, pour nous aider à l'en bénir, que de se faire faux prophètes pour nous calomnier.

A ce moment, le sous-secrétaire entra en toute hâte, et m'interrompit pour dire à l'évêque qu'un Monsieur venait d'arriver de loin, avec un message pressé. Sa Grandeur me congédia brusquement, à ma grande satisfaction. Je crus m'apercevoir qu'elle n'a-

vait pas moins de plaisir à se débarrasser de moi, que j'en avais à m'éloigner d'elle après une aussi désagréable entrevue.

A l'exception de M. le secrétaire Cazeault et de M. Baillargeon, curé de Québec, tous les prêtres de cette ville que je rencontraï ce jour-là, oublièrent à mon égard les règles de courtoisie et de politesse en usage entre nous. Un d'entre eux poussa même les choses jusqu'à vouloir faire le tour de ma paroisse pour prouver à mes gens que j'avais perdu la tête; qu'il vaudrait mieux pour eux de ne faire aucune attention à ce que je leur dirais à l'avenir sur les boissons. Il osa même leur conseiller de boire à ma santé lorsqu'ils seraient ensemble. Mais, à la troisième maison qu'il visita, la maîtresse du logis ayant écouté avec attention les preuves qu'il donnait de ma folie, et les conseils qu'il donnait à son mari de boire à ma santé, lui répondit :

— Je ne vois pas bien clairement que notre curé soit fou parce qu'il nous a tous rendus tempérants. Mais je vois bien une chose. C'est que vous êtes un suppôt du diable, lorsque vous conseillez à mon pauvre mari d'oublier les promesses qu'il a faites de ne jamais boire de rhum. Vous savez fort bien qu'il était un des plus grands ivrognes de la terre et combien de coups j'ai reçus de lui lorsqu'il revenait ivre à la maison. Vous savez aussi combien de fois j'ai failli mourir de faim, et comment mes pauvres enfants, couverts de haillons, étaient obligés d'aller de porte en porte demander l'aumône pour eux et pour moi. Voyez comme tout est changé dans ma maison depuis que mon mari a signé la tempérance. Mes enfants sont bien habillés, bien nourris, bien logés. Mon mari, qui était un vrai démon dans son ivresse, est comme un ange aujourd'hui. Il est

père, bon époux, bon chrétien. Et moi je suis heureuse. Pourquoi donc notre curé serait-il mis au rang des fous pour nous avoir fait tant de bien? Si vous ne sortez d'ici à l'instant, je vais vous en faire sortir avec ce manche à balai.

Le prêtre voyant que la femme était sérieuse dans sa menace, prit son chapeau et décampa sans demander son reste.

Pendant les douze mois qui suivirent, j'eus à subir bien des humiliations de la part des prêtres. Pour ne pas m'exposer à des scènes trop pénibles, j'évitais leur société autant que possible; surtout, je me gardais bien de retourner à l'évêché. J'avais pris la résolution de ne plus y aller, sauf quand j'en recevrais l'ordre.

Mais Dieu me dédommageait bien de toutes ces misères par la joie dont il inondait mon cœur et mon âme, à la vue de l'admirable changement qu'il avait opéré parmi mon peuple. Sa fidélité héroïque à tenir ses engagements de tempérance devint bientôt le sujet de l'admiration publique. Les moqueurs, même sous le bonnet carré ou la mitre, furent forcés de rougir de leurs sombres prophéties, et finirent par se taire. Bientôt, tout fut changé dans la paroisse : les maisons étaient réparées ou rebâties, les clôtures relevées, les fermes mieux cultivées, les dettes payées, la paix, le bonheur, la prospérité, l'industrie florissaient partout. On n'entendait plus de jurements ni de blasphèmes, on ne voyait plus de rixes ni de batailles. Ces braves gens ne mettaient pas de bornes aux marques d'estime, d'amour et de respect qu'ils donnaient à leur curé, et je n'ai pas de paroles pour exprimer le bonheur que je ressentais parmi eux. Cependant, quoique l'immense majorité eût accepté le joug si léger, si béni de la tem-

pérance, il était resté un petit nombre de personnes respectables et sobres qui n'avaient pas encore eu le courage d'abandonner ce qu'elles appelaient l'usage modéré du vin et des liqueurs. Je priai mon savant ami, le Dr Douglas, de venir analyser les différentes boissons en usage parmi ces personnes, pour leur montrer qu'elles ne buvaient, après tout, que du poison, sous le nom des liqueurs auxquelles elles tenaient tant. Pendant près d'une semaine ce digne ami analysa, sous les yeux des gens, les vins, les bières, les rhums les plus recherchés parmi nos gourmets, il en extraya l'alcool, le donna à boire à des chats et à des chiens qui moururent là sous les yeux ébahis de la multitude. Ces savantes expériences, accompagnées de non moins savantes remarques eurent sur le peuple un effet réellement magique. Rien ne saurait donner une idée de l'horreur et du dégoût dont chacun se sentit pris pour ces détestables boissons qui leur avaient coûté si cher et leur avaient fait commettre tant de folies. Ces expériences du Docteur Douglas furent comme la clef de voûte du saint et noble édifice de tempérance que la miséricorde de Dieu avait élevé au milieu de nous. Peu de jours après, nous avons le bonheur de voir tous les habitants de Beauport unis pour montrer par leurs paroles et leur exemple que la société de Tempérance est une de ces gouttes d'eau qui sont tombées des fontaines de la vie éternelle pour éteindre les feux dévorants de l'alcoolisme.

---

**XXXIII. Extension de l'œuvre; fin de l'opposition  
du clergé.**

A peine une année s'était-elle écoulée, depuis l'établissement de la société de Tempérance, à Beau-

port, que les sept auberges, naguère si prospères, étaient ruinées, et leurs propriétaires forcés de prendre un moyen plus honorable d'existence. Ce fait, proclamé par toute la presse de Québec, réduisit au silence les ennemis de cette œuvre, surtout les prêtres, sans pourtant changer leurs vues. Il devenait cependant plus évident d'un jour à l'autre, que le bien opéré à Beauport était incalculable sous tous les rapports.

De tous côtés, des gens respectables se demandèrent pourquoi ils ne tenteraient pas d'établir, dans leurs différentes paroisses, une institution qui avait en si peu de temps, et d'une manière si complète, donné comme une nouvelle vie à Beauport. Partout on entendait les gens se demander pourquoi les curés ne cherchaient pas à établir dans leurs paroisses l'admirable réforme qui faisait tant de bien à côté d'eux.

Un jour, une dame étrangère et distinguée, dont le mari, par son intempérance avait dévoré un riche héritage, vint chez moi et me dit :

— J'ai été trouver mon curé, il n'y a pas longtemps, pour le prier d'établir une société de Tempérance parmi nous, comme celle de Beauport; mais il m'a brusquement mise à la porte, en me disant de me mêler de mes affaires. Une autre fois, je l'ai conjuré de vous inviter à venir faire chez nous ce que vous avez fait ici, pour le salut des pauvres ivrognes; mais la seule mention de votre nom a excité sa colère, et j'ai dû me taire. Cette femme fondait en larmes pendant qu'elle me parlait de ce qu'elle avait souffert de ce vice, et je me sentis profondément ému. Je lui répondis :

— Madame, si j'étais certain que vous ne dévoieriez pas le secret que je vais vous confier, je vous

dirais un moyen aussi honnête qu'infaillible de faire consentir votre curé à établir, dans sa paroisse, la réforme que vous désirez.

— Pour l'amour de Dieu, reprit-elle, dites-moi ce qu'il faut faire; je jure de ne jamais trahir votre secret.

— Eh bien, Madame, n'oubliez pas de dire à votre curé, lorsque vous irez à confesse, que vous avez entièrement perdu confiance en lui. Il vous demandera aussitôt pour quelle raison, et vous lui direz poliment, mais franchement : « Mon père, vous savez combien de larmes sont versées tous les jours, autour de vous, par les femmes dont les maris sont ivrognes. Vous connaissez ma ruine et celle de tant d'autres familles dont tous les biens ont été dissipés par l'intempérance; vous voyez la ruine temporelle et éternelle de nos enfants, qui marchent sur les traces de leurs pères, et qui deviennent à leur tour des ivrognes, dont la mauvaise conduite change nos maisons en véritables enfers. Que faites-vous pour sécher toutes ces larmes? Rien! Que faites-vous pour arrêter tous ces maux? Rien! Absolument rien! Vous pourriez, avec la grâce de Dieu, au moyen des sociétés de Tempérance, sauver nos époux et nos enfants; vous pourriez ramener la paix, la prospérité et le bonheur dans nos familles. Mais vous ne le voulez pas; comment, après cela, avoir confiance en vous? »

Lorsque vous aurez ainsi parlé à votre confesseur, écoutez avec humilité ce qu'il vous dira, et acceptez la pénitence qu'il vous imposera; mais quand il vous demandera si vous regrettez le péché que vous venez de lui confesser, répondez bravement que vous ne le regretterez que lorsque lui-même regrettera son manque de zèle à convertir les ivrognes

et son manque de sympathie à l'égard de tant de malheureux qu'il pourrait soulager par la fondation d'une société de Tempérance.

Cette femme était très intelligente. Elle comprit à l'instant qu'elle avait en main un moyen infailible de faire sortir le curé de son sommeil léthargique, surtout lorsque je lui eus recommandé d'engager d'autres femmes à aller se confesser du même péché.

Quinze jours plus tard, cette dame revenait me dire comment elle avait engagé un grand nombre de ses amies à se confesser de leur manque de confiance. Je ne fus pas peu intéressé par le récit qu'elle me fit de l'inquiétude mortelle qui s'était emparée de leur curé, depuis que les plus respectables de ses paroissiennes lui avaient confessé qu'elles n'avaient plus confiance en lui. Il était jour et nuit troublé par la peur de perdre sa belle cure, si près de Québec, pour être relégué dans un coin noir de la forêt, derrière les montagnes.

Trois semaines plus tard, ce curé frappait à ma porte, où il n'était pas venu depuis que j'avais établi la société de Tempérance; j'eus peine à le reconnaître, tant il était changé. Il était visible que ses pénitentes lui avaient donné plus d'un cauchemar, et troublé son sommeil. Je le reçus avec plaisir, car il avait toujours été un de mes meilleurs amis, sauf pendant les douze derniers mois. D'ailleurs, il avait la réputation bien méritée d'être un bon prêtre. Je l'invitai à dîner et le mit aussi à son aise que possible. Mais il m'était facile de voir qu'il venait à moi avec un message embarrassant. A la fin, il me dit ingénument :

— Père Chiniquy, nous avons eu, vous le savez, de grands préjugés contre vous, à l'occasion de la

société de Tempérance. Mais la réforme admirable de votre paroisse les a dissipés. Je viens donc vous prier de prêcher une retraite de tempérance de trois jours, chez moi, comme vous l'avez fait ici. J'espère que le bon Dieu bénira cette œuvre parmi mes gens, comme il l'a bénie ici.

— Je me sentirai heureux, lui répondis-je, si je puis voir, chez vous, ce dont le ciel m'a rendu témoin ici, depuis un an. J'irai avec plaisir vous donner les trois jours de retraite. La seule condition que je mette à mon travail est que vous preniez vous-même l'engagement de tempérance, et que vous renonciez pour toujours, en présence de vos paroissiens, à l'usage de boissons enivrantes.

Le brave curé accepta ma condition avec joie.

Quelques semaines plus tard, toute la paroisse promettait solennellement, devant Dieu, de ne jamais faire usage d'alcool. Le curé ne savait comment m'exprimer sa reconnaissance pour mon humble travail. Mais sa joie ne fut pas oisive. Sans perdre de temps, il se rendit chez tous les curés de son voisinage pour leur raconter ce qui s'était passé chez lui. Il les engagea, eux aussi, à établir la réforme de tempérance.

Quelques mois plus tard, il ne restait pas une auberge depuis l'extrémité sud-ouest de Beauport à l'extrémité nord-est de St-Joachim. Dans toutes ces paroisses si belles, si intéressantes, il eût été difficile de trouver un seul homme qui souillât ses lèvres avec les détestables boissons qui leur avaient autrefois coûté tant de larmes et d'argent.

C'est ainsi que jour après jour, les prêtres de la campagne venaient avec leurs braves paroissiens se ranger sous les drapeaux glorieux et bénis de la Tempérance. Mais mon évêque, tout en manifestant

ostens  
toutes  
montr  
de rév  
Cep  
cesser,  
Dieu r  
mois  
Forbin  
Nancy,  
illustre  
France  
chute  
de Nar  
C'était  
employ  
tier, fa  
vait écr  
coup en  
Irlande.  
Forbin  
reçu la  
courage  
haute i  
Tempér  
homme  
gliger P  
grande  
Sans  
voyage,  
pos pou  
heure ap  
ment, j  
mages. J  
et lui dis

ostensiblement son mécontentement, profitait de toutes les occasions possibles pour m'humilier, et me montrer son déplaisir de ce qu'il appelait mon esprit de révolte contre les volontés supérieures.

Cependant, cette opposition même devait bientôt cesser, après la grande et terrible humiliation que Dieu réservait à ce haut dignitaire. Les journaux du mois d'août 1840 nous apprirent que le comte de Forbin Janson, primat de Lorraine et archevêque de Nancy, quittait New-York pour visiter Montréal. Cet illustre prélat était cousin de Charles X, roi de France, et avait été son confident et son ami. A la chute de ce roi, dans la révolution de 1830, l'évêque de Nancy avait été exilé par le peuple français. C'était un homme très éloquent, plein de zèle, qui employait son temps d'exil à parcourir le monde entier, faisant du bien partout. Le Père Matthieu m'avait écrit que ce noble prélat l'avait visité, et beaucoup encouragé dans ses travaux de tempérance, en Irlande. Il me dit même que c'était à l'évêque de Forbin Janson qu'il devait l'honneur insigne d'avoir reçu la bénédiction apostolique du pape, pour l'encourager dans son œuvre. Il était donc de la plus haute importance, pour l'avenir de nos sociétés de Tempérance, de m'assurer le puissant appui de cet homme illustre. Je compris que je ne devais rien négliger pour l'empêcher d'être prévenu contre cette grande réforme au Canada.

Sans dire à l'évêque de Québec l'objet de mon voyage, je demandai et j'obtins une semaine de repos pour aller à Montréal, où j'arrivai juste une heure après l'évêque de Nancy. Sans perdre un moment, j'allai lui présenter mes respectueux hommages. Je lui parlai de nos sociétés de Tempérance et lui dis le bien qu'elles faisaient partout. Puis, je le

conjurai, au nom du ciel, de me donner l'appui de sa piété, de son grand nom et de son éloquence pour en assurer le succès. Il me le promit, et me raconta son entrevue avec le Père Matthieu. Puis il ajouta :

— Il est évident que l'ivrognerie est le vice géant des peuples du Nord; cette dégradante passion ne perd pas seulement les laïques, mais elle dégrade et perd un nombre infini de prêtres, en Amérique comme en Irlande. Ce n'est que par la puissante organisation des sociétés de Tempérance que l'on pourra arrêter l'usage des boissons enivrantes qui coulent partout, comme un fleuve de feu qui déborde et détruit tout sur son passage. Je vous promets donc mon appui le plus sincère et le plus cordial dans votre œuvre de tempérance. Mais ne dites à personne que vous êtes venu me voir, et ne soufflez pas un mot de ce que nous nous sommes dit l'un à l'autre.

Quelques jours plus tard, l'évêque de Nancy était l'hôte du Séminaire de Québec, qui voulut l'honorer par un grand diner, où plus de cent prêtres furent invités. J'étais au nombre des heureux convives; et comme j'étais un des plus jeunes curés, j'allai prendre la dernière place, qui se trouvait juste en face des évêques, dont je n'étais séparé que par la largeur de la table, c'est-à-dire par un espace d'environ trois ou quatre pieds. L'archevêque de Québec, Monseigneur Sinaïe, avec son coadjuteur, Monseigneur Turgeon, et l'évêque coadjuteur de Montréal, Monseigneur Prince, étaient groupés autour du prélat français.

Lorsque chacun eut fait honneur aux mets succulents, dont les tables étaient chargées, on apporta un nombre incroyable de flacons des vins les plus

donner l'appui de son éloquence le promit, et me Matthieu. Puis il

est le vice géant adante passion ne ais elle dégrade et es, en Amérique par la puissante pérance que l'on ns enivrantes qui e feu qui déborde Je vous promets et le plus cordial Mais ne dites à oir, et ne soufflez ommes dit l'un à

de Nancy était e voulut l'honorer nt prêtres furent eux convives; et urés, j'allai pren- ait juste en face que par la lar- espace d'environ ue de Québec, juteur, Monsei- ur de Montréal, s autour du pré-

aux mets succu- es, on apporta s vins les plus

recherchés. Monsieur le grand vicaire Demers, qui présidait ce dîner en sa qualité de doyen du collège, se leva et frappant sur la table pour obtenir le silence, dit de toute la force de ses poumons :

— Messeigneurs et messieurs les curés, nous allons boire à la santé de Monseigneur le primat de Lorraine, archevêque de Nancy, comte de Forbin Janson, allié à la famille des rois de France.

Cette santé fut accueillie par de bruyants applaudissements. On passa rapidement les bouteilles de main en main; tous les verres se remplirent. Lorsque mon voisin me passa le flacon, je la donnai à mon voisin de gauche, sans toucher à son contenu, et je remplis mon verre d'eau. J'espérais que personne n'avait fait attention à cette action, mais je m'étais trompé : mon évêque avait tout vu. D'une voix tremblante de colère, il s'écria :

— Père Chiniquy que faites-vous là? Jetez l'eau qui est dans votre verre, et remplissez-le de vin, pour boire avec nous tous à la santé de Monseigneur de Nancy.

Ces paroles tombèrent sur moi comme un coup de tonnerre; je restai comme foudroyé, car je sentis approcher la plus effroyable tempête qui m'eût jamais assailli.

Que pouvais-je dire ou faire sans me compromettre à tout jamais? Il me semblait impossible de résister en face à mon évêque, devant une pareille assemblée. D'un autre côté, je ne pouvais lui obéir, et boire du vin, sans me déshonorer à mes propres yeux, et aux yeux de mon pays tout entier; car tout le monde connaissait la promesse solennelle que j'avais faite de n'en jamais prendre, lorsque j'avais jeté les fondements de la société de Tempérance de Beauport. Je crus un moment que je pourrais cou-

jurer l'orage, et désarmer mon supérieur par mon humble silence. Je n'osais lever les yeux, car j'avais peur de tous ces regards que je sentais fixés sur moi, avec curiosité, dans l'attente de ce qui allait se passer. Je me trouvais là sans force et sans défense, comme le pauvre oiseau sous la griffe du vautour. Oh! comme je regrettai alors, de n'avoir pas suivi ma première pensée, qui avait été de ne point assister à ce dîner! J'aurais voulu être à cent pieds sous terre; le cœur me battait dans la poitrine comme s'il avait voulu la briser, une sueur froide couvrait mon front. C'est à peine si j'entendis mon voisin me souffler :

— N'entendez-vous pas ce que Monseigneur vient de vous dire? Pourquoi ne lui répondez-vous pas par un acte d'obéissance?

Je me sentis incapable de répondre un mot à cet ami, qui avait été un de mes professeurs au collège de Nicolet.

Enfin, après un silence d'une ou deux minutes qui me parurent autant de siècles, l'évêque m'apostropha avec indignation et d'une voix bien plus élevée que la première fois.

— Père Chiniquy, pourquoi ne mettez-vous pas de vin dans votre verre, comme je vous l'ai ordonné, pour boire à la santé de Monseigneur de Nancy?

Je sentis qu'il me fallait répondre. Je lui dis donc d'une voix émue et tremblante :

— Monseigneur, j'ai dans mon verre ce que je dois boire... Pour l'amour de Jésus-Christ et pour le bien de mes frères, comme pour mon propre avantage, j'ai promis à Dieu que je ne boirais jamais de vin!

A peine avais-je fini ces mots que l'évêque, incapable de contrôler sa colère, me lança ces mots à la face :

— K  
réform

Ces

électric

me ré

devis

pieds à

J'oublie

évêque,

autre h

Puis m'

vait invi

— Mo

me lais

invité i

me prof

agresseu

me défe

chevéqu

— Mo

Votre G

évêque v

lieu, je

ne peut j

promette

boire de

Je suis ic

Mes pa

assemblée

face, à t

vilement

étrange c

ainsi corp

mort qui

mea évêq

— l'anatique que vous êtes! prétendez-vous nous réformer?

Ces paroles eurent sur moi l'effet d'une batterie électrique; elles firent tressaillir tous mes nerfs et me réveillèrent comme d'un profond sommeil. Je devins un nouvel homme, elles avaient ajouté dix pieds à ma taille, et dix mille livres à mon poids. J'oubliai complètement que j'étais l'inférieur de cet évêque, et ne vis plus qu'un *homme* en face d'un autre *homme*. Je relevai la tête et me mis debout. Puis m'adressant au grand vicaire Demers, qui m'avait invité à ce diner :

— Monsieur le supérieur, lui dis-je, était-ce pour me laisser insulter à votre table, que vous m'avez invité ici? Je suis votre hôte; ce serait à vous de me protéger et de me défendre contre mon injuste agresseur, mais puisque vous n'en faites rien, je vais me défendre moi-même. Me tournant alors vers l'archevêque de Nancy :

— Monseigneur de Forbin Janson, j'en appelle à Votre Grandeur, de la sentence injuste que mon évêque vient de prononcer contre moi; au nom de Dieu, je vous demande si un prêtre de Jésus-Christ ne peut pas, pour des motifs chrétiens et honorables, prêter à son Dieu et à sa patrie, de ne jamais boire de vin, sans mériter d'être outragé comme je le suis ici.

Mes paroles firent une grande sensation sur cette assemblée de prêtres accoutumés depuis leur enfance, à trembler devant les évêques et à plier servilement sous leur autorité. Ils durent trouver bien étrange de voir le plus jeune d'entre eux, lutter ainsi corps à corps avec son supérieur. Le silence de mort qui succéda à mes paroles fut interrompu par l'évêque, qui dit à Monseigneur de Nancy :

— Oui, Monseigneur, prononcez, prononcez.

Ceux qui n'ont pas assisté à cette scène étrange, ne pourront jamais se faire une idée de l'excitation qui régnait parmi ces prêtres, venus de tous les coins du Canada. L'évêque de Nancy refusa d'abord d'accéder à ma prière, me conjurant de m'asseoir et de me calmer. Il sentait parfaitement la difficulté de sa position; mais je refusai respectueusement de suivre son conseil, en lui montrant que c'était par respect pour mon caractère de prêtre, autant que par respect pour les droits de la justice et de la vérité, que je le suppliais de se prononcer. Comme l'évêque Sinaïe le pressait de son côté, il se leva lentement; puis, se tournant tour à tour vers l'évêque de Québec et vers moi, il nous dit :

— Monseigneur de Québec, et vous, Père Chiniqy, je vous en prie, arrangez ce différend entre vous deux. Il ne me convient pas d'être juge ici, dans une affaire aussi solennelle, quand je ne suis parmi vous que depuis quelques jours.

A ce moment des voix partirent de tous les coins de l'immense salle, criant au prélat : « Prononcez! Prononcez! »

Levant alors les yeux et les mains vers le ciel, il offrit une fervente prière à Dieu pour lui demander sa sagesse, dans une affaire si importante et si délicate. Son visage et toute sa personne prirent alors un tel air de dignité, j'oserais dire de majesté, qu'il avait plutôt l'air d'un prophète des temps passés, que d'un homme ordinaire vivant parmi nous. Puis, portant les regards sur l'évêque de Québec, sur moi et sur la multitude des prêtres qui, au milieu du plus profond silence, attendaient sa décision, il parla en ces termes :

— Monseigneur l'évêque, nous avons devant nous le père Chiniquy, un de vos plus jeunes curés qui, un jour, à genoux, en la présence de Dieu et de ses anges, a promis, pour l'amour de Jésus-Christ et de ses frères, et pour le bien de son âme, de ne jamais boire de vin, ni d'aucune boisson enivrante. Nous sommes les témoins de sa fidélité à sa promesse. Il a refusé, devant nous, de briser les liens qui font de lui le serviteur et comme l'esclave d'une des plus belles vertus chrétiennes, la Tempérance, quoiqu'il soit vivement pressé de le faire par son propre évêque! Et parce qu'il tient sa promesse avec un si grand courage, Votre Grandeur l'a flétri du nom de *fanatique!* Me voici condamné, par la volonté unanime de cette vénérable assemblée, à prononcer mon jugement sur le grave différend qui nous occupe et je vais le faire.

Le père Chiniquy ne boit pas de vin! voilà son crime! son seul crime! Mais si je jette mes regards vers ces temps reculés, où Dieu lui-même conduisait son peuple comme un berger conduit ses brebis, je vois Samson qui, pour obéir à la voix de ce grand Dieu, ne buvait pas de vin non plus! Et si je descends le cours des siècles, jusqu'à l'heure bénie où le Fils de Dieu s'incarna pour sauver le monde, je vois Jean-Baptiste, le plus grand, le plus saint des prophètes, qui lui aussi ne buvait pas de vin, pour obéir au Seigneur du ciel et de la terre! Lorsque je vois le père Chiniquy avec Samson à sa droite pour le défendre, et Jean-Baptiste à sa gauche pour le bénir, je trouve sa position si belle, si forte, si inexpugnable, que je n'oserais l'attaquer!

Ces paroles prononcées avec une éloquence et une dignité admirables, furent écoutées avec l'attention la plus respectueuse, et l'archevêque de Nancy se

rassit au milieu du plus profond silence. Mettant ensuite son verre de vin de côté, il en remplit d'eau un autre qu'il vida d'un trait en me disant avec le plus aimable sourire : A votre santé, Père Chini-  
quy!

Aucun des convives n'osa porter à ses lèvres le verre de vin qui venait d'être rempli; un grand nombre d'entr'eux mirent de l'eau dans leur verre, et la burent à ma santé, en me saluant en silence. On osait à peine parler, tant était vive l'impression faite par les paroles du noble prélat. Chacun se sentait mal à l'aise à la vue de la confusion si bien méritée de l'évêque.

Le reste du repas fut court; chacun avait hâte de pouvoir causer librement avec son ami de cette étrange scène. La société de Tempérance, traînée sur le champ de bataille où ses ennemis voulaient l'immoler, avait remporté la plus éclatante victoire! Et rien à l'avenir ne pouvait arrêter sa marche triomphante à travers notre cher Canada qu'elle était appelée à régénérer.

---

Mettant en-  
plait d'eau  
ant avec le  
Père Chini-

es lèvres le  
un grand  
leur verre,  
en silence.  
l'impression  
Chacun se  
on si bien

ait hâte de  
de cette  
ce, trainée  
s voulaient  
e victoire!  
che triom-  
'elle était

